APRÈS FORTUNE FAITE

QUATRIÈME PARTIE (1)

XIV

Pendant les six mois que M. Trayaz avait passés en Amérique, les amours de Silvère étaient allées leur train, non sans beaucoup de contrariétés causées par les capricieuses jalousies du dragon qui détenait et gardait son bien, et dont il devait sans cesse acheter les complaisances; mais s'il eut quelques accès d'humeur, il ne survint aucun de ces accrocs que souhaitait et prévoyait Mme de Rins. Il avait compris bien vite que Mme Verlaque entendait faire son éducation, qu'elle lui ferait payer cher son bonheur, qu'il ne le posséderait qu'à titre onéreux. Elle lui avait exposé dès les premiers jours son code des bienséances et représenté que, le mariage devant avoir lieu dans dix mois, il pouvait se produire des incidens fâcheux; qu'il fallait compter avec les refroidissemens, les repentirs qui amènent les ruptures; que partant il devait s'abstenir non seulement de toute démarche qui risquerait de compromettre sa fille, mais de ces assiduités qu'on remarque, et elle le pria de mettre quelque intervalle entre ses visites. En lui dictant ses règles de conduite, elle semblait lui dire : « Si vous manquez à une seule de nos conventions, marché nul! » Mais en même temps elle lui donnait à entendre qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir par sa bonne conduite qu'elle se relâchât de ses sévérités et tempérât la rigueur de la loi. Bref, on ne se

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

voyait qu'une fois la semaine; chaque dimanche il dînait chez elle et y passait la soirée; mais elle n'avait jamais souffert qu'il s'entretînt tête à tête avec Ameline; elle était toujours là; ses yeux débonnaires ou menaçans, ses oreilles fines, toujours attentives, faisaient bonne garde, et rien ne lui échappait de la mémoire.

Il était amoureux; les amoureux prennent leur parti de bien des choses. Et cependant, quoique, à son vif déplaisir, il ne pût parler à sa future seul à seule, la faire causer, l'interroger, l'examiner à son aise, il ne se faisait plus aucune illusion ni sur la portée de cet esprit ni sur les faiblesses de ce caractère. Il savait que l'exquise douceur d'Ameline n'était que la mollesse dangereuse d'une âme trop facile; que ne sachant pas haïr, elle était incapable d'aimer fortement; que son sourire promettait cent fois plus qu'elle ne pouvait tenir; qu'elle n'avait d'autre vertu que ses ignorances, et que, le serpent n'ayant pas encore parlé à cette colombe, on ne pouvait prévoir ce qu'elle lui répondrait. Il savait aussi qu'il n'y avait entre elle et l'homme qu'il était aucune affinité de goûts, d'humeurs et de pensées; qu'elle ne s'intéresserait jamais à ses travaux; que jamais elle n'aurait d'autres secours à lui offrir que des étonnemens ou des indifférences; qu'elle serait pour lui l'éternelle étrangère. Il ne laissait pas de l'adorer; il lui semblait que sa beauté lui tenait lieu de tout, c'était une fleur dont il voulait orner sa vie. Il avait dû corriger sa définition de l'amour; il ne le regardait plus comme un acte de foi, comme une confiance transformée; elle ne lui en inspirait aucune. Il avait reconnu que c'est une ivresse des yeux et du cœur, un ensorcellement, une magie, une déraison délicieuse, qu'ainsi le veut la nature, et comme en sa qualité de botaniste il respectait dévotement toutes les lois naturelles, il subissait sans comprendre et déraisonnait avec joie.

Pendant qu'il méditait sur les mystères de l'amour, M[me] Verlaque raisonnait avec elle-même sur les meilleurs moyens à employer pour amener son futur gendre où elle voulait. Elle avait l'esprit trop ouvert, pour ne pas s'être aperçue qu'il était fort intelligent, qu'il avait tout pour réussir. Les talens étaient à ses yeux des capitaux qu'il faut placer à gros intérêts, et l'art des placemens lui paraissait le premier, le plus admirable de tous. Plus elle était disposée à rendre justice au mérite de ce jeune homme, à convenir que la nature l'avait comblé des dons les plus heureux, plus elle s'indignait du médiocre et maigre usage qu'il avait fait jusque-là de son fonds. Elle se promettait de le former, de lui enseigner comment on doit s'y prendre pour faire son chemin dans le monde. Malheureusement elle avait décou-

vert bientôt qu'il n'était pas aisé à manier. Elle était trop habile pour vouloir emporter de vive force une place si bien défendue, trop persévérante pour se laisser rebuter par les fatigues et les lenteurs d'un long siège, et elle avait commencé de tirer ses parallèles.

Sa méthode, lorsqu'elle trouvait de la résistance, était de multiplier les incidens, de s'attaquer d'abord à des questions accessoires, auxquelles elle affectait de mettre une grande importance, de s'attirer beaucoup de petits refus, qu'elle endossait de bonne grâce, en réservant pour la fin l'essentiel, le principal, de manière à pouvoir dire : « Voyez comme je suis de bonne composition, j'ai cédé sur tout. Votre tour est venu, récompensez-moi de ma complaisance en m'accordant la bagatelle que je vous demande. » La bagatelle était toujours sa grosse affaire, la seule qui lui tînt vraiment au cœur. L'une des premières questions qu'elle posa à Silvère, réduite à sa plus simple expression, pouvait se traduire ainsi : « Quand vous serez marié, que ferez-vous de moi? » Il répondit avec toute sorte de circonlocutions qu'aux termes de son contrat avec Mme de Rins, il continuerait d'habiter le pavillon qu'elle avait fait restaurer pour lui, et que ce logement, suffisant pour deux personnes, ne l'était pas pour trois. Elle parut trouver cet arrêt dur: au fond, que lui importait? Elle comptait en temps et lieu donner ses instructions à Ameline, qui se déclarerait absolument résolue à ne jamais se séparer de sa mère. Elle s'informa ensuite si, à l'occasion de son mariage il n'obtiendrait pas de Mme de Rins une augmentation sérieuse. Il répliqua que la comtesse, qui n'était pas aussi riche qu'on le pensait à Hyères, l'avait augmenté récemment, qu'il se ferait une conscience de rien demander. Elle revint plusieurs fois à la charge, insistant pour la forme. Il lui paraissait écrit qu'avec un peu de manège elle amènerait facilement M. Trayaz à faire un sort au jeune ménage. Quand on a un oncle richissime et qu'on sait s'en servir, on nourrit de plus hautes ambitions que celle de cultiver à perpétuité le jardin de Mme de Rins. C'était à cette condition tacite qu'elle avait accordé sa fille à Silvère : elle n'entendait pas en faire la femme d'un jardinier.

Après s'être amusée à la broutille et avoir essuyé quelques échecs sans conséquence, elle livra enfin sa grande bataille et lui demanda un jour s'il avait fait part à son oncle de son projet de mariage. Il repartit que son oncle était en Amérique et peut-être n'en reviendrait jamais.

— Il en reviendra, dit-elle, soyez sûr qu'il en reviendra. Vous avez passé deux semaines chez lui: ce serait manquer à toutes les

convenances que de lui laisser apprendre par la voix publique un événement de famille, qui est de nature à l'intéresser beaucoup.

Il donna de mauvaises défaites, allégua qu'il ne savait où écrire. Elle lui représenta fort justement qu'il pouvait se renseigner à la Figuière, que M. Trayaz avait sûrement eu le soin d'y laisser son adresse. Il rompit la conversation, elle la renoua le dimanche suivant, et de semaine en semaine elle devenait plus pressante. Après s'être tenu sur la réserve, forcé dans ses retranchemens, il dut parler : il expliqua que M. Trayaz était un homme d'un caractère dur et absolu, que leurs humeurs s'accordaient mal, qu'à la suite de certaines mésintelligences, il y avait du froid entre eux, qu'ils ne s'étaient pas quittés bons amis; mais il n'osa point raconter l'incident qui avait amené leur rupture, tant il était sûr de n'être ni approuvé ni même compris. Elle demeura stupéfaite. Eh quoi! on pouvait donc pousser jusqu'à l'imbécillité l'ignorance de la vie et la bêtise dans les affaires? Il y avait donc des jeunes gens intelligens qui, incapables de prendre sur leur humeur, rompaient pour des questions de bibus avec un oncle qui remuait l'or à la pelle? Pendant qu'il lui débitait son histoire de l'air empêché d'un homme qui ne veut pas mentir, mais qui tient à ne dire que la moitié de la vérité, elle l'observait en dessous avec l'attention d'un naturaliste étudiant un insecte rare; elle était bien aise de savoir exactement comment cette sorte d'animaux était faite.

Quand il eut fini :

— C'est une affaire, dit-elle, qui a été mal emmanchée : quand on a fait une sottise, on la répare, et celle-ci ne me semble pas difficile à raccommoder. Mais raison de plus pour écrire!

Ameline assistait à ces débats indolente et inerte, sans prendre parti, et son sourire donnait tour à tour raison à chacun des deux disputans : sa mère n'avait pas encore jugé à propos de lui faire une opinion sur ce point capital. En définitive, Mme Verlaque eut beau le solliciter avec les plus vives instances, Silvère n'écrivit pas; mais cette fois elle ne se résigna point. Un jour qu'il venait dîner chez elle, il eut le chagrin d'apprendre qu'Ameline était souffrante et ne paraîtrait pas à table, et il passa la soirée tête à tête avec sa belle-mère, qui riait sous cape de sa déconvenue. Une semaine plus tard, elle renouvela le même jeu, lui cela encore sa divinité, et le surlendemain, un petit billet très court l'informait que la mère et la fille venaient de partir pour faire un séjour chez des parens. Leur absence dura tout un mois, pendant lequel il resta sans nouvelles et se rongea d'inquiétude : il craignait par momens qu'Ameline ne fût perdue pour lui, il désespéra de la

revoir jamais, et il eut besoin de tout son courage pour ne pas se lancer à sa recherche. Il la revit, elle reparut enfin, et en se retrouvant auprès d'elle, il se montra si agité, si nerveux, que Mme Verlaque s'applaudit de son heureux expédient. Il lui parut que quelques semaines de privations et d'anxiétés avaient suffi pour amollir ce cœur dur, pour mûrir ce fruit vert, pour mettre ce pécheur en état de grâce. Évidemment, il était pris, tout à fait pris; son amour offrait tous les symptômes d'une maladie sérieuse. Elle put se flatter qu'elle le tenait, que la place assiégée, réduite à l'extrémité, ne tarderait pas à lui apporter ses clefs sur un plat d'argent.

Un après-midi, comme elle était seule dans son petit salon tendu de jaune et s'occupait à ravauder du linge, partageant son esprit entre ses reprises et son idée constante, qui se mêlait à toutes les autres, sa vieille bonne pour tout faire entra, une carte à la main, et lui annonça qu'un inconnu, petit homme pâle au long nez pointu, demandait à lui parler.

— Quelque fâcheux! murmura-t-elle.

Mais elle n'eut pas plutôt jeté les yeux sur la carte qu'elle laissa échapper un cri et changea de couleur. Habile à se renseigner, elle avait appris depuis plusieurs jours déjà que M. Trayaz était revenu d'Amérique, et du matin au soir, quelquefois du soir au matin, elle ruminait des plans de conduite, agitait sans cesse la question de savoir par quels moyens décisifs elle obligerait Silvère à l'introduire auprès de l'homme providentiel. Quel coup de fortune! il avait pris les devans; il était là, dans son antichambre, et demandait à lui parler. Sa seule inquiétude était celle que peut ressentir une araignée en voyant dans son filet une si énorme mouche qu'elle se prend à douter que la toile soit assez forte pour retenir cette riche capture. Elle domina son émotion, dissimula sa joie, et comme elle n'était pas femme à se jeter à la tête des gens, ce fut d'un air digne et posé qu'elle reçut l'homme providentiel.

Il la mit bientôt à l'aise. On le lui avait peint comme un vieillard rébarbatif et sourcilleux; elle lui trouvait l'air bon enfant et beaucoup d'abandon dans les manières, et elle se disait dans son heureux étonnement qu'à l'user certaines entreprises dont on s'était fait des monstres sont plus faciles qu'on ne le croyait, que les chemins embarrassés se dégagent, que d'infranchissables montagnes s'aplanissent comme par enchantement.

— Ne vous étonnez pas, madame, lui dit-il, que j'aie pris la liberté de venir vous voir. Je savais, avant de m'embarquer pour New-York, que mademoiselle votre fille avait fait une promesse

de mariage à un jeune homme qui m'est de quelque chose et à qui je m'intéresse.

— Ah! monsieur, interrompit-elle, il est bien digne de l'intérêt que vous lui accordez et de vos bontés pour lui.

Là-dessus, elle entama un pompeux éloge de Silvère, énuméra ses qualités de cœur et d'esprit, déclara que de jour en jour elle sentait redoubler l'estime et l'affection qu'elle lui portait.

— Oui, madame, j'en conviens, reprit-il, c'est un garçon fort distingué et, quand il lui plaît, fort agréable. Mais, soit dit entre nous, il a une chienne de tête dont on n'a pas facilement raison, et nous sommes en délicatesse, lui et moi. Je projetais de lui faire un brillant avenir, et mes propositions avaient paru lui sourire beaucoup: il m'a désobligé par son entêtement puéril à me refuser une petite concession que je lui demandais, et, je vous l'avoue, je ne suis pas habitué aux refus.

Il lui récita l'histoire que, trois mois auparavant, assis à l'ombre d'un sycomore, il avait contée à Meg et à Sally, mais cette fois il abrégea sa narration; il proportionnait la longueur de ses discours au degré de sympathie que lui inspirait son auditoire. Mme Verlaque fut comme frappée de stupeur. C'était donc pour une raison si futile, pour une pareille vétille, que Silvère s'était brouillé avec son oncle et avec la fortune! Cette aventure lui paraissait si invraisemblable qu'elle eût refusé d'y croire, s'il était permis de douter de la parole d'un vieillard qui ne compte que par millions et n'a pas d'héritiers directs.

— Soyons indulgens, dit-elle en regardant d'un œil de pitié une photographie de Silvère accrochée à la muraille. Notre jeune homme joint à de grandes qualités quelques petits défauts. Il est d'humeur vive, prompte; il ne pèse pas toujours ses paroles ni la conséquence de ses actions. Il faut passer quelque chose à la jeunesse, pourvu qu'elle reconnaisse ses erreurs. Il ne m'avait point conté sa sotte équipée, mais il m'avait souvent parlé de vous, et toujours dans les termes d'un affectueux respect.

— Je suis prêt à lui tout pardonner, madame. On se brouille, on se raccommode, ainsi va le monde, mais je ne donne rien pour rien. Si, comme je veux l'espérer, nous reprenons nos grands projets, Silvère sera tenu de venir souvent me voir pour en conférer avec moi, et le moyen qu'il vienne à la Figuière sans y rencontrer M. Sucquier? Je n'entends pas qu'un neveu que j'aime et un intendant qui m'est utile vivent ensemble comme chien et chat. Toutefois je serai bon prince : je dispense ce garçon de présenter des excuses à l'homme qu'il a traité de fripon ; j'exige seulement que la première fois qu'il le verra, sans faire aucune allu-

sion à ce qui s'est passé, il lui tende la main. Avouez que je le tiens quitte à bon marché.

— Je le tiendrais, moi, pour le dernier des extravagans s'il refusait des conditions si douces, et je suis sûre qu'il les acceptera avec empressement.

— J'en suis moins sûr que vous, chère madame, et je me flatte de le bien connaître. Si nous voulons réussir, ne le pressons pas trop, ne lui mettons pas le pistolet sur la gorge. Vous lui direz de ma part que je lui donne huit jours pour réfléchir et me faire tenir sa réponse. Croyez-moi, cette négociation sera laborieuse, et pour la mener à bonne fin je fais moins de fond sur votre éloquence que sur la beauté de M[lle] Verlaque, qu'on m'a beaucoup vantée. Ne la verrai-je pas?

Elle sortit et reparut aussitôt, amenant sa fille dans un négligé de cendrillon, sans lui avoir laissé le temps de passer une robe de ville, de retoucher à sa coiffure ou de mettre un nœud de rubans à son corsage. A quoi bon? Ameline avait cette insolence de beauté qui peut mépriser impunément les vaines parures et les précautions. Elle la poussa devant elle, dans l'endroit le plus éclairé de la chambre, et, la prenant par le menton, elle l'obligea de redresser la tête et de se présenter de face à M. Trayaz. Elle semblait étaler sa marchandise, et son regard disait : « Ce n'est pas de la pacotille. La voilà toute brute : jugez un peu de ce qu'elle est quand je la pare. » Ce fut au tour de M. Trayaz d'être frappé d'étonnement ; il contemplait en silence cette merveille et trouvait qu'on ne lui en avait pas dit assez.

— Peste! fit-il enfin, mon neveu est un homme de goût, et ce n'est pas seulement en orchis et en azalées qu'il se connaît.

—Ah! de grâce, monsieur, vous allez me la gâter, dit M[me] Verlaque, dont les effarouchemens étaient des minauderies.

— Laissez donc, madame! Vous ne me ferez pas croire qu'elle ne sait pas ce qu'elle vaut.

— Par une heureuse contradiction, tout à la fois elle le sait et ne le sait pas.

— Et moi, je veux qu'elle le sache, et que dans cette occasion elle se comporte en effrontée coquette. C'est sur ses manèges que je compte pour gagner mon procès... Mademoiselle, ce n'est pas assez d'avoir de beaux yeux, il faut savoir s'en servir: vous servez-vous quelquefois des vôtres?

Elle les détourna modestement, puis les ramena sur lui, et, sans aucun dessein prémédité, ils étaient si doux, si caressans, si persuasifs, qu'il s'écria :

— Tudieu! si la maladie de cet entêté résiste à cette méde-

cine, je le déclare incurable... Madame votre mère vous expliquera, mademoiselle, ce que nous attendons de vous. Eh. vraiment, cette petite négociation mérite que vous vous donniez quelque peine pour la conduire à bon port. Il y va de votre avenir; nous voulons vous faire une heureuse et belle destinée. La richesse, c'est le bonheur, on le prétend du moins, et vous ne méprisez pas, je pense, les maisons où l'argent roule. Sachez que je suis très généreux pour les petites filles qui épousent mes intérêts; mais si le bon Dieu regarde l'intention, je ne la répute jamais pour le fait, et je ne récompense que les services effectifs qu'on me rend. Preste! qu'on se mette en campagne, et que les beaux yeux que voici ne fassent pas long feu! Prouvez-nous que si les jeunes gens proposent, ce sont les petites filles qui disposent.

Elle ne comprenait que très vaguement ce qu'il lui disait, mais il lui parut qu'il y avait un charme secret dans cette parole un peu rêche, et qu'elle prenait plaisir à l'écouter. Il se retira, laissant Mme Verlaque dans le ravissement. Son petit salon jaune lui semblait métamorphosé: une grande chose s'y était passée, il avait reçu la visite d'un grand personnage, d'un être auguste, d'un dieu descendu du ciel, et elle regardait d'un œil attendri le fauteuil de velours éraillé où Jupiter s'était assis... Mais les satisfactions de vanité ne lui procuraient que des joies superficielles et passagères : c'est au solide qu'elle s'attachait. Jupiter avait déclaré qu'il aimait son neveu, et il avait dit aussi qu'il était fort généreux pour quiconque l'obligeait. Elle perçait dans l'avenir, elle voyait déjà Ameline à la tête d'une grosse fortune, que sa mère était chargée d'administrer; elle la voyait nageant dans l'opulence et menant un grand train de vie, que sa mère était chargée de gouverner.

Elle ne rêva pas longtemps: la minute d'après, cette femme agissante avait mis sa capote et son manteau, et se dirigeait vers le jardin de Mme de Rins. Elle trouva Silvère dans son pavillon, aux prises avec deux tas de graines qu'il examinait à la loupe. Elle le regarda un instant sans parler, mais pas sans rire, puis elle lui dit :

— Convenez, mon cher monsieur, que vous êtes un jeune homme fort singulier, très étrange et vraiment extraordinaire!

— Qu'ai-je bien pu faire d'extraordinaire et d'étrange? lui demanda-t-il en lui avançant une chaise.

— Convenez que si vous vous aidez de votre raison pour étudier des graines, vous ne l'employez pas souvent à vous conduire dans vos affaires.

— Que voulez-vous dire? Chère madame, expliquez-vous.

— Je pose en fait que vous n'aviez pas la tête bien saine, le jour où vous avez refusé des propositions magnifiques plutôt que d'adresser du bout des lèvres un mot d'excuse à un homme que vous aviez traité de fripon.

— Il l'est, madame. Oh! soyez sûre qu'il l'est... Mais qui a bien pu vous dire?...

— Vous le saurez tout à l'heure. Au préalable, dites votre *peccavi*. Eh! bon Dieu, je veux croire sur votre parole que M. l'intendant n'a pas la conscience absolument nette. Êtes-vous certain de n'avoir jamais fait de politesses à des Sucquiers encore plus tarés que lui?

— Si cela m'est arrivé, c'est que je ne les connaissais pas. Lui, je le connais, j'ai pénétré dans les replis de sa belle âme... Mais encore un coup...

— Vous raisonnez comme un enfant, et vous êtes plus heureux que sage... M. Trayaz sort de chez moi, ajouta-t-elle en se rengorgeant. Il consent à tout oublier et à reprendre le projet dont il vous avait entretenu.

Silvère fut saisi de joie, et son visage s'illumina, mais ce ne fut qu'un éclair.

— M. Trayaz fait toujours ses conditions, dit-il : vous a-t-il chargée de me les signifier?

— Cet oncle, qui ne demande qu'à faire tomber sur vous une pluie d'or, est le plus accommodant des hommes. Il vous fait grâce des excuses: la première fois que vous rencontrerez M. Sucquier, vous lui tendrez la main, et tout sera dit.

— Toucher cette patte! s'écria-t-il avec une grimace de dégoût.

Le plat qu'on le condamnait à manger lui faisait soulever le cœur.

— Oui, vous n'êtes qu'un enfant, reprit-elle d'un ton sec. M. Sucquier est-il un lépreux, un pestiféré?

— Il est pis que cela, chère madame. Plût au ciel qu'il fût tout blanc de lèpre! ma main serait bientôt dans la sienne.

Elle était du nombre des femmes qui sont plus fines qu'adroites. Elle démêlait promptement les caractères et ce qui se passait au fond des cœurs; mais, emportée par sa passion, il lui était plus facile de trouver le mot qui inquiète ou irrite que la parole qui rassure ou persuade. Elle ne sut pas garder pour elle ce que M. Trayaz lui avait dit, et elle s'écria:

— Quel travail que d'avoir à raisonner avec un brise-raison! Oui ou non, si vous vous réconciliez avec votre oncle et qu'il crée ce fameux jardin dont vous serez le directeur, pourrez-vous vous dispenser de le voir souvent?

— Assurément non.

— Et quand vous irez à la Figuière, y rencontrerez-vous M. Sucquier?

— Cela n'est que trop certain.

— J'en conclus que la sagesse la plus élémentaire vous commande de vivre dès maintenant en de bons termes avec lui.

— Et moi, j'en conclus, madame, qu'après avoir serré une fois cette main sale, je devrai la serrer tous les jours, que je ne m'en sens pas le courage, que vous me condamnez aux galères à perpétuité. Et notez bien que je ne tirerai aucun profit de mon humiliation volontaire. Mon oncle, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, est un homme absolu et tout d'une pièce, et j'avoue que moi-même j'ai le caractère entier. Je crains qu'à peine rapatriés nous ne nous brouillions de nouveau; il sera le bienfaiteur, je serai l'obligé, et en défendant ma dignité contre lui, j'aurai l'air d'un ingrat. Croyez qu'il m'en coûte infiniment de refuser ses offres, que je sais mieux que personne tout ce que j'y perds: cet homme absolu a beaucoup d'esprit, il me comprendra et m'en estimera davantage. Que sais-je? peut-être un jour me rendra-t-il son amitié sans conditions.

— Oh! le bon billet! dit-elle en se levant. Il y a des occasions qui ne se retrouvent pas et des perdrix qu'on ne couche pas deux fois en joue. Mais je ne puis croire que vous m'ayez dit votre dernier mot. M. Trayaz, qui pousse la débonnaireté jusqu'à ses dernières limites, vous donne huit jours pour réfléchir : moi, je ne vous accorde que quarante-huit heures. Je vous attendrai mercredi matin, et si votre réponse n'est pas satisfaisante...

Elle n'acheva pas; elle avait été sur le point de dire : Le mariage sera rompu!

— D'ici là, reprit-elle avec un sourire forcé, je m'informerai s'il se trouve dans le voisinage une maison de fous un peu confortable, où je vous enfermerai pour le reste de votre vie. Ayant quelque amitié pour vous, je demanderai qu'on vous y traite avec tous les égards dus à un grand botaniste, qui n'a pas toujours le sens commun.

Cela dit, elle partit brusquement, furieuse de s'être heurté la tête contre un mur et battue contre un rocher. Elle aimait qu'on eût l'esprit et le cœur bien faits; les incompréhensibles bizarreries de cet entêté la mettaient en rage : elle l'eût volontiers étranglé de ses deux mains. Mais quoi! il lui était précieux et sacré; tant que son oncle l'aimait, il valait son pesant d'or. Pouvait-elle songer à rompre avec lui avant d'avoir épuisé le trésor de sa patience et toutes les ressources de son art?

XV

Eût-il employé à faire des réflexions le sursis de quarante-huit heures qui lui était accordé, Silvère n'eût pas changé sa résolution. En la prenant, il n'avait écouté que son instinct; elle lui avait été comme dictée par sa chair et son sang, et sa raison, intervenant la dernière, l'avait approuvée. De généreuses ambitions, de nobles intérêts, son avenir d'homme et de savant, celui d'Ameline, dont le bonheur lui était plus cher que le sien, tout lui commandait de dire oui, et cependant il ne perdit pas une minute à délibérer, à balancer le pour et le contre. Il sentait qu'en disant non il cédait à une force intérieure contre laquelle il ne pouvait rien; qu'il y a des nécessités fatales auxquelles il faut se plier, des arrêts qu'on ne revise point et des déchéances dont l'amour lui-même et ses joies ne consolent pas.

Au jour et à l'heure que lui avait marqués Mme Verlaque, il se présenta chez elle. On lui apprit qu'elle était sortie, et, n'osant violer la consigne qu'elle lui avait imposée, il se retirait tristement quand la porte du salon s'ouvrit, et une voix très douce lui dit :

— Ne vous en allez pas, monsieur Silvère: maman ne tardera pas à rentrer.

Il revint vivement sur ses pas, et l'instant d'après ils étaient assis, Ameline et lui, l'un en face de l'autre. Le farouche chaperon s'était relâché de son importune surveillance, et pour la première fois ils se trouvaient tout seuls. Une circonstance si extraordinaire, un événement si mémorable auraient dû lui donner à penser. Aussi bien Ameline n'avait pas sa physionomie habituelle. Son visage tranquille exprimait le trouble et le mystère; il y avait de l'inquiétude dans ses grands yeux paisibles, et un œil plus exercé que celui de Silvère eût deviné que ce cœur endormi ressentait comme un léger frissonnement de fièvre. Enchanté de sa bonne fortune, il ne s'aperçut de rien; il savait seulement qu'il était seul avec elle, qu'elle était adorable et qu'il l'adorait. Il ouvrait la bouche pour le lui dire, elle ne lui laissa pas le temps de commencer son discours.

— Vous apportez votre réponse: je ne doute pas qu'elle ne soit telle que nous la voulons, maman et moi.

— Hélas! j'ai le vif regret de ne pouvoir vous satisfaire. J'en suis pour ce que j'ai dit, et il m'est impossible de me soumettre à la cruelle opération qu'on prétend m'imposer.

— On vous demande si peu de chose!

— Ce qui est peu pour les uns est beaucoup pour les autres.

Je conviens que je n'ai pas l'échine très souple. Êtes-vous sûre que la souplesse soit toujours une qualité louable? Si jamais je rencontre M. Sucquier, je me souviendrai qu'il ne faut désobliger personne; mais, je le répète, on m'en demande trop.

— J'avais cru, murmura-t-elle, j'avais pensé... Non, je ne m'attendais pas à cela.

Son visage s'était assombri par degrés, et son sourire avait pâli comme une lampe à laquelle l'huile vient à manquer; il y avait eu contre-ordre, la fête était contremandée, et on éteignait les lumières. Il crut voir rouler des larmes dans ses yeux, et le cœur lui saigna. — « Oh! le vilain brutal, qui la fait pleurer! » pensa-t-il. — Mais quelque remords qu'il éprouvât, sa résolution n'en fut pas ébranlée.

Il changea de place, vint s'asseoir à côté d'elle et lui prit les deux mains:

— Croyez bien que je suis désolé de vous faire de la peine.

— Si c'était vrai, vous ne m'en feriez pas.

— Écoutez-moi, je veux tout vous expliquer; je suis certain qu'après m'avoir entendu, vous me comprendrez et vous m'approuverez.

Et il lui expliqua tout, le passé, le présent, l'avenir, les événemens, les situations, les caractères, les cas de conscience, les lois de l'honneur, les choses qu'on voudrait pouvoir faire et qu'on ne peut faire. Il s'étudiait à être clair, net dans ses définitions; ses argumens étaient démonstratifs, pressans, et son discours fut aussi incisif que le son de sa voix était tendre. Il s'aperçut bientôt qu'il perdait ses peines, que sa parole ne mordait pas, qu'elle ne l'écoutait qu'à demi, qu'elle avait des absences, et que lorsqu'elle écoutait, elle ne comprenait pas la moitié de ce qu'il lui disait; que cette âme d'innocente vierge était un petit clavecin fort primitif, qui avait peu de touches et auquel il manquait plus d'une corde: on n'y pouvait jouer que des airs très simples, des motifs champêtres et enfantins; il ne sortait pas de là, et son répertoire était court. Essayait-on de lui apprendre une musique plus compliquée, il rendait mal ou ne rendait plus.

— Je ne vous ai pas persuadée? lui demanda-t-il.

— Non, répondit-elle en secouant la tête.

— Mais concevez donc que je dois avoir des motifs bien impérieux pour me refuser à une réconciliation qui me mettrait en état de vous faire un sort digne de vous!... C'est dans un vase d'or que je voudrais voir fleurir la plante que j'aime.

— Si vous m'aimiez, vous feriez ce qui me fait plaisir.

Elle se recueillit un instant. Peut-être cherchait-elle à se

remémorer sa leçon, à s'assurer qu'elle l'avait bien retenue, qu'elle n'omettait, ne passait rien.

— Ce n'est pas l'intérêt qui me tente dans cette affaire, reprit-elle, et la pauvreté ne m'a jamais fait peur. Ce salon est sombre et pauvrement meublé; pourtant j'y suis heureuse. Savez-vous ce qui est nécessaire au bonheur ? C'est la paix, et votre entêtement me fait craindre que vous n'ayez le cœur dur, que vous ne sachiez pas pardonner, que vous ne teniez à vos rancunes plus qu'à vos affections. J'ai entendu dire un jour à quelqu'un que vous aviez une mauvaise tête: cela m'a chagrinée. Aujourd'hui vous détestez M. Sucquier; demain vous aurez un autre ennemi, que vous haïrez à mort, et il y aura toujours un visage qui vous déplaira. Ce que je déteste, moi, ce sont les procès, les querelles. Je voudrais que l'homme que j'épouserai me ressemblât, qu'il fût disposé à vivre en paix avec tout le monde, qu'il détestât comme moi tout ce qui aigrit le cœur et trouble la vie.

— Je vous le jure, dit-il, la paix est pour moi comme pour vous le plus précieux des biens; mais vous ne voulez pas pourtant que je l'achète au prix d'une lâcheté ?

— Une lâcheté ! Ce n'est pas être lâche que d'avouer, de réparer ses torts. Vous vous mettez quelquefois dans l'esprit des idées singulières, et vous raisonnez trop. Quand on aime, on ne raisonne pas. Ai-je raisonné quand vous m'avez demandé si je consentais à vous épouser et que j'ai répondu oui tout de suite et peut-être à l'étourdie ?... Non, vous ne m'aimez pas.

Il se laissa couler à ses pieds, et, lui parlant à genoux :

— Regardez-moi en face, les yeux dans les yeux, et osez me dire que je ne vous aime pas à la folie !

— Si vous m'aimiez, vous diriez oui !

— Ah ! demandez-moi toute autre chose, imposez-moi toutes les épreuves qu'il vous plaira...

— C'est ce qu'on dit en pareil cas, interrompit-elle. Lorsqu'une jeune fille consent à épouser un méchant homme, il est toujours prêt à lui offrir tout ce qu'elle ne demande point, et il lui refuse la seule chose qu'elle désire... Non, non, vous ne m'aimez pas!

Elle attachait sur lui ses grands yeux noirs, dont M. Trayaz lui avait révélé la puissance. Pour la première fois, son regard avait pris feu, et il semblait qu'elle tâchât d'en communiquer les ardeurs à ce coupable agenouillé, dont la résistance commençait à mollir: tel l'émailleur, armé de son chalumeau, dirige la flamme sur le métal qu'il veut fondre. Silvère sentait son courage se fondre dans sa poitrine. Ce fut bien pis quand, s'étant

penchée, elle lui prit la tête entre ses deux mains et murmura :

— Dites oui... Je vous aimerai tant !

Au même moment deux lèvres brûlantes se collèrent aux siennes. Ce baiser inattendu et délicieux lui égara l'esprit. Il se crut transporté soudain dans un monde qu'il ne connaissait pas, et, en respirant l'air de ce pays enchanté, il lui parut que les cas de conscience, les lois de l'honneur, les scrupules, les délicatesses d'une âme jalouse de sa gloire étaient un pur néant ; que les fiertés se consolent sans peine des soufflets qu'on leur donne ; que la femme qu'on aime ne demande jamais que ce qui est juste et raisonnable ; que le premier devoir d'un homme de cœur est de ne pas la faire pleurer et de vouloir tout ce qu'elle veut ; que les obéissances sont des fêtes, les servitudes des ivresses ; que les seuls événemens qui comptent dans la vie sont les baisers qu'on a reçus et les baisers qu'on espère et après lesquels on languit.

Son trouble était tel qu'il ne s'aperçut pas que Mme Verlaque venait d'entrer, et que, tout en dénouant les brides de son chapeau, elle le regardait avec des yeux sévères, qui lui reprochaient dans un langage fort intelligible de prendre en son absence d'étranges privautés et d'avoir indignement abusé de sa confiance. Ameline s'était levée.

— Ah ! maman, dit-elle, ne nous grondez pas : il consent à tout !

Le visage de Mme Verlaque se radoucit aussitôt ; elle tendit la main au rebelle repenti, et lui dit d'une voix presque maternelle :

— Je vous remercie, monsieur, en son nom et au mien.

On avait accusé Silvère de trop raisonner : dans cette circonstance il ne raisonna point. Il ne lui vint pas à l'esprit qu'il eût donné dans un piège ; il ne s'avisa pas de se dire que cette petite scène, dont il gardait un souvenir exquis, avait été concertée entre une mère savante en politique et une fille docile ; que, paroles et gestes, Ameline avait récité une leçon apprise, joué avec beaucoup de naturel un rôle qu'on lui avait fait peut-être répéter. Il lui était si doux de se croire aimé, qu'il écartait les doutes comme on écarte les malheurs ou comme on chasse les taons. Aussi bien on lui avait extorqué ou surpris son consentement, et il ne pouvait plus s'en dédire. Mme Verlaque avait pris la plume sur-le-champ pour annoncer à M. Trayaz l'heureuse issue de sa négociation. A quoi M. Trayaz avait répondu courrier par courrier que le surlendemain il arriverait à Hyères, qu'il descendrait à l'hôtel Continental, et qu'il la priait d'y venir déjeuner

avec lui en compagnie de sa fille et de son futur gendre. Il avait soin d'ajouter qu'il entendait que ce déjeuner fût gai, que M. Sucquier n'y paraîtrait pas.

— M. Trayaz, pensa Silvère, aime à expédier les affaires, et je donnerais ma tête à couper que je rencontrerai M. Sucquier en sortant de table.

Mais Mme Verlaque et Ameline lui faisaient fête et lui témoignaient tant de gratitude qu'il était résolu à avaler galamment la couleuvre, et il berçait sa conscience pour endormir l'enfant ou l'empêcher de crier.

Le surlendemain, par une grise matinée de novembre, Mme Verlaque s'acheminait vers l'hôtel Continental, accompagnée d'une jeune fille qui, après de grandes émotions, avait repris sa figure placide et d'un jeune homme dont il était difficile de dire quel air il avait, tant son visage était ce jour-là mobile et changeant. Quoique ses invités arrivassent en avance, M. Trayaz les attendait déjà dans un salon particulier. Il accueillit son neveu comme si rien ne s'était passé, et, lui frappant trois petits coups sur l'épaule, il lui dit :

— Charmé de te revoir, mon garçon !

On se mit à table, et il prouva qu'il n'avait pas perdu l'appétit en Amérique. Il prouva aussi qu'il ne pouvait gagner une bataille sans que sa figure le dît. Il avait comme une mousse pétillante de gaîté dans le regard, et son long nez pointu, qu'il fronçait à tout instant, semblait rire. Il était heureux, il l'était trop et le laissait trop voir. Il savait un gré infini à son neveu d'avoir été de si facile composition, mais il l'estimait moins. Il lui voulait beaucoup de bien, mais il le trouvait diminué ; il posait en fait que la taille de ce jeune homme s'était raccourcie subitement d'un demi-mètre.

— Voilà ! se disait-il : on porte haut la tête, on est chatouilleux sur le point d'honneur, et au moindre propos malsonnant on s'effarouche, on met flamberge au vent ; après quoi on réfléchit, on rengaine, on s'accommode, on se rend à des prières et des simagrées de femme. Nous ne sommes pas faits de la même pâte, lui et moi. Sans contredit, dans le temps de ma folle jeunesse, je n'ai jamais sacrifié mes intérêts à ma fierté ; mais je m'arrangeais pour sauver les apparences, et je ne me donnais pas à moi-même de si durs démentis. A sa place, j'aurais rusé, j'aurais trouvé quelque biais, quelque expédient, et je serais sorti de mon procès avec les honneurs de la guerre. Que voulez-vous ? s'il tient de moi, la race a dégénéré, et il le sent bien : il a l'air content, mais pas fier.

Et comme il pensait souvent à miss Sally Wheeler, qui lui avait fait décidément une vive impression :

— J'ai narré à Sal le premier chapitre de cette histoire, et mes récits lui avaient monté l'imagination : la suite lui plaira moins. Je lui écrirai dès ce soir, je lui raconterai la défaite de ce jeune coq de combat, et que ce cœur de fer avait une paille, et elle rabattra de son enthousiasme.

Silvère se disait de son côté : — Il a l'air triomphant; il est de ces hommes qui n'épargnent pas les vaincus.

Du commencement à la fin du repas M. Trayaz ne déparla point; le bonheur le rendait loquace. Il prodiguait les complimens à Ameline, lui débitait des douceurs. Il l'appelait quelquefois sa bru.

— J'avais rêvé plus d'une fois de me marier et d'avoir un fils, dit-il à Mme Verlaque, plus habile que lui à contenir les débordemens de sa joie : ce garçon m'en tiendra lieu.

Il eut l'imprudence d'ajouter : — Je ne le croyais pas d'un tempérament amoureux, et je n'aurais jamais pensé qu'un jour deux beaux yeux le gouverneraient. Je te félicite, tu t'en trouveras bien. Ma foi ! je plains les hommes que les femmes n'ont jamais fait sortir de leur naturel, ni jamais privés de leur raison. Je fis jadis des folies pour elles; à la vérité, dans aucun temps de ma vie, elles ne m'ont fait faire des sottises : vous discernez cette nuance, chère madame ? Et puis je me suis calmé, et il y a beau jour que j'ai dételé; je distingue encore la brune d'avec la blonde, je m'en tiens là. Moi qui ne lis rien, j'ai lu quelque part que je ne sais qui avait dit d'un grand homme, dont le nom m'échappe, qu'il était monté de bonne heure dans sa tête et n'en était plus redescendu. Voilà en deux mots le résumé de ma petite biographie.

Cependant, quoiqu'il se vantât d'être revenu des femmes, il pensa de nouveau à miss Sally Wheeler : il la comparait à Ameline.

— Entre cette Provençale et cette Américaine, se disait-il encore, il y a la même différence qu'entre le soleil et la lune. C'est égal, j'aime mieux l'autre ! Celle-ci est une image, une idole, un décor; sa gorge est faite au tour, mais on ne sait ce qu'il y a dedans, et je présume que le plus souvent il n'y a personne. L'autre, avec sa poitrine plate, est une maison sans architecture, mais bien tenue et toujours habitée. Disons plutôt que c'est une horloge qui marche bien, qui ne s'arrête jamais, et dont on entend de loin le tic tac. Heureux l'homme qui s'en servira pour savoir l'heure et régler sa montre ! Mais les hommes sont des imbéciles, et leurs passions sont des insanités.

Puis il parla de son ami James Brodley; il déclara que c'était de tous les mortels celui qu'il admirait le plus, le seul joueur qui, à sa connaissance, avait eu assez de force d'âme pour quitter le jeu sur une perte et le seul pour qui la vieillesse fût un âge heureux.

— Que n'ai-je acquis et cultivé dès mes jeunes années, s'écria-t-il, quelque goût violent, l'amour des papillons ou la passion des bouquins! Mais dorénavant je puis me dispenser d'écrire l'histoire des flibustiers. Notre jardin botanique, Silvère, dégourdira les langueurs de ma sénilité. Je me sens déjà pour lui des entrailles de père. Buvons à sa santé, mon fils : ce sera du même coup boire à la tienne!... Tantôt nous irons nous promener en voiture et nous choisirons notre emplacement. Mais ce n'est pas toi que je chargerai d'acheter les terrains. Il faut un peu de mystère et de diplomatie dans les marchés, et tu es le moins diplomate des hommes. J'ai sous la main quelqu'un qui s'entend merveilleusement à cette sorte d'affaires : nous le mettrons en campagne, et j'entends que le rabais qu'il nous obtiendra serve à grossir le traitement de M. le directeur.

A ces mots, le visage de Mme Verlaque rayonna, celui d'Ameline exprima une joie tranquille, et Silvère se sentit envahir par une sombre et farouche mélancolie.

— Eh! parbleu oui, ce sera lui! pensa-t-il. Ce courtier d'amour et d'usure projettera éternellement sa vilaine ombre sur mon jardin et mon bonheur, et, pour surcroît de misère, je serai son obligé.

Il n'avait mangé que du bout des dents et n'avait pas bu. Il tenta d'étourdir son chagrin en se versant coup sur coup deux rasades de château-laffite. Quelques instans après, M. Trayaz se levait de table. On descendit dans le jardin de l'hôtel et on s'y promena. Le moment fatal approchait, et le château-laffite n'opérait pas. Silvère en était venu à souhaiter du plus profond de son âme que quelque catastrophe, un incendie, un déluge, un tremblement de terre contraignît le plus impitoyable des juges de surseoir à l'exécution de son arrêt; mais les élémens ne se dérangent pas pour nous épargner des humiliations.

Tout à coup il vit paraître à l'extrémité d'une allée un gros homme, qui, si court que fût son souffle, s'avançait à pas précipités: c'est toujours à grands pas que s'avancent les malheurs. Jamais Silvère n'avait trouvé sa laideur si repoussante. Cependant il s'était paré pour cette cérémonie; il portait une grosse épingle d'or à sa cravate, et ses gants comme son chapeau étaient tout neufs. Il s'arrêta une seconde pour respirer; puis il reprit sa marche, salua Mme Verlaque et sa fille, à qui M. Trayaz le pré-

senta. Cela fait, se retournant, il se dirigea vers Silvère Sauvagin, qui se tenait assez loin en arrière. Quoique son attitude fût plutôt humble que superbe, Silvère le soupçonna d'avoir aux lèvres un sourire narquois, et il crut entendre un cri de sa fierté à l'agonie, qui disait : « Je me meurs : ne me sauveras-tu pas ? »

Il s'aperçut en même temps que M. Sucquier venait de déganter l'une de ses pattes et la lui tendait. Il tâcha d'allonger le bras pour la prendre : ses muscles refusèrent d'obéir, sa volonté se heurta contre cette impossibilité physique dont il avait parlé à Mme de Rins. Il retira vivement sa main, la porta à sa barbe, dont il arracha quelques poils, en balbutiant :

— Ah ! c'est plus fort que moi !... Je ne peux pas, je ne peux pas !

Et, tournant les talons, il s'enfuit. Mme Verlaque essaya de le rappeler.

— Y pensez-vous, madame ? lui cria M. Trayaz d'une voix tonnante. Laissez courir ce fou !

XVI

Silvère Sauvagin n'éprouvait aucun remords d'avoir faussé son serment d'amoureux. Il avait essayé loyalement de violenter sa nature, et il avait trouvé son maître, découvert qu'il ne faut pas se prendre à plus fort que soi, qu'il y avait en lui un autre lui-même dont il ne disposait pas, et qui, né pour commander, refusait d'obéir. Mais il ne pouvait se pardonner d'avoir malgré lui, dans l'ensorcellement d'un baiser, pris un engagement téméraire et promis l'impossible. A ses regrets se joignaient de lancinantes inquiétudes. La petite femme aux joues potelées et à l'âme sèche de qui dépendait son sort, ne lui ferait-elle pas expier sa faute par un long exil ou peut-être, plus durement encore, par une rupture déclarée ? Ne s'était-il pas fermé à jamais les portes de son paradis ? Tourmenté par ses doutes, il voulut savoir sur-le-champ ce qu'il devait craindre et ce qu'il pouvait espérer, et, le soir de ce même jour, il se présenta chez Mme Verlaque, le cœur ému, la tête basse. L'accueil qu'elle lui fit le surprit et le charma. Elle leva les bras au ciel, puis elle se mit à rire et lui dit :

— J'en ris pour n'en pas pleurer. Quelle comédie vous nous avez donnée, et quel homme étrange vous êtes !

Voyant rire sa mère, Ameline en fit autant.

— Si on me l'avait raconté, dit-elle, je ne l'aurais pas cru ; mais il faut bien que je le croie puisque je l'ai vu.

Pendant toute la soirée, on le harcela, on le railla, et il se prêta de bonne grâce à tout, la peine qu'on lui infligeait lui

paraissant très douce en comparaison de celle qu'il méritait.

Il eût été moins étonné s'il avait su qu'en le regardant s'enfuir, M. Trayaz, pris d'un accès de gaîté sarcastique et aiguë, avait dit, les paupières à demi closes : « Décidément, mon pauvre Sucquier, il vous déteste bien... Sans adieu, chère madame: nous sommes gens de revue... Mon aimable bru, je vous baise les mains. » M[me] Verlaque conclut de là que Silvère avait jeté un charme sur le nabab, que ce qui s'était décousu se recoudrait aisément, et qu'en tout cas elle ne devait pas se presser de prendre un parti. Sa seule vengeance fut de redoubler de sollicitude maternelle et de veiller sans cesse à ce que Silvère ne parlât jamais de près à sa fille. Elle la gardait avec autant de soin qu'on peut garder une moisson contre la gourmandise et les injures des oiseaux pillards. Quelque contrariété qu'en ressentît Silvère, il se consolait en songeant qu'avant peu les rôles seraient intervertis, qu'à son tour il défendrait son champ contre les entreprises de sa bellemère; du même coup, il jura d'oublier à jamais celui qu'il appelait le grand vendeur de fumée.

— Mon oncle, se disait-il, a reconnu que j'étais un animal indécrottable; il a renoncé à faire mon bonheur en me mettant sous le joug de sa tyrannique amitié, et il ne pense plus à moi: ne pensons plus à lui.

Il se trompait bien, son oncle pensait beaucoup à lui. Conservant le plus vif ressentiment de l'offense qu'il avait reçue, mais ne pouvant s'empêcher de tenir l'offenseur en haute estime, M. Trayaz tour à tour et quelquefois en même temps aurait voulu lui faire fête et l'envoyer aux cinq cents diables. Il avait dit à miss Sally Wheeler : « C'est un garçon comme il n'y en a point. » Si Silvère avait donné la main à M. Sucquier, ce n'eût plus été à ses yeux qu'un jeune homme comme il y en a beaucoup, et il l'eût traité par-dessous jambe. Il éprouvait pour lui une admiration secrète et il était furieux de sa résistance. Il avait juré par toutes les mines d'or ou d'argent de l'univers qu'il recourrait aux grands moyens, licites ou illicites, pour avoir raison de cet entêté et de ses bravades, qu'il le materait, le contraindrait à plier le genou devant lui, à lui dire comme l'enfant prodigue las de manger des caroubes : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, faites de moi l'un de vos serviteurs. » C'était une affaire arrêtée dans son esprit, et qui lui paraissait cent fois plus intéressante que la création d'un jardin botanique. Il avait enfin trouvé une occupation digne de lui; cet homme qui aimait à se battre avait une grande partie à jouer et à gagner. Il ne s'ennuyait plus, il se sentait rajeunir.

Il était en correspondance réglée avec M. Brodley. Quelques

jours plus tard, il joignit à sa lettre un billet qu'il le pria de faire tenir à Sally : « Votre héros, écrivait-il à sa jeune amie, a gagné la première manche; je vous certifie qu'il perdra la seconde: je le ferai repic et capot. » Elle lui répondit : « Ce jeune homme m'intéresse beaucoup; je vous en prie, conduisez-vous galamment, n'arrivez pas à vos fins par de mauvais moyens; ménagez-le, ne le trichez pas, ou je viendrai à son secours. »

— Pauvre petite! pensa-t-il, que peut-elle faire pour lui? Il a deux grands vices : il est court de finance et il est amoureux. Sa bourse trop plate et son cœur trop plein le mettront à ma discrétion.

On voit par là combien il était dangereux de se faire aimer de lui et qu'il y avait des contradictions manifestes dans ses sentimens et dans sa conduite. Il prétendait réduire un jeune homme qui l'avait touché par la franchise, la noblesse de son caractère à perdre par ses abaissemens toutes ses qualités séduisantes, tout ce qui donnait de la beauté à sa vie et du prix à son âme. Il faut croire que l'admiration qu'il ressentait malgré lui pour des vertus au-dessus du commun était accompagnée d'un secret dépit et lui pesait, qu'il leur portait envie, qu'elles lui faisaient ombrage. Il tâchait de se persuader qu'elles étaient de vaines apparences, qu'on ne connaît les âmes qu'à l'user, que les plus pures et les plus fières sont à la merci des occasions, et ce grand tentateur se faisait un jeu de les mettre à l'épreuve, de leur dresser des embûches : les défaillances réjouissaient sa malignité et vengeaient son orgueil.

Il s'occupa d'abord de repeupler sa maison. Il n'eut qu'un signe à faire, et sa famille accourut, d'autant plus empressée que, son séjour en Amérique se prolongeant, elle avait craint qu'il n'y restât. Vers le milieu de janvier la Figuière était rentrée en possession de tous ses hôtes de l'hiver précédent. Les murs du salon rouge entendaient de nouveau les propos concilians de Mme Limiès et son accent d'autorité douce, la voix grave de Mme Lejail, le gazouillis flûté de Mme de la Farlède, les ronflemens de Jules, le rire aigrelet de Huguette, les roucoulemens amoureux et les vantardises de Casimir, les prophéties couleur de rose du corpulent Hector et les lugubres jérémiades de l'ex-préfet.

Ce second séjour s'annonçait mieux que le premier. M. Trayaz semblait plus frais, plus dispos et comme ragaillardi : on n'en soupçonnait pas la raison. Quand on le félicitait de sa bonne mine, il répondait qu'il dormait mieux et que le sommeil rafraîchit le sang. On trouva aussi qu'il avait plus d'égards, plus de ménagemens pour ses invités, M. Lejail lui-même en convenait; il ne leur décochait que d'innocentes épigrammes : quand on prépare

une campagne sérieuse, on ne s'amuse pas à la petite guerre. Ce qui étonna le plus, c'est que dès les premiers jours il cessa d'employer ses soirées à travailler avec M. Sucquier; il déclara que désormais il les passerait en famille et qu'il désirait qu'on se divertît et qu'on l'amusât. On ne savait pas qu'il devait recevoir avant peu la visite de trois Américaines, dont l'une lui était particulièrement chère; il souhaitait qu'elles se plussent chez lui; il voulait monter sa maison sur un bon pied, en faire un endroit récréatif et s'assurer que Sal ne s'y ennuierait pas.

Il possédait une riche collection de costumes exotiques, mexicains, chinois, japonais, des plumes et des arcs de Peaux-Rouges. Il mit toute cette garde-robe à la disposition de Casimir, qu'il nomma son *impresario*, et il fut entendu que deux fois la semaine on représenterait en grand appareil des charades et des tableaux vivans. Casimir, qui avait la veine abondante et facile, et qui était plus apte à conduire une intrigue dramatique que ses entreprises privées, composa au pied levé une comédie en vers à deux personnages; elle renfermait une scène d'amour assez vive, que Huguette, comédienne consommée, consentit à jouer avec lui. Cette pièce eut tant de succès qu'on décida de la rejouer devant un plus grand public. Il y avait alors parmi les hivernans du Lavandou deux familles lyonnaises de la connaissance de M. de la Farlède, qui connaissait tout le monde; ces Lyonnais avaient eux-mêmes des relations à Hyères. On les invita, eux et leurs amis, et ces avances furent reçues avec empressement. Il y eut un soir, dans une villa dont le propriétaire passait pour un de ces ours qui ne savent pas danser, un dîner de plus de trente couverts. Le repas fut magnifique, le service irréprochable, et la représentation qui suivit alla aux nues. Les Hyérois rentrèrent chez eux au milieu de la nuit par un train spécial que M. Trayaz avait commandé à leur intention. On s'accordait à dire qu'il s'était singulièrement humanisé, qu'on ne pouvait avoir l'humeur plus hospitalière, que, selon l'expression de Huguette, il était devenu subitement un délicieux vieillard.

Tout en s'amusant, il ne perdait pas de vue sa grande et ténébreuse machination; mais il ne se pressait pas, il voulait jouer à jeu sûr. Une occasion se présenta qui lui parut bonne. Il envoya son intendant en mission secrète, le chargea de faire une reconnaissance, et, comme M. Sucquier était un admirable informateur, il apprit de lui tout ce qu'il désirait savoir.

Il y avait de cela sept ou huit ans, un marquis de Coulevreux, originaire du nord de la France, était venu s'établir à Hyères. Ce gentilhomme de taille effilée, de petite santé et de figure fort agréable, joignait à une dévotion rigide une intelligence très

cultivée, une grande distinction et des formes exquises. Dès son arrivée, on s'occupa d'autant plus de lui qu'il semblait s'envelopper d'un certain mystère; sa conversation était riche, variée et pleine de charme; mais personne ne réussissait à le faire parler de lui. On croyait savoir qu'après avoir perdu sa femme morte à la fleur de l'âge, il avait voulu s'engager dans les ordres, qu'un prélat de ses amis l'en avait dissuadé. Il ne portait pas l'habit ecclésiastique; mais il ressemblait, avait dit quelqu'un, à un homme d'église sécularisé. Les libres penseurs d'Hyères tenaient pour constant qu'il était affilié à la plus puissante des sociétés, que c'était un de ces jésuites de robe courte qui vivent dans le monde et y travaillent secrètement à la vigne du Seigneur. On a beau détester les jésuites, quand la religion s'allie aux séductions de l'esprit, qu'elle a de l'aménité dans ses mœurs, un visage souriant et qu'elle fait tout avec grâce, on est toujours tenté de croire qu'ils sont pour quelque chose dans cette affaire.

M. de Coulevreux était fort répandu et dans la colonie hivernante et dans l'aristocratie locale, très fermée aux étrangers. Ce pacifique et irrésistible conquérant avait vu s'ouvrir devant lui toutes les portes et tous les cœurs. Dans le temps que Mme de Rins sortait quelquefois le soir, elle l'avait rencontré chez des amis communs. Quoiqu'elle fût lente à se livrer, elle subit le charme. On se lia; à l'attrait succéda bientôt une chaude admiration, puis une confiance absolue. Elle l'initia peu à peu à toutes ses pensées et à toutes ses affaires. Il exerçait sur elle un grand ascendant; elle ne faisait rien sans le consulter. Son confesseur était un vicaire de Saint-Louis, d'esprit et de manières rustiques. Elle avait besoin d'un directeur: elle l'avait trouvé, et elle s'abandonnait entièrement aux volontés et aux avis de cet homme du monde, qui était un saint.

Il venait la voir à des jours réglés, et, en traversant le jardin, il s'était croisé quelquefois avec Silvère; mais on ne s'était jamais abordé. Il demandait de loin en loin à Mme de Rins si elle était toujours contente de son jardinier: ses réponses étaient brèves et évasives. Les femmes les plus confiantes ne disent jamais tout, et les femmes les plus irréprochables ont toujours quelque chose à cacher. Mme de Rins n'avait jamais dit à son vénéré directeur le cas infini qu'elle faisait de Silvère Sauvagin, la place qu'il tenait dans sa vie; elle aurait craint de lui donner de la jalousie et qu'il ne la blâmât d'être si attachée à un jeune homme qui respectait sa foi, sans la partager, et qui exigeait qu'on respectât la sienne, laquelle se réduisait, pensait-elle, à adorer la divine harmonie de l'univers que révèlent les jasmins et les roses. Elle s'était bornée à répondre que c'était un garçon rangé, très comme

il faut, absolument honnête, très laborieux, très entendu en horticulture, et, que possédant plus d'un talent, il lui apprenait à peindre les fleurs à l'aquarelle. M. de Coulevreux avait trouvé bon qu'elle se donnât ce passe-temps et n'avait pas insisté. Pour être heureuse, il lui fallait un jardinier hors ligne, capable de lui montrer la botanique, et un conseiller spirituel qui administrât sa conscience et lui enseignât ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour se mettre en règle avec le ciel. Elle possédait ces deux trésors, elle entendait les garder l'un et l'autre. Ne s'intéressant guère aux plantes, le marquis n'avait point été curieux d'étudier de plus près ce savant horticulteur qui se renfermait dans les soins de sa profession et, quand il rencontrait Silvère, il le saluait avec cette exquise politesse dont il ne se départait pas, mais aussi avec cette indifférence un peu dédaigneuse que peut avoir un homme qui gouverne une âme pour celui qui gouverne un jardin.

De nombreuses familles anglaises passent la mauvaise saison soit à Hyères, soit dans les grands hôtels qu'on a construits sur la colline de Costebelle, et où la reine Victoria fit naguère un séjour. M. de Coulevreux méditait depuis longtemps un projet: il rêvait de fonder un collège anglo-français de jeunes filles, où l'enseignement serait donné en plusieurs langues, *an anglo-french college for ladies, education in four languages*. Doué d'un esprit subtil, d'un cœur chaud et d'une grande élévation de sentimens, il ennoblissait ses finesses en les faisant servir à de généreux desseins. Il avait longuement réfléchi sur les meilleurs moyens à employer pour agir sur les âmes; c'est à cela qu'il rapportait tout, et quand il se proposait de doter Hyères d'un collège anglo-français, il avait ses vues secrètes. Mme de Rins était une des rares personnes avec qui il s'en fût expliqué.

— Mon premier soin, lui avait-il dit un jour, sera de recruter un personnel de choix. Nos professeurs seront des hommes intelligens et capables, munis de diplômes universitaires, initiés aux découvertes et aux méthodes de la science moderne, mais fermement convaincus que, si important qu'il soit d'instruire la jeunesse, il importe bien davantage de faire son éducation et qu'un Dieu toujours présent peut seul régler nos actions et nos désirs. Il ne me suffira pas qu'ils aient une piété éclairée et solide: j'exigerai qu'elle soit aimable, enjouée, attirante. Eh! ma chère comtesse, je regarderai même aux figures : je ne les sommerai pas d'être des Antinoüs; mais quiconque aura un visage triste, morne, peu avenant, sera impitoyablement éconduit. Oui, j'exige qu'ils soient agréables à voir, agréables à entendre. La première vertu que je leur prêcherai sera la discrétion. Je leur enjoindrai

de respecter les croyances, les préjugés et les erreurs des jeunes protestantes qui fréquenteront notre collège, et celui qui essaiera de les convertir sera rappelé à l'ordre. Je ne crois pas aux conversions raisonnées ni à la puissance des syllogismes en forme. Nombre d'Anglais se sont convertis pour avoir passé la semaine sainte à Rome. Si nous ne pouvons offrir à nos Anglaises des fêtes magnifiques et d'éblouissantes cérémonies, c'est par la porte du cœur que le vrai Dieu pénétrera dans ces raisons rebelles. Trouvant chez nous des gens de grand mérite, sévères dans leurs principes, agréables dans leurs manières, d'humeur libre, sereine et gaie et parfaitement heureux, elles se diront malgré elles: « Une foi qui inspire de si aimables vertus doit être vraie. » Les historiens de la littérature expliquent beaucoup de choses par l'influence des milieux; elle me paraît plus sensible encore dans l'histoire des consciences. Les médecins d'aujourd'hui guérissent bien des maux par les cures d'air : c'est un traitement que je crois aussi efficace pour les âmes que pour les corps. Ma chère comtesse, je veux que l'air qu'on respirera dans notre collège soit si doux qu'après nous avoir quittés, nos Anglaises cherchent à le retrouver ailleurs et sentent le besoin de le respirer toute leur vie.

Le plan était beau, mais c'est une entreprise coûteuse que de vouloir prendre le cœur et l'imagination des Anglais. M. de Coulevreux les connaissait assez pour savoir qu'ils jugent volontiers du dedans par les dehors et, que, pour les attirer, son collège devait avoir belle apparence. Il n'entreprenait rien à la légère; il voulut s'assurer d'abord qu'il pourrait rassembler des fonds suffisans. Il ne possédait qu'une médiocre fortune, et il abandonnait aux pauvres les deux tiers de ses revenus. Il est dur d'être riche en projets et léger d'argent; mais il avait beaucoup d'amis, il les mit à contribution. Mme de Rins, qui passait pour ménager ses petits écus, le pria de la taxer aussi haut qu'il lui plairait: il n'eut garde de la trop charger. Il fit une tournée, se présenta chez tous les notables de la région, et, sans leur révéler ses intentions secrètes, il leur expliqua combien l'établissement qu'il voulait fonder serait profitable à la ville d'Hyères et les chances qu'avaient ses souscripteurs de toucher un honnête intérêt de leurs versemens. Il ne se présenta pas à la Figuière : s'étant enquis des opinions de M. Trayaz, il jugea qu'il n'avait rien à espérer de cette énorme bourse, qui mettait peu de grâce dans ses refus.

Tels étaient les renseignemens recueillis par M. Sucquier. M. Trayaz les trouva satisfaisans, et il témoigna sa reconnaissance à son émissaire par un petit grognement affectueux: c'était sa façon de s'acquitter.

Quelques heures plus tard, il emmenait Mme Limiès dans sa

chambre et lui annonçait sans préambule qu'il avait un important service à lui demander. Puis, sans entrer dans un détail inutile, il déclara que son neveu Silvère Sauvagin était un vilain cœur, un ingrat, un insolent et sa bête d'aversion; qu'il lui avait voué une effroyable haine, qu'il entendait le lui prouver, et que les personnes de sa famille qui l'aideraient dans sa vengeance pourraient compter sur sa gratitude. Il s'exprimait sur un ton de si vive irritation que sa sœur le crut tout à fait sincère : elle ne se douta pas que ses sentimens pour l'ingrat étaient beaucoup plus compliqués qu'il ne le disait, qu'il souhaitait l'amendement et non la mort du pécheur.

Il lui parla ensuite de Mme de Rins et de l'ascendant, de l'empire qu'exerçait sur elle M. de Coulevreux, dont il lui exposa les projets.

— Je ne sais trop, dit-il, pourquoi ce marquis ne m'a pas honoré de sa visite ni porté sur sa liste de souscripteurs. A la vérité, je le soupçonne d'être un fin renard et de vouloir travailler clandestinement à la conversion des petites Anglaises d'Hyères. Mais, si indifférent que je sois à leur salut, je suis bon diable dans le fond, et j'aime mieux qu'elles deviennent de ferventes catholiques que d'aigres méthodistes.

Là-dessus il prononça un véhément réquisitoire contre Wesley et les wesleyens, surtout contre les wesleyennes, qui se croient les distributrices de l'Esprit Saint, et qui tout en disant qu'il souffle où il veut, l'envoient impertinemment souffler où il leur plaît.

— Ces femmes-là, dit-il, ont toutes l'humeur morose et acide, et je leur préfère encore les jésuites de robe courte.

Mme Limiès ne pouvait deviner qu'il pensait en ce moment à une Américaine, à Mme Hannah Wheeler, dont il ne parlait à personne.

Après cette digression, retournant à son sujet :

— Ce qui va bien t'étonner, toi qui t'étonnes facilement, c'est que j'entends souscrire pour cinquante mille francs à leur collège anglo-français. Ce qui t'étonnera moins, c'est que tu es la personne que j'ai choisie entre toutes pour les remettre en main propre à M. de Coulevreux. Tu me parais avoir plus de zèle que tes filles pour la gloire de Dieu : une telle mission te revient de droit. Mais ce n'est pas tout d'être zélée, il faut être intelligente, et nous allons voir si tu l'es. Tâche de me comprendre sans me demander plus d'éclaircissemens ; je hais les longs discours. Ouvre tes deux oreilles... M'écoutes-tu?... Un jour que je me promenais en voiture avec le maudit garnement que je veux punir de ses mauvais procédés, il émit je ne sais quelle proposition malson-

nante, qui me fit penser qu'il avait des sentimens peu orthodoxes et ne croyait pas à grand'chose. Je demandai à ce catholique à gros grains comment il s'y prenait pour vivre en si bonne harmonie avec M[me] de Rins, qui est une dévote. Il me répondit en se carrant qu'aussi tolérante que pieuse, elle n'avait jamais exigé qu'il pratiquât; que si elle s'était ingérée dans ses petites affaires de conscience, il ne serait pas resté chez elle un jour de plus. Je l'en crois sans peine : c'est un enragé qui ne s'est jamais dit que les gueux sont tenus de faire des concessions, qu'il n'est permis qu'aux gens qui ont des rentes d'avoir des principes dont ils ne démordent pas, que ce luxe est interdit à quiconque n'a pas son pain cuit.

Là-dessus, fermant tout à fait l'œil droit et la regardant de tout son œil gauche :

— As-tu compris?

Elle avait compris, et de plus amples explications eussent été superflues. Elle était naturellement intelligente; ne l'eût-elle pas été, une poule qui cherche du grain pour ses poussins fait dans l'occasion des miracles de sagacité et d'industrie.

XVII

Dès le lendemain elle entrait en campagne, et à deux heures de l'après-midi elle se présenta chez M. de Coulevreux, qui habitait une modeste villa dans l'un des faubourgs d'Hyères. Elle fut très bien reçue : elle apportait cinquante mille francs offerts à titre de don gratuit et comme première mise de fonds; c'était une aubaine absolument inespérée, et on pouvait les croire tombés du ciel.

Le marquis, après avoir exprimé sa chaude reconnaissance, s'attacha à lui prouver que M. Trayaz faisait un utile emploi de son argent. Il lui représenta combien le collège qu'il s'occupait de créer était propre à attirer à Hyères une nombreuse colonie étrangère. Il insista sur le caractère international qu'il entendait donner à une maison d'éducation, où de jeunes Anglaises et de jeunes Françaises, élevées côte à côte, apprendraient à se connaître, à s'aimer, à se défaire des sottes et fâcheuses préventions qu'on avait pu leur donner. Il lui signala les avantages d'un enseignement polyglotte, lui cita le mot de l'empereur Charles-Quint : « Toute langue qu'on s'approprie est une âme de plus qu'on acquiert. » Il mêlait aux banalités des remarques fines, ingénieuses, et elle trouva qu'il disait tout avec grâce; mais il se garda de lui répéter ce qu'il avait confié à M[me] de Rins, qu'il savait discrète comme le tombeau.

Elle l'écoutait avec beaucoup de déférence, mais avec un peu d'inquiétude. Elle croyait découvrir en lui plus de charme que d'autorité. Elle se demandait si ce brillant causeur, qui possédait le don de l'insinuation, savait commander, s'il était vraiment un de ces directeurs de conscience dont les avis sont des ordres. Avait-il sur Mme de Rins un tel empire qu'il fût certain d'être obéi s'il l'engageait à renvoyer un jeune homme dont elle n'avait qu'à se louer ? Elle craignait que M. Trayaz n'eût été abusé par de faux rapports. Elle changea d'avis lorsque, ayant épuisé son sujet, il l'amena par des détours insensibles à lui parler avec quelque détail du généreux donateur qui en usait si obligeamment à son égard. Elle s'empressa de lui apprendre qu'après l'avoir longtemps affligée par son indifférence religieuse, M. Trayaz avait fait, durant son long séjour en Amérique, de salutaires réflexions et reconnu la supériorité du catholicisme sur toutes les sectes protestantes, que sa conscience s'était réveillée, qu'elle avait la douce assurance qu'il vieillirait et mourrait enfant de l'Église. Elle s'avisa que depuis quelques instans M. de Coulevreux avait un autre visage, que son regard jusque-là distrait et un peu voilé brillait d'un éclat extraordinaire, qu'il avait des yeux d'aigle, et que la force s'enveloppe quelquefois de grâce.

— Merci de la bonne nouvelle que vous me donnez ! lui dit-il. Je suis heureux de penser qu'un jour cet homme remarquable sera tout à fait de nos amis.

Sentant qu'il marchait sur un terrain solide, il hasarda d'autres questions. Elle lui parla de ses deux filles, qu'elle lui représenta comme des mères chrétiennes, tout occupées de leurs enfans, à qui elles enseignaient à faire passer les biens spirituels avant les autres. Puis, après une pause :

— Hélas ! reprit-elle, avec un peu d'émotion, on prétend que tout troupeau a son mouton noir. Notre famille a le sien.

— Quel est ce mouton noir ?

— Pourquoi faut-il qu'un jeune homme qui a de grandes qualités et, dit-on, de grands talens, nous donne de grandes inquiétudes ? Son père, qui est mort ruiné, l'a laissé sans ressources. Il s'en est pris à la société et à Dieu, et il affiche l'impiété. Il est d'autant plus impardonnable que la Providence lui a fait trouver une bonne place, où il a su se maintenir jusqu'aujourd'hui ; et pourtant son esprit s'est aigri de plus en plus. Il est venu récemment passer quelques jours à la Figuière ; il nous a tous scandalisés par ses discours cyniques, par son âpre incrédulité. Mon frère lui adressa de paternelles remontrances, qu'il reçut fort mal, et on a rompu.

— Comment l'appelez-vous ?

— C'est le fils de feu ma sœur, Mme Sauvagin, et sûrement il ne tient d'elle que ce qu'il a de bon, car elle n'aimait pas les mécréans.

— Vous voulez donc parler, madame, du maître-jardinier de la comtesse de Rins? dit-il d'un ton grave.

— Précisément. Nous nous intéressions trop à mon neveu pour ne pas être heureux de le savoir au service d'une femme plus capable que toute autre de le réconcilier avec les saines doctrines et les vertus chrétiennes. Nous attendions beaucoup de la bienfaisante influence qu'elle ne pouvait manquer d'exercer sur son esprit chagrin et superbe; nous nous flattions qu'elle exigerait de lui qu'il pratiquât: c'est souvent par les pratiques que la foi s'acquiert. Mme de Rins n'a pas pensé avoir charge d'âmes. M. Trayaz demandait un jour à Silvère si la comtesse ne lui avait jamais enjoint de s'acquitter du devoir pascal, s'il n'avait pas eu à ce sujet quelques difficultés avec elle. — Pas la moindre, répondit-il d'un ton dégagé: elle est aussi tolérante que pieuse.

— La tolérance, répliqua doucement le marquis, est une vertu, et quelquefois elle est une faiblesse. Nous devons haïr l'impiété et aimer l'impie comme un frère; c'est de toutes nos obligations la plus délicate à remplir.

Cela dit, il changea de propos. Peu après, des visiteurs se firent annoncer, Mme Limiès se retira fort perplexe et peu rassurée sur le résultat de sa mission. Il lui semblait que le marquis avait pris bien légèrement cette affaire, et elle tremblait que M. Trayaz, déçu dans son attente, ne l'accusât de maladresse et d'avoir fait un sot usage de ses cinquante mille francs. Elle eut dans la même minute un autre désagrément. Comme elle allait sortir de la villa, elle vit passer sur l'un des trottoirs de la route de Saint-Tropez son neveu, qui était en course : un instant plus tard, ils se seraient rencontrés face à face. Elle se hâta de détourner la tête et lui laissa le temps de s'éloigner.

Mme Limiès était dans l'erreur : loin d'avoir pris légèrement cette affaire, le marquis en avait été douloureusement affecté. Il était le plus autoritaire des directeurs et le plus consciencieux des chrétiens. Il avait eu le déplaisir d'apprendre qu'une femme qui faisait profession de tout lui dire avait des secrets pour lui, et en même temps il se reprochait d'avoir commis un péché de négligence en ne lui parlant pas davantage de Silvère. Il avait un autre chagrin; est-il un saint qui soit exempt de toute faiblesse humaine? Il savait que la comtesse exigeait de tous ses gens la plus exacte observation de leurs devoirs religieux: si elle avait fait une exception en faveur de son jardinier, qui logeait chez elle et mangeait à sa table, il fallait que ce jardinier

lui fût bien cher! Il en conçut quelque jalousie. Elle s'était vainement appliquée à ne lui en jamais donner; quelques précautions qu'elle eût prises, un événement inopiné avait dérangé toutes ses mesures. Comme l'avarice, la jalousie endurcit le cœur : pour la première fois de sa vie, M. de Coulevreux se montra dur.

Deux heures plus tard il entrait dans le salon de Mme de Rins et lui disait :

— On prétend, ma chère comtesse, que vous êtes aussi tolérante que pieuse. Comme Dieu, la vraie tolérance ne fait point acception des personnes. Je crains que la vôtre ne soit pas égale pour tout le monde, qu'elle n'ait deux poids et deux mesures, qu'elle ne passe aux uns ce qu'elle ne souffre pas aux autres. Je sais, et je vous en loue, que vous ne prenez à votre service que des catholiques pratiquans, que vous avez l'œil à ce que tout votre monde fréquente les églises. Or il y a dans votre maison un jeune homme qui n'est pas un domestique, et dont l'exemple doit avoir quelque influence sur tout ce qui vous entoure, un jeune homme pour qui vous avez beaucoup d'estime et d'affection...

Il avait prononcé ces derniers mots avec un accent d'amertume qu'il se reprocha. Il s'interrompit un instant; puis il reprit :

— Non seulement M. Silvère Sauvagin n'assiste jamais à l'office et ne fait pas ses pâques; il est, m'assure-t-on, un incrédule déclaré; il lui arrive parfois de tenir des propos qui scandalisent les croyans, et c'est à vous qu'ils s'en prennent.

Elle avait pâli : elle sentait qu'un malheur venait d'entrer dans sa maison.

— Soyez certain qu'on le calomnie, répondit-elle vivement. M. Sauvagin se respecte trop pour tenir où que ce soit des propos inconvenans, et je n'aurais jamais souffert qu'il en tînt chez moi, vous ne me faites pas l'injure d'en douter.

— Assurément, et je veux admettre qu'on l'ait calomnié. Mais, je vous prie, remplit-il ses devoirs religieux? et s'il ne les remplit pas, lui avez-vous jamais fait quelque observation à ce sujet?... Pourquoi a-t-il seul le privilège de s'affranchir de la règle et de se conduire chez vous comme il l'entend?... Ne craignez-vous pas que le public ne s'en étonne et n'aille imaginer qu'il y a quelque chose de particulier entre vous et lui?

Après avoir pâli, elle rougit et baissa les yeux. Hélas! il avait dit vrai, il y avait quelque chose de particulier entre Silvère et elle. Une passion, une idolâtrie commune les avait liés : des fleurs brunes, jaunes, bleues, incarnates, violettes ou grises, avaient été les entremetteuses de cette affaire; l'affection qu'elle lui por-

tait était un sentiment confus, vague, qu'elle n'aurait su définir, et qui ressemblait peut-être à un péché, mais si peu! Et cependant elle serait morte plutôt que d'en faire l'aveu à l'homme qui gouvernait sa conscience. Ce qui est plus grave, c'est qu'elle éprouvait quelque douceur à penser qu'il y avait dans son cœur un coin caché dont elle s'était réservé la jouissance, qu'il y avait une portion d'elle-même qui n'appartenait qu'à elle. Elle s'en était quelquefois expliquée avec Dieu, et il lui avait semblé que si le Dieu qu'on adore à l'église la condamnait, celui qui a créé les plantes et qui se plaît parmi les buissons et les roses souriait à son innocente faute. C'était dans sa vie retirée et presque austère l'endroit charmant et fleuri; sa tendresse pour un impie, dont l'impiété ne l'effarouchait pas, lui paraissait non seulement digne d'excuse, mais délectable. Elle avait son aventure, son roman; si sérieuse qu'elle soit, quelle est la femme vraiment femme qui puisse vivre sans roman? Mais tout cela se passait dans une nuit profonde, impénétrable, et voilà qu'un homme armé d'un flambeau venait de porter une lumière crue dans ce fond mystérieux de son cœur, qu'elle ne montrait que de loin en loin au Dieu qui pardonne! Quelque vénération qu'elle eût pour M. de Coulevreux, elle le trouvait indiscret et cruel.

Elle ne répondit pas à sa question.

— Il faut être indulgent, dit-elle, pour les erreurs d'un jeune homme qui mérite l'estime par son irréprochable probité, par la droiture de son caractère, par ses sentimens d'honneur. Il me paraît impossible qu'il ne revienne pas un jour à Dieu. J'ai cru que le mieux était de patienter, d'attendre et d'espérer. Soyez sûr qu'avec le temps...

— Je veux croire, interrompit-il, qu'il possède toutes les vertus que la comtesse de Rins lui attribue; mais, à vrai dire, je m'occupe moins de lui que de vous. Vous êtes-vous acquittée de votre devoir? l'avez-vous averti?

— Oui, dit-elle.

— Et il ne s'est pas rendu?... Avez-vous insisté? êtes-vous retournée à la charge?

Elle secoua la tête.

— C'est lui-même, reprit-il en haussant le ton, oui, c'est lui-même qui vous a louée d'être aussi tolérante que pieuse, et convenez que, sortant de sa bouche, cet éloge ressemble à une accusation... Êtes-vous contente de vous? Je m'en rapporte à votre conscience... Nous vivons dans des temps agités et difficiles, où l'obligation de confesser hautement sa foi est un devoir plus impérieux, plus sacré que jamais. Le maître que nous servons a déclaré que qui n'est pas pour lui est contre lui.

Elle avait un air d'accablement qui le toucha, il adoucit sa voix :

— Il y a plusieurs sortes d'incrédules. Votre jeune homme lit-il Voltaire, Strauss ou Renan?

— Je ne pense pas qu'il se soit jamais occupé de controverses religieuses ni qu'il ait aucun goût pour les livres prohibés.

— Si incrédule qu'on soit, on croit toujours à quelque chose. A quoi peut-il bien croire?

— Aux fleurs, répondit-elle avec un sourire mélancolique.

— Oh! bien, dit-il en souriant aussi, c'est une foi qui peut s'allier avec la nôtre : rien n'empêche d'aimer les fleurs et de croire au Dieu des chrétiens. Vous-même vous les aimez beaucoup, et personne ne vous soupçonnera jamais de n'être pas une bonne chrétienne. N'est-il pas écrit dans les saints livres que les cieux et la terre annoncent la gloire de l'Éternel, que, du cèdre à l'hysope, tout raconte ses merveilles?... J'aime beaucoup les roses, ma chère comtesse.

— Il se vante! pensa-t-elle : il ne les aime pas comme nous et comme elles veulent qu'on les aime.

Il se tut un instant; il lui sembla qu'il n'avait pas assez sondé le terrain.

— Soit! montrons-nous indulgens et patiens, poursuivit-il. Avant d'ordonner, descendez jusqu'à la prière. Dites-lui que c'est une grâce qu'il vous fera. Vous avez eu pour lui tant de bontés! J'aime à croire que la reconnaissance est au nombre de ses vertus. D'ailleurs son intérêt vous répond de lui; on m'assure qu'il est sans ressources, qu'il doit tenir à sa place... Demandez-lui, ajouta-t-il en appuyant sur chaque mot, de vous accompagner tous les dimanches à la messe : sans doute il ne vous refusera pas cette marque de déférence et d'affection.

— Vous ne le connaissez point, répliqua-t-elle en secouant de nouveau la tête. Il adore les fleurs et sa fierté.

— Il a le cœur libre, pensa M. de Coulevreux; mais je crains que le sien ne soit pris.

Et, fronçant le sourcil : — Ce que vous appelez sa fierté me paraît être une révolte ouverte contre la loi divine. Dites plutôt qu'il a un grand fonds d'orgueil et que l'orgueil n'est jamais une vertu.

Puis, d'un ton décisif : — Il faut que cet orgueilleux se soumette ou se démette!

Elle était consternée. Oui, le malheur venait d'entrer dans sa maison. Et quel malheur? celui qu'elle avait le plus redouté, celui qu'elle avait employé toute sa diplomatie de femme à détourner, à conjurer. Elle se rappela la douceur des années écou-

lées qui ne reviendraient plus, tout ce que Silvère lui avait appris, la première plante que, pour son instruction, il avait peinte sous ses yeux, de quelle façon il préparait ses pinceaux, les godets où il mettait ses couleurs, les longues soirées qu'ils passaient ensemble et qui leur semblaient courtes, leurs communes adorations, leurs entretiens toujours sérieux auxquels se mêlait un charme secret, les vivacités amusantes de ce jeune maître, qui exigeait qu'on fût prompt à le comprendre, l'attention qu'il avait à ne jamais sortir du respect et les impatiences qu'elle lui causait par les lenteurs de son esprit. L'avenir lui fit peur. Quel vide! quel désert! Vraiment on était bien dur pour elle. Après s'être longtemps défiée de lui et d'elle-même, elle s'était senti, sans qu'il pût s'en douter, un attrait croissant pour son caractère, pour ses singularités, pour ses leçons, pour sa personne, et parfois le son de sa voix l'avait fait tressaillir. Cette femme sans reproche et sans tache ne s'était plus défendue. Elle avait dit pour se rassurer : « J'ai cinquante ans, il n'en a pas encore trente; ce jeune homme qui nourrit mon esprit et dont la voix me remue le cœur pourrait être mon fils. » Elle l'aimait innocemment, mais elle l'aimait assez pour qu'elle pût craindre de l'aimer trop. Il lui avait fait connaître à la fois les joies d'un attachement pur et l'émotion clandestine du mal... Il fallait renoncer à tout cela. Oui, on était dur pour elle. Était-elle donc si coupable? Toujours appliquée à se contenir, sévère à elle-même et se surveillant sans cesse, il n'avait rien deviné. Il lui souvint d'avoir lu qu'une vieille religieuse, tenue de donner tout son bien à la communauté, s'était réservé un petit clos qui lui était cher, et que touchée tardivement de la grâce, elle avait consenti, après de longs combats, à livrer la clef de son jardin, qui était la clef de son cœur. Il lui parut que le sort de cette nonne avait été moins rigoureux que le sien, qu'on souffre moins de donner à Dieu son jardin que son jardinier.

M. de Coulevreux respectait sa triste rêverie. Après un long silence, se réveillant, elle le regarda d'un œil fixe, et lut sur son visage aux fins contours, qui avait en ce moment un caractère de beauté froide et sévère, qu'il était arrivé chez elle résolu à frapper un grand coup, que sa décision était irrévocable, qu'il ne lui accorderait rien, pas même un sursis.

— Vous le voulez? demanda-t-elle sur le ton d'une victime qui interroge son bourreau.

— Je le veux, répondit-il d'une voix si ferme et si impérieuse que Mme Limiès, si elle avait assisté à cette conférence, n'eût plus douté qu'on ne puisse allier au talent de l'insinuation le don du commandement... Ne prenez donc pas cette affaire au tragique, continua-t-il. Si c'est par un sentiment d'humanité qu'il

vous répugne de renvoyer M. Sauvagin, il ne tient qu'à vous d'adoucir sa disgrâce en vous montrant généreuse. Je me charge du reste : je me fais fort de vous trouver avant deux jours un jardinier habile, de mœurs exemplaires, qui aura toutes les vertus de ce mécréant et peut-être celles qui lui manquent.

Elle savait qu'il avait les bras longs, qu'il se mêlait de beaucoup de choses, que son salon, presque nu, où s'était décidé plus d'un mariage, servait dans l'occasion de bureau de placement. Pourtant son offre lui sembla dérisoire, et elle lui repartit avec un frémissement dans la voix :

— Ne prenez pas cette peine. L'un de ses aides est un ouvrier intelligent, dont je tâcherai de faire l'éducation.

La chrétienne se résignait, la femme se vengea :

— Il y a des hommes, dit-elle, qu'on ne remplace pas : on les regrette.

Se sentant bravé, ému d'une sourde colère, il attacha sur elle ses yeux d'aigle, qui fouillaient dans les âmes et forçaient les volontés : elle n'en put soutenir l'éclat. Elle se courba humblement et, sans prononcer une parole, elle demanda grâce.

Il se leva, et les bras croisés :

— Madame, s'écria-t-il, Dieu est moins jaloux des idoles auxquelles nous sacrifions à la face du soleil que de celles que nous adorons dans la nuit de notre cœur.

En sortant, le briseur d'idoles, satisfait de sa victoire, aperçut de loin l'inconscient rival dont il venait de se débarrasser. Il eut un mouvement de pitié sincère :

— Pauvre garçon! pensa-t-il; il ne se doute pas de ce qui l'attend.

Et il s'affligea de n'être pas à même de lui servir une pension, sous la réserve expresse que ce botaniste dangereux, qui opérait des prestiges, s'en irait chercher des plantes dans une contrée fort éloignée.

Lorsque, deux heures après, Silvère dîna tête à tête avec Mme de Rins, il fut frappé de son air morne, défait et de ses longs silences. Il lui demanda si elle était souffrante : elle ne répondit ni oui ni non. Il pensa qu'elle avait reçu quelque fâcheuse nouvelle; il était à mille lieues de s'imaginer qu'il pût être pour quelque chose dans sa mélancolie. Comme tous les soirs, ils prirent le café au salon; mais, contre sa coutume, elle alla s'installer, sa tasse à la main, dans un fauteuil bas, près de la cheminée et aussi loin que possible de la lampe, dont la lumière, rabattue par une gaze rose, n'arrivait pas jusqu'à elle. Ses chagrins aimaient l'ombre, et quand elle avait de durs devoirs à remplir, elle désirait qu'on ne vît pas ce qui se passait sur son visage. Elle voulait

en finir sur-le-champ, dire tout de suite ce qu'on l'avait condamnée à dire. Diplomatie, manèges, artifices de rhétorique, rien ne pouvait conjurer son inévitable destinée. Elle se sentait prise dans les mâchoires d'un étau : à quoi bon prolonger son supplice?

— Monsieur Sauvagin, dit-elle tout à coup, que me répondriez-vous si je vous priais d'aller désormais tous les dimanches à la messe?

Il demeura interdit; de tous les incidens qui pouvaient se produire, c'était le plus inattendu. Comme s'il eût voulu s'assurer que c'était elle qui avait parlé et savoir ce que disait sa figure, il souleva un instant l'abat-jour de la lampe; il s'avisa que la comtesse avait le teint blême, les lèvres serrées. Évidemment l'affaire était grave. Se raidissant contre son émotion :

— Si vous me demandiez, madame, ou si vous m'ordonniez, ce qui dans le cas présent revient au même, d'aller tous les dimanches à la messe, je vous répondrais que vous avez attendu bien longtemps pour m'adresser cette requête; qu'au surplus rien de pareil n'avait été stipulé entre nous; que jusqu'ici vous avez respecté mes doutes comme je respectais votre piété. Je crois vous l'avoir dit, je ne suis pas incrédule par principes, et je n'ai aucune animosité contre l'Église et ses dogmes. Il y a des énigmes dont j'ai renoncé à trouver le mot; nous sommes entourés de mystères que je n'ai eu ni le loisir ni le goût d'approfondir, et j'ajoute que de toutes les explications qu'on a pu donner de l'univers, le matérialisme m'a toujours paru la plus insuffisante et la plus sotte. Il faut tout prévoir; il peut arriver qu'un jour mes croyances un peu vagues et la religion naturelle ne me suffisent plus. Si je viens à changer, on n'aura pas besoin de me montrer le chemin de l'église, je le prendrai de mon propre mouvement; mais en tout ce qui regarde ma conscience, je ne suivrai jamais le mouvement d'autrui, et j'entends que personne ne puisse me soupçonner de pratiquer par contrainte, ou par hypocrisie, ou par intérêt... Enfin, madame, votre demande me surprend au dernier point, et je suis tenté de croire que vous obéissez à je ne sais quelle suggestion... Oui, madame, c'est bien vous qui avez parlé, mais j'ai cru reconnaître la voix d'un autre.

Il lui vint une soudaine inspiration, et il s'écria :

— Je vois ce que c'est : il y a là-dessous un vilain petit complot. Cet après-midi, j'ai vu Mme Limiès sortir de la villa de M. de Coulevreux, et deux heures plus tard il était chez vous. Le coup est parti de la Figuière : M. Trayaz se venge, et vous êtes l'instrument de sa vengeance.

— Dites plutôt que j'en suis la victime, répliqua-t-elle d'une voix éteinte.

Ce mot tendre ne le toucha point : il avait en ce moment un cœur de pierre.

— Eh! oui, on avait juré de me chasser d'ici, et, l'ordre d'expulsion vous ayant été signifié par un homme à qui vous ne pouvez rien refuser...

— Vous savez bien, interrompit-elle, qu'il ne tiendrait qu'à vous de rester chez moi toute votre vie, et que si vous aviez un caractère moins entier...

Il l'interrompit à son tour :

— Vous en usez comme mon oncle, dit-il en riant du bout des lèvres. Tel est mon sort : on me propose des conditions inacceptables, et si je les refuse, on s'en prend à mon mauvais caractère.

Elle fut sur le point de se féliciter de ce qu'il était dur et injuste : il lui sembla qu'elle le regretterait moins. Mais la flamme qu'il avait dans les yeux le rendait beau; elle détourna les siens.

— Vous avez promis? reprit-il.

— J'ai promis.

— Et vous attendez mon remplaçant?

— Je ne vous remplacerai point.

— Quand vous convient-il que je parte?

— Vous ferez ce qu'il vous plaira, prenez votre temps.

— Je serai parti dès demain.

Et, l'ayant saluée, il alla s'enfermer dans son pavillon, où il employa toute la nuit à empaqueter ses livres, son linge, ses habits, ses herbiers, ses albums.

Le lendemain matin, elle le fit appeler pour régler son compte. La nuit blanche qu'il venait de passer n'avait pas adouci son humeur et sa colère : il avait les mouvemens brusques, le ton hautain. Elle lui dit qu'il avait droit à une indemnité : il l'arrêta dès les premiers mots, déclara qu'il ne demandait que son dû. Elle insista; il lui repartit :

— C'est peut-être une idée chrétienne que les injustices se réparent par des aumônes, ce n'est pas la mienne : je n'accepte l'aumône de personne, et je me souviens des injustices.

Elle s'attendrit : — Je vous en supplie, dit-elle, ne nous quittons pas ainsi! Souvenez-vous des jours d'autrefois, de ce que vous étiez pour moi, de ce que j'ai tâché d'être pour vous...

— En toute chose, regarde à la fin! dit le proverbe, et convenez, madame, que la fin est mauvaise.

Alors il vit pleurer cette femme qui ne pleurait jamais, et il sentit qu'il était injuste, qu'elle était plus malheureuse que lui, qu'elle souffrait cruellement d'un acte de pieuse obéissance, auquel elle n'aurait pu se refuser sans croire son âme en danger. Lui

prenant les deux mains, ces longues mains pâles à qui il avait appris à peindre, il les pressa respectueusement sur ses lèvres. Une légère rougeur lui monta aux joues, et elle murmura :

— Je suis plus généreuse que vous, j'accepte votre aumône.

Il ne répondit pas, et, après lui avoir annoncé qu'il enverrait chercher son bagage avant le soir, il partit. Elle le reconduisit jusqu'à la porte qui ouvrait sur la terrasse. Immobile sur le seuil, elle le regardait s'éloigner. Quelques mois auparavant, dans les Montagnes Rocheuses, M. Trayaz avait vu passer devant lui sa jeunesse sous les traits d'un petit homme trapu qui cherchait de l'or : Mme de Rins voyait la sienne ou le peu qu'il lui en restait s'en aller à jamais avec un singulier garçon qui adorait les fleurs et sa fierté. Elle se sentait plus vieille de vingt longues années ; c'en était fait de son chaste et silencieux roman. Un Dieu jaloux, qui veut qu'on se mortifie, avait tout brûlé, tout consumé dans son cœur, s'indignant d'apprendre qu'il s'y trouvait un coin vert où de temps à autre chantait un oiseau. Cependant, avant d'ouvrir la grille, Silvère s'était retourné pour jeter un dernier regard au jardin qui n'était plus à lui. Il s'aperçut qu'une plante à haute tige s'était détachée de son tuteur et laissait pendre sa tête ; revenant sur ses pas, il s'agenouilla pieusement devant elle et la rattacha. Puis il s'en alla pour ne plus revenir.

— Ils ont raison, dit à demi-voix Mme de Rins, en pensant au Dieu jaloux et au marquis de Coulevreux ; ils ont raison, je l'aimais trop.

XVIII

Le coup avait été aussi rude qu'imprévu, et il fallut plusieurs jours à Silvère pour s'en remettre. Le premier étourdissement passé, il constata qu'il en était quitte pour de fortes contusions, qu'il n'y avait pas eu de fracture. Économe, rangé comme une fourmi, il avait dans ces dernières années mis quelques milliers de francs de côté. Il pouvait se retourner, attendre. Il loua pour un semestre trois petites chambres à un quatrième étage de la rue du Portalet. Tout en s'occupant de s'y installer, lui et ses effets, il raisonnait, il philosophait.

— J'aurais tort de me plaindre, se disait-il. Si j'étais resté plus longtemps chez Mme de Rins, je m'y serais engourdi. Bien logé, bien nourri, assuré de ma subsistance et du lendemain, j'étais malade de trop d'aise. Mon corps était au large, j'avais l'esprit à l'étroit. On me volait mon temps, on m'employait à une foule de choses où la botanique n'a rien à voir. Je serais devenu à la longue une façon d'intendant, un honnête Sucquier,

s'il est permis d'accoupler ces deux mots, et, ce qui est pire, comme on s'accoutume à tout, je n'aurais pas eu le sentiment de ma déchéance. J'ai perdu mon oreiller et mon lit de plume ; me voilà condamné à la vie d'efforts, d'inquiétudes et de souffrances. En me chassant de mon médiocre paradis, mon cher oncle m'a rendu, à son insu, un fier service. Il a réveillé toutes mes ambitions : je lui prouverai que le malheur qui énerve les faibles fortifie les grands courages, et que les despotes qui se vengent ne savent pas toujours très bien ce qu'ils font... On a jeté le chien à l'eau ; nage, mon fils !

Qu'allait-il faire ? Il s'était décidé sans hésitation pour le parti qui lui semblait le plus sage, le plus sûr et aussi le plus attrayant. Il avait résolu de se rendre avant peu à Paris et d'aller exposer son cas à M. Martigue, comptant, pour se tirer d'affaire, sur l'assistance et le conseil de son vieil ami. Ils étaient en correspondance suivie, et récemment cet éminent académicien avait eu l'occasion de lui témoigner l'estime qu'il faisait de lui. Chargé de composer un *Manuel de botanique* à l'usage des élèves de l'École de pharmacie et absorbé par des travaux plus importans, il s'était contenté d'esquisser l'ouvrage, avait envoyé ce brouillon à Silvère, en le priant de le revoir, de le remanier à sa guise. Silvère avait tout revu, ajouté des chapitres entiers, et M. Martigue, après mûr examen, lui avait écrit :

« A merveille, mon jeune ami ! Je viens de donner notre livre à l'imprimerie. Ce qu'il y a de mieux dans mon *Manuel* et de plus original n'est pas de moi : je le dirai dans ma préface. »

Si impatient qu'il fût de respirer l'air de Paris, Silvère dut retarder de quelques jours son départ. Mme Verlaque et sa fille se trouvaient absentes au moment de sa rupture avec Mme de Rins ; elles étaient allées passer une semaine chez des parens. Il avait des comptes à leur rendre, et il n'était pas sans inquiétude. Il sentait bien lui-même que, mis subitement sur le pavé, il n'était plus pour l'instant un gendre acceptable ; mais il se croyait certain d'obtenir à bref délai une place et un traitement suffisant pour faire vivre deux nouveaux mariés, décidés à tant s'aimer que le pain dur leur paraîtrait tendre. Il l'avait juré par sa foi, par sa volonté, par son amour. Réussirait-il à faire partager à Mme Verlaque sa superbe confiance ? Elle n'avait pas l'esprit commode, elle était peu facile à convaincre.

— Et surtout, pensait-il, gardons-nous de mêler dans cette affaire et dans mon discours le nom de M. Trayaz. Si elle pouvait se douter que c'est lui qui m'a joué ce tour noir, qu'il est désormais mon ennemi mortel, que je n'ai plus rien à espérer de lui, elle m'évincerait sans pitié, et tout serait fini entre nous.

On lui annonça sur la fin de la semaine que Mme Verlaque arriverait le lendemain, par le train de midi, et le lendemain vers deux heures il était chez elle. Il n'eut pas la peine de l'instruire de sa disgrâce : les mauvaises nouvelles vont vite, et de la gare à la porte de son appartement elle avait rencontré deux personnes bien informées, qui s'étaient empressées de lui apprendre que la comtesse de Rins était en délicatesse avec M. Sauvagin et l'avait renvoyé.

— Eh bien! lui cria-t-elle avant qu'il pût placer un mot, vous avez donc fait encore des vôtres! Là, franchement, quoique je me flatte de vous connaître, je ne m'attendais pas à cette seconde incartade... Mais parlez donc! expliquez-vous! Que s'est-il passé?

Il s'expliqua de son mieux. Les yeux au ciel, elle semblait prendre les saints du paradis à témoin de la violence qu'elle se faisait en écoutant ce récit saugrenu sans tordre le cou au narrateur.

— Vous auriez donc été bien malheureux d'aller tous les dimanches à la messe?... Vous n'êtes pas seulement étrange, bizarre, absurde ; pour trancher le mot, vous êtes un Iroquois!

Il lui exposa ses raisons, sans parvenir à se faire comprendre.

— Ce qui me paraît clair, dit-elle, c'est qu'il y a des consciences bien promptes à s'effaroucher et des scrupules qui mènent leur homme tout droit à l'hôpital.

Cependant, quoiqu'elle en mourût d'envie, elle ne rompit point. Elle était furieuse contre lui, ses explications et sa conduite lui semblaient pitoyables, mais il était encore pour elle le neveu d'un oncle énormément riche qui s'obstinait à l'aimer beaucoup, et partant un magnifique parti. Elle le pensait du moins, et, eût-elle su que M. Trayaz avait ourdi cette trame, elle avait l'esprit assez pénétrant pour juger que certains procédés sont compatibles avec certains sentimens, que qui aime bien châtie bien.

— Vous raisonneriez jusqu'à demain, lui dit-elle, que vous ne réussiriez pas à me convaincre. Laissons cela, et faites-moi l'honneur de m'exposer vos plans, car j'aime à croire que vous en avez.

Il lui fit part du projet qu'il avait formé, et cette fois elle comprit mieux, mais elle demeura perplexe. Elle savait que Paris est une ville où un habile homme, en se remuant beaucoup, peut attraper de bonnes places ; elle croyait Silvère capable de se remuer ; mais quelle habileté pouvait-on attendre d'un extravagant qui tenait sa conscience pour un trésor inestimable et ne souffrait pas que personne y touchât? Il lui parla de M. Martigue

et du *Manuel de botanique :* ce fut la partie de son discours qui fit le plus d'effet.

— Évidemment, pensa-t-elle, il a de la science et du talent; mais il les placera tout au plus à un pour cent, et encore ! Les Iroquois ont le don précieux de travailler et de vendre à perte. Heureusement, je suis là !

— Dieu veuille, lui répondit-elle, que vos espérances ne soient pas chimériques, et que M. Martigue soit un ami aussi chaud, aussi solide qu'il vous plaît de le croire ! Il ne faut jamais bâtir sur le sable... Enfin débrouillez-vous. Je vous crois fort amoureux ; vous pensez bien que votre mariage sera remis de mois en mois jusqu'au jour où vous aurez retrouvé une situation.

Et elle lui dit en prose ce que Corneille a dit en vers :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix !

A peine se fut-il retiré, elle courut au grand remède et écrivit une longue lettre à M. Trayaz. Elle lui racontait le fâcheux événement et la détermination qu'avait prise Silvère d'aller tenter fortune à Paris et de demander du secours à M. Martigue. Elle lui confiait ses cuisans soucis. Pouvait-elle donner sa fille à un imprudent trop sujet à faire des frasques et de l'avenir duquel elle commençait à douter? Par une transition habilement ménagée, elle lui glissait deux mots de ses ennuis de propriétaire. N'ayant pu louer sa maison, elle s'était résolue à la vendre au rabais : un Russe lui en avait offert cent mille francs ; mais, au moment de conclure, il s'était ravisé, et elle avait manqué cette belle occasion. Puis, revenant à son premier sujet, elle insinuait, et c'était le passage de sa lettre dont elle avait le plus pesé les termes, qu'il y avait dans ce monde un être omnipotent, un magicien qui, d'un coup de sa baguette miraculeuse, pouvait faire jaillir de la roche la plus aride une source vive, convertir les déserts en gras pâturages et les chagrins des mères en de savoureuses félicités. Elle avait ajouté un post-scriptum ainsi conçu : — « Votre pauvre *petite bru*, qui se recommande à votre indulgente amitié, est fort triste et se désole : je ne sais si je dois lui conseiller de ne plus penser à un jeune homme qu'elle aime beaucoup, et dont elle voit les rares qualités et oublie les dangereux défauts. »

Elle relut sa missive, elle en fut contente et se hâta de l'expédier. Dans la soirée, Silvère, qui devait partir le lendemain à la première heure, vint faire ses adieux. Elle poussa la longanimité jusqu'à souffrir qu'il demeurât cinq minutes seul à seule avec sa fille.

— La main sur la conscience, lui demanda-t-il, aime-t-on encore un peu l'Iroquois ?

Elle ne s'entendait guère à varier ses litanies :

— Je vous avais dit que j'aimais la paix, et vous vous brouillez avec tout le monde.

— Ah ! distinguons : ce sont les autres qui se brouillent avec moi. Au surplus, que m'importe ? Le bonheur, le vrai bonheur c'est vous, et pourvu que vous me restiez fidèle, je suis prêt à soutenir que tout va à merveille, que tout ce qui existe est le mieux possible, et que les coquins eux-mêmes ont du bon.

Il lui avait dit cela avec un élan de passion qui réchauffa son indolence.

— Il vous en coûte donc beaucoup d'aller à l'église ? Il faudra pourtant que vous y alliez pour m'épouser.

— J'y irai, ce jour-là, de grand cœur. Il m'est insupportable de céder à la contrainte ; mais quand l'amour s'en mêle, rien ne me coûte, et les obéissances me sont douces.

— Pas toujours. Si vous aviez tenu la promesse que vous m'aviez faite, vous ne seriez pas en guerre avec votre oncle.

— Oublions le passé, s'écria-t-il, et ne songeons qu'à l'avenir. Qu'ai-je besoin de mon oncle et de ses millions ? J'ai de la volonté, j'ai des bras, j'ai des jambes, je suis de la race des ambitieux et des opiniâtres ; j'arriverai, je vous le jure, et je vous ferai un sort digne de vous... Mais savez-vous comment une femme doit s'y prendre pour doubler la force d'un homme ? Elle s'assied bien en face de lui, elle avance la tête, elle le regarde fixement, et elle lui dit tout bas, tout bas : « Iroquois, je t'aime, et tu en as pour ta vie ! »

Cette Méridionale lymphatique, passive, au ton lent et traînant, finissait toujours par s'échauffer au jeu. Tel quel, Silvère était après tout l'homme qu'elle préférait à tous les autres ; car si les autres l'admiraient et le lui faisaient sentir, il était le seul qui lui eût parlé d'amour, et quand il en parlait, cette musique lui chatouillait le cœur ; comme elle n'était pas ingrate, il y avait des instans où ce joueur de flûte, qui lui procurait des sensations inconnues, se faisait aimer d'elle aussi passionnément, aussi tendrement qu'il lui était possible d'aimer quelqu'un ou quelque chose. Elle fit ce qu'il lui disait de faire ; elle s'assit en face et tout près de lui, avança la tête, le regarda fixement.

— Vous aimez ce fou ? dit-il.

— Oui.

— Et il en a pour sa vie ?

— Pour toute sa vie.

Dans son ravissement, il s'apprêtait à sceller par un nouveau baiser leur traité de paix et d'alliance éternelle ; mais Mme Verlaque reparut soudain, et il n'était pas question de s'embrasser

en sa présence : elle lui ôta le morceau de la bouche. Quelques minutes après, elle lui exprima, en le reconduisant, le désir d'avoir souvent de ses nouvelles ; en même temps elle lui signifiait qu'il eût à la prendre pour sa boîte aux lettres ; que s'il avait quelque chose de particulier à mander à Ameline, elle s'acquitterait fidèlement de ses messages. Il goûta peu cet arrangement, mais il était dans cette disposition d'esprit où l'on ne se plaint de rien, où l'on avale la mouche avec le sirop. Le lendemain, à son réveil, il crut entendre le bourdonnement d'une voix douce et moelleuse, qui lui disait à l'oreille : « Pour la vie ! pour toute la vie ! »

Mme Verlaque passa les jours suivans dans une grande anxiété. Impatiente de recevoir une réponse de M. Trayaz, les heures de distribution et le facteur de la poste tenaient une place considérable dans ses pensées. Elle commençait à se décourager lorsqu'un matin elle vit entrer chez elle un gros homme rouge qu'elle connaissait. M. Trayaz, qui n'aimait pas à écrire, lui avait dépêché son intendant. Coiffé d'un chapeau gris à haute forme, M. Sucquier portait un habit de drap fin, un gilet blanc, une cravate bleu de ciel ; sa boutonnière était fleurie, et il n'en était pas plus beau. Cependant sa face bourgeonnée plut beaucoup à Mme Verlaque. Il l'aborda d'un air de gravité et de mystère. Après s'être installé dans un fauteuil dont il fit crier les ressorts, avoir ouvert sa tabatière d'argent, prisé, toussé, soufflé et battu quelque temps la campagne pour exaspérer son impatience, il accoucha enfin et lui dit sur le ton familier qu'il prenait avec tout le monde, sauf avec l'homme puissant qui l'employait :

— Je vous apporte, madame, une nouvelle qui vous sera sûrement agréable. Vous avez annoncé à M. Trayaz que vous étiez désireuse de vendre votre maison : il ne sera pas fâché d'avoir un pied-à-terre à Hyères. Il m'a chargé d'examiner votre villa ; sur mon rapport il s'est décidé à l'acheter et m'a prié de vous dire qu'en considération de vos embarras et de l'intérêt qu'il vous porte, il vous en offre deux cent mille francs, payables à jour préfix et selon les convenances de la venderesse.

Le cœur de Mme Verlaque se dilata. Mais comme elle n'acquittait pas volontiers la dette de la reconnaissance, elle hasarda de dire que dans ces conditions elle céderait sa maison au prix coûtant. Elle n'y gagna que de se faire rabrouer.

— Je ne sais ce qu'elle a coûté, lui repartit M. Sucquier d'un ton caustique, mais je sais que dans l'état où elle est, je n'en donnerais pas soixante mille francs.

Elle s'empressa de battre en retraite, loua le procédé généreux de M. Trayaz, déclara qu'il y a des amitiés auxquelles on attache un prix infini.

— Nous voilà donc d'accord, chère madame. Seulement...

— Ah! oui, dit-elle en souriant, je crois savoir que M. Trayaz ne fait jamais rien pour rien.

— Vous êtes une femme d'esprit et vous avez rencontré juste dans votre conjecture. Voici ce que M. Trayaz attend de vous : il désire qu'en ce qui concerne le mariage de mademoiselle votre fille, vous lui transmettiez vos droits sur elle, que vous lui en fassiez un transport en règle... Je vous étonne, chère madame?

— Beaucoup, cher monsieur!

— Croyez-moi, il n'y a rien là qui puisse vous effrayer et nous travaillons à votre bien. Si mécontent qu'il soit des procédés de son neveu, M. Trayaz s'obstine à s'intéresser à lui. Pourquoi est-il féru de ce garçon? C'est une faiblesse de vieillard que je ne me charge pas d'expliquer.

A ces mots, il se frotta la joue comme pour en effacer un soufflet qui y était resté.

— Bref, reprit-il, cet oncle débonnaire est prêt à se réconcilier avec son neveu, mais à la condition que l'ingrat s'humiliera devant lui. Ne serait-ce pas un admirable moyen de le mater que d'obtenir de vous le droit de disposer de la main de mademoiselle votre fille, et de pouvoir dire à cet hurluberlu : « Je la donnerai à qui me plaira : tâche de me plaire! » Au surplus, vous comprenez, madame, quel avantage vous pouvez retirer de cet étrange caprice. M. Trayaz devient en quelque sorte responsable de l'avenir de Mlle Verlaque. S'il la donne à son neveu, vous pouvez être sûr qu'il la dotera; s'il la lui refuse, il se croira tenu de lui trouver quelque autre parti, et la dot sera plus grosse encore.

Elle n'avait pas besoin qu'on lui expliquât tout ce qu'il y avait d'avantageux pour elle dans cette combinaison, qui lui sourit, et elle déclara que sans prendre le temps de la réflexion, elle souscrivait de grand cœur à l'arrangement qu'on lui proposait.

— Voilà qui est bien, poursuivit Sucquier. Seulement...

— Il y en a encore un? interrompit-elle de nouveau. Cette fois je commence à m'inquiéter.

— M. Trayaz désire, chère madame, que jusqu'au retour de M. Sauvagin, mademoiselle votre fille aille vivre en otage à la Figuière, et je vous jure qu'elle y sera traitée comme une reine.

— Je le crois, repartit Mme Verlaque, devenue tout à coup pensive; mais du moment que j'autorise M. Trayaz à accorder ou à refuser à son gré la main de ma fille, que lui importe qu'elle vive chez moi ou chez lui?

— Ah! vous ne le connaissez pas encore. C'est un homme d'imagination qui s'ennuie et qui cherche à se désennuyer. Que voulez-vous? il a le goût des signes visibles, des symboles qui

parlent aux yeux, et il ne méprise pas la mise en scène. En revenant de Paris, M. Sauvagin se précipite chez vous... : « — Où est-elle donc? » — Et vous lui dites : « — Ne la cherchez point, vous ne la trouveriez pas; votre oncle me l'a escamotée : c'est à lui qu'il faut la réclamer. » Quel coup de poignard! Et que n'ira-t-il pas s'imaginer? M. Trayaz le voit déjà, accourant tout éperdu à la Figuière, se jetant à ses pieds. Quoique mon seigneur et maître ne soit pas grand clerc en matière d'histoire, il a peut-être ouï parler du pape Grégoire VII et d'un certain empereur allemand qui fit amende honorable à Canossa. Assurément il ne contraindra pas M. Sauvagin à passer une nuit en chemise dans la neige : il n'y a pas souvent de la neige dans le Var au mois d'avril. Mais il trouvera autre chose; quand on s'ennuie, on se distrait, on dissipe ses brouillards comme on peut... N'allez pas lui gâter ses plaisirs!

Elle devenait de plus en plus songeuse, et les objections abondaient dans son esprit.

— Monsieur Sucquier, dit-elle, je tiens beaucoup à vendre ma maison, mais je tiens beaucoup plus encore à la réputation de ma fille. Elle est la première de mes affections...

— Et, soit dit entre nous, insinua-t-il, les affections sont quelquefois des affaires.

Elle ne releva pas cet impertinent propos, mais elle ajouta d'un ton sec :

— Je vous avoue que l'envoyer ainsi seule dans une maison étrangère... Si je l'y accompagnais, ce serait autre chose.

— Oui certes, madame, ce serait autre chose. Quelque agrément que M. Trayaz trouvât dans votre société, la petite pièce qu'il prépare perdrait de son sel, et il vous en voudrait de vos défiances. Aussi bien vous avez l'air de croire que vous enverrez M[lle] Ameline dans un ménage de garçon, qu'elle n'y aura d'autre compagnie que celle d'un vieux célibataire. Erreur profonde! désabusez-vous, chère madame. Elle trouvera là-bas toute la famille de M. Trayaz, laquelle, si je sais compter sur mes doigts, se compose de trois femmes du meilleur monde et d'une jeune fille des plus agréables, M[lle] Huguette Lejail. Elle s'amusera : on s'amuse beaucoup cette année à la Figuière. M. Trayaz a singulièrement rajeuni depuis son dernier voyage en Amérique. Nous avons une ou deux fois chaque semaine de grands dîners, la comédie, des concerts, des charades, des tableaux vivans, que sais-je encore? Votre fille a mené jusqu'ici une vie assez triste : laissez-la se secouer, et soyez sûre qu'on aura pour elle autant de respect que de soins. J'oubliais de vous dire que M. Trayaz, qui depuis son rajeunissement mêle un peu d'enfantillage à tout ce qu'il fait, ménage à

ses invités une surprise, une petite fête où il destine un rôle à la plus belle fille de la Provence... Enfin, il le veut! Conseil d'ami : regardez-y à dix fois avant de le désobliger.

Quand on demande au propriétaire d'un tableau de grand prix de l'envoyer à une exposition, il est partagé entre le désir de le produire dans le monde, de s'en faire gloire, et la crainte que ce chef-d'œuvre qui vaut une fortune n'éprouve une de ces avaries qu'on ne répare pas, ne lui revienne détérioré, avili. Mme Verlaque ressentait les mêmes perplexités. Elle se tut quelques instans. Puis :

— Monsieur Sucquier, me permettez-vous de m'ouvrir à vous avec une entière confiance?

— Comment donc, chère madame! Je me pique d'être un bon physionomiste, et dès notre première rencontre il m'a paru que nous étions faits, vous et moi, pour nous entendre. Je vous l'ai prouvé en m'expliquant tout à l'heure avec une liberté de langage et une absolue franchise que je n'ai pas avec tout le monde.

— Cher monsieur, s'il faut tout vous dire, je crains que M. Trayaz n'admire trop ma fille.

— Et vous en concluez qu'il pourrait être tenté de la prendre pour lui?

Il fit une pause à son tour, et roulant sa tabatière entre ses doigts, il semblait hésiter à poursuivre. Il se décida enfin à franchir le pas :

— On m'avait chargé de vous transmettre un message, et jusqu'ici vous avez eu affaire à l'ambassadeur de M. Trayaz. En ce moment, madame, M. Sucquier vous parle en son propre et privé nom : faites-lui l'honneur de l'écouter. Tout est possible. Mon Dieu! oui, il pourrait arriver que M. Trayaz, plus jeune de jour en jour, devînt amoureux de mademoiselle votre fille jusque par-dessus les oreilles!... Eh! le beau malheur si elle venait à l'épouser lui et ses quatre-vingts millions!

Mme Verlaque vit tout tourner autour d'elle. Elle était si troublée que M. Sucquier ne lui apparaissait plus que dans un grand éloignement et comme un point; il ne reprit que par degrés ses dimensions véritables. Dès qu'elle fut revenue de sa violente émotion :

— Ah! dit-elle, il y a de parfaits bonheurs qu'on n'ose souhaiter. Mais, comme vous le dites, tout est possible. Ne pourrait-il pas arriver aussi?...

— Non, interrompit-il d'un ton péremptoire, et vous vous alarmez à tort. Si M. Trayaz fait jamais la cour à votre fille, ce sera pour le bon motif. Croyez-moi, exception faite pour M. Sauvagin que nous n'aurons pas de peine à évincer puisqu'il s'en

charge lui-même, mon auguste patron est peu disposé à faire le bonheur de ses héritiers présomptifs, qu'il soupçonne d'attendre impatiemment sa mort. Bien conservé comme il l'est, si son cœur venait à se prendre, je ne serais pas surpris qu'il leur jouât le tour de se marier à leur barbe et de procréer un petit héritier direct, frais et rose. Verriez-vous grand mal à cela?

Elle fut prise d'un nouvel éblouissement, et passa son mouchoir sur son front moite de sueur. Auprès de la chimère dont elle se repaissait, toutes celles qu'elle avait caressées jusqu'alors étaient un pur néant : elle eut la vision d'un immense tonneau tout bondé d'or qu'une petite femme grasse, qui lui ressemblait beaucoup, mettait en perce; elle puisait, puisait, et le tonneau ne se vidait pas.

— Convenons de nos faits, poursuivit M. Sucquier en se carrant dans son fauteuil. Je vous affirme et vous certifie qu'à l'instant où je parle, M. Trayaz n'a pour votre fille qu'une bienveillance toute paternelle, une amitié de vieillard; que son idée est de la donner à son toqué de neveu. Mon idée à moi, dont je n'aurais garde de lui souffler mot, est que Mlle Ameline, si elle sait s'y prendre... Est-elle habile? a-t-elle quelque adresse, quelque manège?

— La malheureuse ne sait pas même ce que c'est!

— Est-elle docile au moins?

— C'est sa grande qualité.

— Eh bien! si je suis assez heureux pour vous inspirer quelque confiance, priez-la, ordonnez-lui de se gouverner entièrement par mes conseils... Vous vous en remettez, j'espère, à mon expérience et à ma bonne foi?

— En doutez-vous? dit-elle. Si ce que nous souhaitons arrivait, si l'oncle se substituait au neveu, vous seriez bien vengé de l'affront que vous a fait cet impertinent.

— Croyez, madame, dit-il avec un accent aigre-doux, que je n'ai pas l'âme rancunière, et que je n'invoque jamais dans mes oraisons le Dieu des vengeances... Si vous parveniez au terme de vos souhaits, — mon Dieu! il est permis à chacun de penser à soi, j'ose espérer que celui qui aura été à la peine sera à l'honneur, et qu'outre le plaisir très vif que je puis avoir à vous obliger, vous voudrez bien...

Elle lui épargna l'embarras d'achever.

— Monsieur Sucquier, nous ne sommes pas des ingrates, ma fille et moi.

Il haussa légèrement les épaules, fit une moue d'incrédulité.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, notre intérêt vous répond de nous,

nous prendrons tous les engagemens qu'il vous plaira. Ne tenez-vous pas notre sort dans vos mains?

Elle avait touché la bonne corde, et il sourit agréablement.

— J'ai toujours aimé, dit-il, la vérité crue et sans phrases.

Puis, s'étant levé : — Nous nous égarons dans le septième ciel; reprenons terre, s'il vous plaît. Dans quelques jours M. Trayaz vous enverra une femme de chambre qu'il se propose d'attacher au service particulier de mademoiselle votre fille, et qui viendra la chercher pour la conduire à la Figuière.

Elle s'inclina en signe d'acquiescement et serra jusqu'à deux fois la main que Silvère n'avait pas voulu toucher. Elle passa le reste du jour dans une sorte d'ivresse. Elle sentait par tout son corps un fourmillement de joie; sa tête lui semblait trop petite pour contenir ses espérances, et, comme un arbre qui plie sous le poids de ses fruits, elle avait peine à porter son bonheur et ses rêves.

Elle ne donna à sa fille que de brèves explications, se borna à lui dire que M. Trayaz l'avait prise en grande affection et désirait avoir quelque temps sous son toit « sa charmante bru », qu'il y a des invitations qu'on ne peut refuser. Ameline pâlit d'effroi. Mme Verlaque lui représenta qu'il y allait de son avenir, qu'au surplus on s'amusait beaucoup à la Figuière. Elle ajouta que M. Sucquier était un digne et excellent homme, qui se faisait un plaisir de veiller sur les jeunes filles et de les secourir dans leurs embarras.

Dès le lendemain, elle fit venir la plus habile couturière et la meilleure modiste d'Hyères, et s'occupa de la bien nipper. Elle lui fit présent d'un médaillon d'or et d'un bracelet de perles qu'elle avait sauvés de son naufrage. Au jour marqué, Virginie — ainsi se nommait la femme de chambre que M. Trayaz mettait à son service — vint la chercher. Mme Verlaque l'accompagna à la gare, lui recommanda une fois encore de prendre M. Sucquier pour son confident et son conseiller. Cette recommandation, faite d'un ton solennel, l'étonna beaucoup. Elle n'était pas dans le secret des dieux; elle ignorait les espérances inouïes qu'on fondait sur sa beauté.

Elle avait le cœur gros, et longtemps après que sa mère eut disparu, elle la cherchait encore du regard. On lui avait dit et répété que M. Sucquier était le meilleur des conseillers, le plus sûr des confidens. Elle serait donc tenue de lui faire des confidences, de lui demander des conseils? Tout cela lui semblait fort inquiétant. La Figuière lui apparaissait comme un endroit redoutable, où elle aurait des problèmes à résoudre, des décisions à prendre, où des sphinx posaient aux jeunes innocentes des ques-

tions obscures auxquelles elles ne savaient que répondre. Et sa mère ne serait plus là, cette mère qui savait tout et dont les yeux lui dictaient ses volontés!

Heureusement, si elle s'effarait de peu de chose, elle n'était pas difficile à rassurer: pour peu qu'on eût d'autorité sur elle, c'était un jeu de l'agiter ou de la calmer. Virginie était une enjôleuse, qui la séduisit bientôt par ses chatteries, et lui persuada qu'elle avait tort de se tourmenter, de se faire des monstres, qu'il n'y en avait point à la Figuière, qu'elle y trouverait une maison très confortable, où tout le monde s'appliquerait à lui rendre la vie douce et facile. Elle apprit de cette fille accorte, obligeante, qui ne déparlait pas, mais ne parlait jamais en l'air, que le soir même M. Trayaz donnerait une grande fête et quel rôle il désirait qu'elle y jouât. Ce rôle s'accordait avec ses goûts. Elle n'avait aucun talent pour la conversation; mais les oiseaux aiment à chanter : c'était son langage naturel. M. Trayaz, toujours bien renseigné, n'ignorait pas qu'elle avait un gosier de rossignol, et il comptait sur cette virtuose pour embellir un intermède dont il se proposait de régaler ses invités. Virginie lui apprit encore qu'il tenait beaucoup à ce que personne ne fût instruit de son arrivée et les mesures qu'il avait prises pour l'introduire chez lui nuitamment et en grand mystère. C'était dans sa vie une étonnante nouveauté ; rien d'approchant ne lui était jamais arrivé. Cette petite machination, dont elle ne pouvait deviner le but, après l'avoir effrayée, l'amusa. Elle avait l'esprit complaisant, elle résolut de tout prendre en bonne part et finit par se convaincre que la Figuière n'était pas le monde des épouvantes, qu'elle y vivrait en paix, que, grâce à l'amitié dévouée et aux bons avis d'une femme de chambre qui avait gagné toute sa confiance, elle éviterait les mésaventures, les pas glissans, les rencontres dangereuses et les regards qui font peur.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LE MARÉCHAL BUGEAUD

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, maréchal de France, duc d'Isly, le vainqueur d'Abd-el-Kader et le véritable conquérant de l'Algérie, compte à bon droit parmi les figures originales d'un siècle auquel les hommes originaux n'ont certes pas manqué. Être en même temps un de nos meilleurs capitaines et l'un de nos premiers agriculteurs; personnifier dans toute leur grandeur deux forces vitales de la France, le paysan et le soldat; témoigner d'une égale supériorité dans l'art de détruire et de créer, montrer en toutes choses un bon sens un peu rude sans doute, mais efficace, une volonté ardente, précise; avoir la vision rapide et claire de la réalité, du but et des moyens d'y parvenir; inspirer confiance par cette qualité indéfinissable, l'autorité, qui est aux hommes ce que la grâce est aux femmes, et se compose de force morale, de ténacité, d'éloquence, du prestige de la victoire; demander peu de conseils aux livres et aux hommes, beaucoup à l'expérience, à l'observation directe; tirer de son génie intérieur le projet d'une campagne, le plan d'une bataille, les argumens propres à ébranler la routine rurale, — personne, maintenant que la fumée des polémiques et des injures d'antan est dissipée, ne s'aviserait de contester à Bugeaud de tels mérites. Si l'on ajoute un caractère impétueux, passionné, droit et sensible; une confiance entière dans la valeur de ses conceptions; le besoin de penser tout haut, de dire leur fait à tous, amis et adversaires, journaux et colons, chambres et ministres, sans s'inquiéter de déplaire ou d'embarrasser; un esprit vif, débordant de saillies qui attestaient d'ailleurs plus de verve que de bon goût;

une intelligence toute personnelle, indépendante des fortes études classiques qui firent défaut à sa jeunesse ; si l'on met en ligne l'art de surprendre et de dompter les caprices de la fortune en face de l'ennemi, de se faire adorer de ses soldats et d'en obtenir les plus rares efforts ; et si enfin, l'on note, au service de ces dons, une santé de fer, fortifiée par la terrible endurance des guerres du premier Empire, par les longues années passées au milieu des champs, et cette faculté de travailler presque indéfiniment commune aux grands hommes d'action, on aura les principales lignes du portrait, tel qu'il se dégage des nombreux écrits de Bugeaud, de l'ouvrage si complet de M. d'Ideville, — et d'une correspondance intime que le hasard a mise en notre possession.

Il naquit à Limoges le 15 octobre 1784, quatorzième enfant d'un gentilhomme périgourdin, Jean-Ambroise Bugeaud, marquis de la Piconnerie, et de Françoise de Sutton de Clonard, issue d'une famille irlandaise qui s'était fixée en France avec Jacques II. On le destinait à l'Église, mais la Révolution éclata, bouleversant fortunes, espérances, projets. Son père, sa mère, une de ses sœurs emprisonnés, ses frères aînés émigrés, ses plus jeunes sœurs obligées de travailler pour vivre, de faire des chemises, tandis que, âgé de huit ans à peine, il s'occupait de la cuisine et des commissions, — heureux encore lorsque la journée se passait sans une visite au tribunal révolutionnaire, où Phillis venait avec lui défendre la tête de ses parens, — ces premières leçons de choses durent graver en sa jeune âme de profonds enseignemens. Il perd bientôt sa mère, passe quelque temps à Limoges avec son père, gentilhomme féodal dans toute la force du terme, dur, égoïste, violent, ivre d'autorité et d'orgueil, à qui ses enfans ne devaient jamais adresser la parole sans être interrogés, que longtemps après sa mort les paysans croyaient entendre pendant la nuit, faisant rage à travers les bois de la Durantie, escorté d'une meute fantastique, lançant avec sa trompe des appels de menace qui se confondaient avec le vent et le tonnerre. Bugeaud étouffait dans cette atmosphère de contrainte et de terreur. Se sentant abandonné, sevré de toute caresse, il quitte un jour la maison, et, muni d'un morceau de pain, marche toute la nuit, arrive, exténué mais ravi, au château de la Durantie (près Lanouaille, Dordogne) où le marquis avait laissé ses filles : il n'avait que treize ans et avait fait seize lieues sans s'arrêter. Là aussi on était fort pauvre ; ses sœurs, faute de chaussures, restaient des mois sans sortir, mais leur tendresse toute maternelle transforma cette demeure en paradis : avec elles il apprenait des scènes de Molière et de Racine, qu'ils jouaient en se donnant la réplique ; sa pêche, sa chasse alimen-

taient une table maigrement servie où les châtaignes formaient le plat de fondation. Et, — tant ils avaient l'habitude de mettre en commun joies, pensées, soucis, — une nuit d'hiver, tandis qu'il attendait le renard à l'affût, apercevant des bécasses qui sautillaient sur la neige durcie, il courut à la maison pour forcer Phillis et Hélène à se lever et prendre leur part de ses émotions cynégétiques.

Ayant de la sorte atteint dix-huit ans, et comprenant que cette existence ne pouvait toujours durer, qu'il fallait, pour lui, pour les siens, se créer un avenir, il demande une place de commis à M. Festugières, maître de forges dans le Périgord : « Je ne veux pas d'un gentilhomme pour commis, répond celui-ci; ce n'est pas votre place : votre intelligence vous mènera à de grandes positions dans l'armée. Entrez-y donc, puisque vous êtes pauvre. » Conseil prophétique qui désespéra d'abord notre héros, parole heureuse qui fit lever le bon grain, car, employé dans les forges du Périgord, qui sait si Bugeaud se fût seulement rendu digne de remplacer un jour son patron? Le 29 juin 1804, il est admis aux vélites de la garde, et sa correspondance avec Phillis nous initie à sa nouvelle existence. Comment la vie de caserne n'aurait-elle pas semblé très amère à ce jeune homme de dix-neuf ans qui avait vécu au grand air, en libre grâce, dans l'intimité de la famille, et se trouvait subitement soumis à une discipline d'airain, malmené par les anciens (1), commandé par des chefs qui « tous ont une très mauvaise morale, croient qu'après la mort tout est fini, qu'ils sont des animaux comme les autres. Ils croient à un Être suprême, mais ils le supposent neutre? » Il déplore la pauvreté qui l'a chassé de son pays, cherche « à se former une bonne société bourgeoise, » trouve fort mauvais que les lingères de Paris entretiennent presque toutes un grenadier et, loin d'en être payées, qu'elles le paient. Afin de se procurer des livres d'étude, il vend une partie de son pain, et, quand ses camarades ne font plus leur sabbat d'enfer, il lit à la clarté douteuse du lumignon

(1) A cette époque, les soldats avaient une seule gamelle de soupe pour six; on la plaçait sur un banc ou sur une table, les convives formaient un rond autour; chacun à son tour plongeait sa cuiller de bois et la retirait pendant que le voisin exécutait la même manœuvre. « Un jour, dit la comtesse Féray, mon père, affamé, oublia la consigne, et, après avoir avalé une première cuillerée, en prit immédiatement une seconde. Sur ce, un des vieux grognards se précipite vers le gourmand et lui crie en fureur : « Avec tes *thématiques* et ta *gérographie*, tu n'es qu'un f... blanc-bec. » A cette apostrophe, l'insolent reçut sur la figure le contenu de la gamelle. Un duel s'ensuivit; le vieux grognard fut tué; et de ce jour les jeunes conscrits souffre-douleur et martyrs furent respectés davantage dans le régiment. » Bugeaud eut plus tard deux autres duels également funestes à ses adversaires. Le dernier, en 1832, coûta la vie au député Dulong.

enfumé de la chambrée. Comme il regrette son chien, son fusil, les caresses des chères sœurs! Comme il maudit son ambition! Souvent il a bien faim et dévore en rêve les châtaignes, les pommes de terre de la vieille Durantie. Sa consolation est d'aller s'asseoir au pied d'un arbre, dans la forêt de Fontainebleau, pour y pleurer toutes ses larmes. Un de ses camarades, l'ayant rencontré au milieu de ces tristes ébats, le gronde amicalement: « Que fais-tu là, grand imbécile? Au lieu de pleurnicher comme un veau, viens au bal des blanchisseuses. » Il l'entraîne de force, donne le mot d'ordre aux plus jolies filles de l'endroit, et voilà Bugeaud entouré, fêté, oubliant sa mélancolie entre un sourire et la valse dont il raffole : on peut croire qu'il retourna un peu moins souvent au bois.

Aussi bien de puissantes distractions viennent imprimer un meilleur branle à son âme : les fêtes du sacre où « tout avait l'air divin », où l'Empereur lui a adressé la parole, où il se serait cru dans l'Olympe s'il n'avait pris la fièvre en faisant la haie devant le cortège les pieds dans la boue; le camp de Boulogne; la campagne de 1805, Austerlitz, la capitulation d'Ulm, l'armée ennemie défilant aux pieds de l'Empereur, qui, en se chauffant, brûle cette redingote grise, « à laquelle il semble attacher un peu de superstition; » les souffrances, les fatigues, les privations mille fois plus pénibles que la bataille, si pénibles qu'à certain moment Bugeaud invoque un de ces boulets qui pleuvent sur son régiment. D'ailleurs le métier de héros est si fort celui d'un brigand qu'il le déteste de toute son âme : il faut avoir un cœur de rocher, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre, et, ces rois qui la déclarent sans motifs légitimes, « on devrait les condamner à entendre toute leur vie les cris des blessés. » Même après l'épaulette, Bugeaud songea plusieurs fois à quitter l'armée, et il l'eût fait si ses sœurs n'avaient retenu sa lettre de démission. Il gagne à Austerlitz son galon de caporal dans la garde, qui équivalait au grade de sergent-major dans la ligne. Promu sous-lieutenant au 64e de ligne en 1806, il reçoit à Pulstuck, pendant la campagne de Pologne, sa première blessure. Dans l'Europe centrale il a vu se former, marcher, subsister des armées de 100000 hommes; en Espagne l'attend la guerre de partisans, la guerre de siège, la guerre des rues : l'émeute à Madrid, le siège de Saragosse, Lérida, Valence, Tortose, Tarragone, sont les principales étapes de cette rude chevauchée de cinq ans, sous les ordres du maréchal Suchet, celui-là même auquel Napoléon décernait ce compliment : « Ce qu'il écrit vaut mieux que ce qu'il dit; ce qu'il fait vaut mieux que ce qu'il écrit. » Deux brillans

combats, Ordal et Bubrégal, le font major et lieutenant-colonel; mais, comme l'avancement à cette époque est très lent, qu'il ne suffit pas de bien jouer et qu'il faut encore être heureux, Suchet réclame en vain pour lui le grade de colonel.

C'est Louis XVIII qui, le 11 juin 1814, répara ce déni de justice. Pendant les Cent-Jours, Bugeaud, colonel du 14e de ligne, formant l'avant-garde de l'armée des Alpes, accomplit trois faits d'armes qui disparaissent dans la grandeur du désastre de Waterloo : le 15 juin, il enveloppe un bataillon piémontais, s'en empare presque sans coup férir, met en déroute une brigade accourue au secours de sa grand'garde, occupe Conflans et l'Hospital; quelques jours après, il enlève un bataillon de grand'garde établi à Moulins; et, enfin, le 28 juin, apprenant que 10000 Autrichiens approchent, il forme son régiment en colonne serrée, lui lit le bulletin de Waterloo, et ajoute ces belles paroles : « Soldats du 14e, voici votre aigle : c'est au nom de la patrie que je vous le présente, car, si l'Empereur, comme on assure, n'est plus notre souverain, la France reste. C'est elle qui vous confie ce drapeau; il sera toujours pour vous le talisman de la victoire. Jurez que tant qu'il existera un soldat du 14e, aucune main ennemie n'en approchera! — Nous le jurons! » s'écrie tout d'une voix le régiment. Le combat s'engage, et pendant dix heures, 1751 Français tiennent tête à l'ennemi, tuent 2000 hommes, font 960 prisonniers, — et Bugeaud, renforcé de deux bataillons, se disposait à achever la destruction des Autrichiens, lorsque se présenta un officier d'état-major annonçant la signature de l'armistice.

Au mois de septembre 1815, malgré sa loyale adhésion à la royauté, Bugeaud est licencié comme brigand de la Loire, et se retire à la Durantie, où il épouse Mlle de Lafaye, où pendant quinze ans il va satisfaire une de ses maîtresses passions, l'agriculture. Manier la charrue et la faux, diriger soi-même du matin au soir les ouvriers, n'est qu'un jeu pour un tel homme. Mais il ne lui suffit pas de transformer sa propriété par de nouveaux procédés de culture, de fonder une école dans sa propre maison : il veut changer le sort misérable du paysan et coloniser le pays; il s'attaque à la routine, triomphe des défiances, prouve la bonté de ses idées par le succès; et l'un des plus beaux jours de sa vie est sans doute celui où les propriétaires du canton forment à sa voix le premier comice agricole de France. Et, après comme avant 1830, à la Chambre et en Algérie, dans sa correspondance avec les préfets et les ministres, au Conseil général de la Dordogne, il demeure un des plus fermes défenseurs de l'agriculture, soit qu'il réclame des millions pour généraliser l'institution des comices

agricoles ou qu'il propose de fertiliser les landes de Bretagne et de Gascogne avec le concours de l'armée, les territoires de l'Algérie par des colonies militaires, soit qu'il s'efforce d'introduire des cultures nouvelles, comme le mûrier, dans son département, toujours fidèle à sa devise : *Ense et aratro*. Et en effet, pourquoi l'armée, qui porte en elle tous les élémens d'une société, ne pourrait-elle, avec ses bras nombreux et à bon marché, produire une partie de ce qu'elle coûte? s'il y a du trop-plein dans les villes, qui empêcherait de l'employer dans les campagnes? et pourquoi l'agriculture, mieux connue, donnant des résultats certains, ne deviendrait-elle pas une carrière qui absorberait les intelligences oisives et, par leur intelligence même, dangereuses? Ces idées réformatrices, Bugeaud les répandra continuellement, avec la ferveur de l'apôtre, sans se laisser décourager par l'égoïsme de ses auditeurs. Tout lui sera tribune et prétexte à conférence, l'écurie du paysan qu'il visite, le champ où il laboure, la route où il chemine. Et grâce à son activité, peu à peu le Périgord, une partie même du Limousin revêtent une nouvelle physionomie : aux maigres bruyères, aux prairies marécageuses, au bétail étique, aux métairies sordides, succèdent les champs bien cultivés, des fermes confortables, des prés largement drainés, des prairies artificielles nourrissant de beaux animaux; mieux vêtu, mieux nourri, mieux logé, le paysan aime cet homme qui lui apporte la contagion du bon exemple. Il avait soin aussi, pour se mettre à la portée de ses Périgourdins, simple colonel ou maréchal de France, de leur parler presque toujours en patois, et l'on a conservé plusieurs de ces harangues où il leur distribuait la manne des conseils pratiques : tel, dans une langue moins rustique, mais aussi claire, aussi incisive, s'adressait aux paysans du Bourg-d'Iré, un autre agriculteur, le comte de Falloux.

La révolution de 1830 n'était pas pour affliger grandement le colonel Bugeaud. Il se trouvait sans doute heureux dans son horizon restreint, refusant d'assister aux conciliabules républicains ou bonapartistes de Périgueux et de Limoges; mais l'action, maîtresse de tels hommes, devait tôt ou tard l'emporter dans des régions plus vastes, plus orageuses aussi. Croyant la guerre imminente, il demande donc du service au lendemain des journées de Juillet, et reçoit le commandement du 56e de ligne, en garnison à Grenoble. Là, tout en instruisant ses soldats, il suit d'un regard inquiet les premières aventures du nouveau régime. Deux tendances se manifestaient, deux partis s'étaient aussitôt formés parmi les vainqueurs de 1830 : — ceux-ci prétendant que Louis-Philippe avait été couronné non *parce que*, mais *quoique* Bour-

bon, partisans d'une nouvelle Charte, hantés par le souvenir de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Constitution de 1791, voyant dans la monarchie nouvelle la meilleure des républiques, prêtant l'oreille aux utopistes, pleins de bienveillance pour les émeutiers, estimant enfin qu'on faisait toujours trop pour le pouvoir, jamais assez pour la liberté; ceux-là — et parmi eux le duc de Broglie, Guizot, Casimir Perier — s'efforçant de ne pas devenir révolutionnaires même en accomplissant une révolution ; rappelant que celle-ci avait été entreprise consommée pour l'ordre et non contre l'ordre, au cri de : Vive la Charte! et se flattant d'introniser une quasi-légitimité, une quasi-hérédité. Est-il besoin de dire que c'est de leur côté que Bugeaud se rangea? Autant il s'indigne des faiblesses du jury, des concessions aux amis du bonnet rouge, aux députés de l'opposition, autant il seconde une politique qui au dehors posait le principe de non-intervention; au dedans faisait respecter le jugement de la Chambre des pairs sur les ministres de Charles X; enlevait à La Fayette le commandement des gardes nationales du royaume; et, prenant tout son essor avec Casimir Perier, ramenait le calme dans les rues, l'ordre dans l'administration, et rassurait l'Europe sans lui céder (1).

Élu député, promu général en 1831, il donne un gage de son dévouement en acceptant, bien malgré lui, le poste de gouverneur de la citadelle de Blaye, où venait d'être enfermée la duchesse de Berry (13 janvier 1833). « Le Roi le sacrifie, sans penser qu'il a une famille, soupirait Mme Bugeaud; et, devant le déchaînement des partis, le gouvernement ne le soutiendra pas! » Lourde, en effet, était la tâche. Bugeaud s'efforça de la remplir en gentilhomme : il répond avec indépendance aux ministres, leur met le marché à la main lorsqu'il juge sa dignité compromise, émet l'avis de renvoyer la princesse avant les couches, décide non sans peine le Cabinet à lui épargner un acte de constatation de son état, concilie, — elle-même l'a reconnu plus tard, — ses devoirs

(1) On jouait *Robert le Diable* en 1832, et Henri Heine commentait spirituellement le sens politique du livret : « Robert le Diable, fils d'un démon aussi réprouvé que Philippe-Égalité et d'une princesse aussi pieuse que la fille des Penthièvre, Robert le Diable est poussé au mal, à la révolution, par l'esprit de son père, et, par celui de sa mère, au bien, c'est-à-dire vers l'ancien régime. Ces deux natures innées se combattent dans son âme; il flotte entre les deux principes, il est juste-milieu. C'est en vain que les voix de l'abîme infernal veulent l'entraîner dans le mouvement, en vain qu'il est appelé par les esprits de la Convention qui, nonnes révolutionnaires, sortent de leur tombeau, en vain que Robespierre, sous la figure de Mlle Taglioni, lui donne l'accolade. Il résiste à toutes les attaques, à toutes les séductions. Il est protégé par l'amour d'une princesse des Deux-Siciles, qui est fort pieuse, et lui aussi devient pieux; et nous l'apercevons à la fin dans le giron de l'Église, au milieu du bourdonnement des prêtres et des nuages d'encens. »

de soldat avec les égards dus à une grande infortune. Des relations courtoises s'établissent même entre le geôlier, sa famille et la prisonnière. Dieu sait cependant si les attaques des carlistes, les dénégations de l'entourage de la duchesse, exaspéraient un homme aussi loyal que susceptible! — « Que me diriez-vous, lui demanda un jour M. de Brissac, si dans de pareils momens j'allais visiter le chambre de votre femme et tâter son lit? — Comme son geste et son ton étaient impertinens, je lui répondis : « Je vous donnerais un soufflet et un coup d'épée; mais ma femme n'a pas fait la guerre civile; elle n'a pas non plus accouché devant un nombreux public et montré à trente grenadiers et à un maréchal de France que son enfant allait naître. Ces gens-là parlent et argumentent comme s'ils étaient encore aux Tuileries. » Lorsque tout est terminé, le général supplie le président du conseil de ne lui accorder aucune récompense : de cette affaire il n'attend rien et ne veut rien que le bonheur d'aller passer cinq ou six mois avec ses bœufs et ses trèfles; et, le Roi lui ayant spontanément envoyé 20 000 francs, il obtient qu'on les consacre à l'établissement d'une fontaine sur la place d'Excideuil. Hélas! pendant que Mme Bugeaud et ses enfans rentraient en Dordogne, il fallait que le général bût le calice jusqu'à la lie : il dut accompagner la duchesse de Berry, en Sicile, et, sitôt qu'on eut mis le pied sur l'*Agathe*, il put constater que soins, égards, marques de sympathie étaient oubliés comme par enchantement. La princesse le tenait à l'écart avec une préméditation évidente de le mortifier, tandis qu'elle comblait de politesses toute la marine, prenait le bras même à de simples élèves. Aussi ne fit-il aucun séjour à Palerme, et reprit-il joyeusement le chemin de la France.

C'est alors que commencent ses relations avec Romieu, le futur auteur de l'*Ère des Césars* et du *Spectre rouge*, d'abord mystificateur émérite, vaudevilliste, dramaturge, rédacteur en chef du *Messager*, puis administrateur fort distingué, de bon renom et de grande popularité, circonspect et avisé, préparé d'ailleurs à ces fonctions par de fortes études (il avait passé par l'École polytechnique et montra une rare compétence dans les questions de ponts et chaussées, d'eaux et forêts). Bugeaud, qui se connaissait en hommes, eut bientôt apprécié les solides qualités du nouveau préfet de la Dordogne, et les rapports officiels firent place à une sympathie affectueuse. J'ai sous les yeux cent seize lettres que lui écrivit le général de 1833 à 1844, et, si elles ne présentent pas leur auteur sous un nouvel aspect, du moins confirment-elles d'une manière décisive le témoignage de sa famille et de ses amis; elles mettent en relief son caractère public

et privé, ses opinions sur les hommes et les choses à mesure qu'ils défilent, se heurtent ou se mêlent à sa vie. Des questions de famille, des affaires départementales, je n'aurai cure : les deux amis se racontent naturellement les soucis, les joies intimes; de loin comme de près Bugeaud suit avec sollicitude les intérêts de ses commettans, s'efforce de faire pleuvoir sur eux la rosée des bienfaits du pouvoir, se montre un député fort vigilant et expert en cuisine électorale; comme on pense, ses adversaires sont un peu les ennemis de la chose publique, et il a en horreur les tièdes, les traîtres qui pullulent en Dordogne, à Paris, en Algérie.

Ils ont d'autres affinités : pas plus que le préfet, le général ne saurait se tenir d'insérer dans les *carrés de papier* des articles anonymes, de rendre coup pour coup aux journaux qui l'attaquent. Ceux-ci ne s'en font pas faute : ils savent combien il a l'épiderme sensible, et le criblent de mille flèches. Et lui de faire face de tous côtés, sans que jamais personne arrive à lui faire goûter les avantages d'un silencieux dédain. Qu'il défendît son honneur injustement attaqué à propos du procès du général de Brossard, ses intentions méconnues, ses plans, ses opérations militaires, il ne distingue pas entre la plaisanterie et la satire amère, ne s'inquiète pas s'il blessera d'autres personnes ou lui-même par ricochet, s'il est bien utile de tirer des perdreaux avec des boulets de trente-deux. Cette *lépreuse*, cette *épileptique*, la presse, il la compare à la peste, au choléra; elle opprime tout le monde, sauf cinq cents loups-garous de journalistes; elle embarbouille de sophismes l'esprit des nouveaux députés; elle perdra la France! Le journaliste qui tous les jours attaque l'ordre social est cent fois plus coupable que le malheureux qu'on envoie aux galères pendant dix ans pour un fait isolé. La presse indépendante est bien plus dépendante que la presse soudoyée : aucun ministre n'aurait de quoi la rétribuer comme la rétribuent les passions. Mais le remède? Museler le plus possible la mauvaise presse, celle qui ne pense pas comme lui, qui critique la royauté, les ministres; se concerter pour faire une presse *exterminante*, *annihilante*, empêcher maires et fonctionnaires de s'abonner aux journaux *des gueux du bousingotisme*, faire vivre *les nôtres*, ne pas rougir d'être de son parti. Avec Bugeaud l'homme de guerre déborde sans cesse sur l'homme politique, il voit la société comme un camp, avec ses parcs d'artillerie, un général en chef, des officiers, des soldats, le code militaire, le sabre et le nerf de bœuf pour la gouverner. Tout ce qui se rapproche de cet idéal lui plaît, tout ce qui s'en écarte l'horripile.

« Ici (dans le Nord, écrit-il en 1839), la presse a hébété une

population paisible, modérée, industrielle et riche. Elle nomme huit députés de l'opposition extrême ou presque extrême sur douze, malgré qu'elle veuille la monarchie, l'ordre et la paix, et qu'elle soit très satisfaite des brillantes affaires qu'elle fait. Les fabricans, les filateurs, les boutiquiers sont orgueilleux comme des parvenus; ils veulent, disent-ils, des députés indépendans; et ils prennent les plus dépendans possibles de leurs passions, de la presse et d'une vaine popularité. Voilà l'œuvre de cette presse qu'on dit tombée dans l'impuissance, et qui, selon moi, sera toujours très forte, parce que les sots et les faibles seront toujours en majorité... » Plus loin, le général exprime le désir que M. Thiers fasse partie du nouveau cabinet, après le triomphe de la coalition de 1839, cette fronde parlementaire où chacun mit son drapeau dans sa poche pour l'en retirer tout fripé, où les chefs donnèrent un si mauvais exemple aux soldats, marchant de faute en faute, ouvrant la porte à la coalition réformiste de 1847, esclaves de leurs ressentimens, de leurs ambitions, de leurs amours-propres irrités :

M. Thiers hors du Cabinet ira aux dernières limites, et, en attendant, il rendra le gouvernement très pénible, et par son habileté personnelle, et parce qu'il dispose de toute la presse, laquelle forme aujourd'hui l'aristocratie la plus compacte, la plus puissante qui ait jamais existé. Voyez comme elle tient le pays bloqué de manière à ne lui laisser arriver aucune vérité. Voyez comme elle élève un de ses chefs au-dessus du roi. C'est un duc de Bourgogne...

Et ailleurs :

...Je ne pense pas que la faction soit tout à fait découragée; ses raisons sont dans la presse, et tant que celle-ci pourra souffler le feu et prêcher la république, il y aura de temps à autre des tentatives et du sang répandu. C'est là tout notre mal. Insensés que nous fûmes de lâcher la presse sans bride ni liens ! Nous avons établi la liberté de 500 journalistes, de quelques factieux, et opprimé tout le reste. En tout cela nous avons obéi aux sophismes dont la presse elle-même avait embarbouillé notre esprit et troublé notre raison, pour mieux établir son influence despotique. Oh! comme je la hais! Quand pourrai-je faire partie d'une croisade contre elle? Jamais on ne détesta autant les barons féodaux! Plus j'aime la liberté, plus je suis patriote, et plus j'abhorre la presse! Elle fait tant de mal au pays! Elle corrompt tout : les lois, les hommes, les meilleures choses; et on l'appelle la plus précieuse de nos libertés! Ah! oui, précieuse, comme la peste et le choléra! Mieux vaudrait porter ces deux fléaux aux Allemands que la liberté de la presse!... Quand les journaux me paieront-ils leurs scélératesses? Oui, il y a liberté pour les journaux : tout le reste est esclave. Mais les journaux eux-mêmes sont esclaves des passions qu'ils ont soulevées, des nécessités de leur horrible fabrique, des sordides intérêts qui s'y rattachent. Pauvres indépendans! comme dit Jaubert.

Très autoritaire, dévoué à la politique du Roi, archigouvernemental, protectionniste et censitaire dans l'âme, il déteste la République, les régicides, les émeutiers, « qu'il faut mettre à part des forçats pour que ceux-ci ne soient pas infectés par ces excrémens de l'espèce humaine, » n'aime pas l'opposition, témoigne une sympathie fort tiède au régime parlementaire. C'est une politique réaliste dans toute la force du terme, d'une logique rigoureuse mais étroite, peu attentive aux leçons de l'histoire, aux perpétuelles antinomies des questions. Les yeux fixés sur le péril d'aujourd'hui, sur l'heure présente, il a manqué à Bugeaud de voyager dans le passé ou même dans le présent, d'aller par exemple en Turquie, où le général Sebastiani, en moins de deux ans d'ambassade, voyait périr par des conspirations onze ministres et deux souverains. En revanche, de tels hommes sont d'incomparables agens : jamais de défaillance, une présence d'esprit que rien ne déconcerte, un dévouement infatigable, des idées simples qui tout naturellement se concrètent en volonté, en action, en succès immédiat. Dans ses lettres à Romieu, on voit Bugeaud, mécontent souvent et pour son compte et pour le compte de la France, toujours prêt à servir au premier appel, à brûler ses vaisseaux, affrontant toutes les responsabilités, même celles d'actes qu'il n'a pas accomplis, — par exemple se taisant lorsqu'on l'appelle l'égorgeur de la rue Transnonain; — et il n'avait point pris part à cette répression. Cependant il n'ignore pas les avantages du métier de Célimène parlementaire; il sait qu'il vaut mieux se promettre que se donner, qu'on tient davantage les hommes par l'espérance que par la reconnaissance, que les caractères non tranchés, nageant entre deux eaux, réussissent; qu'enfin beaucoup de politiques n'osent s'associer à lui, le nommer aux grands emplois à cause de la haine que lui portent les factieux et la presse. Et j'imagine que ces relations familières purent inspirer à Romieu quelques-unes des idées ultra-autoritaires qui font le thème de l'*Ère des Césars*, du *Spectre rouge*, et qu'aussi quelques molécules de cette humeur combative passèrent dans le talent de Louis Veuillot, qui, rédacteur du *Mémorial de la Dordogne* pendant plusieurs années, devint et resta son ami fidèle jusqu'à la mort.

Je trouve qu'il y a trois ans et demi que le gouvernement attend un peu de respect, qu'il attend de ses fonctionnaires autant de dévouement et de considération qu'ils en accordent aux clubs, aux journaux, aux bousingots; savez-vous pourquoi? C'est que le gouvernement est faible et débonnaire et que les journaux, les clubs, les bousingots sont hardis et querelleurs. Carrel est plus respecté que le Roi cent fois; c'est que Carrel a un journal mordant

et qu'il met l'épée à la main. Faites-vous mouton et l'on vous tondra; cet adage vaut celui de la reine Gillette... — Le gouvernement fait en grand ce que vous avez fait en petit. Voyez comme cela lui réussit! Il ne tire aucun parti de ses victoires. Il est aujourd'hui aussi faible qu'avant les journées d'Avril. Le public commence à douter, malgré l'évidence des résultats, malgré la prospérité générale. Pourquoi? C'est qu'on a manqué de fermeté; c'est que personne n'a encore été puni; c'est qu'aucun fonctionnaire n'a été destitué pour ses hostilités ouvertes. Aussi redoutent-ils plus de déplaire au journal bousingot qu'au gouvernement. Nos ministres ont beaucoup de talent de parole, beaucoup de savoir, mais ils ne savent pas manier le pouvoir. Sous ce rapport, un maître d'armes de régiment gouvernerait mieux qu'eux... (Lettre du 18 octobre 1834.) — On règne bien plus dans le monde par ses vices que par ses vertus; c'est que les vices sont une force... — Des tempéramens, des ménagemens, de la souplesse, de l'adresse, oui, il en faut, mais en son temps, et ce qu'il faut le plus, c'est de la fermeté, de la force. Pourquoi Napoléon a-t-il été le souverain le mieux obéi? C'est qu'on savait qu'il ne fléchirait pas devant les petites considérations, et qu'il serait inexorable pour l'hostilité et l'insubordination?... Toutes ces sales lâchetés viennent de ce que l'on croyait de l'avenir et de la force à la République. C'est qu'il y avait derrière tout cela 6 ou 8 000 coquins armés. Il ne faut pas se brouiller avec ces puissances, attaquons le Roi et le juste milieu : s'ils sont vaincus, nous chanterons victoire et nous partagerons le gâteau; s'ils triomphent, nous n'avons rien à en redouter. En résumé, on respecte la force, on se rallie à la force, on ne respecte pas la faiblesse, telles bonnes que soient ses intentions. Cela est vrai en gouvernement, en administration, comme en guerre... — Essayons donc de la barre de fer...

Voilà pour le ministère lorsqu'il verse dans la tolérance et le laisser faire; et voici pour les Chambres qu'il ne ménage pas plus, où il voit intrigailler tant d'hommes qui ne valent pas ses bœufs, que dis-je? *les loups et les renards* de la Durantie :

La Chambre passée était un mauvais plat fait avec de bons comestibles. (Lettre du 30 août 1837.) Espérons que des élections prochaines il sortira quelque chose de plus net, mais non pas de plus avancé dans le *progrrrrès*. Vous savez que j'appelle progrès deux épis, deux moutons, deux bœufs pour un. Vous voyez comme moi, et chaque jour vient prouver que nous avons du bon sens...

L'esprit public me paraît se gâter; l'anarchie de la Chambre (janvier 1839) passe dans les esprits, il circule une foule d'idées fausses : le Roi envoie de l'argent à l'étranger, il ne fait pas de dépenses, et c'est la cause de la stagnation du commerce. C'est aussi la faute du gouvernement si le pain est cher, le Roi veut nous ramener au despotisme, etc. — On me raconta l'autre jour que, sous la Restauration, le comte de Marcellus s'étant avisé de proposer à la Chambre de placer, au-dessus de la tribune, le Christ comme témoignage de respect, de justice et de foi, le comte Beugnot demanda la parole et dit : « Je viens appuyer la proposition, et j'y ajouterai même un amendement qui sera de circonstance ici : je prie la Chambre de faire inscrire en lettres d'or, aux pieds du Sauveur, ces paroles de grâce qu'il adresse, en mourant, à Dieu : « Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils disent. »

Certes Bugeaud en mainte circonstance eût avec enthousiasme voté une semblable proposition : les détails de la cuisine politique, la traite des députés, les secrets de certaines consciences ne lui répugnent pas moins que l'incohérence parlementaire.

Les qualités brillantes de M. Thiers, son esprit, son talent de parole, ses dons de fascination avaient profondément impressionné Bugeaud qui longtemps vit en lui l'homme du gouvernement de Juillet. Thiers historien militaire, théoricien et praticien du régime représentatif, Thiers défenseur de l'ordre, causeur prestigieux dans un salon et à la tribune, Thiers homme d'État universel, voyageur d'idées incomparable, charmait un soldat qui avec lui se sentait presque à côté d'un compagnon d'armes. Ses admirateurs le proclamaient le Gœthe de la politique, le Périclès, l'Alcibiade du système parlementaire, et il tenait de Napoléon sans doute son goût pour les drames d'imagination, les coups de théâtre, les projets poétiques qui caressent l'âme des foules : peut-être avait-il conquis une partie de sa popularité en flattant le penchant national pour le bonapartisme ; et puis, mieux que les autres ministres de la monarchie, il avait le sens de la révolution. Ses ennemis, au contraire, le traitaient de roué gouvernemental sans foi ni loi, lui reprochaient d'être le Danton en miniature d'un régime pacifique, l'historien de la fortune et du succès, de personnifier la fantaisie de la domination et le sensualisme du pouvoir, de n'avoir que l'habileté des petites choses : et Bugeaud de se récrier contre les critiques, et d'en découdre pour son ami. Mais voilà que petit à petit Thiers creusait le fossé entre ses collègues du 11 Octobre et lui ; il voulait rester séparé et distinct, prêtait l'oreille au tiers parti, aux chefs de l'opposition dynastique. Bugeaud devenait inquiet, chagrin comme un amant qui découvre chez une maîtresse adorée quelques défauts ; la coupure s'élargissait, la scission s'accusait plus profonde, envenimée par les états-majors des généraux. M. Thiers enrégimentait sous son drapeau presque toute la presse, il formait le ministère du 22 février 1836, où entrèrent trois coryphées du tiers-parti. Bugeaud se lamentait de plus en plus, mais la lune de miel durait encore, le charme n'était pas rompu : Bugeaud pouvait marcher avec le Roi qui espérait maintenir par M. Thiers l'ancienne politique, tout en faisant fléchir légèrement les apparences, et à qui cette trinité ministérielle de Guizot, Thiers, de Broglie semblait Casimir Perier en trois personnes. A plusieurs reprises, le général tente de les réconcilier, se flatte même d'avoir réussi, confond des armistices avec la paix, comme si les amitiés des hommes politiques étaient autre chose en général que

des trêves formées par des haines ou des intérêts communs.

Je suis bien parvenu à rapprocher MM. Thiers et Guizot, écrit-il à Romieu en 1836. Ils se voient, ils se donnent le bras et causent amicalement; mais il y a autour d'eux beaucoup d'irritation. Autour du premier elle est quelquefois violente et grossière, autour du second elle est digne, mais profonde. A la Chambre elle se manifeste dans les commissions et les bureaux. Les jeunes doctrinaires, pour me servir du dégoûtant jargon des partis, font la petite guerre, et cela désole M. Thiers. Je prêche les Jaubert, les Piscatory, mais ils me répondent que, M. Thiers ayant voulu les traiter en brebis galeuses, les séparer de l'ancienne majorité, ils tiennent à lui faire sentir ce que valait leur ancienne amitié, et lui prouver qu'il n'était pas facile de faire d'eux un cheptel ministériel. « Mais prenez garde! leur dis-je : par des tracasseries mesquines vous nuirez à votre position. Les hommes comme moi n'aiment que la guerre de principes : notre force est dans la dignité et le dévouement désintéressé au système du 13 Mars ; quand on verra que vous faites la guerre aux hommes, on vous délaissera. Gardez vos munitions pour les combats qu'il faudrait livrer à une infraction sérieuse à notre système. » Ils conviennent que j'ai raison, et je crois qu'ils sont un peu calmés. Au total, voici la situation : les doctrinaires et la presque totalité de l'ancienne majorité se tiennent en observation et donnent leur adhésion conditionnellement; les oppositions continuent de se taire par tactique et peut-être par convention tacite ; le tiers-parti espère des places dans l'intervalle des sessions. Le ministère ira donc sans danger jusqu'à quelque grosse question où, la gauche l'abandonnant, il pourrait être renversé par un vote, mais il ne sera point attaqué ouvertement par l'ancienne majorité qui, dans l'intérêt du pays et dans le sien propre, doit le soutenir, tant qu'il restera dans la ligue. Or, comme il paraît très décidé à y rester, il faut de l'imprévu pour l'abattre ; mais l'imprévu gouverne le monde...

Que Bugeaud n'ait pas d'affinités électives avec le centre gauche, qu'il condamne sévèrement ses fluctuations, ses compromis avec la gauche, l'accuse de dissoudre la majorité, de convoiter avant tout des places, le contraire aurait de quoi nous surprendre : jamais les chefs du tiers-parti ne trouveront grâce devant lui, car ils lui font l'effet de ces gens qui s'interposent entre l'incendie et les pompiers. Aussi fait-il bonne garde autour de la majorité conservatrice dont il est un des membres influens, et, sentinelle avancée, se plaçant lui-même en grand'garde, observant les menées, les approches de l'ennemi, notant le plus petit pli de terrain, il dénonce le péril, la plus légère tentative de schisme. Vous ne devriez pas être ici, vous! crie-t-il en pleine Chambre au légitimiste Berryer. Très suspects aussi, archi-suspects les Dupin, les Teste, les Passy, les Dufaure. Faire la guerre de partisan, entretenir de bons rapports avec Barrot, ménager les factieux, craindre de mécontenter la presse, cribler d'épigrammes les doctrinaires, ces erremens flairent l'hérésie : ce parti-là est en quelque sorte le pont aux ânes de la gauche, comme la gauche est le pont aux ânes du parti républicain; ce sont des hommes

politiques sans portée, des hermaphrodites, d'indignes roués sans patriotisme; gens d'esprit, peut-être, et encore! Pour Bugeaud l'esprit n'est rien sans justesse et sans profondeur; il ne le sépare point de l'art de bien faire, et prise peu les hommes qui ne sont que des hommes de mots, car dans sa pensée un homme d'esprit est un homme « capable de gouvernement, d'industrie ou de commerce. » J'imagine qu'il leur appliquerait volontiers le mot du moraliste : les abus les plus crians sont ceux dont on ne profite pas; — et en tout cas, il trouve fort mauvais qu'on soit à la fois fonctionnaire et de l'opposition, dans la garnison de la place et dans l'armée assiégeante.

« Ne nous effrayons pas trop du tiers-parti : il est peu nombreux, et il n'a pas un ministère à former qui puisse durer un mois. Il est composé de quelques hommes à préventions contre certains ministres, et à préjugés quant aux principes politiques. Joignez-y une demi-douzaine d'ambitieux, dont deux seulement ont du mérite : Dupin pour la parole, Passy pour les affaires, et voilà le tiers-parti (20 avril 1834). » Lorsqu'un ministère de tiers-parti s'ébauche en 1835, pour ne durer que ce que durent les roses, pas même une semaine, Bugeaud, furieux, s'empresse d'accommoder à sa façon les coryphées du *parti-eunuque*...

Eh bien! qu'en dites-vous? N'avons-nous pas un propre ministère? C'est donc désormais par la mollesse, l'indécision, l'amour d'une vaine popularité, les dénigremens de salon sur les hommes dont on est envieux, qu'on peut arriver à gouverner la France! Un Teste! un Passy! un Charles Dupin! Teste est un homme sans énergie, qui n'a pas osé voter ouvertement avec nous dans les grandes circonstances, et qui demanda que la loi des associations ne fût que temporaire. En un mot, c'est un être amphibie. Il n'y a de positif chez lui que l'ambition de faire une fortune qu'il n'a pas. Passy est plus honorable, mais il n'a pris la parole que pour éplucher les budgets, jamais pour défendre la société et le trône constitutionnel. Charles Dupin s'est mieux conduit à la Chambre; je ne lui reproche que ses intrigues, ses dénigremens ambitieux et l'ennui qu'il nous a donné à la tribune...

Tout est bien qui finit bien, et Bugeaud se réjouit grandement du résultat : le ministère était allégé du maréchal Gérard, démissionnaire parce qu'on lui refusait l'amnistie. L'amnistie! encore une folie aux yeux du général!

Est-ce que, s'exclame-t-il, le crime politique n'est pas plus énorme, plus odieux cent fois que le crime de droit commun? Est-ce que l'assassin qui plonge une nation dans l'anarchie, la guerre civile et la guerre étrangère, est moins coupable que celui qui tue une seule personne, que la fille qui fait périr son enfant pour sauver son honneur?

Jugemens sommaires qui attestent une fois de plus les dérai-

sons de la raison, les illogismes de la logique et la nécessité des concordats entre les principes et les hommes. Et comment Bugeaud aurait-il compris Dupin, sympathisé avec lui? Ils étaient aux pôles opposés du talent. Le général aurait peut-être fait bon marché du droit écrit. Dupin y rapporte tout, politique, morale, philosophie : le gouvernement n'est qu'un tribunal agrandi, avec ses actions, exceptions, défenses, moyens dilatoires; la Charte de 1814, un contrat synallagmatique rompu pour inexécution des conditions, refait en 1830 avec des conditions nouvelles. Dans cette recherche scolastique du texte, celui qu'on appela « le plus spirituel des esprits communs » s'attache aux virgules, aux syllabes, semblable au vieux préteur romain qui, observateur fidèle du droit quiritaire formaliste et barbare, ignorait le droit des gens, plus humain, plus spiritualiste. Emporté par son zèle de légiste, Dupin se place un jour en face de Jésus-Christ, dénonce la sentence de Pilate comme injuste et sujette à revision, pour vice de forme et fausse interprétation de la loi. Incapable de discipline, aussi prompt au sarcasme qu'aux oscillations politiques, détestant « ces beaux Narcisses de doctrinaires », habile à mêler les brusqueries aux complimens lucratifs, et si près de ses intérêts qu'on l'accusa d'avoir fait sa règle de conduite d'un mot prêté au maréchal Soult : « On ne m'arrachera mon traitement qu'avec la vie, » il déploya les qualités d'un président modèle, mais ne dut s'en prendre qu'à son caractère et à ses coups de boutoir s'il perdit cette dignité. Et je ne voudrais pas laisser entendre, après lui, que, s'il l'eût conservée, Louis-Philippe serait peut-être mort aux Tuileries, mais la Chambre y aurait gagné sans doute quelques instans de gaîté; — et une attitude plus ferme le 24 février.

Bugeaud aime le Roi, la royauté, et s'il reproche quelque chose à Louis-Philippe, c'est de manquer parfois de fermeté. D'ailleurs, il n'admet nullement que le trône soit devenu un fauteuil, la royauté une métaphore, une abstraction couronnée, son représentant un dieu d'Épicure. Dans cette mêlée confuse, où le parti arrivé au pouvoir prend les armes de son adversaire, comme Hamlet et Laërte échangent leurs épées au milieu du combat, le Roi lui apparaît comme régulateur suprême et clef de voûte du système : lui seul peut pacifier les combattans, discerner les véritables courans de l'opinion publique, établir une moyenne entre ceux-ci et les volontés de la Chambre; seul il représente l'esprit de permanence et de tradition. Et tant mieux s'il est le vrai ministre, dont la pensée se fait acte dans la politique étrangère, qui gouverne aussi bien qu'il règne, à force de concessions, de bonnes

leçons, de ménagemens! Tant mieux si le chef d'orchestre des Tuileries arrive, en fin de compte, à obtenir la même musique de ses principaux artistes! « Votre Majesté, lui dit un jour Thiers, croit être l'homme le plus fin de ce pays, mais je connais ici quelqu'un de bien plus fin : c'est moi. » Et le Roi de répliquer fort justement : « Vous vous trompez, monsieur Thiers : si vous l'étiez, vous ne le diriez pas. » La politique est une espèce de religion qui compte ses croyans, ses indifférens, ses faux dévots, ses athées et ses exploiteurs : Bugeaud de prime abord se range parmi les croyans; il a l'oreille du Roi, s'emploie à maintenir la majorité en un faisceau solide. Toutes ses sympathies vont vers M. Thiers et les doctrinaires; on sent qu'il lui en coûtera beaucoup de suivre les uns plutôt que l'autre, qu'il s'y résignera cependant, parce que M. Thiers fait trop de coquetteries à la révolution, tandis que ces « monstres de doctrinaires ont l'infamie d'avoir des idées arrêtées, qu'ils sont assez simples pour croire que flatter les passions anarchiques n'est pas le meilleur moyen de les amortir, et que les hommes de la victoire ne doivent pas céder le pas aux hommes sans couleur, aux lâches et aux ambitieux. »

Peut-être témoigne-t-il moins de goût que le Roi à M. Molé, un indifférent et un éclectique qui eût volontiers rangé la politique au nombre des sciences inexactes, entre l'astrologie et l'alchimie, pour lequel semblait fait le mot de Retz : « Il faut souvent changer d'avis pour rester de son opinion. » Étranger d'ailleurs à tout dogmatisme étroit, plein d'aversion pour les formules et les idées arrêtées, possédant au plus haut degré la science des détails, le côté domestique des affaires, l'art de séduire les hommes, mais ne trouvant dans nos révolutions perpétuelles rien qui ressemblât à un principe, toujours porté à se contenter du passable de crainte du mauvais, Molé se distinguait fortement des doctrinaires. Il se contentait de gouverner avec les intérêts, peu soucieux du lendemain, manquant des qualités qui dominent les événemens, orateur adroit, insinuant, un peu insuffisant en présence des crises extraordinaires; ce qui ne l'empêche point *de faire la chouette* aux coalisés de 1839. Et ce scepticisme conciliant, qui devait agacer Bugeaud, arrangeait fort bien le Roi, qui retrouvait en Molé le parfait homme de cour, agréable aux puissances étrangères, agréable à lui-même. « Vous verrez, observe plaisamment Henri Heine, que toutes les fois qu'on lui laissera l'alternative de choisir ou M. Guizot ou M. Thiers pour premier ministre, Louis-Philippe répondra toujours avec regret : « Laissez-moi prendre Molé! » Le Roi me rappelle à cette occasion un petit garçon à qui je voulais acheter un jouet. Lorsque je lui demandai ce qu'il préférait d'un

Chinois ou d'un Turc, le petit répondit : « Je préfère un petit cheval de bois, peint en rouge, avec un sifflet dans le derrière. » Et, de son côté, Bugeaud se fit plus d'une fois devant la Chambre l'interprète de la pensée secrète du Roi, qui lui témoignait de la confiance, et avait avec lui des entretiens dont quelques échos viennent jusqu'à Romieu; mais leur rareté fait contraste avec l'abondance des autres épanchemens, et l'on ne peut que le regretter si toutes les conversations royales ressemblaient à celle-ci :

Mon cher préfet, j'ai vu le Roi, et S. M., en me questionnant sur le département, m'a fourni très naturellement l'occasion de lui parler de la division. Voici le dialogue qui a eu lieu : « Comment va votre département? Est-on content? — Il va bien, Sire. On y est calme, les dernières lois y ont produit un excellent effet. On n'y parle presque plus politique. On s'y occupe beaucoup d'intérêts matériels, d'agriculture, de routes et de chemins. Une seule chose afflige le département et surtout Périgueux : c'est la suppression de la 20e division militaire. Votre Majesté, en signant cette mesure, ne s'est pas souvenue qu'immédiatement après la révolution de Juillet, elle promit au maire et à la députation de Périgueux que la division ne leur serait plus enlevée. — Doucement! général, je n'ai rien promis, car la maison d'Orléans a pour principe depuis fort longtemps de ne rien promettre, mais de faire tout ce qu'on peut. Un autre principe que nous avait laissé un de nos aïeux, c'était de ne jamais lire une lettre ou un placet en présence de celui qui nous le remet. Je n'ai donc pas pu promettre cela, j'ai dit que je ferais ce que je pourrais. — V. M. en est certainement convaincue, mais, au milieu de ce délire de la révolution de Juillet, elle peut bien avoir oublié un moment ces petites règles de conduite, et il est malheureux qu'on ait proposé cette mesure à V. M., sans une urgence bien évidente, car il est certain que la population de Périgueux croyait avoir votre promesse. — (Avec impatience). Non, général, je n'ai rien promis. — Je le crois, Sire, mais il y a un remède en attendant mieux, c'est de nous donner une bonne garnison. — Ah! voyez pour cela le ministre, je ne demande pas mieux. » J'ai dû cesser une conversation qui fatiguait évidemment le Roi, et je l'ai félicité sur la gloire que le duc d'Orléans vient d'acquérir à Oran. Alors sa figure s'est épanouie, et, dans une conversation de dix minutes, il m'a dit des choses pleines de vérité et de bon jugement.

En réalité, Bugeaud est du parti du Roi et il suit sa politique; il la sert avec efficacité, parce qu'elle est la sienne, et que le régime constitutionnel n'en permet pas de meilleure. Et l'on se tromperait fort si l'on s'imaginait que l'esprit militaire rarement s'associe avec la souplesse et l'habileté : ils s'accordent très bien au contraire, l'art de gouverner les hommes faisant partie des qualités d'un bon général; qu'ils aient ou non un fusil entre les mains, leur inspirer confiance est un problème fort ardu. Et qu'est-ce donc que la stratégie et la tactique, sinon la finesse, l'esprit de repartie mises en œuvre et portées à leur plus haute puissance? Qu'est-ce que ces ruses de guerre, brusques attaques et retraites, marches rapides, charges de cavalerie soudaines?

Qu'est-ce que ces armistices, ces capitulations, sinon la diplomatie de l'épée? Ce décor de franchise réelle ou apparente, cet appareil de bonhomie, loin de montrer la pensée intime, ne servent-ils point à mieux la cacher, et les moyens que l'homme de guerre tire de son métier ne sauraient-ils dérouter ses adversaires quand il les applique à la vie civile? Je ne parle pas ici de Bugeaud, dont le talent ne réclamait que justice, mais combien de ses émules surent mettre au service de leurs ambitions personnelles le flair du courtisan le plus délié! « Vous pouvez toujours compter sur ma parole militaire, disait Napoléon; seulement ne comptez pas sur ma parole politique. » L'une et l'autre ne se mêlaient-elles pas au point de se confondre souvent? La guerre ne contient-elle pas une part énorme de politique, et, de ce que les hommes d'épée font d'autres gestes, en déploient-ils moins de souplesse pour réussir?

A la Chambre, dont Bugeaud fut membre pendant ce règne, son éloquence un peu âpre, qui sentait *la poudre à canon*, sa franchise parfois brutale, l'originalité de ses saillies, ne laissent personne indifférent : il exaspère les uns, il effraie les autres par des hardiesses qu'ils approuvent en secret. Jamais un de ses discours ne passe inaperçu; quelques-uns même, lorsqu'il fait appel au patriotisme, obtiennent un assentiment presque unanime, arrachent des larmes aux députés, aux spectateurs des tribunes. Point de harangue de parade, aucun effet de style, nul souci des périodes cadencées : il parle parce qu'il est ému, pour défendre ou faire triompher ses vues; et il parle souvent, parce que les questions qu'il connaît reviennent souvent sur le tapis. Tant pis s'il lui échappe une expression triviale, comme ce fameux *picotin d'avoine* appliqué à l'avancement des officiers; tant pis si la presse lui reproche un langage de caporal, l'appelle un orateur de corps de garde : il n'épargnera pas non plus cette aristocratie de l'écritoire, ces généraux de l'émeute qui disposent de la publicité et dénaturent les séances. D'abord il était allé s'asseoir à côté de MM. Laffitte et Dupont de l'Eure, mais il a trouvé là des billevesées tellement extraordinaires qu'il a bientôt émigré dans les rangs de la majorité. Les guerres de propagande, de liberté! Mais ces guerres-là, comme les autres, se résolvent par des batailles, et pour gagner des batailles, il faut des bataillons, des escadrons et des batteries bien organisées. Pour sa chère agriculture il est sans cesse sur la brèche, réclamant crédits, conseil central, encouragemens aux comices agricoles (1), décora-

(1) Il en donne cette excellente définition : « Un comice agricole, c'est une petite société d'agriculture, non pas théorique, mais pratique, qui se charge d'appliquer,

tions pour leurs membres les meilleurs, bourses pour leurs enfans. Il risquera même de se compromettre en demandant à Abd-el-Kader, au traité de la Tafna, 100 000 francs pour les chemins vicinaux de la Dordogne. Protectionniste décidé, il traite de songe-creux les économistes et redouterait davantage l'invasion permanente des bestiaux étrangers que l'invasion des armées russe et autrichienne. « En agriculture, s'écrie-t-il, tout est grand, le plus petit progrès est immense, car il se multiplie par 52 millions d'hectares et 18 millions d'agriculteurs. » Même sollicitude pour l'armée. Ne répand-elle pas d'une main ce qu'elle reçoit de l'autre? Ne fait-elle pas vivre une foule d'industries? Les garnisons ne donnent-elles pas la vie, l'activité à toutes les branches du commerce? Et sur ce terrain, qu'il s'agisse des traitemens des officiers, de pensions en faveur des veuves, du recrutement de l'armée, des fortifications de Paris, des places de guerre, de l'école de la Flèche, des conseils de revision, de l'enseignement de la gymnastique aux soldats, sa parole a toujours du retentissement, elle tombe de haut, elle est attendue avec impatience, écoutée presque toujours avec respect. Peu importe que son opinion soit ou non populaire : en 1840 il s'oppose énergiquement à ce que la France fasse la guerre à l'Europe pour Méhémet-Ali; longtemps avant il lance cet avertissement prophétique : « On ne défend, ou l'on n'envahit les empires que par des batailles. La guerre va très vite, et, si la paix était troublée, vous n'auriez pas, comme au commencement de la Révolution française, le temps d'organiser des troupes. Je le répète, la guerre marche vite aujourd'hui, et il faut être en mesure dès le début de livrer des batailles avec des chances de les gagner. Une bataille gagnée donne à l'armée victorieuse des avantages immenses ; elle gagne habituellement un carré de soixante ou quatre-vingts lieues de côté. »

Principes politiques, conceptions militaires du général semblent résumés dans une lettre inédite, que Bugeaud communiqua à Romieu, puisqu'elle figure à son dossier, lettre vraiment éloquente à force de simplicité, de clarté, de patriotisme, de lucidité stratégique, dont il faut reproduire les principaux passages, malgré sa longueur, car elle est pleine de choses, fait comprendre la puissance de séduction de M. Thiers, et combien ceux qu'on appela *les gazelles* de cet homme d'État avaient de peine à sortir du cercle enchanté :

sur la surface qu'elle embrasse dans son action, ce qui convient le mieux au sol, au climat, aux habitudes de la localité... »

J'ai reçu vos adieux avec peine, car je suis fâché de vous voir quitter la France dans des circonstances qui sont loin d'être rassurantes pour qui sait voir d'un peu loin, et vous pouvez d'un instant à l'autre être nécessaire et presque indispensable. Je suivrai au besoin d'autant mieux vos conseils, dont je vous remercie, que jamais ma pensée ni mon ambition ne s'étaient tournées de ce côté-là, et ce n'est pas à une époque où le pouvoir devient chaque jour moins appréciable que naîtront chez moi les prétentions de le partager. Je ne me sens pas assez nécessaire pour me dévouer, et, selon moi, pour vouloir un ministère, il faut avoir une grande ambition ou de grands talens qu'on veut montrer et faire tourner au profit du pays. Si j'avais eu la grande ambition, je me serais bien gardé de me dessiner comme je l'ai fait à la Chambre... J'aurais surtout évité de me brouiller avec la presse, de lui rompre en visière comme je l'ai fait. J'aurais été indécis, pâle, insignifiant; j'aurais blâmé dans le couloir les mesures de salut pour lesquelles j'aurais voté tout doucement; j'aurais été tiers-parti en un mot. Voilà ce qu'on fait quand on n'a pas votre talent de tribune et qu'on veut absolument arriver. Avec votre talent, j'aurais fait comme vous, j'aurais soutenu Perier, j'aurais modéré la Révolution, mais je ne me serais pas séparé de ceux qui, pendant six ans, m'auraient aidé dans l'œuvre la plus belle, la plus difficile, la plus patriotique qui ait jamais été accomplie par des hommes d'État... Je ne vous ai jamais dit que vous étiez le véritable représentant de la Révolution de Juillet, j'étais trop de vos amis pour cela. Je vous préférais, je vous préfère encore aux doctrinaires, parce que je vous crois plus l'homme d'État des circonstances difficiles, telles qu'une grande guerre, une insurrection; mais quant au fond de la politique intérieure, je n'ai jamais su apercevoir la moindre différence. Cette nuance a été inventée par les journalistes et les ambitieux; elle a été accueillie par les esprits de travers et les hommes sans portée qui ne voyaient pas que séparer ces deux colonnes, c'était diviser la majorité en présence des factions ennemies toujours prêtes à profiter de nos fautes...

Les doctrinaires n'auront pas la majorité, et ce ne serait pas moi qui pourrais la leur donner. Je serais un embarras de plus pour eux, on crierait dix fois plus fort que c'est un ministère impitoyable puisqu'il s'est adjoint l'égorgeur des rues en Avril. Ils auraient raison de m'appeler impitoyable... oui, je serais impitoyable envers ces hommes corrompus qui tous les jours compromettent la France pour satisfaire leur cupidité ou leur basse ambition. Avec moi, ils ne joueraient pas à l'insurrection : la victoire serait terrible... il ne leur serait pas permis d'être lâches au combat et audacieusement insolens dans leurs feuilles. J'appliquerais là les saines règles de la tactique, je complèterais la victoire les jours suivans. Je ne dirais pas aux vaincus, comme on a semblé leur dire : « Préparez-vous à dix autres batailles, reprenez vos armes, remplissez vos arsenaux, et quand vous vous croirez assez forts, vous nous attaquerez de nouveau. » Aussi disent-ils qu'ils ont dix batailles à perdre, et que nous n'en avons qu'une. Je les mettrais à l'unisson, ils n'en livreraient qu'une...

L'ensemble de votre lettre indique de l'acrimonie contre les doctrinaires. Et pourquoi leur en voudriez-vous d'entrer au pouvoir lorsque vous le quittez volontairement? On ne dira pas, j'espère, que ce sont leurs intrigues qui vous en chassent; ils étaient loin de Paris, isolés, à la campagne. Ils ne pouvaient pas prévoir les événemens d'Espagne, et la dissidence qui surviendrait dans la manière de les envisager et d'agir avec eux. La place est vacante, on les appelle, ils la prennent: et il y a un certain courage à la

prendre en face de la révolution espagnole et de l'état déplorable de la Chambre. Dans une telle situation, ils ne refuseront le secours de personne, et vous pourrez les protéger tout à votre aise. Vous vous honorerez et vous servirez le pays en raffermissant la politique du 11 Octobre qu'on a espéré ébranler.

Mais laissons cette fastidieuse politique, et parlons guerre et Afrique. Voici le maréchal C. (Clauzel) qui recommence ses opérations et son système de camps retranchés et de blockhouses; il aura bientôt mis en prison (en avançant dans le pays) une autre forte partie des troupes qui restent disponibles. Je les vois déjà faire des camps retranchés et des blockhouses de quatre lieues en quatre lieues, sur les trois lignes d'opérations. C'est déjà commencé en avant de Bouffarick. Quoi! on ne voudra pas comprendre que la domination du pays est dans la mobilité des troupes; qu'avec un ennemi essentiellement mobile, il faut se rendre aussi mobile que possible; que les postes retranchés ne commandent qu'à la portée du fusil; que tout le reste du pays appartient à l'ennemi; que les postes multipliés sur une ligne et sur une base d'opérations ne dispensent pas d'une colonne agissante tout aussi forte que si les postes n'existaient pas; qu'on ne peut réellement communiquer qu'avec cette colonne; et que la multiplication des postes empêche souvent de l'avoir disponible, à moins que l'effectif ne soit immense?...

Tâchez de vous échapper d'Italie pour aller visiter Alger, Bône et Oran...

Il faut pénétrer dans le pays avec nos expéditions, si vous voulez le juger et surtout le voir, non pas avec les lunettes de l'histoire, mais les grands yeux du commerce et de l'agriculture, puisque c'est là-dessus qu'est basé l'espoir de la colonie. Il est évident que si le pays, par la nature de son sol, par son climat, surtout par la rareté de ses eaux, par l'exiguïté de ses rivières qui ne permettent d'irriguer qu'une infiniment petite partie de la surface, ne peut produire que du grain et des bestiaux, la France aurait grand tort de persévérer dans des sacrifices qui, dans tous les cas, ne pourraient amener des résultats que pour les générations futures. Tâchez d'apprécier toutes les difficultés matérielles qui s'opposent à l'établissement des Européens au milieu des Arabes. Je vous recommande aussi d'observer le palmier nain dont nos grands hommes n'ont rien dit : c'est l'un des plus grands obstacles à la culture. Ils ont dit que le soleil d'Afrique vivifiait tout; à moi il m'a paru le principal inconvénient à une bonne culture, excepté dans le très petit nombre de localités où l'on pourrait arroser.

Voyez tout cela, mon ami, vous ne pouvez mieux occuper les loisirs de l'homme d'État; c'est plus utile que de visiter les monumens de Rome et de Florence. Surtout méfiez-vous des intéressés et des charlatans qui abondent là comme à Paris, et peut-être plus...

Il ne me reste plus que le temps et la place de vous dire que, ministre déchu ou en disponibilité, je vous aime autant et plus que président du Conseil, que je vous aimerai dans toutes les situations, à moins que vous ne redeveniez journaliste; et que j'aime tout ce qui vous appartient. C'est l'élan du cœur, mais c'est aussi du devoir, car vous avez été pour moi aussi bon que je pouvais le désirer. Votre ami envers et contre tous, malgré tout.

Ainsi, à la fin de 1836, Bugeaud a pénétré en Algérie, il a vaincu, il a été *le maître de l'heure*, il a trouvé la véritable méthode de la guerre arabe, et, après avoir vu, comparé, jugé, il ne sait s'il faut garder ou abandonner la nouvelle conquête : en

1840, il doutera encore. Faut-il s'étonner si beaucoup d'hommes politiques ont hésité et hésiteront longtemps, si cet état d'incertitude imprime à la lutte une allure incohérente, où les succès n'ont pas de lendemain, où les fautes diplomatiques succèdent aux fautes militaires, où l'on gaspille les millions de la France, le sang de ses soldats dans des expéditions mal concertées, au point que Veuillot put, sans trop d'exagération, avancer qu'en 1841 le territoire français n'était qu'un hôpital dans une prison? Des traités maladroits ont grandi la puissance de l'ennemi qu'il fallait abattre, d'Abd-el-Kader, l'homme le plus éloquent et le meilleur cavalier de son pays, qui en peu de temps a formé le noyau d'une nation arabe, créé des finances, établi des fabriques de fusils et de poudre, organisé une armée régulière, qui incarne les passions et les rêves de ses compatriotes, et vis-à-vis d'eux se pare du titre de coupeur de têtes de chrétiens pour l'amour de Dieu. Le 4 juin 1836, Bugeaud écrit à Romieu qu'il regarde la colonie d'Alger comme le ver rongeur de la France, un fléau que les Bourbons déchus semblent nous avoir laissé pour se venger de leur défaite; et les Chambres pensent de même, mais pas plus que les ministres elles n'ont le courage de leur opinion. Si cependant elles se prononçaient pour l'abandon, il y aurait lieu de négocier avec les puissances intéressées à la suppression de la piraterie pour occuper à frais communs quelques points militaires de la côte. Mais si le système contraire triomphe, plus de demi-mesures, plus d'occupation limitée, car il est plus facile de prendre le tout que la partie. Et, par une piquante ironie de la fortune, au moment même où il va parler contre l'Algérie, le Roi l'appelle à venger l'échec du général d'Arlanges, à débloquer le camp de la Tafna.

Mais Bugeaud a mesuré la grandeur de l'obstacle (1); à peine arrivé, il ordonne, au grand étonnement de ses officiers, le renvoi à Oran des canons, du matériel de campagne; les mulets, les chevaux porteront le matériel de campagne, les tentes servi-

(1) Il avait alors cinquante ans (1836). « Il était de haute stature, carrément sculpté, et d'une vigueur peu commune; il avait le visage plein et musculeux, légèrement gravé de petite vérole, le teint fortement coloré, l'œil gris clair; le regard perçant, mais adouci dans la vie ordinaire par l'expression d'une sympathique bienveillance; le nez légèrement aquilin, la bouche un peu grande, la lèvre fine et railleuse. Quand la physionomie, empreinte de franchise et de simplicité, s'animait tout à coup au choc d'une pensée rapide, le génie rayonnait sur son front large et puissant, couronné de cheveux très rares, qui pointaient en flammes argentées. Tout en lui respirait alors l'habitude du commandement et l'allure supérieure d'une volonté sûre de se faire obéir. C'était une nature de fer, âpre à la fatigue, inaccessible aux infirmités de l'âge, et qui n'aurait dû disparaître que dans le nuage d'un champ de bataille. »

ront de bâts et de sacs; et l'on pourra passer de la défensive à l'offensive, s'écarter des routes battues, celles qu'on nomme les chemins du sultan, traverser montagnes et torrens. Ayant ainsi rendu sa division indépendante du convoi, il se rend à Tlemcen, revient à la Tafna, met en défaut la vigilance de l'émir. « Ce Français est un renard, s'écrie le prince des croyans, et son armée est un serpent, mais sera-t-il un lion? » Et séduite par l'espoir de s'emparer des approvisionnemens destinés à la garnison de Tlemcen, l'armée musulmane quitte les hauteurs, vient livrer bataille aux chrétiens en rase campagne, au confluent de la Sickah et de l'Isser. Avoir attiré l'ennemi où il veut, c'est pour Bugeaud l'avoir vaincu; dès huit heures du matin, le combat est terminé : 1 200 Arabes tués, 130 prisonniers, 700 fusils, 6 drapeaux tombent entre nos mains; de notre côté on ne compte que 32 hommes tués et 70 blessés (6 juillet 1836).

Moins d'un an après, il revenait en Algérie : le maréchal Clauzel ayant subi un grave échec devant Constantine, le sentiment national se prononça fortement pour une réparation complète. Le gouvernement porta l'effectif de 31 000 à 43 000 hommes, nomma le général de Damrémont gouverneur général et Bugeaud commandant de la province d'Oran, avec la mission secrète de traiter le plus tôt possible avec Abd-el-Kader. Le 30 mai 1837, Bugeaud signait le traité de la Tafna qui fut ratifié par les Chambres, malgré les violentes critiques de l'opposition, critiques justifiées par les avantages considérables accordés à l'émir : reconnu souverain indépendant, dispensé du tribut, ce dernier obtenait l'intérieur des provinces d'Oran et de Tittery, avec le district et le port de Cherchell qui lui donnait l'accès de la mer. Nous reculions ainsi jusqu'en 1830 sous le rapport de l'occupation territoriale, nous abandonnions des tribus fidèles qui avaient combattu sous nos drapeaux; — mais cette convention pacifiait les provinces d'Alger, d'Oran, de Tittery, permettait à la division d'Oran de marcher sur Constantine. Et puis, comme dira plus tard Bugeaud à la tribune, les traités n'ont jamais lié les nations que quand ils sont conformes à leurs intérêts.

Il n'avait pas tardé à s'apercevoir que les Arabes sont nos maîtres en rouerie diplomatique. Il constate qu'ils ne disent jamais ni oui ni non, de peur de s'enferrer; leur formule ordinaire est : s'il plaît à Dieu, quand Dieu voudra, cela est dans les mains de Dieu. Dans son entrevue avec Abd-el-Kader, celui-ci gardait l'avantage de l'étiquette et du décor de la force aux yeux de ses sujets, malgré la bravoure du général qui s'avança presque seul au milieu de son armée, et de sa forte main l'enleva de terre

pour lui apprendre à se tenir debout avec lui. D'ailleurs il employait à merveille ses derniers mois dans la province d'Oran, et, en attendant une complète revanche, il étudiait à fond ses adversaires.

Pendant que vous faites de la statistique électorale, j'échange des lettres avec Abd-el-Kader et ses agens, je parcours le pays pour l'étudier; je licencie le bey de Mostaganem et sa milice turque; je lui substitue une administration municipale et une milice africaine sans solde, ce qui constitue une économie de 152 000 francs. J'instruis mes troupes et mes officiers, j'organise et j'instruis la milice d'Oran, ce qui a fait crier les journalistes; je chasse un général voleur et traître; je mets de l'ordre dans tous les services, je présente au gouvernement les moyens d'économiser plusieurs millions sur la nourriture des hommes et des chevaux; je distribue des terres à nos soldats pour y cultiver des pommes de terre et autres légumes, et je leur fais chercher du bois qu'ils vendent en ville pour se procurer des outils, des charrues, des semences. Enfin je donne des idées d'agriculture à nos douairs, et je tâche de leur enseigner la culture des arbres et d'un fourrage artificiel. Tous ces travaux sont entremêlés de mille détails, de mille affaires que donnent sans cesse les Arabes alliés ou voisins, qui sont bien les hommes les plus difficiles à conduire qui existent sur la surface du globe, surtout avec nos mœurs et nos lois douces, qu'ils considèrent comme faiblesse. Il faut être grand marabout et chef absolu comme Abd-el-Kader, faire couper quelques têtes et distribuer des millions de coups de bâton, pour en venir à bout. Aussi quand je passe dans la rue, aucun Arabe ne me salue, et si Mustapha ou l'un de ses lieutenans paraît, on se lève, on salue, et l'on baisse la tête ou la main selon son rang. Cependant nos Arabes m'aiment et m'estiment comme guerrier, mais je suis un Roumy qui ne leur a jamais fait donner des coups de bâton et qui les reçoit avec cordialité quand ils viennent le voir. Nous n'avons rien de ce qu'il faut pour gouverner ces gens-là. Si j'y restais, je deviendrais trois quarts Arabe, un quart Français.

Il rentra en France à la fin de 1837, et ne revint en Algérie que trois ans plus tard, cette fois en qualité de gouverneur général. C'est au ministère de M. Guizot que revint l'honneur d'un choix si heureux; mais avant qu'on osât affronter les clameurs de l'opposition, il y avait eu bien des hésitations, bien du temps perdu et des mécomptes causés par ces ajournemens. Bugeaud rongeait son frein, vouait aux dieux infernaux les ministres pusillanimes, les journaux qui lui fabriquaient une auréole d'impopularité, le maréchal Valée qui, « invisible dans son palais, excepté pour une actrice et une jeune Mauresque, dégoûtait tout le monde. » Il fait du dévouement depuis dix ans, et on vient de lui offrir, quoi? une division sous les ordres du maréchal! On le juge toujours propre aux situations difficiles, jamais aux situations élevées! Eh bien! que les ministres envoient les journalistes commander en Algérie, puisqu'ils gouvernent par eux, pour eux! La maison brûle, et cependant il se tait! — Dès 1839, Abd-el-Kader avait com-

plété son organisation, accru son armée régulière, élevé au sud de l'Atlas une ceinture de forteresses nouvelles : Thaza, Saïda, Tafraoua, Tagdent, où il cache son trésor, ses dépôts, ses fabriques, ses arsenaux ; il fait prêcher la guerre sainte dans toutes les mosquées, persuade aux indigènes que, semblables aux poissons, nous ne pouvons vivre qu'à la mer. « La haine du chrétien est un héritage légué par les aïeux, et l'on ne saurait renier cet héritage. Le paradis n'est-il pas au bout de leurs fusils ? » Fidèles à la voix des marabouts, les Arabes oublient leurs défaites, s'exaltent au moindre succès, se promettent d'expulser l'infidèle de la terre musulmane, d'envahir ensuite la terre chrétienne. « Oui, le sultan enverra l'aman aux chrétiens, ils lui conduiront des gadas, disant : « Seigneur des Seigneurs, vous êtes le couteau et nous la chair, tranchez comme il vous plaira ! »

Vers la fin de 1840, on avait occupé Milianah et Médéah ; mais les garnisons étaient bloquées, on ne pouvait leur porter des vivres sans livrer de sérieux combats ; l'ennemi poussait des partis jusqu'auprès d'Alger, il fallait 1 500 hommes pour aller à Blidah. La campagne déserte, la confiance partout ébranlée, la population européenne diminuant, aucune relation avec l'indigène qui n'apportait ni un œuf ni un bœuf, impossibilité d'aller à un quart de lieue d'Oran sans risquer sa tête, ce tableau de la situation avait éloigné du maréchal Valée la plupart de ses partisans : le ministère du 12 mai 1839 songeait à le rappeler vers la fin de décembre, mais le duc d'Orléans, son protecteur, était parvenu à conjurer l'orage. Bugeaud l'explique fort nettement dans une lettre du 5 janvier 1840, où, n'osant s'en prendre directement au prince, il décharge sa mauvaise humeur sur les ministres :

Après m'avoir répété avec développement ce qu'il m'avait dit dans ses lettres, après avoir ajouté qu'il avait acquis plusieurs fois, en Afrique, la conviction que j'étais l'officier général le plus désiré de l'armée, il m'a conseillé d'accepter une division sous les ordres du maréchal Valée. De mon côté, j'ai répondu d'abord ce que j'avais déjà dit au G. de B..y... et j'ai ajouté : « Si j'ai l'opinion, les vœux de l'armée, si mes principes de guerre sont les seuls applicables à l'Afrique, si, au moyen de ces principes, j'ai seul battu Abd-el-Kader, toutes choses que dit V. A. R., je suis l'homme que vous devez chercher pour le mettre à la tête de l'armée. La grande opinion que V. A. veut bien avoir de moi, et le sentiment que j'ai de ma force, ne me permettent pas d'accepter une division sous les ordres d'un homme qui, à mon avis, ne connaît pas la guerre d'Afrique : je jouerais là un rôle de caporal qui ne va plus à mon âge et à mes antécédens militaires. Depuis 1810, j'ai toujours été détaché, c'est-à-dire que j'ai commandé en chef. Je commandais en 1815 l'avant-garde de l'armée des Alpes, et j'ai gagné seul trois combats, dont un des plus mémorables ; enfin j'ai commandé deux fois en chef en Afrique, et j'ai battu trois fois Abd-el-Kader. M. le maréchal Valée

n'a ni livré ni gagné un seul combat. Si V. A. R. désire que j'aille avec elle en simple volontaire, je suis prêt à partir; mais je la prie de me dispenser du reste. » Le prince a paru être de mon avis, et il a fini par me dire que la question ne serait pas résolue dans cette campagne, et que probablement je serais appelé plus tard à terminer cette affaire.

Mais par les lettres que vous avez lues, et aussi d'après sa conversation, le prince m'avait fait croire que les ministres, en majorité, m'étaient opposés. Je m'en suis plaint à quelques députés qui occupent des fonctions près d'eux, et cela leur a été rapporté. Aussitôt ils ont saisi individuellement l'occasion de protester contre cette imputation, et comme leurs dires particuliers étaient tout à fait d'accord, j'ai dû rester convaincu de ce qui suit. A la première nouvelle des désastres, il fut décidé à l'unanimité du Conseil que je serais envoyé pour prendre le commandement des troupes; mais bientôt on réfléchit qu'ayant un caractère ferme et des idées arrêtées, je cadrerais mal avec le maréchal despote et entêté. Il fut alors question de rappeler le maréchal, mais le prince ayant plaidé sa cause avec la plus grande chaleur, ce ministère, qui prétendait mettre à néant l'influence de la cour, abandonna cette idée, et ce fut alors qu'on chercha à dégoûter le maréchal par des contrariétés, afin qu'il demandât lui-même son rappel, ce qu'il ne fera pas. Est-ce là de la force et de la dignité?... Ainsi le prince ne m'a dit que la deuxième partie de l'affaire, et s'est bien gardé d'avouer que seul il avait soutenu le maréchal Valée...

Il fallut enfin se rendre à l'évidence : le 29 décembre 1840, Bugeaud était nommé gouverneur général, et quelques mois après tout avait changé de face; Boghar, Thaza, Tagdent, Mascara tombent en son pouvoir, des razzias nombreuses, des combats partout heureux signalent la campagne de printemps. Bientôt il pénètre dans les montagnes de Sidi-Yahia, tandis que Lamoricière ravitaille Mascara, renverse la forteresse de Saïda, détruit le village de la Guetna, berceau de la famille d'Abd-el-Kader. En 1842, le général enveloppe dans un grand mouvement combiné les rebelles de l'Atlas entre Médéah et Milianah, obtient de nombreuses soumissions. En 1843, il jette les bases d'Orléansville et de Tenès, fond avec trois colonnes sur les pays soulevés, brûle la ville d'Haïnda, refoule son adversaire dans les monts Gouraïa; puis c'est la prise de la Smala par le duc d'Aumale, avec 4000 prisonniers, 4 drapeaux, 1 canon, un immense butin. Pendant l'automne, Bugeaud, qui vient d'être nommé maréchal de France, envahit une troisième fois les montagnes de l'Ouarensénis, Changarnier et Lamoricière fondent de nouveaux établissemens militaires, le plus habile lieutenant de l'émir, Sidi-Embareck, perd la vie dans un sanglant engagement sur l'Oued-Malah. « Aujourd'hui, disaient avec orgueil nos soldats, notre père Bugeaud veut que nous ayons des jarrets de cerf, des ventres de fourmi et des cœurs de lion. » La lutte en effet devient une question de vitesse, et ce n'est plus une chasse au lion, mais

une chasse au renard qu'on mène en Afrique : les Arabes, assez enclins d'abord à mépriser le fantassin, appelaient le nôtre *Askeur-Djemel,* fantassin-chameau. Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses États, tous ses forts ou dépôts de guerre, son armée permanente ; la province de Tittery est pacifiée et organisée jusqu'au désert. Cependant il lutte avec une admirable énergie, et transporte la guerre sur les frontières du Maroc où il a pour complices tous les marabouts, derviches et santons de l'empire, lancés sur la route de son ambition. La mauvaise foi des Marocains fournit au maréchal l'occasion d'une victoire plus éclatante que toutes les autres : tandis que le prince de Joinville bombarde Tanger et Mogador, il gagne, le 6 août 1844, la bataille d'Isly. La veille du combat il expliquait à ses officiers son plan de combat d'une manière saisissante qui justifiait son surnom de chef de l'école spiritualiste militaire (1) : « Avec notre petite armée dont l'effectif s'élève à 6500 baïonnettes et 1500 chevaux, je vais attaquer l'armée du prince marocain qui, d'après mes renseignemens, s'élève à 60 000 cavaliers. Je voudrais que ce nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi, j'ai une armée, lui n'a qu'une cohue. Je vais vous prédire ce qui se passera. Et d'abord, je veux vous expliquer mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme d'une hure de sanglier. Entendez-vous bien ! La défense de droite, c'est Lamoricière ; la défense de gauche, c'est Bedeau ; le museau c'est Pélissier, et moi je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration ? Ah ! mes amis, nous entrerons dans l'armée marocaine comme un couteau dans du beurre. Je n'ai qu'une crainte, c'est que, prévoyant une défaite, ils ne se dérobent à nos coups. »

Cette victoire consacrait la conquête de l'Algérie : non d'une manière définitive toutefois. Poussés par Abd-el-Kader et par un habile agitateur, Bou-Maza (l'homme à la chèvre), le Dahra et l'Ouarensénis donnent le signal de la révolte au printemps de 1845 : nouvelle insurrection plus générale pendant l'automne de 1845, en l'absence du maréchal qui rentre aussitôt à Alger, lance dix-huit colonnes mobiles, leur impose des fatigues écrasantes, et paie lui-même de sa personne avec un courage aussi simple que dominateur : en peu de mois l'Algérie est de nouveau subjuguée, apaisée. Les succès de 1846 et 1847, la prise de Bou-Maza, une

(1) Quand on le fit duc d'Isly, il refusa de payer les 18000 francs réclamés pour droit de sceau, par ce motif péremptoire qu'avec cette somme on pouvait se procurer vingt-quatre paires de bons bœufs. Le gouvernement s'empressa de délivrer le parchemin à titre gracieux.

expédition victorieuse dans la grande Kabylie, complétèrent son œuvre; puis, le 30 mai 1847, ne pouvant obtenir un crédit pour cette colonisation militaire qui lui tenait tant à cœur, il donna sa démission : grâce à lui, la population européenne était quadruplée, les revenus du pays quintuplés, le commerce décuplé, de grands travaux, routes, ponts, barrages, édifices de toute nature exécutés, plusieurs villes, de nombreux villages fondés. Comme tous les grands capitaines, il avait obtenu des prodiges de ses soldats, par la victoire sans doute, mais aussi par ses rares qualités d'administrateur, qualités qui semblaient sortir de son cœur autant que de son cerveau. Il excelle dans l'art de ménager les marches et les repos, veille avec un soin infini au bien-être de ses hommes, examine la qualité des vivres, châtie les fournisseurs qui mettent de l'eau de mer dans le vin de la troupe, et il lui arrivera de congédier fort cavalièrement le duc de Nemours qui le dérangeait dans l'inspection de caisses de biscuit. Savait-il l'anecdote des centurions romains en Sicile découvrant que la plupart des sacs de blé destinés à l'armée étaient remplis de terre? Et les *gros officiers* le voyaient avec quelque étonnement négliger la dignité du commandement, descendre de cheval, par exemple, pour aider un muletier, ou bien encore faire déshabiller tous les soldats d'une colonne et punir ceux qui ne portaient point la ceinture de flanelle réglementaire. Un jour qu'il se promenait dans le camp, il entendit un zouave se plaindre de la pluie et de la faim : « Conscrit, tu as tort, gronda un vieux soldat, si tu avais été, hier, comme moi, de garde à la tente « de la casquette, » tu donnerais des renfoncemens à tes gémissemens (1). Tout maréchal de France et duc qu'il est, entends-tu, conscrit, je l'ai vu de mes yeux, le vieux, grignoter tout seul, sans se plaindre, un morceau de biscuit et boire par-dessus un coup d'eau! Or, quand le bon Dieu n'a rien, que veux-tu qu'aient ses saints? — Il a raison, l'ancien, s'écria l'escouade. Tais-toi, conscrit; à bas le conscrit! » De tels éloges payaient Bugeaud de tous ses soins. Malgré sa prédilection pour la colonisation militaire au moyen de soldats mariés,

(1) Une seule fois les réguliers de l'émir réussirent à mettre en défaut la vigilance de ses fidèles zouaves, et, pendant la nuit, vinrent faire sur le camp une décharge meurtrière. Le maréchal, réveillé en sursaut, court au danger, rallie ses hommes et rétablit l'ordre. Le combat achevé, il s'aperçoit que tout le monde le regarde en souriant, porte la main à sa tête; il était coiffé comme le roi d'Yvetot de Béranger. Il demande sa casquette et mille voix de crier : « La casquette, la casquette du maréchal! » Le lendemain matin, les zouaves suivaient leurs clairons en chantant ces paroles légendaires répétées par toute l'armée française : As-tu vu la casquette, la casquette? As-tu vu la casquette du père Bugeaud? La fanfare de marche n'eut plus d'autre nom, et le maréchal disait souvent au clairon de piquet : « Sonne *la Casquette*. » (Duc d'Aumale, *les Zouaves; Revue* du 15 mars 1855.)

il fit bon accueil à certains colons célibataires, aux sœurs de Saint-Joseph, aux jésuites, aux trappistes établis depuis 1843 à Staouéli, les aida puissamment dans leur entreprise, assista avec les autorités ecclésiastiques et civiles à la pose de la première pierre de la nouvelle abbaye : elle fut placée sur un lit de boulets ramassés sur le champ de bataille de Staouéli. Il mit à la disposition des Pères des sapeurs du génie, des condamnés militaires, et, faisant la part de Dieu, leur donna à plusieurs reprises des troupeaux de bœufs, de vaches et de moutons pris dans les razzias : même il obtint de l'évêque de Valence un secours de dix mille francs pour continuer les travaux de construction qui menaçaient de rester inachevés. Ni bigot, ni jésuite, disait-il de lui-même, mais humain et bon chrétien.

Moins d'un an après son retour en France, la monarchie de Juillet s'écroulait lamentablement, et il assistait à sa chute, impuissant, la rage au cœur, investi trop tard d'un commandement que la faiblesse du pouvoir achevait de paralyser, dénonçant avec force les causes immédiates de cette révolution, la défaillance d'un roi qui préféra tomber en philosophe, la campagne des banquets, la neutralité des baïonnettes intelligentes entre les émeutiers et les défenseurs de l'ordre, insensible à ces causes lointaines ou médiates qui, elles aussi, agirent puissamment contre le trône : le vice de l'institution de juillet 1830, la réforme électorale refusée ou ajournée, l'incapacité de la bourgeoisie à devenir un parti de gouvernement, la méconnaissance des aspirations légitimes de la démocratie, cette faute des conseillers de la couronne qui s'attachèrent à la lettre de la Constitution au lieu d'en respecter l'esprit, qui, loin d'entendre le silence de ceux qui ne parlaient point, s'enfermèrent obstinément dans l'étroite enceinte du pays légal, et ne découvrirent point l'immense région qui enserrait de toutes parts celui-ci. Retiré à la Durantie après ces terribles angoisses, menacé un instant par les mauvais gars des communes environnantes auxquels on avait persuadé que le Roi lui avait confié trente millions en pièces de cinq francs, Bugeaud revivait douloureusement le drame du 24 février, regrettant de ne pas *les* avoir sauvés malgré eux, dictant à sa fille bien-aimée, la comtesse Féray, des lettres, des brochures où il combattait avec sa lucidité habituelle les doctrines socialistes, toujours préoccupé de cette presse qui, même en 1845, au milieu de ses plus grands triomphes, empoisonnait son existence, de l'opinion publique, cette dispensatrice de la gloire en viager. Au mois de mars 1848, alors qu'on croyait à une guerre européenne, il avait offert ses services à Lamartine ; ils furent refusés ; il cherchait à se conso-

ler en causant par la poste avec Louis Veuillot, Léon Roches, Thiers, Bedeau, Gardères (1), en donnant son avis sur les affaires de l'Algérie au général Cavaignac qui avait chargé le colonel Féray de le consulter. Un instant se pose sa candidature à la présidence

(1) A cette occasion, nous avons tout récemment retrouvé, dans les archives de la *Revue*, à laquelle on se rappellera peut-être que le maréchal Bugeaud avait collaboré (voyez la *Revue* des 1er mars 1845 *Bataille d'Isly*, 1er juin 1848, 1er et 15 juillet 1848), la lettre suivante, adressée à M. François Buloz, et que nous donnons pour compléter le portrait du personnage politique :

La Durantie, 4 juillet 48.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du deux juillet; les événemens m'empêchèrent de vous envoyer l'article que je vous avais annoncé; je partis pour Bordeaux, et ce n'est qu'à mon retour que j'ai pu le terminer. Vous devez l'avoir reçu dans ce moment.

Autant qu'on peut être bon juge de son œuvre, je crois que cet écrit est fort important : il contient des vérités que l'on sait peut-être, mais qu'on ne dit pas au peuple. Je veux croire que nos utopistes ne les savent pas, car, s'ils les savaient, ils seraient de grands scélérats, puisqu'ils proclament le contraire et font que l'on s'égorge pour une révolution sociale qui n'a aucune base, aucune autre mine à exploiter que celle du travail. Pourquoi donc s'égorger? Je consentirais peut-être à bouleverser la société s'il était vrai que l'on pût par là améliorer le sort des masses. Mais j'ai la conviction la plus profonde que l'on atteindrait le but opposé, et c'est justement pour cela et parce que j'aime réellement le peuple, que je suis conservateur à outrance. J'ai pour cela autant d'ardeur que les démolisseurs, et j'y sacrifierais cent vies si je les avais, pour combattre les barbares qui se sont élevés au sein de la civilisation par l'odieuse influence des écrivains à l'esprit faux.

Vous ne vous êtes pas trompé : j'ai longtemps médité sur la guerre des rues, je l'ai faite à Saragosse et à Paris; je l'ai professée à l'École-Militaire lorsque j'y commandais une brigade en 1831. Pour éviter les attaques des journaux, je confondais ce cours oral avec d'autres sujets de guerre et je prenais pour exemple les sièges de Saragosse et du Caire. Comme mon auditoire était nombreux, puisqu'il se composait de tous les officiers et sous-officiers de trois régimens, il s'y trouva quelques affiliés des sociétés secrètes qui me dénoncèrent au *National* et à la *Tribune*. Ces deux feuilles m'attaquèrent avec violence, ce qui ne m'empêcha pas de continuer. Ma persistance me valut des lettres anonymes dans lesquelles on me menaçait de m'assassiner pour me punir d'enseigner « l'art d'opprimer et d'égorger les citoyens ».

Les bons Français qui m'écrivaient sont de ceux qui ont la prétention de violer les lois, d'attaquer à main armée le gouvernement, et qui trouvent odieux et infâme que l'on se défende. Ils viennent de voir que la république, ou, pour parler plus vrai, la société, n'a pas été de cet avis.

Je suis donc en mesure de faire un traité assez complet de la matière; je vais tâcher d'en trouver le temps; il nous restera à examiner si je dois le signer. Je vous ai dit que je donnerais cent vies pour l'ordre, mais je voudrais les donner en combattant, comme mon ami le brave général Négrier. Je ne redoute que l'assassinat, et mon traité pourrait bien m'y exposer. J'ai vu par quelques détails des événemens de Paris que mes leçons de l'École-Militaire n'avaient pas été entièrement perdues. Sur quelques points, on a percé les maisons à un étage quelconque, pour déborder les barricades : cela faisait partie de mon enseignement.

Je crois connaître les moyens de rendre impossible la réussite de l'émeute, mais il faut pour cela un gouvernement qui ait la volonté et le courage de les appliquer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Maréchal B. d'Isly.

P. S. — Je vous ai prié, dans la lettre qui accompagne l'article, de le faire revoir soigneusement et de l'insérer dans le numéro du 15 : je vous renouvelle cette prière. Je n'ai pas reçu le numéro de la *Revue* que vous m'annoncez.

de la République, et, dans ses lettres à MM. Léonce de Lavergne et Louis Veuillot, on sent plus d'hésitation que d'empressement à accepter une telle charge; en tous cas, si ses amis le portent, il recommande son procédé ordinaire : la décision, l'énergie. Mais il ne croit pas au succès de son nom, les conservateurs se montrant « toujours disposés à brûler plusieurs cierges devant le diable et à mettre tout au plus un lampion devant Dieu. » Bientôt d'ailleurs, il se rallie à la candidature du prince Napoléon, qu'il préfère, *malgré tout*, à la domination de « cet infâme *National*. »

Nommé le 20 décembre 1848 commandant en chef de l'armée des Alpes, on le voit, dans ses proclamations, préoccupé des dangers intérieurs plus que des dangers extérieurs, déclarer sans ambages à ses soldats, aux habitans de Lyon, de Bourges que les départemens ne doivent plus subir la tyrannie des factions de Paris; mais au milieu des occupations les plus sévères, de déplacemens continuels, une invincible sollicitude le ramène aux choses de la terre : « Donne-moi des nouvelles de mon veau et de ma génisse normands-limousins, écrit-il le 11 mars 1849 à la duchesse d'Isly. Je parie que tu n'es pas allée les voir. As-tu du lait? Les avoines sont-elles nées? Les trèfles sont-ils semés? Travaille-t-on à la bâtisse des maisons? » Nommé représentant à l'Assemblée législative qui venait de se réunir, comme il s'apprêtait à regagner Lyon, le mal qui sévissait à Paris, le choléra, l'atteignit le 6 juin, en revenant d'une séance. Quatre jours après il expirait, calme comme en un jour de bataille, ayant gardé la pleine conscience de soi-même, entouré de ses amis. Le président de la République, le général Cavaignac, le comte Molé, le général Rulhières, ministre de la guerre, l'archevêque de Paris rendirent visite à ce grand serviteur de la France, dont l'épée était une frontière, selon l'expression de Veuillot. Mais tous ces honneurs qu'on lui prodigua pendant sa maladie et après sa mort, funérailles solennelles aux Invalides, statues à Alger, à Périgueux, il y eût renoncé de grand cœur pour revoir sa femme et ses enfans restés à la Durantie, ignorant la gravité du mal, rassurés par son aide de camp le colonel Suget qui annonçait la convalescence, le départ immédiat pour la campagne. Vain espoir : le surlendemain, l'évêque de Périgueux apporta la fatale nouvelle. Leur désespoir ne connut plus de bornes, quand ils apprirent que l'imprudence d'un domestique, un verre d'eau rougie donné au maréchal malgré les prescriptions des médecins, avaient causé une rechute : à peine eut-il bu, il tomba dans d'horribles souffrances; eux présens, le malade était peut-être sauvé.

Aller droit au but, ne jamais se laisser dominer par l'imagition, dédaigner la poésie politique, et croire qu'un peuple est satisfait s'il peut mettre la poule au pot le dimanche, ce fut une des forces et aussi une des faiblesses de ce rude soldat. Mais toutes les charités ne sont pas du pain, toutes les libertés ne sont pas des libertés culinaires, des libertés grasses, bien portantes : on a vu des peuples pauvres, gardant des mœurs simples avec le plus noble idéal, des peuples riches et corrompus, incapables de vivre autrement que dans la servitude. Sous certains rapports, la conception du maréchal était une conception matérialiste, niant l'effort d'une société vers sa plénitude d'expansion morale. Que la plupart des hommes ne demandent que sécurité et bien-être, qu'ils n'aient souci que de leur estomac, et qu'il faille répéter la formule dédaigneuse de Proudhon : « un sur dix mille, les autres sont des bipèdes », une telle théorie n'a rien de flatteur pour notre pauvre humanité. Mais n'y eût-il qu'un petit nombre d'êtres préoccupés d'absolu, de liberté, ceux-là font marcher le pouvoir sans qu'il s'en doute, et ils le brisent parfois comme un fétu de paille, parce qu'ils représentent la dignité humaine. C'est pourquoi un gouvernement doit toujours s'inquiéter de ce que demandent la jeunesse, les poètes, les penseurs, c'est-à-dire l'enthousiasme, l'esprit et l'intelligence : ces forces-là ont leur raison, aussi raisonnable parfois que les calculs du bon sens ; peut-être se trompent-elles aujourd'hui, mais qui sait si elles n'auront pas raison demain ? Lamartine sous la monarchie de Juillet avait fondé un parti social qui, disait-il, siégeait au plafond ; les hommes d'État de ce régime se moquèrent du parti social qu'un autre poète, Henri Heine, signalait avec tant de clairvoyance ; ils ne sacrifièrent point au dieu inconnu ; et les plus admirables talens se perdirent, entraînèrent avec eux la royauté pour n'avoir pas assez compris que le suffrage universel était la conclusion fatale et légitime du syllogisme politique dont les prémisses avaient été posées en 1789 ; qu'un peuple n'a pas moins besoin d'avancer que de durer ; que le danger stationnaire en certains cas se dresse aussi menaçant que le danger révolutionnaire.

Victor Du Bled.

PAPIN

ET LA

MACHINE A VAPEUR

Il y a plusieurs places pour les élus dans la maison de Dieu, et il y a plusieurs rangs dans la science, parmi les hommes dont les noms ont passé à la postérité. Les rangs dépendent à la fois de la grandeur des problèmes résolus, ou abordés; de la force intellectuelle et inventive des auteurs; enfin de l'importance des résultats pratiques, laquelle n'est pas nécessairement proportionnelle à la difficulté des problèmes. L'opinion, — c'est-à-dire le jugement que chacun se fait des découvertes, soit parmi les gens compétens, soit parmi le public, — joue aussi un rôle dans la distribution des réputations. Du vivant des hommes, et même plus tard, cette opinion dépend dans une certaine mesure de l'art avec lequel ils ont su cultiver leur gloire, grossir leurs propres travaux, en passant sous silence, ou en amoindrissant systématiquement ceux de leurs prédécesseurs et de leurs contemporains; tandis que d'autres savans, tels que Papin, ignorent ces artifices. La gloire dépend encore, à toute époque, de ces données légendaires par lesquelles les Grecs excellaient à grandir leurs compatriotes, ainsi que de cette rivalité moderne des écoles scientifiques et des nationalités, cherchant à s'attribuer le principal honneur des progrès de la civilisation.

Ce sont là des élémens multiples, qui interviennent surtout quand il s'agit des génies de second ordre, tels que Papin. Chacun les pèse à sa propre balance et l'estime que l'on en fait varie avec les temps et les lieux.

Cependant on doit reconnaître que la réputation de Papin, un peu effacée au siècle dernier, a brillé dans le nôtre d'un nouvel éclat, à la suite des recherches qui ont établi complètement son rôle au début des inventions dont est sortie la machine à vapeur de notre temps, — et spécialement l'application de cette machine à la direction des vaisseaux. L'enthousiasme excité par ces grandes découvertes, qui ont multiplié dans une proportion presque miraculeuse les effets du travail humain et transformé toutes les industries et l'art du commerce par terre et par mer, n'est pas encore éteint : il a amené les esprits curieux à l'examen des degrés successifs, suivant lesquels la science technique et appliquée est parvenue à les réaliser. Arago, entre autres, a retracé d'une façon magistrale l'histoire de la machine à vapeur, il y a soixante ans (*Œuvres d'Arago*, t. V). Déjà le rôle de Papin, comme promoteur primitif de ce que l'on appelait alors la pompe à feu, est signalé dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (t. XIV, p. 167 et 169, édition de Genève, 1778). Mais la pompe à feu n'était pas encore devenue la machine à vapeur moderne.

Nulle question n'est définitivement vidée, ni dans l'histoire, ni dans la science. Il y a toujours lieu à une revision, et il est même nécessaire de la faire à de certains intervalles : des documens nouveaux intervenant sans cesse, qui modifient les premières opinions. Nous en rencontrerons quelques-uns au cours de ce récit, soit dans la connaissance exacte des textes anciens, soit dans la trouvaille imprévue des renseignemens nouveaux relatifs au bateau à vapeur de Papin, renseignemens qu'Arago n'avait pas connus et qui viennent fournir un plus solide appui à ses jugemens.

Reconnaissons pourtant qu'à son époque, on tranchait ces questions de priorité par des appréciations peut-être trop absolues ; les grandes inventions, dans l'ordre pratique surtout, étant graduelles, et leur mise en œuvre reposant sur une progression de détails et de perfectionnemens, qui ne permettent pas d'en attribuer toute la gloire, ni même parfois la gloire principale, à une personnalité unique. La vérité en cette matière consiste dans le récit impartial et critique des travaux et des idées qui se sont succédé, appuyés les uns sur les autres.

La marche des sciences impose même une réserve plus générale et qui s'applique à toute découverte. L'intérêt que nous attachons aujourd'hui à ce qui touche la machine à vapeur à cause de l'universalité de son emploi est certes plus grand que celui attribué il y a cent ans à la pompe à feu ; mais peut-être cet intérêt diminuera-t-il dans l'avenir, le jour où la machine à vapeur, — engin de transformation assez imparfait, en somme, de l'énergie des agens naturels, — viendrait à faire place à quel-

que autre appareil, mieux approprié à leur utilisation, et plus conforme aux théories nouvelles de la thermodynamique. Le transport à distance des forces naturelles par l'électricité a déjà détrôné la vapeur sur plus d'un point; néanmoins il est incontestable que celle-ci dirige encore en souveraine la marche des chemins de fer, des navires, et de la plupart des industries. Jusqu'ici la reconnaissance que nous devons aux savans et aux ingénieurs qui ont créé la machine à vapeur, par la lente évolution de leurs réflexions et de leurs expériences, demeure justifiée dans toute son étendue.

Papin a joué un rôle capital dans cette création. Ce sont Salomon de Caus et Papin qui en ont signalé les idées maîtresses, à savoir l'application du ressort de la vapeur pour élever l'eau (1615); et surtout la construction d'une machine à feu, pourvue d'un piston, où la force élastique de la vapeur est combinée avec la propriété de cette vapeur de se condenser par le froid, en produisant un vide qui fait intervenir la pression atmosphérique. Or cette machine est décrite dans un mémoire latin, publié par Papin dans les *Acta eruditorum, Lipsiæ*, en 1690. Il a prévu en même temps et signalé les applications de sa machine à toutes sortes de travaux, et il a réalisé avec le concours de cette même machine le premier bateau à vapeur connu, bateau détruit par la ghilde des bateliers du Weser en septembre 1707. Quels qu'aient été les immenses progrès accomplis après les publications de Salomon de Caus et de Papin, d'abord par Savery et d'autres, et surtout par le puissant génie de Watt, et par celui des ingénieurs du XIXe siècle, c'est un devoir pour tout historien de la science de reconnaître les titres des premiers inventeurs; alors surtout que leur existence, telle que celle de Papin, s'est écoulée dans l'agitation d'espérances sans cesse renouvelées et sans cesse déçues, et terminée au sein de l'abandon, de l'obscurité et de la misère.

J'ai été engagé à reprendre cette étude par la suite de mes recherches sur la science antique, sur sa transmission au moyen âge, sur l'invention des matières explosives, et sur les engins de mécanique et d'artillerie employés aux XIVe et XVe siècles. Mais la cause occasionnelle du présent article a été la publication intitulée : *la Vie et les Ouvrages de Denis Papin*, commencée en 1869 par de la Saussaye, et poursuivie récemment par M. de Belenet, officier d'infanterie. Quatre volumes ont déjà paru, quatre autres nous sont promis. Je crois remplir un devoir envers un zèle si méritoire, en présentant aux lecteurs de la *Revue* les fruits de mes réflexions sur la nouvelle publication.

Je retracerai d'abord le tableau des inventions multiples de Papin, afin d'en montrer le caractère général, tel qu'il fut et dut

être compris de ses contemporains : on se rendra mieux compte ainsi des circonstances et des fautes qui ont troublé sa vie et amené ses malheurs. Puis je rapporterai brièvement sa biographie et je terminerai en m'attachant à la suite des idées et des travaux qui l'ont conduit à trouver la machine à vapeur.

I. — LES INVENTIONS

Le nom de Papin, sans être celui d'un génie supérieur, tel que Galilée, Newton, Lavoisier, ou même Cavendish, Ampère ou Laplace, mérite cependant de rester dans la mémoire des hommes, en raison de sa valeur propre et du temps où il a accompli ses travaux. Le XVII[e] siècle est l'une des époques critiques de l'humanité moderne : c'est le moment où les sciences commencent à apercevoir les lois générales de la physique et de la mécanique, celui où elles s'essaient à sortir des laboratoires pour mettre ces lois en œuvre, dans la pratique des diverses industries; préludant ainsi au vaste développement des applications des théories scientifiques auquel nous assistons aujourd'hui, ainsi qu'à la puissance et au bien-être chaque jour croissans qui en résultent pour les races européennes. Il est intéressant d'en examiner les commencemens. A ce point de vue, les expériences et les imaginations mêmes de Papin, le jugement qu'en ont porté ses contemporains, enfin ses relations personnelles avec quelques-uns des plus distingués d'entre eux, tels que Bòyle, Huygens et Leibnitz, sont très dignes de notre attention.

Disons d'abord que la caractéristique de Papin n'est pas celle d'un savant pur : il n'a découvert aucun principe général en physique, ou en mathématiques; ses idées même n'y sont pas toujours justes, et il a soutenu contre Leibnitz, sur la question des forces vives, une controverse où il n'a pas témoigné une reconnaissance suffisante de l'infériorité de son génie, comparé à celui de son adversaire. Cependant, je le répète, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir développé avec opiniâtreté tout un ensemble d'idées et de tentatives, qui ont servi de base à la découverte des machines à vapeur. Papin est en réalité un inventeur demi-scientifique, demi-industriel, fécond en propositions de tout ordre, les unes neuves et ingénieuses, les autres médiocres ou banales, quelques-unes chimériques.

Afin de mettre le talent d'expérimentateur de Papin dans tout son jour et d'en bien montrer la valeur positive, nous parlerons d'abord de l'une de ses premières inventions, celle du *digesteur*, ou marmite autoclave, qui porte son nom et qui l'a conservé jusqu'à notre temps, où il est encore en usage. C'est l'appareil

qu'il a le plus complètement étudié et réalisé; son origine vient d'une idée de Boyle, l'un des maîtres de Papin. Mais c'est ce dernier qui lui a donné sa forme et son véritable caractère. La publication de sa description eut lieu d'abord en Angleterre, en 1681, sous le titre suivant : *A new digestor, or engine for softening bones, containing the description of its make and use in cookery, voyages at sea, confectionary making of drinks*, etc. (London, 1681); puis, l'année suivante, en France, sous un titre un peu différent : *La manière d'amollir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais.* (Paris, 1682.)

Le « digesteur » de Papin a joué un rôle historique important, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. Au point de vue pratique, il a été employé pendant le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe, conformément aux idées de l'inventeur, pour cuire les alimens et surtout pour extraire des os leur gélatine, destinée à servir de nourriture dans les hôpitaux. On avait même fondé sur son emploi toute une théorie chimico-physiologique de la digestion. Après un si long usage aux dépens de l'estomac des indigens et des malades, l'appareil eut un étrange retour de fortune; on s'avisa, il y a un demi-siècle, de contester les propriétés nutritives de la gélatine. Les expériences de Magendie et d'autres amenèrent à des conclusions négatives, et cette pratique du digesteur tomba. On l'a remplacé par la mise en œuvre des extraits de viande, faits à des températures bien plus basses, et dont l'emploi, tantôt efficace, tantôt illusoire, suivant les conditions de fabrication, a soulevé aussi bien des discussions.

La marmite de Papin n'est cependant pas restée dans l'oubli. Cet appareil est le premier type industriel de ceux où l'on opère au moyen d'une vapeur, sous une charge supérieure à la pression atmosphérique. Papin l'avait pourvu d'une disposition protectrice qui le caractérise et qui est restée dans toutes nos machines à vapeur : je veux parler de la soupape de sûreté, destinée à limiter la pression intérieure, de façon à prévenir les explosions. Reproduisons les paroles mêmes de l'auteur :

« Pour connaître la quantité de pression, on ajuste sur le couvercle une verge de fer, munie d'un poids glissant sur un anneau et portant sur une soupape garnie de papier, mise en communication par un étroit orifice avec le cylindre d'enveloppe. » Il calcule ensuite, d'après la longueur du bras de levier, la pression exercée sur la surface de la soupape. La limite de pression dans son appareil étant environ de 9 atmosphères, elle répondrait à une température voisine de 175°, température à laquelle les matières

animales sont décomposées, et dépouillées de toute vertu comestible. Mais, en fait, l'appareil de Papin fonctionnait vers 4 atmosphères ; c'était encore trop. Dans les usages domestiques, on ne doit pas dépasser 2 ou 3 atmosphères, et lorsque Papin cuisait des pâtés ou des pigeonneaux, il restait certainement dans ces limites. On se tient même au-dessous dans la préparation des boîtes de conserves alimentaires.

L'autoclave, plus ou moins modifié, a été ainsi conservé par l'industrie, et il continue également à être employé journellement dans les laboratoires de physiologie, comme très commode pour développer en vase clos une température de 120 à 130 degrés, capable de tuer les microbes et de jouer le rôle de stérilisateur : c'est là, je crois, aujourd'hui, dans l'industrie, comme dans la science, son principal usage.

Le grand effort de Papin s'est tourné ensuite vers les applications du vide, dont il avait étudié la production dès ses débuts, dans les laboratoires de Huygens et de Boyle. Il a entrepris d'en tirer une force motrice générale, c'est-à-dire d'utiliser l'effort et le travail de la pression atmosphérique. J'y reviendrai plus loin, en exposant l'historique de la machine à vapeur. Mais en ce moment je m'attacherai surtout à donner une idée du mouvement d'esprit de Papin, en indiquant la suite de ses inventions.

C'est ainsi qu'il propose tour à tour des machines à extraire l'eau des mines, à faire monter l'eau des rivières dans des réservoirs et pour l'arrosage des jardins : problèmes fort en honneur aux XVIe et XVIIe siècles, époque où chaque prince élevait des palais, et où Louis XIV construisait Versailles, le plus vaste et le plus magnifique, sinon le plus parfait de tous.

Papin cherche aussi à appliquer la force motrice du vide pour faire marcher des voitures sur terre et sur eau ; à lancer, toujours par la force du vide, des grenades à 90 pas. Il imagine un long tube, destiné à transporter à de grandes distances la force motrice du vide : à peu près comme nous le faisons aujourd'hui pour le transport des lettres dans les tubes pneumatiques. Malheureusement les tubes et jointures d'alors étaient trop imparfaits pour tenir le vide sur de grandes étendues ; ce qui fit échouer l'expérience. On sait comment l'électricité de notre temps a résolu le problème, avec une étendue et une perfection qui rappellent les rêves de la magie. Mais l'électro-dynamique n'était même pas soupçonnée en 1680.

A côté de ces vues générales et des projets d'appareils qu'elles suscitaient, Papin, toujours en effervescence, en met en avant une multitude d'autres, destinés à exciter la curiosité des princes et des grands seigneurs allemands, auprès desquels il résidait.

Toutefois, en raison même de cette variété perpétuelle de projets nouveaux, pareils à des bulles de savon, qui montent sans cesse briller et crever à la surface de l'eau, l'inventeur ne réussissait guère à se concilier la confiance de ses protecteurs, au degré qu'il fallait pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de ses propositions : il s'en plaint même, non sans amertume, à l'occasion de la construction des machines destinées à élever l'eau de la Fulda dans un réservoir, pour l'arrosage des jardins du landgrave de Hesse, à Cassel. Plus tard il s'en prend, comme tous les inventeurs, aux ennemis réels ou supposés qu'il avait suscités. « J'ai lieu de croire que mes ennemis ont encore prévalu », écrivait-il en 1707.

Citons encore quelques-uns de ses projets : il propose des appareils soufflans, propres à entretenir la flamme sous l'eau, ou bien encore à alimenter la cloche à plongeur et les bateaux sous-marins, à ventiler les mines, à évaporer l'eau des salines, à fondre le fer et le verre dans les fourneaux ; des appareils fumivores, utilisant la combustion de la fumée ; un procédé pour la conservation des légumes par l'esprit de soufre (acide sulfureux) ; la fabrication d'une serrure à secrets ; des horloges perfectionnées, réminiscence des travaux qu'il avait faits autrefois avec son vieux maître Huygens ; des chambres à air comprimé, pour y étudier la vie des animaux et des plantes et pour traiter les maladies, — idée reprise de nos jours ; — des lits à sommiers et matelas remplis d'air, au lieu de plumes, — Leibnitz lui commanda même des coussins de ce genre pour sa voiture ; — une disposition pour déterminer la fulmination de l'eau projetée sur une plaque de fer rouge, en la frappant au moyen d'un marteau — ce qui répondait sans doute à quelque expérience mal comprise, relative à l'état sphéroïdal.

L'une de ses idées les plus funestes fut celle d'un canon à vapeur pour lancer des projectiles, canon dont l'explosion détruisit son atelier, fit périr plusieurs hommes, et détermina sa disgrâce auprès de son protecteur, le landgrave de Hesse, qui avait failli être enveloppé dans la catastrophe.

Au lieu de s'attacher avec persévérance à la réalisation complète de quelqu'une de ces idées, comme il l'avait fait pour son digesteur, Papin passait sans cesse de l'une à l'autre : ce qui devait à la longue lui faire perdre tout crédit, aucun de ses projets n'aboutissant.

La plupart même n'avaient rien d'original, étant agités également par d'autres inventeurs contemporains. Plusieurs des problèmes qu'ils prétendaient avoir résolus dès la fin du XVIIe siècle, sont venus jusqu'à notre temps et ils continuent à faire l'objet

des brevets pris de nos jours, en excitant toujours les mêmes espérances, la même activité désordonnée des inventeurs, et les mêmes déceptions.

A Londres, vers 1707, il essaya, comme tant d'autres, de faire exploiter l'une de ses découvertes par une compagnie d'actionnaires; mais il ne trouva pas sur la place la confiance nécessaire.

J'ai dû faire ce récit des inventions perpétuelles de Papin, afin de bien faire connaître son caractère et l'origine de ses malheurs; mais il faudrait se garder de l'envisager comme un charlatan, dupe de sa folle imagination. Les esprits supérieurs d'alors, tels que Huygens et Leibnitz, ont déclaré plus d'une fois la valeur personnelle et le mérite de Papin. Leibnitz surtout, qui l'avait connu à Paris, alors que lui-même était pareillement aux débuts de sa carrière, ne cessait de l'encourager et essayait même de lui signaler des perfectionnemens, ainsi qu'on le voit dans sa correspondance. Il avait d'autant plus de mérite à le faire que Papin, irritable, impatient et obstiné, même dans ses erreurs, lui donne parfois occasion de se plaindre doucement de son ton et de son aigreur. Mais Leibnitz était une nature morale trop élevée pour ne pas passer par-dessus ces inégalités de caractère. Son amitié fut fidèle à Papin jusqu'au bout. Au milieu de ce flux d'idées et de projets sans cesse renouvelés, il n'est pas surprenant que Leibnitz n'ait réussi à intéresser ni le landgrave de Hesse, ni la Société Royale, à l'exécution des propositions vraiment géniales de Papin, telles que son bateau mû par la vapeur, le premier de cette espèce qui ait été construit. Les temps d'ailleurs n'étaient pas mûrs, ni la science ou l'art d'alors suffisans, pour amener à bonne fin cette ébauche d'une découverte qui a exigé plus d'un siècle d'efforts avant de parvenir à son accomplissement.

Aussi, malgré son génie et ses talens pratiques, Papin a-t-il vécu errant et agité, en butte aux inimitiés suscitées par ses prétentions et son caractère, victime douloureuse de sa propre imprévoyance. Sa seule consolation, s'il a pu les pressentir, a dû être sa confiance dans les jugemens de la postérité.

II. — LA BIOGRAPHIE

Le moment est venu de retracer brièvement le tableau de cette odyssée qui devait si tristement finir, avant d'exposer les idées maîtresses qui dirigèrent Papin dans les plus importantes de ses inventions, je veux dire celles relatives à la machine à vapeur.

Né à Blois, d'une famille protestante (22 avril 1647), il suivit dès l'âge de 17 ans les cours de la Faculté de médecine de l'Uni-

versité d'Angers; il fut reçu médecin en 1669. On ne sait s'il exerça cet art; mais deux ans après, en 1671, Huygens, qu'il avait connu à Angers, l'appela à Paris, pour l'aider dans les expériences qu'il poursuivait au Louvre, dans les bâtimens de la Bibliothèque du roi. Papin put se livrer, sous cette haute direction, à son goût pour la physique et la mécanique. Les notions nouvelles relatives au vide, qui résultaient des découvertes de Torricelli et des expériences de Pascal, ainsi que les machines à faire le vide, récemment inventées par Otto de Guericke, occupaient alors tous les esprits, celui d'Huygens en particulier; ce fut là que Papin puisa les notions théoriques et acquit les connaissances pratiques, qu'il mit en œuvre plus tard dans ses inventions. Ce fut aussi à ce moment qu'il se trouva en relation avec Leibnitz, résidant à Paris (1672-1676) comme précepteur du fils du baron de Bornebourg et contracta avec lui une amitié que Leibnitz ne cessa de manifester par ses services.

Après avoir publié en 1674 un premier mémoire sur le vide, consacré en partie à des découvertes de physique pure et en partie à la conservation des fruits, Papin abandonne sa position à Paris pour aller chercher fortune en Angleterre. Peut-être sa qualité de protestant lui fermait-elle dès lors en France l'accès à des situations plus hautes; cependant il ne fait aucune allusion à une semblable circonstance. Il quitta donc la France, bien avant la révocation de l'Édit de Nantes; non à la suite, comme l'ont prétendu quelques-uns de ses biographes.

Lorsqu'il passa en Angleterre, Huygens l'y recommanda. Boyle, à son tour, le prit comme aide et collaborateur dans son laboratoire (1676-1679); il le fit nommer, en 1680, titulaire de la Société Royale, dont il était l'un des fondateurs. En 1681, Papin inventa son digesteur, son œuvre la plus accomplie: la destination en était essentiellement pratique; j'en ai parlé plus haut.

Cependant, au bout de six ans de séjour, au lieu de poursuivre à Londres le lent développement d'une carrière scientifique qui s'annonçait avec quelque éclat, Papin se laisse entraîner vers une nouvelle aventure. Sarotti, chargé d'affaires du Sénat de Venise à la cour d'Angleterre, au moment de retourner dans sa patrie, voulut y fonder ce qu'on appelait alors une Académie, c'est-à-dire une réunion de savans et d'artistes, patronnés et pensionnés par lui. Papin accepta ses offres décevantes; et il abandonna, pour le suivre, son titre de membre de la Société Royale, tenu à résidence. Après être descendu à Anvers, il fit à Paris, en 1682, une courte visite, la dernière de sa vie, et il alla passer à Venise deux années, qui lui furent de peu d'utilité.

En 1684, Sarotti étant renvoyé en Angleterre par le Sénat,

son Académie tomba, et Papin revint à Londres, où la Société Royale lui rendit son titre de membre et de « curateur aux expériences de la Société ». Elle y affecta un traitement trimestriel de 190 livres tournois ; traitement modeste, mais suffisant à cette époque pour assurer à un savant qui débutait le loisir de s'attacher à ses études, il aurait sans doute été accru avec le temps et le progrès de sa réputation. Papin y continua ses inventions d'ordre pratique, fondées pour la plupart sur l'emploi du vide. Mais aucune de ces inventions ne paraît avoir atteint la période des applications industrielles, au moment où il abandonna Londres pour l'Allemagne, attiré par de nouvelles espérances.

Les savans d'alors passaient ainsi d'État en État, de France en Angleterre, en Allemagne, en Italie, et réciproquement, — comme le montre l'histoire de l'Académie des sciences au temps de Louis XIV, — sans être assujettis à ces liens de nationalité, qui rendent aujourd'hui de telles mutations, sinon impossibles, du moins de plus en plus rares. Elles le sont devenues surtout depuis la constitution de l'Italie et de l'Allemagne en grandes nations; chacun trouvant plus aisément à faire sa carrière dans son propre pays que dans les autres, où un étranger rencontre les difficultés des examens et des grades ; sans parler des situations acquises et des jalousies nationales.

A la suite de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, les protestans opprimés quittèrent en foule la France et transportèrent de tous côtés leurs industries. Le landgrave de Hesse, de même que l'électeur de Brandebourg et les autres princes protestans, cherchèrent à attirer chez eux les proscrits, en leur assurant un bon accueil et divers privilèges. Une partie de la famille de Papin émigra de Blois à Marbourg, et le landgrave, curieux d'inventions scientifiques, pensa à appeler Papin dans ses États. Il lui offrit le titre de professeur de mathématiques à l'Université de Marbourg, avec un émolument de 150 florins; ce qui représentait 1 600 à 1 700 livres tournois, le double à peu près de la subvention de Papin en Angleterre, plus un éventuel variable. C'était pour l'époque un traitement considérable, équivalant à celui des professeurs de l'enseignement supérieur d'aujourd'hui en France.

Papin se trouvait ainsi, à 40 ans, dans une belle situation et en état de poursuivre ses expériences. Son titre embrassait les sciences physiques. Malheureusement pour lui, il devait faire quatre leçons par semaine, lourde charge pour un homme qui n'avait jamais professé.

A cette époque d'ailleurs, les étudians s'occupaient surtout de théologie, de droit ou de médecine, seuls enseignemens susceptibles

d'aboutir à des carrières profitables. Les sciences proprement dites, étant à peu près de nul rapport, n'attiraient personne : aussi les élèves ne tardèrent-ils pas à lui faire défaut. De là des discussions avec le Sénat académique de Marbourg, la prospérité de l'Université et l'éventuel des professeurs étant subordonnés au nombre des élèves. La jalousie excitée par l'introduction de ce nouveau-venu dans le corps académique vint sans doute s'y joindre. Cependant il ne faudrait rien exagérer à cet égard ; car les Universités allemandes ont toujours été accoutumées à l'appel de savans étrangers à la localité. Le landgrave était sympathique aux chercheurs et aux esprits distingués et se glorifiait du titre d' « artisan couronné ». Tous ces petits princes allemands rivalisaient entre eux de culture et de goût pour les arts et les sciences, imitant en cela le grand modèle de Louis XIV, et suivant une tradition qui remontait au XVIe siècle et à la Renaissance. C'est ainsi que Charles de Hesse finit par appeler Papin à résider à Cassel, sa capitale (1695), avec le titre et les honoraires de son conseiller et de son médecin, payés par sa cassette. Il lui maintint en outre son traitement de professeur à Marbourg, malgré l'opposition du Sénat académique, qui se plaignait de ne trouver personne pour faire la suppléance, à cause de l'insuffisance de l'éventuel. Papin, en abandonnant ses fonctions de professeur, devenait ainsi complètement dépendant de la faveur personnelle du prince : situation toujours délicate et qui devait se dérober un jour devant lui.

En 1690, Papin se maria avec sa cousine, devenue veuve deux ans auparavant, et qui avait avec elle sa mère et sa fille. Il prit ainsi de nouvelles charges de famille. On ignore s'il eut des enfans : cet homme, tout occupé de ses idées, ne parle jamais des personnes qui le touchent.

L'année précédente, l'Académie des sciences de Paris avait sanctionné le choix de Papin comme correspondant désigné par l'abbé Galois : les correspondans d'alors étaient attachés à l'individualité des académiciens et n'avaient pas, comme aujourd'hui, un titre impersonnel ; mais il fallait l'approbation du corps. On voit que Papin était parvenu à une situation considérable dans le monde scientifique de l'époque. Il la conserva pendant vingt ans, publiant sans cesse de nouveaux projets et de nouvelles propositions pour créer la force motrice, projets fondés sur l'emploi du vide et le ressort de la vapeur.

En 1688, c'est une machine à faire le vide, au moyen de la poudre à canon ; en 1690, une autre où le vide est produit par la condensation de la vapeur d'eau : c'est déjà la machine à vapeur, et il en indique les applications à l'épuisement des mines, à l'éléva-

tion de l'eau et à la marche des chariots et des navires. On reviendra tout à l'heure avec détail sur ce mémoire, œuvre principale de Papin. Cependant il s'agissait toujours de projets, ou de modèles en petit : l'exécution en grand eût exigé des études nouvelles et présenté des difficultés que Papin semblait à peine soupçonner. C'est ainsi qu'il exprime la surprise de voir le prince adopter d'autres appareils que les siens, appareils plus pratiques sans doute, pour faire monter l'eau de la Fulda au sommet des tours de son château et arroser les jardins. Une machine d'épuisement, construite sous la direction de Papin par l'ordre du landgrave, fut malheureusement emportée par les glaces de la Fulda. La proposition de sa pompe balistique pour lancer les grenades à 90 pas, faite successivement au landgrave, à la Hollande, au Hanovre, à l'Angleterre, fut refusée de tout le monde, comme inférieure aux procédés connus de l'artillerie : on croirait lire l'aventure d'un inventeur de notre époque. Pendant ce temps, Papin ne cessait de présenter au landgrave des projets nouveaux, de lui demander les ressources nécessaires à leur exécution, de se plaindre de ses collègues, envieux du bruit que faisaient ses expériences et mécontens de voir Papin se décharger sur eux de sa part du travail collectif. *Negant Mathesim esse de pane lucrando*, écrivait-il à Leibnitz. Il dut même réclamer l'intervention du prince dans des querelles obscures, suscitées au sein de la communauté protestante et qui avaient amené son excommunication par ses coreligionnaires. Le landgrave, sans entrer dans la querelle, y mit fin par des ordres impératifs. Mais, préoccupé par les intérêts de son État et par les besoins de la guerre, perpétuellement entretenue en Europe sous Louis XIV, et qui absorbait toutes les ressources disponibles, Charles Ier finit par ne plus prêter qu'une oreille distraite à ces réclamations continuelles et à ces projets, dont le fruit utile était si rarement atteint. Il était d'ailleurs, suivant un mot de Leibnitz, chancelant dans ses résolutions. « Les princes ont tant de sortes d'occupations qu'ils ne pensent guère aux sciences, » écrivait Papin. Les revenus promis étaient, comme il le dit, « difficiles à tirer à cause de la guerre. » Dès 1690, il demandait à Huygens de lui trouver une situation en Hollande.

Cependant, il persistait à suivre ses inventions, lorsque arriva la catastrophe de l'explosion du canon rempli d'eau, explosion qui démolit une partie de l'atelier et blessa mortellement plusieurs personnes. De la Saussaye et les biographes de Papin y voient l'effet de quelque noir complot de ses ennemis. Je ne sais : mais une telle expérience serait dangereuse, même de notre temps, où l'on possède mieux l'art de régler la détente de la vapeur d'eau : on ne l'exécuterait certes pas dans l'intérieur d'un édifice, et l'on

prendrait des précautions, dont Papin ne soupçonnait peut-être même pas la nécessité. Quoi qu'il en soit, ce coup lui fut fatal. Les adversaires de sa faveur auprès du prince affectèrent de regarder Papin comme « un aventurier, entreprenant sans expérience et par pure spéculation cent choses diverses, au péril de sa propre existence et des jours du souverain. »

Abandonnant, sans doute contre son gré, la situation qu'il avait à Cassel, Papin demanda l'autorisation de se retirer en Angleterre, et elle lui fut accordée, sans qu'il ait stipulé de dédommagement (1707). Il avait soixante ans, et il recommençait sa carrière, moins avancé qu'au moment où Boyle le faisait nommer en 1680 curateur aux expériences de la Société Royale. Toujours enthousiaste et rempli d'espérances, il voulait vendre à la reine d'Angleterre la machine de son bateau à vapeur, comme cent ans plus tard Fulton proposa la sienne à Napoléon : on voit combien la réalisation pratique était encore lointaine. Mais Papin ne se croyait pas moins sûr de son fait. Il emporta avec lui la chaloupe modèle, destinée à marcher au moyen de la vapeur, et il débuta par naviguer sur la Fulda, se proposant de faire démonter sa machine un peu plus loin, pour la mettre à bord du navire qui traverserait la mer.

C'est ici qu'éclate l'imprévoyance de cet homme de génie. En arrivant à l'embouchure de la Fulda, pour passer sur le Weser, on sortait des États du landgrave de Hesse, dont la protection le couvrait, pour pénétrer dans ceux de l'électeur de Hanovre. Là, la navigation du Weser était attribuée par monopole à la ghilde des bateliers, très jalouse d'un privilège dont elle vivait. Il fallait donc à Papin des autorisations spéciales pour poursuivre sa navigation. Il les demanda en effet ; mais, malgré une recommandation de Leibnitz, les bureaux de l'électeur de Hanovre refusèrent catégoriquement, et la ghilde ne fit pas meilleur accueil à la demande. Au lieu de poursuivre ses négociations, ou au besoin de démonter sa machine un peu plus tôt, sur les bords de la Fulda même, Papin, impatienté et se berçant de je ne sais quelle illusion, s'imagina qu'il pourrait poursuivre quand même et éluder le privilège des bateliers. Il s'embarqua donc avec sa famille et quelques bateliers sur son bateau « sans rames, ni voiles, » et pourvu uniquement de roues ; c'est-à-dire dans les conditions les plus propres à exciter la jalousie et la crainte des possesseurs du monopole. Nous savons dans le dernier détail ce qui arriva ; car les procès-verbaux, rédigés au bailliage de Munden, ont été retrouvés et publiés. A peine Papin est-il descendu à Loch, dans les eaux du Hanovre, que les bateliers s'emparent de son bateau et déclarent qu'il est devenu la propriété de la ghilde. Malgré une tentative impuis-

sante du bailli pour le protéger, le bourgmestre délivre l'ordre de saisie. Elle a lieu au milieu des lamentations de la famille de Papin. On brise la chaloupe et la machine, et on en vend aussitôt sur place les matériaux aux enchères, le quart du produit étant prélevé pour le compte de l'électeur de Hanovre, suivant l'usage. « Le bonhomme de passager », dit le bailli, qui n'avait pas réussi à le sauver, « s'éloigna sans proférer une plainte. »

Cette aventure, quelle qu'ait été la témérité de Papin, est certes l'une des plus tragiques que rapporte le martyrologe des inventeurs. Mais, par l'un de ces retours inattendus que comporte l'histoire, elle est devenue la preuve la plus forte que l'on puisse invoquer pour établir que Papin est le premier inventeur du bateau à vapeur et qu'il en avait réellement construit un, dès l'an 1707.

Ses traverses n'étaient pas finies. Arrivé à Londres, il n'y retrouva plus Boyle ni ses anciens amis : la mort lui avait enlevé ses protecteurs. On lui rendit bien ses vieilles fonctions de curateur aux expériences de la Société Royale, mais sans traitement fixe et avec des indemnités irrégulières. Une lettre de Papin, datée du 16 mai 1709, adressée au docteur Sloane, secrétaire de la Société, « manifeste l'humble désir de recevoir dix livres sterling. » Le pain de l'exil est amer, disait Dante, et ses escaliers sont durs à monter. Dans une autre lettre au même, datée du 31 décembre 1711, Papin supplie cette même Société, « dont il ne saurait trop louer les bontés passées », et pour laquelle il travaillait, « de faire attention que depuis près de sept mois qu'il vaque à ses expériences, avec le dévouement de l'homme le plus honnête et selon sa capacité, il a vécu sans une pièce de monnaie, forcé de s'épargner les alimens et toutes les autres choses indispensables à la vie. » Et il ajoute : « Ne se voyant pas en état de rendre ses devoirs » au délégué de la compagnie, « il est forcé de se tenir celé dans une demeure inconnue. » Sa famille même paraît à ce moment avoir été chercher ailleurs des moyens d'existence, peut-être à Cassel, où il lui restait des parens : car il n'en est plus question davantage dans le récit de ses misères.

Cependant il persévérait dans ses projets, et il demanda en 1708 à la Société Royale, avec l'appui d'une lettre de Leibnitz, son aide pécuniaire pour faire exécuter l'invention du bateau mis en mouvement par le feu. Newton était alors président : l'invention lui fut renvoyée. Mais les plus puissans génies sont rarement les plus sympathiques aux souffrances des autres, ou les plus prompts à les encourager. Newton proposa d'étudier graduellement l'invention de Papin, par des expériences aussi simples et aussi peu coûteuses que possible, en raisonnant sur ces expériences.

L'avis était sage, mais peu propre à encourager le malheureux. Ces expériences, telles quelles, ont-elles eu lieu? Nulle trace ne s'en retrouve dans les archives et les papiers d'alors.

Privé de toutes ressources et réduit à « mettre ses machines dans le coin de sa pauvre cheminée », Papin paraît avoir quitté Londres en 1712 et être retourné en Hollande, puis en Allemagne. En 1714, il se trouvait à Cassel, d'après la correspondance de Leibnitz, où ce dernier le recommande encore à un ami, en disant « qu'il a un mérite qui certainement n'est pas ordinaire. » C'est la dernière trace que l'on ait de Papin, qui s'éteignit dans l'oubli. Son asile suprême est inconnu, ainsi que la date de sa mort.

Parlons maintenant des compensations posthumes que lui réservait la destinée : je veux dire l'invention qui a perpétué sa mémoire, la machine à vapeur.

III. — LA MACHINE A VAPEUR

Le souffle de l'air, dit Aristote, provient de l'action combinée du sec et de l'humide. L'élément liquide infiltré dans la terre, et réchauffé par le soleil et par le feu interne, produit les tremblemens de terre. Sénèque explique de même ceux-ci par l'action de la vapeur des eaux bouillonnantes, échauffées par le foyer souterrain. Ces idées générales furent traduites en expériences par les physiciens grecs d'Alexandrie, dont les œuvres sur ce point nous sont parvenues, compilées par Héron d'Alexandrie dans le traité des *Pneumatiques*. Il y démontre entre autres l'existence réelle de l'air par une expérience. En submergeant un vase à orifice renversé, l'eau n'y pénètre pas; mais si l'on perce un trou dans la partie supérieure, l'eau remplit le vase et l'air s'échappe, en produisant un souffle facile à percevoir.

Soumet-on l'eau à l'action du feu, dit encore Héron, elle se change en air, — en gaz, pour nous, — et ce changement, se renouvelant sans cesse par l'action du feu, détermine les mêmes mouvemens que les fluides atmosphériques.

De là deux expériences : l'une consiste à faire danser une boule légère placée sur l'orifice étroit d'une chaudière; l'autre, à faire tourner une boule creuse, dans l'axe de laquelle pénètre un courant de vapeur d'eau, qui s'échappe par deux tubes, fixés sur l'équateur de la boule et recourbés à angle droit, en sens inverse l'un de l'autre. C'est le premier appareil (éolipyle) fondé sur la force motrice de la vapeur d'eau qui soit connu.

Héron en décrit beaucoup d'autres, où le mouvement est produit, tantôt par la compression de l'air, développée en vase clos par une introduction d'eau; tantôt par la dilatation de l'air échauffé,

lequel refoule l'eau contenue dans une certaine capacité. Telle est notamment la machine suivante, destinée à ouvrir les portes d'une chapelle, au moment où l'on allume le feu du sacrifice, et à les refermer, quand le feu est éteint. L'autel sur lequel on allume le feu est creux et communique par en bas avec un vase contenant de l'eau. L'air échauffé exerce sur cette eau une pression, laquelle refoule l'eau par un siphon dans un autre vase, suspendu à des cordes et tenu en équilibre par un contrepoids. L'eau refoulée augmente le poids du vase où elle tombe et soulève le contrepoids : celui-ci, par un jeu de cordes et de poulies, fait ouvrir les portes du sanctuaire. Quand le feu est éteint, l'air enfermé sous l'autel se contracte : la pression diminue dans le vase inférieur; le siphon fonctionne en sens inverse et y fait repasser l'eau qu'il avait perdue. Par suite, le vase suspendu s'allège, le contrepoids s'abaisse et referme les portes de la chapelle.

C'est ainsi que les propriétés et les ressorts de l'air et de la vapeur d'eau étaient appliqués par les physiciens anciens, soit à des jeux d'enfans, tels que l'éolipyle, soit à des fraudes sacerdotales. Le nombre et la variété de celles-ci, énumérées sans réflexion par Héron d'Alexandrie, comme faciles à produire en vertu des propriétés physiques de l'air, est considérable. Les détails rapportés par ce savant s'accordent avec ceux qui nous sont donnés par les *Philosophumena* et les auteurs ecclésiastiques, ainsi que par les alchimistes grecs (phosphorescence nocturne des pierres précieuses, et, suivant d'autres auteurs, des statues des divinités; enduits pour rendre les prêtres incombustibles, etc.). La fraude jouait alors, comme l'histoire le prouve, un grand rôle dans l'accomplissement des miracles, destinés à frapper l'imagination du vulgaire.

Mais nul, chez les Grecs ou les Romains, n'avait l'idée de chercher dans les propriétés des corps la source de forces motrices, avec l'intention d'épargner le labeur humain. Les citoyens, dispensés par l'institution de l'esclavage de la dure loi du travail manuel, méprisaient celui-ci; à l'exception des cas où il s'applique à la guerre ou à l'agriculture. C'était l'époque où Aristote légitimait l'esclavage, en disant que la navette ne pouvait pas marcher toute seule : il n'avait pas la pensée que l'on pût la faire marcher à l'aide des forces naturelles. L'Église a conservé pendant tout le moyen âge ce dédain du travail servile, regardé comme la punition du péché originel. Aussi les savans d'Alexandrie ne tournèrent-ils pas de ce côté leurs réflexions.

L'art de la guerre fut le seul auquel leurs découvertes firent faire de notables progrès, consignés vers le temps de la guerre du Péloponèse dans le traité d'Eneas Tacticus, et depuis, dans de

nombreux ouvrages grecs et latins. Les légendes que les Romains ont concentrées sur le nom d'Archimède et sur le siège de Syracuse, où ils éprouvèrent les effets inattendus et effrayans de ces machines et artifices, doivent être reportées en réalité sur plusieurs générations de géomètres et de mécaniciens. Mais aucun de ces progrès, dans l'antiquité, n'a reposé sur une force motrice empruntée aux gaz ou aux vapeurs : c'est seulement l'invention du feu grégeois qui a conduit plus tard les observateurs à constater avec surprise la force d'impulsion des matières explosives et à en tirer la poudre à canon (1).

Dans le long intervalle qui sépare les Ptolémées de Salomon de Caus, nous ne trouvons que deux ou trois faits, révélant quelque application de la force de la vapeur. L'un est une anecdote d'Agathias, d'après lequel Anthemius, le savant architecte de Sainte-Sophie, se serait amusé à ébranler l'appartement de son ennemi, Zenon, par la pression de la vapeur d'eau ; l'autre rentre dans ces fraudes de prêtres, signalées plus haut.

On trouva vers le xve siècle, au château de Rothenbourg, ensevelie sous les décombres, une vieille idole en bronze, appelée depuis *Entpustend* ou *Pustorich* (le Souffleur), et qui paraît être l'image de Perun ou Perkunas, divinité wendo-slave présidant aux phénomènes atmosphériques. C'est une statue creuse, dont la tête porte en guise de bouche un orifice annulaire, et un autre orifice plus petit au sommet. Elle pouvait être fixée à un poteau, à l'aide d'une chaîne. Cette statue fut achetée en 1522 par le châtelain de Sondershausen, lieu où elle est restée. D'après la tradition, cette idole, remplie d'eau et mise sur un brasier, vomissait des flammes et brûlait les maisons et les vergers des Saxons Thuringiens, lorsque ceux-ci refusaient aux prêtres une part des récoltes auxquelles Perun présidait. Divers essais furent faits dans les temps modernes, pour en vérifier les propriétés. Le premier eut un dénoûment fatal : l'idole incendia le château de Rothenbourg. Au deuxième essai, la statue se renversa et l'eau qu'elle contenait éteignit le feu. En 1817, Ludloff, conservateur du musée de Sondershausen, combina mieux son expérience. L'idole étant remplie d'eau aux trois quarts et placée sur un foyer, ses orifices bouchés d'ailleurs avec de fortes chevilles, au bout de quelque temps elle se prit à mugir ; puis la cheville de la bouche sauta avec bruit, et un jet de vapeur, accompagné de sifflemens aigus, s'élança à 30 ou 40 pieds de distance, en enveloppant tout l'espace environnant d'un brouillard épais, qui couvrit une vaste surface.

(1) Voir l'article que j'ai consacré à cette question, dans la *Revue* du 15 août 1891.

Quittons la région des merveilles pour rentrer dans l'ordre scientifique. On a coutume de citer à propos des machines à vapeur quelques phrases vagues de Roger Bacon sur les vaisseaux, qui parcourront un jour les mers sans rameurs, et sur les chars rapides, destinés à marcher sans le secours d'aucun animal : c'étaient les rêves d'un enthousiaste, entrevoyant la puissance future de la science. Mais on ne saurait pas y chercher plus de réalité que dans les prophéties de Sénèque le Tragique, sur les terres situées au delà de l'*ultima Thule*.

En 1826, de Navarette a publié, dans la *Correspondance astronomique de Zach*, une note, soi-disant originaire des archives de Simancas, d'après laquelle un nommé Blasco de Garay aurait proposé, en 1543, une machine pour faire aller les navires sans rames ni voiles. La force motrice de la machine est demeurée inconnue ; en outre, ce qui est plus grave, le document en question n'a jamais été publié, ni même vu depuis, par aucune personne digne de foi. Jusque-là, il sera prudent de réserver son jugement.

Peut-être le lecteur me permettra-t-il de rapprocher de cette annonce les textes authentiques suivans, qui figurent dans un manuscrit latin (n° 197) de la Bibliothèque royale de Munich. C'est un manuscrit à figures, relatif à l'artillerie et aux arts mécaniques, avec légendes en vieil allemand ; sa date est voisine de l'an 1430. J'en ai reproduit, par photogravures, et publié avec commentaires 25 pages, dans les *Annales de physique et de chimie* (6e série, t. XXIV, 1891). Au folio 17 verso (p. 456 de la publication), on voit un bateau à roues, sans rameurs, et la légende suivante : « Ceci est un bateau avec quatre roues à aubes, desservies par 4 hommes... Ce navire peut porter 20 hommes d'armes... Le vaisseau doit être couvert pour qu'on ne puisse voir les hommes. Sur le devant, il aura un éperon de bataille, et de chaque côté, une pointe secondaire et un canon. Cela s'appelle un vaisseau de combat, et les gens de Catalogne s'en servent pour être les maîtres des autres vaisseaux. »

Valturius (*De Re militari*, 1472) figure aussi des bateaux avec un couple et même avec cinq couples de roues. On voit que les bateaux naviguant sans voiles et sans rames (apparentes) existaient bien avant les bateaux à vapeur.

La Renaissance ayant remis au jour les anciens auteurs, l'expérience de l'éolipyle frappa plus d'un savant et d'un ingénieur, comme démonstration de la force de la vapeur. On fit même divers essais pour en tirer des applications : tel, par exemple, un tournebroche, mû directement par un éolipyle, imaginé en 1597, d'après R. Stuart (*A descriptive history of the Steam Engine*), et un moulin à poudre, décrit dans un ouvrage

imprimé à Rome en 1629, par Branca, ingénieur et architecte de la Santa Casa di Loreta. Dans ce moulin, la vapeur d'eau, chassée par un orifice, communique l'impulsion à une roue dentée et, par suite de divers engrenages, aux deux pilons chargés de broyer les substances dont se compose la poudre de guerre. Dans un autre appareil similaire, c'est un courant d'air chaud qui donne l'impulsion. Depuis deux siècles et plus cette question des machines à poudre préoccupait beaucoup les ingénieurs, en raison de l'importance toujours croissante de l'artillerie.

Disons en passant que l'on constate ici la transformation d'un mouvement rotatoire en un mouvement alternatif, et par conséquent la possibilité de réaliser le changement inverse. Cette transformation est donc connue depuis longtemps. On la trouve, d'ailleurs, également dans la figure d'un moulin à poudre, dessiné dans le manuscrit de Munich, écrit vers 1430, manuscrit dont j'ai déjà parlé, et l'on pourrait sans doute remonter plus haut.

Quoi qu'il en soit de ce problème, dont la solution a été attribuée à tort aux inventeurs des machines à vapeur, on voit que l'action motrice de la vapeur d'eau, mise en œuvre dans le moulin à poudre cité plus haut, s'exerçait directement et à la façon du vent dans les moulins ordinaires. Jusqu'ici nous sommes toujours dans le même ordre d'idées qu'avec l'éolipyle.

En tous cas, la date de publication de l'ouvrage de Branca (1629) est postérieure de quinze ans à celle du livre de Salomon de Caus. La même remarque s'applique à une petite fontaine jaillissante de Kircher, jeu de physique analogue à la fontaine de Héron, mais fondé sur l'impulsion de la vapeur d'eau. Kircher, né en 1602, n'avait que douze ans lors de la publication de l'ingénieur français, et l'impression du *Museum kircherianum* eut lieu seulement en 1719.

L'évêque anglais Wilkins, né en 1614, l'un des fondateurs de la Société Royale, dans un ouvrage publié en 1648, c'est-à-dire postérieur de trente-quatre ans à celui de Salomon de Caus, a traité également des éolipyles et de l'application du courant d'air projeté par leur étroit orifice, pour activer ou concentrer la chaleur dans la fonte du verre et des métaux, ainsi que pour faire marcher la broche à rôtir. Ce sont toujours là des variantes de l'éolipyle ; elles montrent que son rôle n'est pas négligeable dans la suite historique de nos inventions.

Mais une connaissance plus claire de la force élastique de la vapeur et des effets directs développés par sa pression, même sans écoulement, avait déjà été signalée antérieurement aux publications précédentes, dans un ouvrage de Salomon de Caus,

intitulé : *les Raisons des forces mouvantes*, imprimé à Francfort en 1614, puis à Paris en 1624.

Salomon de Caus (c'est-à-dire originaire du pays de Caux, près Dieppe) était un habile homme, ingénieur du roi et architecte, fort instruit, de grande réputation en son temps, mort à Paris du temps de Louis XIII. On lui a forgé, en 1834, une légende imaginaire, échafaudée sur une fausse lettre de Marion de Lorme, d'après laquelle il aurait inventé la machine à vapeur et été enfermé comme fou à Bicêtre. Cette légende, hâtons-nous de le dire, n'a aucun fondement. Plus heureux que Papin, Salomon de Caus a vécu considéré et chargé d'entreprises profitables, par la faveur des princes; il savait les servir d'une façon efficace. C'est lui qui a décoré le parc du prince de Galles, à Richemond, et les admirables jardins de l'électeur à Heidelberg. Il connaissait l'art d'élever et de diriger l'eau, pour lui faire produire des arrosemens, des jets d'eau, des sources et des cascades. Dans son ouvrage intitulé : *les Raisons des forces mouvantes*, résumé de ses connaissances sur l'art d'élever l'eau, il indique en passant, comme l'un des artifices praticables : « l'aide du feu, dont il se peut faire par diverses machines. » Il rappelle d'abord, comme un fait bien connu, qu'une boule close, remplie d'eau et mise sur le feu, ne tarde pas à crever avec explosion ; puis il cite, comme exemple particulier de la force de la vapeur pour élever l'eau, l'emploi d'une boule de cuivre, avec orifice latéral pour introduire l'eau, et tuyau vertical, soudé à la partie supérieure; l'un et l'autre pourvus d'un robinet. En mettant la boule sur le feu, l'eau montera par le tuyau : le tout avec figure à l'appui. Il est clair qu'il s'agit ici d'un principe et d'un appareil schématique, comme nous disons aujourd'hui, plutôt que d'une machine utilisable sous cette forme même dans la pratique. Salomon de Caus était un ingénieur trop rompu aux difficultés de celle-ci, pour ne pas voir les imperfections d'un appareil aussi primitif.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas moins certain que c'est là le plus ancien énoncé, clair et formel, du principe de la force élastique, sur lequel repose la machine à vapeur. Il n'était guère d'ailleurs possible d'aller plus loin, à une époque où l'on ignorait les lois mêmes de l'élasticité de l'air, ainsi que de celle de la vapeur d'eau, les lois de la détente, enfin la possibilité de réaliser le vide et le rôle de la pression atmosphérique.

Que dire à cet égard du marquis de Worcester, pour lequel on a souvent revendiqué la gloire d'avoir inventé la machine à vapeur? C'était, d'après Walpole, son contemporain, un mécanicien de pure fantaisie, infatué d'idées chimériques, qu'il a consignées dans un ouvrage intitulé : *A century of inventions* (1663).

Il y propose une machine destinée à élever l'eau à l'aide du feu, c'est-à-dire par l'action de la vapeur d'eau ; c'est précisément le problème résolu en principe par Salomon de Caus : la machine de Worcester semble dériver de l'appareil de ce dernier. Mais la description de la machine de Worcester, de l'aveu commun, est inintelligible : soit par l'effet d'une ambiguïté volontaire, destinée à cacher le secret de ses dispositions ; soit par suite de l'ignorance du marquis, la proposition étant due à un collaborateur du métier, dont l'aide lui aurait manqué ensuite pour fabriquer l'appareil. Aussi, les auteurs anglais les plus éclairés, tels que Robert Stuart, déclarent-ils aujourd'hui que « les droits du marquis au titre d'inventeur se réduisent aux éloges emphatiques qu'il fait lui-même de l'avantage et des propriétés miraculeuses de ses inventions. S'il est vrai qu'il ait fait quelque découverte et qu'il ait essayé de l'utiliser en faisant construire une machine, il est vrai aussi de dire qu'il ne reste pas plus de traces de la découverte que de la machine elle-même. L'opinion la plus probable est qu'il n'a fait ni l'une ni l'autre. »

C'est ainsi que nous arrivons jusqu'au temps de Papin, le premier qui ait exécuté des recherches méthodiques, dont le détail soit constaté par des documens datés et imprimés, sur l'application en vase clos de la vapeur d'eau à des machines industrielles. Son point de départ est intéressant à signaler. En effet, il ne chercha pas d'abord à appliquer le ressort de la vapeur elle-même, n'ayant pris que plus tard la question par ce côté. Aux débuts, ce que Papin tâche d'utiliser, c'est la force motrice due à l'action du vide, c'est-à-dire à la pression atmosphérique.

Ce nouveau point de vue était la conséquence des découvertes qui venaient d'être faites en physique par Torricelli, Pascal et Otto de Guericke. On a souvent raconté cette histoire ; mais il est nécessaire de la résumer en deux mots, comme préambule. C'était une vieille doctrine que la nature ne souffre pas le vide. Héron d'Alexandrie, pour ne parler que des auteurs déjà cités dans cet article, n'admet pas l'existence d'un vide parfait, groupé de façon à former un espace aggloméré ; mais seulement celle d'un vide disséminé par interstices dans l'air, le feu, l'élément liquide, etc. On sait comment les fontainiers de Florence connaissaient par la pratique l'impossibilité d'élever par des pompes aspirantes l'eau au-dessus de 32 pieds. Galilée, interrogé par eux, s'en tira par une réponse vague et illusoire. Mais son élève, Torricelli, trouva la véritable explication, en montrant que dans un tube rempli de mercure et retourné dans une cuvette, ce métal ne s'élève qu'à 28 pouces : la hauteur des colonnes d'eau et de mercure ainsi soulevées est en raison même de la densité de ces liquides et elle

mesure une seule et même force, la pression atmosphérique. — Pascal vérifia cette grande découverte, en répétant l'expérience sur une montagne, telle que le Puy de Dôme, et Otto de Guericke l'appliqua à produire le vide, à l'aide de pompes, dans un espace confiné : c'est l'inventeur de la machine pneumatique.

Les idées des physiciens et des philosophes furent aussitôt modifiées par ces grandes découvertes. Au point de vue mécanique entre autres, il en résultait cette conséquence inattendue et surprenante que tous les corps placés sur la terre éprouvent une pression énorme; car elle équivaut au poids d'un kilogramme environ par centimètre carré. De là une multitude d'expériences, instituées pour vérifier l'existence de cette pression et en déduire les conséquences : de là aussi une étude approfondie des diverses machines et procédés propres à produire le vide. Huygens et Boyle, les maîtres de Papin, y ont consacré bien du temps, et Papin, sous leur direction, apprit à les connaître. Il eut l'idée d'en tirer une force motrice, applicable à diverses industries; cette idée, commune d'ailleurs à plus d'un physicien contemporain, le guida dans ses premiers travaux. Il suffit en effet, après avoir fait le vide sous un piston ajusté à l'entrée d'un corps de pompe, de laisser agir la pression atmosphérique, pour disposer d'une action équivalente à celle d'un poids, facile à calculer d'après ce qui précède; ce poids agit pendant un intervalle mesuré par la longueur du corps de pompe. On pouvait ainsi faire monter l'eau; opération qui préoccupait à la fois les ingénieurs préposés à des mines sans cesse envahies, et les architectes chargés de construire les jardins de Versailles; on pouvait encore mettre en mouvement les moulins, lancer des projectiles, etc. Bref, on était conduit à chercher à remplacer les forces naturelles spontanées, telles que celles des cours d'eau ou du vent, par un agent plus facile à régler.

Il s'agissait donc de découvrir des procédés commodes et économiques pour faire le vide et pour le renouveler, au fur et à mesure, de façon à développer la force motrice d'une manière continue. L'emploi du travail des hommes ou des animaux, pour produire le vide destiné à servir d'agent moteur, constituait une sorte de cercle vicieux; car il était évidemment préférable d'utiliser ce travail directement. Il en est de même des forces hydrauliques, qui furent un moment proposées.

On crut trouver le nouvel agent dans la poudre à canon. L'abbé d'Hautefeuille la proposa ; Huygens en étudia l'emploi (1681), et Papin ensuite. Son mémoire : *De novo pulveris pyrii usus*, publié dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, en septembre 1688, renferme la description d'une machine à faire le vide au moyen

de la poudre à canon. Celle-ci, enflammée à l'aide d'une « mèche d'Allemagne » (cordeau), de longueur suffisante, chassait par son explosion l'air contenu sous le piston et qui sortait par une soupape. Puis le piston, en s'abaissant, soulevait un poids : dans une expérience de Huygens, ce poids s'éleva à 1200 livres environ. Quoi qu'il en soit du principe, cet appareil fonctionna mal, surtout quand il s'agit d'en renouveler les effets. Il fallait régler le poids de la poudre, sous peine de déterminer l'explosion du corps de pompe; l'inflammation même était périlleuse pour la personne chargée d'introduire périodiquement la cartouche. La soupape ne se fermait pas à temps, de façon à laisser sortir tout l'air au moment de l'inflammation, et sans qu'il en rentrât aussitôt après. La poudre même, ce qu'on ne savait pas bien alors, développe des gaz. Bref, après des expériences reitérées à Marbourg et à Londres, le procédé fut abandonné. Il n'a été repris que de notre temps, au moyen, non de la poudre, mais des machines à gaz, qui permettent de mieux régler l'inflammation, la dilatation et la détente : ces machines n'ont réussi qu'après la découverte d'une série de lois physiques et chimiques, ignorées au XVIIe siècle.

C'est alors que Papin conçut son idée géniale, celle de l'emploi de la vapeur d'eau pour soulever le piston. Il n'y vit d'abord que la production du vide; mais il ne tarda pas à apercevoir le rôle principal de la vapeur. En effet, il écrit à Leibnitz : « Outre la succion dont je me servais, j'emploie la force de la pression que l'eau exerce sur les corps, en se dilatant par sa vaporisation. »

Dans son enthousiasme sur la puissance nouvelle qu'il entrevoit, il s'écrie : « Une livre d'eau a plus de puissance qu'une livre de poudre à canon. »

Cette phrase exprimait ses espérances et ses illusions. Il convient de nous y arrêter un moment, pour montrer combien peu Papin soupçonnait l'origine première des forces qu'il cherchait à mettre en jeu; ses idées théoriques ne s'élevaient pas au-dessus d'un certain niveau, et les temps d'ailleurs n'étaient pas venus. Il y a fallu toutes les découvertes de la chimie et de la thermodynamique.

Parlons d'abord de la livre d'eau. En soi, prise à la température ordinaire, elle ne fournira pas d'autre force que celle qui résulte de son poids. Pour lui en communiquer d'autres, il faut l'échauffer, c'est-à-dire y introduire une énergie étrangère, celle de la chaleur. Celle-ci résulte le plus ordinairement des énergies chimiques, tirées de la combustion, c'est-à-dire de la combinaison de l'oxygène de l'air avec le carbone et l'hydrogène des combustibles. Ce sont ces derniers, dont Papin parle à peine, qui,

par leur réaction sur l'oxygène atmosphérique, sont la véritable source de la force développée par la machine à vapeur.

En principe, cette force introduite dans une livre d'eau pourrait être regardée comme susceptible d'un accroissement indéfini; mais en pratique elle est fort limitée, ne présentant dans nos machines à haute pression qu'un travail utilisable, équivalant au maximum à six unités de chaleur environ, et qui opère avec développement d'une pression de huit atmosphères.

La force emmagasinée dans la poudre à canon et dans les matières explosives est d'une autre nature et d'une intensité plus grande. Observons d'abord que leur énergie réside toute en elles-mêmes. Dans la plupart des cas, elle est développée par une combustion interne; les comburans et les combustibles se trouvant associés dans un même mélange, comme la poudre noire, ou mieux, dans une même combinaison, comme la nitroglycérine, ou la poudre-coton. Cette énergie n'est pas d'ailleurs illimitée, ou sans limite connue, ainsi que le supposent trop souvent des inventeurs ignorans. Les limites de la force des matières explosives sont données par une théorie certaine et faciles à calculer : il suffit de connaître la nature chimique des réactions produites par l'explosion, le volume des gaz et la quantité de chaleur qu'elles développent.

Pour la poudre à canon, cette énergie totale est 5 fois aussi grande que celle qui est emmagasinée dans l'eau liquide, portée de 100 à 170° au sein d'une chaudière. Pour la nitroglycérine, elle est 11 fois aussi grande. La portion même de cette énergie utilisable dans les armes à feu est bien plus considérable que celle fournie par l'eau de nos machines. D'après les données de MM. Sebert et Hugoniot, elle répondrait, pour une livre de poudre noire, à 160 unités de chaleur; c'est-à-dire qu'elle serait 25 fois plus considérable que celle de l'eau enfermée dans nos machines. En outre, elle développe une pression de 2400 atmosphères dans les canons, c'est-à-dire 300 fois plus grande.

Sans entrer dans plus de détails sur ce sujet, qui nous mènerait trop loin, on voit quelle était la grandeur des illusions de Papin, nées de l'ignorance où l'on était alors sur le véritable rôle de la chaleur, sur les lois de la détente et surtout sur la nature de la combustion. Elles n'enlèvent rien d'ailleurs à l'importance des découvertes de Papin.

Il avait bien vu que ce qu'il n'avait pas réussi à réaliser avec la poudre, il allait le faire avec la vapeur d'eau. Les expériences exécutées avec son digesteur lui avaient à la fois appris la puissance réelle de cet agent et les moyens à employer pour le mettre en œuvre, pour le diriger, et même pour se mettre en garde

contre l'excès de son action. Aussi sa découverte ne repose-t-elle pas sur un simple énoncé, ou sur l'indication sommaire d'un principe. Mais il a décrit en détail sa méthode et sa machine, dans l'ouvrage qui a pour titre : *Nova methodus ad vires motrices validissimas levi pretio comparandas* (*Acta eruditorum, Lipsiæ*, septembre 1690).

Il l'a réimprimé en 1695, en français, à Cassel, dans son *Recueil de diverses pièces*, sous le titre suivant : *Nouvelle manière de produire à peu de frais des forces mouvantes extrêmement grandes*. Papin y indique en ces termes le principe de sa machine : « Comme l'eau a la propriété, étant par le feu changée en vapeurs, de faire ressort comme l'air et ensuite de se recondenser si bien par le froid, qu'il ne lui reste plus aucune apparence de cette force de ressort, j'ai cru qu'il ne serait pas difficile de faire des machines dans lesquelles, par le moyen d'une chaleur médiocre et à peu de frais, l'eau ferait le vide parfait. » — « On voit, dit-il encore, combien cette machine qui est si simple pourrait former de prodigieuses forces et à bon marché. Car on sait qu'une colonne d'air qui s'appuie sur un tuyau d'un pied de diamètre pèse presque 2000 livres. » Et aussitôt, apercevant avec quelle promptitude une idée scientifique se change en applications industrielles : « Cette invention se pourrait appliquer à tirer l'eau des mines, jeter des bombes, ramer contre le vent. Cette force serait préférable à celle des galériens pour aller vite en mer. »

La machine à vapeur était une chose trop compliquée pour être instituée ainsi subitement, de toutes pièces et par un même homme. Voici, à mon avis, et d'accord avec Arago, ce que l'on est autorisé à regarder comme l'œuvre personnelle de Papin.

En 1690, Papin a conçu la possibilité de faire une machine à vapeur et à piston ; il a décrit un appareil remplissant ces conditions, où il combinait la force élastique de la vapeur d'eau avec la propriété de cette vapeur de se condenser par le froid, en laissant vide l'espace qu'elle occupait. De là résulte une double force motrice, l'une attribuable à la force élastique de la vapeur, l'autre à la pression atmosphérique : la machine de Papin les utilisait toutes deux. Elle avait double effet, avec deux corps de pompe. Elle était disposée de façon à transformer un mouvement rectiligne en un mouvement de rotation continu, suivant des artifices connus depuis plusieurs siècles, et qui ont été encore perfectionnés depuis. La soupape de sûreté est due aussi à Papin.

Tels sont les titres essentiels de Papin. Leur publication et leur description sont antérieures de plusieurs années aux brevets anglais pris par Savery en 1698, puis par Newcomen, Cawley et

Savery en 1705, brevets dont les auteurs empruntèrent à Papin l'idée du piston mû par la vapeur et celle de la condensation de cette dernière. Cela résulte non seulement de la publicité incontestable des travaux de Papin en 1690 et 1695, mais aussi des relations de Newcomen avec Hookes, par qui il avait eu une connaissance raisonnée de l'invention de Papin.

Mais ce que Papin n'avait pas réussi à obtenir, c'est-à-dire l'application de la machine à vapeur à l'industrie, les artistes anglais y parvinrent. Il fallait pour cela, reconnaissons-le hautement, qu'à un inventeur proprement dit, homme à projets, confiné dans ses ateliers privés, succédassent des ingénieurs proprement dits, rompus aux traditions de l'industrie. C'est là le mérite réel des Anglais, qui rendirent pratiques les machines de Papin, à l'aide de dispositions techniques bien mieux appropriées.

Il convient de mettre ici les choses au point et de les présenter sous leur jour véritable. Autre chose est la priorité scientifique, qui appartient à Papin, et la propriété industrielle, sanctionnée par la législation des brevets, qui fut dévolue à Savery, Newcomen et Cawley. Aucun reproche ne saurait être adressé à ces derniers, quelque dure que cette législation pût paraître au premier inventeur. Dès lors la machine à vapeur commença à se répandre vers 1710. Cependant le nouvel engin n'a pris tout son essor qu'à la suite des travaux de Watt (1769). Watt est, à proprement parler, le second fondateur de la machine à vapeur.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire complète de cette machine, devenue désormais étrangère à son premier inventeur. Mais il y aurait une extrême injustice à oublier de dire que Papin a le premier appliqué son invention à la marche des navires, ainsi qu'il en annonçait le projet dès 1690. Il a construit le premier bateau à vapeur qui ait navigué, bateau dont nous avons rappelé plus haut la catastrophe.

Tandis qu'il a pu voir les premières applications de sa machine à l'industrie, applications cruelles pour lui, parce qu'elles étaient faites par d'autres, qui ne lui en ont su aucun gré; il devait au contraire s'écouler plus d'un demi-siècle, jusqu'au moment où Périer et le marquis de Jouffroy renouvelèrent des essais, qui devaient aboutir à transformer tout le système de la navigation.

Les chariots à vapeur, que Papin avait aussi entrevus comme en rêve, et dont il avait bien jugé la difficulté supérieure à celle des bateaux, sont venus plus tard encore. Papin et ses contemporains ne soupçonnèrent pas l'invention des rails, nécessaires à la marche des chemins de fer, et la génération à laquelle j'appartiens se souvient encore d'avoir assisté à leur construction.

Nulle histoire peut-être ne marque mieux que celle-ci la progression des industries modernes, qui transforment les sociétés humaines; comment elles ont pour point de départ et pour base essentielle les travaux de théorie pure des savans, tels que Galilée et Torricelli, qui découvrent les faits et les principes fondamentaux dans leurs laboratoires; puis viennent les inventeurs d'applications scientifiques, personnages inquiets et tourmentés, mélange de gens recommandables, de charlatans et d'esprits chimériques, qui aperçoivent les applications, sans toujours réussir à les réaliser; jusqu'au jour où les ingénieurs, qui eux n'ont ni trouvé les faits ou les principes, ni même deviné leurs applications, réussissent à les mettre en œuvre, par des procédés vraiment pratiques, empruntés à leur expérience technique : ils les réalisent enfin, à leur profit particulier et pour celui de la société. Il est rare que ces trois rôles, et même que deux d'entre eux, soient joués par une seule et même personne. De là tant de mécomptes et de protestations. En principe et en justice abstraite, la part légitime et idéale en quelque sorte des profits des inventions devrait être partagée entre ces trois catégories de personnes : savans purs, inventeurs industriels d'applications scientifiques, et ingénieurs praticiens. Mais en fait, elle finit d'ordinaire par échoir entièrement à la dernière. Trop heureux si le bénéfice définitif n'aboutit pas à un dernier larron, pour parler comme le fabuliste, je veux dire au spéculateur avisé qui, sans avoir fait aucun effort intellectuel, attend le moment où la fourniture du capital, nécessaire à la réalisation et fourni par l'argent des autres, lui permet d'absorber à son propre avantage tout le fruit des travaux des véritables créateurs. Ainsi va le monde; la plainte désespérée des inventeurs de génie, tels que Papin, n'a pas encore réussi à changer leur destin :

Desine fata Deûm flecti sperare precando :

et je ne sais si la nouvelle organisation du monde, rêvée par les socialistes, leur assurera un meilleur avenir.

BERTHELOT.

UNE FAUTE

Devant la porte du cimetière, rangées sur deux files, stationnaient une vingtaine de grandes calèches de deuil, destinées à ramener en ville les personnes qui venaient d'accompagner à sa dernière demeure M. Germain Lepesqueur, notable commerçant, chevalier de la Légion d'honneur, gros fournisseur de l'armée.

L'intendant Reinviller, qui sortait des premiers, s'arrêta un instant, puis se rangea un peu sur le côté de la chaussée, afin de rendre leur liberté aux nombreux officiers de toutes armes qui n'auraient point, sans cela, osé le dépasser. Pendant que ces messieurs, en défilant devant lui, le saluaient respectueusement, Reinviller, la tête haute, très droit dans sa tunique noire à grosses broderies d'argent, la main gauche sur la poignée de l'épée, attirait le regard par sa physionomie encore jeune, mais rude, dure, presque hautaine.

Il semblait ne savoir trop comment faire. Au milieu d'une telle affluence, accaparer une voiture à soi seul eût été d'assez mauvais goût; pourtant Reinviller ne se souciait guère de se commettre avec des inconnus; et justement l'assistance paraissait mêlée. Il y avait là, semblait-il, toutes sortes de gens : des Vénérables des loges, — le défunt était franc-maçon, — qu'on reconnaissait à leurs insignes; puis, à coup sûr, d'anciens cliens de Lepesqueur, des tanneurs, des mégissiers, des selliers; enfin, portant leurs bannières constellées de clinquant, des membres de sociétés chorales dont le défunt avait sans doute été le bienfaiteur.

Les regards de l'officier, qui erraient de côté et d'autre, cherchant parmi tout ce monde quelque figure de connaissance, se fixèrent bientôt sur un monsieur âgé, à longs cheveux blancs, qui se tenait devant la portière d'une voiture vide. Lui aussi,

probablement, se préoccupait de mettre la main sur quelqu'un de son quartier. Reinviller le reconnut : c'était un avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, maître Bouxel, vieillard fort affable, qui habitait à deux pas de l'hôtel de l'Intendance. Sans être précisément lié avec lui, Reinviller l'avait plusieurs fois rencontré à la Préfecture et à la Trésorerie générale.

Et cependant l'intendant eut un clappement de langue maussade. Son regard, presque masqué par d'épais sourcils, sembla s'assombrir encore, et sourdement, mordant sa moustache, il gronda : « Non, il me parlerait du mort!... c'était son ami, non! »

Mais déjà, chapeau bas, l'avocat s'avançait :

— Monsieur l'intendant voudra-t-il me faire l'honneur?... Nous suivons la même route...

Refuser eût été grossier. Reinviller s'inclina, et sans autre cérémonie, sans un mot d'ailleurs, d'un mouvement un peu brusque, il s'installa dans le fond de la calèche.

— Vous pouvez partir, mon ami, dit Me Bouxel au cocher, lequel, d'apparence, eût préféré compléter sa voiture. Allons, en route!

Tout en maugréant, l'homme se décidait à « démarrer », et la voiture, bientôt, descendait la côte, secouée par le petit trot de haridelles roussâtres mal tondues.

— Quelle nombreuse assistance à cet enterrement! murmura au bout d'un instant Me Bouxel.

L'officier, qui regardait au dehors, esquissa de la tête un assentiment ennuyé. Vainement, revenant à la charge, l'avocat essayait encore une fois d'amorcer la conversation. L'autre, rigide, sa maigre silhouette au grand nez d'aigle immobile contre la glace, s'obstinait à ne point répondre.

— Oh! oh! il le fait exprès, il se boutonne, dit à part lui Me Bouxel. Il faudra pourtant bien... Du reste, reprit-il tout haut, c'est justice. On devait ces égards à sa mémoire; car si quelqu'un doit être *unanimement* regretté, c'est assurément ce pauvre Lepesqueur. Il avait fait tant de bien durant ces dernières années, n'est-ce pas?... si généreusement prodigué sa fortune! Et il meurt dans la force de l'âge, à cinquante-trois ans.

Encore une fois, M. Reinviller se bornait à un léger signe de tête, mais presque aussitôt une grimace, qui semblait trahir quelque mauvaise humeur, crispa sa lèvre.

— C'est surtout l'armée, n'est-ce pas, monsieur l'intendant, qui a été l'objet de ses largesses?

Cette fois, comprenant à l'obstination de son interlocuteur qu'il n'en démordrait pas, l'officier, se tournant vers lui, se mit

à le fixer, mais avec des yeux si pénétrans, si hostiles, que Mᵉ Bouxel en semblait tout gêné.

— Ah çà! monsieur l'avocat, je vous croyais un intime de Lepesqueur. On m'avait assuré que, dans ces derniers temps, vous étiez devenu son... son *confident*. Ce ne serait donc pas exact?

— Si!... c'est exact, monsieur; j'ai eu maintes fois l'occasion de causer...

— Alors... vous savez la répulsion... invincible que m'inspirait cet individu; vous en connaissez le motif. Dès lors, ne comprenez-vous pas que, si je suis ici, c'est *tout simplement* pour le monde, pour la galerie, afin d'éviter un scandale. J'ai gardé le secret sur le crime de cet homme, secret absolu, — à ce point que certaines gens (quoiqu'on ne nous ait guère vus ensemble) tenaient ce Lepesqueur pour mon ami. Mon ami!... c'est fort tout de même!... N'importe, il m'était impossible de ne pas assister à son enterrement...

— Hélas! oui, monsieur, Lepesqueur m'a tout dit, tout!... Je sais que vous le haïssiez... Je sais... la cause de cette haine et ses déplorables suites. Je sais aussi que lentement, froidement, quatre années durant, sans une heure de pitié... Oh! vers quel affreux calvaire l'avez-vous traîné tout sanglant!

Les bras croisés, l'intendant écoutait. Par instans, ses yeux flamboyaient comme s'il eût eu peine à se contenir. Dès que l'avocat eut fini, il lança avec l'accent d'une violente indignation :

— Cet homme avait volé l'État!

— Volé!... peut-être, mais...

— Il n'y a pas de *peut-être!* Il n'y a pas de *mais*, monsieur. Vous me permettrez de constater, dussé-je paraître oublier les égards qu'on doit à un homme de votre âge, que nous n'avons pas les mêmes idées sur ce que j'appelle tout simplement *le devoir*. Moi qui ne suis point enclin à cette indulgence facile, — qui peut-être est, chez vous, une nécessité professionnelle, — moi qui vis sans cesse parmi ces gens d'honneur que sont nos officiers, je professe hautement que quiconque essaie de détrousser l'armée est un malfaiteur et mérite un châtiment exemplaire. Au temps de la Convention, votre Lepesqueur eût été fusillé; aujourd'hui, la veulerie des caractères, l'affaissement de l'idée patriotique, une courtisanerie de plus en plus marquée envers l'argent, font que lorsque nous surprenons quelque gros bonnet en flagrant délit de tromperie sur ses livraisons, ou, chose plus grave encore, de corruption de fonctionnaire, vingt personnes s'interposent aussitôt, s'efforçant d'étouffer l'affaire. On dirait, ma parole, qu'il y a danger public à clouer de pareilles gens au pilori! Résultat : le brigand échappe et recommence! Il va s'em-

busquer sur une autre route! Voilà comment les choses se pratiquent. C'est... c'est lamentable!

Eh bien! moi, — et la voix de l'intendant vibra d'une colère plus véhémente encore, — moi, monsieur, je me suis juré d'être implacable toujours, quoi qu'il m'en dût coûter. J'ai entamé contre ces bandits une guerre au couteau. Sans cesse aux aguets, je les devinais, je les éventais comme le limier évente la bête puante, et Dieu sait si, ensuite, je tenais la piste! Vingt fois ils ont mis en jeu leurs influences, essayant à tout prix de me casser les reins, de se débarrasser de moi. Vingt fois ils ont cru tenir ma disgrâce... De quoi ne m'a-t-on pas accusé! Tour à tour ils m'ont fait passer pour bonapartiste, pour boulangiste, anarchiste... Que sais-je?

Se défendre contre leurs embûches, déjouer leurs pièges, c'était déjà beaucoup... Pour moi ce n'était pas assez...

Un jour, oui, un jour, grâce à une circonstance étrange, romanesque, j'en ai enfin saisi un...

L'avocat écoutait le front dans la main. L'officier reprit : — Je le tenais, le gredin, il était à mon absolue discrétion... Alors, j'ai frappé, oui, sans la moindre pitié. Et pourtant il pleurait, demandait grâce. Je l'ai lentement supplicié. Ah! il en est mort! Tant mieux, tant mieux, c'était bien là ce que je cherchais... Ce serait à refaire, je le referais. — Et d'un ton sarcastique : — A ma place, je vois, monsieur, qu'aujourd'hui vous en seriez aux remords! Vous avez le cœur... tendre!

L'intendant parlait avec tant d'animation que ses mains en tremblaient. Il répéta : — Non, je n'ai pas de remords, pas trace! »

— Patience! dit gravement l'avocat; ils ne surgissent pas en une heure. Patience!... Quand le temps aura donné aux choses le recul qu'il faut; quand vous-même, l'esprit et le cœur apaisés, vous pourrez embrasser dans son ensemble votre œuvre de justicier, alors qui sait!... Vous souriez ironiquement... Laissez-moi vous faire observer deux choses : la première, c'est que les hommes (j'ai au moins sur vous l'avantage de les avoir beaucoup, beaucoup pratiqués), les hommes ne sont jamais aussi mauvais qu'ils le paraissent. Il y a presque toujours, parmi les motifs qui ont inspiré leurs actions, parmi les circonstances plus ou moins fatales qui les entouraient, une inconnue qui échappe; si jamais cette inconnue se dégage, ce ne sera que beaucoup plus tard. La seconde, c'est que les passionnés comme vous jugent toujours avec des idées préconçues. Vous ne connaissiez pas Lepesqueur avant de le condamner. Serait-ce donc pendant que vous le torturiez que vous l'auriez étudié? Non! Eh bien...

peut-être, dans deux mois, quand je vous aurai *tout dit*, regretterez-vous bien des choses...

Puis, après un silence : — Il faudra que je vienne vous voir... dans quelque temps.

— Je suis à votre entière disposition, s'empressa de répondre l'intendant, comme si les dernières paroles de l'avocat eussent fait impression sur lui. Je serai flatté de recevoir votre visite, et si vous voulez, dès demain, je...

— En ce moment je ne pourrais... Je suis trop absorbé par quelques gros procès. Et puis... j'ai *d'autres raisons*... que vous comprendrez plus tard. En septembre, s'il vous était possible, s'il vous convenait de m'accorder une soirée, ou mieux encore une après-midi, où nous ne fussions pas exposés à être dérangés...

— Mais en septembre j'ai les grandes manœuvres. Je ne serai pas ici... Voulez-vous que nous différions cet entretien jusqu'en octobre?

— Parfaitement, monsieur l'intendant! Entendu pour octobre; mais quels sont les jours où vous êtes le moins occupé, où l'on est le plus assuré de vous trouver seul?

— Ma foi! le dimanche, à partir de trois heures. Vous le savez, je vis à l'écart, je suis célibataire, je ne dîne presque jamais en ville. Ma distraction c'est le cheval, mais ce jour-là, il y a trop de foule dans les rues pour que je veuille monter, de sorte que je reste en tête à tête avec moi-même.

Il ajouta avec un rien de tristesse : — Vous me ferez plaisir de choisir un dimanche. C'est bien mon plus mauvais jour... Je vous avoue que souvent j'ai quelque peine à passer ces fins d'après-midi, surtout en automne. De sorte que, même venant m'entretenir de... qui vous savez, vous serez encore le bienvenu.

— Au mois d'octobre, donc!... Mais pardon, nous voici arrivés l'un et l'autre... Monsieur l'intendant, votre serviteur.

II

Sept à huit semaines s'étaient écoulées.

Debout devant une fenêtre ouverte, l'intendant Reinviller regardait vers le jardin, un jardin planté de très grands arbres, qui devait s'étendre assez loin, du moins autant que l'ombre envahissante de cette fin de journée permettait d'en juger.

Avec ses hauts marronniers aux bras noirâtres, déjà à demi dépouillés, avec sa pelouse où les herbes folles poussaient à foison, ses statues de marbre, ses bancs de pierre tachés d'humidité, ce jardin faisait penser à ces très anciennes demeures de

noblesse laissées à l'abandon, comme on en trouve sur des lisières de forêts, au fond de quelques provinces reculées.

Des souffles rares passaient. L'intendant restait sans bouger, les mains derrière le dos, écoutant le menu bruissement des feuilles qui se détachaient d'en haut, tombant les unes après les autres en tournoyant.

Le vieil hôtel qui, les jours de semaine, était si animé grâce à l'incessant va-et-vient d'officiers de tous grades, de soldats de toutes armes, désert aujourd'hui, semblait funèbre. Sauf en janvier, le dimanche, l'intendant avait l'habitude de donner libéralement congé à ses ordonnances, estimant que, si, par grand hasard, en dépit de sa sauvagerie, quelqu'un s'avisait de lui venir rendre visite, la femme du concierge suffirait bien pour ouvrir les portes : « Allez, mes garçons, allez vous amuser, disait-il; moi, je garde la maison! »

Cet isolement, en somme, le reposait de toute la fatigue de la semaine écoulée; et puis c'était ce jour-là seulement qu'il s'appartenait un peu, qu'il pouvait se recueillir, songer au passé; — et Reinviller y songeait souvent, bien souvent.

Oh! que c'était bon, maintenant que ses espérances d'antan, ses chères espérances, semblaient de jour en jour plus irréalisables, que c'était doux d'évoquer le temps où une vie toute nouvelle commençait pour lui, — sa période d'épanouissement, de ferveur, d'enthousiasme, on pourrait dire de fanatisme. Il marchait alors, patriote exalté, à la conquête d'une revanche de gloire. Et pourtant Dieu sait qu'il avait souffert plus cruellement que d'autres des désastres de l'année terrible!

Au commencement de juillet 1870, François Reinviller, l'un des premiers de la classe de mathématiques spéciales au lycée de Strasbourg, venait d'être admissible simultanément à Polytechnique et à Normale. Il opta pour cette dernière école. A cette époque c'était un garçon paisible (les plus résolus ont souvent commencé par être de grands timides), calme, peu bavard, docile, un garçon dont la modestie, le goût pour l'effacement, désolaient son père, un ancien lieutenant-colonel d'artillerie, caractère solidement trempé, homme d'action s'il en fut. Le vœu le plus cher du colonel eût été de voir son fils embrasser la carrière militaire, tandis que le jeune homme, très hanté par ces rêves humanitaires qui grisèrent, vers la fin de l'Empire, tant de cerveaux de vingt ans, abhorrait le métier des armes. D'ailleurs, pour être soldat, il lui eût fallu se séparer de ses parens. Or il les aimait tendrement, surtout sa mère, pauvre femme de santé frêle, dont la vie ne se prolongeait que grâce aux soins

dévoués dont l'entouraient les siens. Dans le professorat, dès lors qu'il ne visait pas à arriver à Paris, dès lors qu'il ne formait d'autres vœux que de rester en Alsace, tout laissait présager qu'il obtiendrait aisément ce qu'il désirait.

Mais survinrent nos premières défaites. Aussitôt M. Reinviller père reprenait du service, et, nommé au commandement de l'un des régimens de marche formés à Châlons, faisait partie de cette malheureuse armée que Mac-Mahon entraînait vers Metz et qui fut détruite à Sedan. Le premier septembre, l'un des derniers obus de l'ennemi jetait à bas de son cheval, la mâchoire broyée, le colonel Reinviller qui mourait dans la nuit.

A cette terrible nouvelle, le premier mouvement de François fut de courir s'engager, mais il pensa à sa mère, et alors se dit que, s'il partait, elle n'y résisterait pas.

Il attendit...

Cette mère avait l'âme trop pareille à celle de son fils pour ne pas deviner les secrètes pensées qui l'agitaient. Elle comprit qu'il ne fallait pas que François entendît gronder le canon. Ce serait trop dur de résister à la tentation! Aussi précipitamment elle quittait Strasbourg, emmenant son fils jusque chez des cousins qu'ils avaient près de Saint-Brieuc. Là, au moins, loin des champs de bataille, elle pourrait surveiller son cher enfant, — tout ce qui lui restait à aimer sur terre.

Vaine précaution, hélas! Le lendemain du jour où parvint en Bretagne la foudroyante nouvelle de la capitulation de Metz, Mme Reinviller qui, pendant la nuit, avait cru entendre un peu de bruit en haut dans la chambre de François, montait dès l'aube, le cœur étreint d'une vague angoisse, s'informer si le petit, comme elle l'appelait, n'était pas souffrant... La chambre était vide... Sur la table une lettre... L'adieu du soldat :

« Je vais te faire de la peine, beaucoup de peine, ma pauvre maman, mais, vois-tu, *il le faut*. Est-ce qu'un grand garçon comme moi peut rester à se croiser les bras quand les autres se battent? Ne dis plus que je ne suis qu'*un* parmi des milliers, c'est-à-dire rien. Ton fils en vaut plus d'un. Il sera utile là où on le mettra, parce qu'il s'appelle Reinviller, parce qu'il donnera l'exemple... Ça, j'en réponds, et tu n'en doutes pas!

« J'ai bien souffert depuis ces quelques semaines, va! Il s'est fait en moi un bouleversement inouï. Je ne suis plus le même. J'ai découvert soudain ce que c'était que la Patrie. Comme elle est belle, comme elle est grande! Elle crie, elle appelle au secours! Je me donne à elle — tout entier.

« Je vais à Tours. Le nom de mon père, mon titre d'admis-

sible à Polytechnique, m'assurent que le gouvernement de la Défense nationale fera de moi un officier.

« Je te dirai, pour finir, petite mère, — et cela calmera bien sûr tes alarmes, — que je suis résolu à servir dans l'intendance. Non que j'aie peur, ah! Dieu non! Mais je sais que c'est là que Gambetta manque le plus de gens comme il lui en faudrait, et justement, tu le sais, moi, j'ai de l'ordre, de la méthode; je me sens la bosse de l'organisation.

« Tu le vois, je courrai peu de dangers. Sois sûre que, dès qu'il sera possible, je reviendrai t'embrasser, et tu seras fière de moi.

« Ton fils bien-aimé,

« François Reinviller. »

Ainsi qu'il le prévoyait, le jeune homme fut d'emblée nommé officier d'administration. C'était le moment où l'on commençait à organiser, dans le Nord, cette vaillante petite armée avec laquelle un chef énergique allait essayer de dégager Paris.

François Reinviller, attaché au quartier général, devint un des plus précieux sous-ordres du général en chef. On le voyait partout, il savait tout, et sa mémoire prodigieuse pouvait instantanément indiquer à Faidherbe quelle quantité d'approvisionnemens, de munitions et d'hommes il y aurait à tel endroit, à tel jour, à telle heure.

Chose étrange, ce garçon, naguère très doux et volontiers indulgent aux fautes des autres, se révéla, à l'armée, un chef d'une sévérité impitoyable; sa main s'abattait avec une rigueur presque féroce sur quiconque enfreignait le devoir.

De tels auxiliaires étaient trop rares pour n'être pas aussitôt appréciés d'un général comme Faidherbe : aussi l'armistice trouvait-il Reinviller officier de première classe, faisant fonction de sous-intendant, et décoré.

Hélas! sa mère... sa mère était morte... Désormais la destinée du jeune homme était fixée, car il restait seul, et ne pouvait plus retourner dans son Alsace.

Et puis, il venait d'observer de près les défauts de notre système administratif; son coup d'œil clairvoyant et sûr savait déjà comment y remédier. Il sentait pouvoir rendre les plus grands services, et cela eût suffi pour le déterminer à rester soldat.

Dix années durant, il n'épargna point sa peine, se signalant

tour à tour dans les fonctions les plus diverses. Il y avait tant à faire! Tout était à renouveler dans l'immense machine.

De cela, certes, nul ne doutait; mais parmi les innombrables plans de réformes qu'on lui offrait, le ministre ne savait plus lequel choisir, tâtonnait, perdait son temps à des essais souvent malencontreux, lorsque Reinviller lui arriva tout à point avec un système d'ensemble serré, clair, logique. Plus on examina ce système, plus on le fouilla, et plus il parut remarquable. Adopté en fin de compte, le plan Reinviller devait donner d'excellens résultats.

Immédiatement l'auteur se vit classé hors de pair. Par la suite, toutes les fois qu'il fut question d'une mesure administrative importante, on prit l'habitude au ministère, si éloignée que fût sa garnison, d'appeler Reinviller à Paris, afin de le consulter. Et pourtant ce n'était point une intelligence supérieure; mais l'obstination, le dévouement passionné à une tâche unique, une tâche à laquelle on donne toutes ses forces, font aussi les grandes et belles œuvres. Et Reinviller, soldat au cerveau casqué, mais fier et rude soldat, avait donné à son métier et à son œuvre, depuis des années, tout ce qu'il leur pouvait donner.

Le défaut de ce genre d'hommes, c'est que, le jour où ils se trompent de chemin, rien ne les arrête, et alors, le plus honnêtement du monde, sans s'en douter, ils peuvent faire bien du mal.

Depuis, et à mesure même qu'il montait dans la hiérarchie, Reinviller, avare de son temps, vivant loin de toutes les distractions où se dissipaient trop de ses anciens camarades, devenait comme une sorte d'ascète.

Sa physionomie aux traits durement accentués, ses yeux caves, son front coupé d'un pli profond entre les sourcils, disaient bien la tension incessante d'inflexible volonté, particulière à l'homme courbé sous son propre joug, esclave de la pensée qui l'étreint.

C'était un triste, et comme, avec cela, il avait la figure fort maigre, ses officiers entre eux l'appelaient *la tête de mort*. Ils ne l'aimaient guère. Reinviller le savait et, loin d'en gémir, s'en déclarait satisfait. Les chefs qu'on aime, professait-il, ne valent rien. A l'armée on a coutume de railler les bons, — et l'on a raison. La fonction de l'officier est de briser les résistances rebelles, sans relâche et *à tout prix*. La morale ordinaire ne saurait avoir cours à l'armée. Là, ce qui importe, c'est *le résultat*. Quand il s'agit de sauver le pays par un déchaînement de forces brutales, on le sauve comme on peut, non comme on veut. Ma

foi, oui! la fin justifie les moyens!... Et lorsqu'un Chanzy, à l'armée de la Loire, ordonne de fusiller ce caporal qui vient de voler une poule, *il fait bien*. Et lorsque tel autre, arrivant prendre le commandement de la petite armée du Calvados, la surprend en pleine débandade, les mobiles affolés fuyant à travers les labours, jetant leurs sacs, leurs armes, pour aller plus vite, et qu'alors, se lançant au galop au milieu des fuyards, le général fait empoigner, adosser à un pommier et exécuter le premier gradé qu'il rencontre, *il fait bien*. La preuve, c'est que les hommes que cette rigueur a d'autant plus épouvantés qu'elle frappe au hasard, retrouvent à l'instant leur discipline, se remettent en ligne. Admirant soudain qui les fouaille, ils disent tout bas : « Crédié, un rude homme, celui-là!... » Demain, s'il le faut, ils se feront hacher pour lui...

Non, on ne l'aimait pas, mais on l'estimait. On avait en lui une immense confiance. Ses moindres paroles étaient rapportées, commentées, discutées dans le corps d'officiers. Sur un simple geste, il était compris et aussitôt obéi.

Mais il y avait quelque chose que personne ne s'expliquait, c'était la perpétuelle, la croissante tristesse de Reinviller. Pourquoi son humeur devenait-elle de jour en jour plus amère? Alors qu'il était sous-intendant à Évreux, un soir, en plein salon, on l'avait entendu proférer de singulières paroles. C'était un blâme hardi de la politique coloniale du gouvernement, politique qui, pour lui, Alsacien, tuait toute possibilité de revanche sur l'Allemagne. Lancées sans ménagement, ces paroles étonnaient l'indifférence égoïste et un peu sceptique du monde officiel.

— Reinviller marronne contre le gouvernement! disait-on, ah! par exemple, voilà qui passe les bornes. Car, enfin, il est le plus jeune intendant de corps d'armée! Faut-il qu'il ait le caractère mal fait! Qu'est-ce que cela veut dire? — Et certains concluaient : — Peuh! c'est une attitude, une pose!

Mais ce fut dans ses rapports avec les fournisseurs de l'armée que Reinviller se montra le plus intraitable. Vis-à-vis d'eux, il était certainement agressif, — et agressif jusqu'à la provocation. Il les harcelait de reproches incessans et pas toujours très justifiés. Pour les moindres taches aux objets proposés à son examen, il rebutait ceux-ci impitoyablement. Quelques fournisseurs ayant tenté de l'amadouer par des politesses fort innocentes et dont il n'était guère possible de prendre ombrage, — des invitations de chasse, par exemple, — se virent furieusement malmenés. Il les fit venir chez lui et les apostropha de telle sorte

qu'ils n'eurent plus envie de recommencer. L'un d'eux racontait qu'il en avait encore froid dans le dos ; il s'était cru aux prises avec un dogue enragé.

Au ministère même, on commençait à être assez ennuyé de Reinviller, le grincheux, — bête noire des préfets comme des généraux chefs de corps. Avec lui le ministre avait toujours quelque incident désagréable sur la planche. Seulement il fallait bien avouer que son corps d'armée était, au point de vue administratif, tenu comme pas un.

Aussi, quand certains scandales qui venaient d'éclater à X..., siège de la 22e région militaire, réclamèrent qu'on y envoyât un homme à poigne, Reinviller fut choisi justement à cause de ses défauts de brutal qui ne transigeait point.

— Allez là-bas, mon ami, dit le ministre, et flanquez-moi un bon coup de balai. Cognez dur. Ne ménagez personne. Je vous en serai reconnaissant... Consentez-vous ?

Oh ! il accepta sans hésiter. Il n'avait ni famille, ni foyer, ni ami : la résidence lui importait peu...

C'est à tout ce long passé que Reinviller, accoudé à la barre d'appui de la fenêtre, songeait ce jour-là, en attendant vaguement la visite de Me Bouxel.

On allait donc parler de l'*affaire Lepesqueur*. A ce nom, il tordait sa moustache avec une satisfaction évidente. Lepesqueur! le coquin qu'il avait broyé sous son talon. Ah! cette exécution, il s'en souvenait encore comme si c'était hier.

III

La première rencontre de Reinviller, avec celui dont il devait devenir le pire ennemi, datait de quatre ans déjà.

C'était à peine huit jours après son arrivée à X... Un matin que Reinviller se trouvait dans son cabinet, on lui remit la carte d'un nommé Lepesqueur, qui avait soumissionné d'importans marchés de cuirs. Ce monsieur, — disait le planton qui apportait la carte, — voulait entretenir M. l'intendant Reinviller en particulier, de sorte que, si celui-ci était occupé, il préférait revenir.

— Attendez ! attendez un moment, fit Reinviller de qui les yeux brillèrent soudain... Dites à ce monsieur que je suis seul, mais que j'achève une lettre importante,... je lui demande cinq minutes; priez-le donc de s'asseoir, n'est-ce pas.

En fait l'intendant n'était nullement en train d'écrire. Au con-

traire, assez désœuvré à ce moment, il venait de parcourir son courrier et feuilletait une revue scientifique où se trouvaient exposées les dernières inventions électriques d'Edison. Il posa vivement la revue sur son bureau. Lepesqueur!... Oui, il se sentait une antipathie violente contre cet homme. Dans les bureaux, on le lui avait assez généralement dépeint comme un individu intrigant, ayant joué plus d'un mauvais tour à l'administration, mais s'y prenant avec tant d'adresse qu'on ne pouvait jamais arriver à lui rien faire avouer. Récemment il avait obtenu un très important marché d'équipement pour la territoriale à des prix tout à fait exorbitans, grâce à certain bruit, habilement propagé auprès de ses concurrens, qu'au dernier moment l'adjudication serait remise de huit jours. Les concurrens, des Parisiens pour la plupart, s'étaient communiqué les uns aux autres les renseignemens que chacun d'eux avait reçus d'une source différente, et comme ces renseignemens concordaient, ils ne se dérangèrent pas. Le tour était joué. C'était sans doute Lepesqueur qui avait tout manigancé, — mais on n'a jamais la preuve de ces choses-là.

Il est aisé d'imaginer le bruit que devait soulever cette adjudication. Quand les journaux radicaux de la région apprirent les prix auxquels elle était prononcée, ils commentèrent le fait en termes blessans pour l'intendance.

On comprend dès lors que ce nom de Lepesqueur venait d'évoquer soudain chez Reinviller l'idée d'un coquin. Aussi, avec son caractère tout d'une pièce et sa promptitude à s'indigner, il n'avait pour l'instant qu'une pensée : se tenir bien en garde, et, à tout prix, arriver à prendre son individu sur le fait.

Reinviller se remémorait ce qu'il savait de la situation, du rang social de Lepesqueur, essayant de se représenter l'homme.

On lui attribuait une grosse fortune. Mais la richesse n'avait aucun prestige aux yeux de l'intendant. Tout au contraire, et comme il ne croyait guère à l'honnêteté d'origine des grosses fortunes commerciales, l'opulence même de Lepesqueur le confirmait dans la conviction qu'il allait se trouver face à face avec un de ces pirates qu'il avait précisément mission d'exécuter.

Et Reinviller méditait, l'œil fixé sur la porte.

Qu'allait-il se passer ? Ce Lepesqueur aurait-il l'impudence de profiter de ce qu'ils seraient seuls tous deux pour lui faire comprendre... que, si monsieur l'intendant voulait bien être coulant sur l'inspection de certaines fournitures, il y trouverait profit? Que répondre alors? Crier très fort?... Le traiter de misérable, lui montrer la porte. Mais en quoi serait-ce une exécution? Le-

pesqueur s'en retournerait tranquillement chez lui, Gros-Jean comme devant.

Tout d'un coup Reinviller releva la tête d'un geste résolu. Il avait son idée... Et aussitôt il pressa le bouton d'une sonnette électrique.

— Introduisez ce monsieur !

Au moment où il entrait, le fournisseur put voir l'intendant occupé des deux mains à arranger quelque chose au fond du tiroir de son bureau. Ensuite le tiroir fut repoussé, mais avec d'infinies précautions, comme s'il recélait un objet très fragile.

Alors seulement Reinviller s'occupa de son visiteur. Il se leva, et d'un air aimable, le buste incliné, un sourire fort engageant aux lèvres :

— Monsieur, votre nom m'est connu. Je sais que vous êtes un des plus puissans industriels de ces vallées... veuillez prendre la peine de vous asseoir. Vous avez d'avance toute ma sympathie, croyez-le bien. Quoi qu'on en ait dit, — car j'arrive précédé de je ne sais quelle ridicule réputation de croquemitaine, — je n'ai jamais mangé personne, et ne veux me faire ici *que des amis.*

Lepesqueur, la mine déjà épanouie, s'empressait de s'asseoir dans le fauteuil qui lui était offert. Corpulent, plutôt petit, la physionomie ouverte, le nez relevé et pointu, il offrait les dehors d'un brave commerçant, pas distingué assurément, mais de sens pratique et d'intelligence souple.

— Que désirez-vous, monsieur? fit l'intendant. J'écoute. Je vous serais seulement obligé de parler à haute voix, étant quelque peu dur d'oreille... Rassurez-vous, mon cabinet est trop vaste, a trop de tentures et de tapis pour que rien de ce qui y est dit puisse percer au dehors.

— Eh! monsieur l'intendant, voici! voici... hum! hum!...

Lepesqueur toussa légèrement comme s'il éprouvait quelque secret embarras. Il caressa une ou deux fois du dos de sa main gantée de clair un menton soigneusement rasé, puis, tout d'un trait et délibérément :

— Monsieur l'intendant, voilà! Au moment où nos relations vont commencer, je voudrais... en quelque sorte à titre de... Bref, on vous a peut-être dit que j'étais charitable,... je serais heureux de vous voir accepter ceci...pour les œuvres auxquelles vous vous intéressez. Cette obole... peut soulager bien des infortunes.

Ah! ah!... ça se dessinait : Reinviller ne pouvait s'y tromper; on *opérait*, et cette manière pleine de désinvolture disait assez que

l'opérateur n'en était point à son coup d'essai. Un débutant n'aurait jamais eu pareil aplomb.

— Trop aimable, monsieur, fit l'intendant, renversé dans son fauteuil et s'exprimant avec un flegme parfait en dodelinant de la tête... trop aimable... Cependant, je désire que vous précisiez... *obole* est un mot... vague... Combien y a-t-il dans l'enveloppe que vous me remettez?

— *Trente!* répondit à voix basse Lepesqueur, que cette placidité bizarre prenait un tant soit peu au dépourvu.

— Vous dites?... Je n'ai pas bien entendu, fit l'intendant, qui taquinait ostensiblement de la main le bouton de ce même tiroir que tout à l'heure il avait refermé avec précaution.

— *Trente!* reprit un peu plus haut le fournisseur.

— *Trente mille francs*, n'est-ce pas? Bigre!... une jolie somme! mais, voyons, mon cher monsieur, dites-moi donc tout de suite, puisque nous en sommes là, *ce que vous désirez*. En affaire il faut aller droit au but. Quel est ce... défaut... de vos cuirs que vous désirez que je regarde... d'un œil?...

— Oh! *défaut*, monsieur l'intendant, le mot... est trop fort.

— Si, si! *défaut*, parlons net... *défectuosité*, si vous le préférez.

Le singulier homme, songeait Lepesqueur; ma parole, il est cynique! Dans quel temps vivons-nous! Les autres, jusqu'ici... ou bien au premier mot me chassaient d'un air indigné, ou bien alors feignaient de ne rien voir, et, tout aussitôt, quand ils avaient glissé l'enveloppe dans leur poche, semblaient gênés, devenaient tout drôles... Ma foi, moi qui, pour la première fois, frappe aussi haut, je n'en reviens pas! Alors plus ils sont galonnés, plus... C'est raide, tout de même!

— Eh bien! voilà, monsieur, reprit Lepesqueur, après une pause; il se pourrait que... par suite d'une erreur... le tannage parût, aux yeux de certaines personnes,... avoir été trop... rapide; cependant la qualité... en elle-même...

— De grâce, mon cher monsieur, précisons, fit doucement l'intendant, en même temps que de sa main étendue il soupesait l'enveloppe comme pour vérifier si vraiment le poids concordait bien avec le chiffre annoncé, vos cuirs, n'est-ce pas? ne sont pas conformes au cahier des charges; ils sont *inférieurs, ils auront moins de durée*, et vous venez m'apporter des lunettes... spéciales. Avouez-le!

En disant cela, Reinviller riait... mais de quel rire!

— Mon Dieu! il y a un peu... de ça, balbutiait l'autre de plus en plus interloqué. — Décidément il ne comprenait pas, et cela le

gênait de ne pas comprendre. En dépit de l'instinctive inquiétude qui le gagnait, il se mit à rire aussi. Il riait même bruyamment.

Mais l'expression de figure de l'intendant venait de changer soudain. Il se leva, repoussa brusquement le tiroir, y donna un tour de clef, puis tout droit et braquant sur Lepesqueur deux yeux haineux :

— Ah! j'en tiens donc un!... Depuis le temps!... Eh bien, il va apprendre comment je m'appelle. Vous êtes un bandit, monsieur! — et d'un geste de violent dégoût, il lui jeta à la figure l'enveloppe aux billets.

Tout d'abord Lepesqueur ne parut pas trop se rendre compte de ce qui lui arrivait, car il se baissa, ramassa l'enveloppe, l'essuya sur sa manche, et resta un moment à s'écarquiller les yeux. Mais bientôt, retrouvant son aplomb :

— Ho! ho!... vous n'avez pas besoin, monsieur, de crier si fort! Vous n'êtes pas le premier à qui... Les gens acceptent ou refusent... affaire d'inspiration! Vous auriez très bien pu donner mon argent aux pauvres, si vous n'en vouliez pas! Enfin, c'est votre affaire! Mais, — et sa voix devint plus hardie, — quant à vos menaces, ça non! *Essayez!* — Il eut un grand geste de bras, puis haussant ses larges épaules : — Vous savez... ça ne réussit pas, le tapage! Vous avez donc oublié l'affaire de l'intendant Gaujac, celui qui à Bordeaux accusa mon confrère Ringeval... Il ne put rien prouver, Gaujac, et sa dénonciation lui retomba sur le nez... Les députés s'en mêlèrent et on dégomma le petit tapageur... Ce qu'il doit s'en mordre les pouces aujourd'hui!

Et Lepesqueur goguenard, insolent, le poing sur la hanche, se mit à ricaner. Tout en jouant de l'autre main avec la pomme de sa canne, il observait l'intendant du coin de l'œil.

Sur le visage de celui-ci aucun trait n'avait même remué.

— L'affaire de ce malheureux Gaujac?... Si je m'en souviens! Je m'en souviens tellement... que *j'ai pris, moi, mes précautions*, entendez-vous?... Je l'attendais, votre démarche, car je savais déjà quelles saletés vous alliez tenter de nous fourrer. Et alors, j'avais préparé... *ce qu'il faut.*

Lepesqueur cessa soudain de ricaner. — Préparé? murmura-t-il, préparé!... Quoi?... Où?... Et ses yeux firent très vite le tour de la pièce.

— Ah! mon gaillard, vous vous étiez dit que, puisque nous n'étions que deux ici, je ne pourrais jamais prouver votre infamie... Que devant la justice votre parole vaudrait la mienne,

que votre démenti neutraliserait mon affirmation; — un accusateur n'est pas un témoin. Eh bien! *nous étions trois*, monsieur! Il y a ici, dans cette pièce, quelqu'un qui a tout entendu, un témoin incorruptible, et tel que *rien* ne peut disparaître de ce qui s'est dit en sa présence. Déjà vous avez peur, vous pâlissez, mais sans me bien comprendre encore... Je vais vous aider... Rappelez-vous donc mon tiroir entr'ouvert juste à l'instant précis où vous entriez... Eh bien... *il y a quelque chose dedans... où vos paroles sont consignées*. Vous n'y êtes pas encore? Pourtant vous devez être au courant des progrès de la science, monsieur l'industriel! Rappelez-vous donc la dernière invention d'Edison!

Lepesqueur eut une contraction anxieuse et porta la main à son front : « Quoi? un... un... pho...

— Oui!... c'est ça... un phonographe! Et maintenant sortez! Vous saurez bientôt votre châtiment... Quel qu'il soit, il sera terrible : ou le bagne, ou...

Lepesqueur écrasé, terrassé, les traits décomposés, baissa la tête. Ses mains serrées l'une contre l'autre semblaient demander grâce.

— ... ou pis que le bagne! entendez-vous! reprit l'intendant.

Éperdu, chancelant, butant à chaque pas, Lepesqueur sortit. Des sons rauques, inintelligibles s'échappaient de sa gorge. Il fit un faux pas dans l'escalier et faillit rouler jusqu'en bas. En se jetant comme un fou dans son coupé il murmurait : « Perdu! Je suis perdu! »

IV

Quinze jours s'écoulèrent sans qu'il vît rien venir. Ces deux semaines furent épouvantables pour lui. Il n'y avait pas à se faire d'illusions avec un homme pareil!... Un Reinviller ne pouvait qu'être sans pitié. Une nuit même, affolé, il songea au suicide, mais il se souvint qu'il avait un enfant, sa fille Valentine.

Aussi lui fut-ce un soulagement de voir arriver enfin la lettre attendue, une lettre dont l'enveloppe portait : *Intendance du 22e Corps. Cabinet de l'Intendant.* Au moins, il allait savoir à quoi s'en tenir.

A sa stupéfaction profonde, il lut ceci : « Connaissant la générosité de M. Lepesqueur, on recommande à sa philanthropie comme à son patriotisme la création d'un Cercle de sous-officiers: le besoin s'en fait sentir de plus en plus. Certain hôtel de la rue Jeanne d'Arc, actuellement à vendre, conviendrait fort à l'instal-

lation dudit cercle. Inutile de répondre : *on ne doute pas de M. Lepesqueur.* »

Il relut trois fois cette lettre.

Peu à peu son angoisse se calmait. L'arrêt était rendu. Eh bien, il l'acceptait : c'était entendu. Un sacrifice d'argent, une rançon en espèces allaient le délivrer. Pas trop tôt!... Ouf!... Grand Dieu! qu'il avait eu peur!... En définitive, au lieu de la prison, l'amende, une grosse amende, mais du moins, nul ne le saurait... Pas encore si féroce qu'il en avait l'air, ce Reinviller!... Eh! parbleu oui, on le lui donnera son cercle, et beau encore!

Sur ce, Lepesqueur, quelque peu philosophe, presque fataliste ainsi que le sont souvent les gens de faible moralité, se mit à peser le pour et le contre de son aventure, et finit par conclure que, tout compte fait, la création de ce cercle lui donnerait du relief sur la place. Quelle fière réclame! « Fallait-il être riche, dirait-on, pour pouvoir, comme ça, de but en blanc, retirer deux cent mille francs de son commerce, — pour un simple cadeau! »

Aussitôt, sans plus tergiverser, Lepesqueur entamait des négociations afin d'acheter la maison que l'intendant lui avait désignée. On ne la lui vendait pas trop cher; aussi s'attelait-il avec entrain aux travaux de réfection et d'aménagement intérieur.

Sept ou huit mois plus tard, les autorités civiles et militaires au grand complet, — moins cependant l'intendant Reinviller qu'une malencontreuse grippe clouait à la chambre, — assistaient en grand apparat à l'inauguration du cercle. Il y eut un punch d'honneur offert par tout le corps d'officiers au donateur dont chacun vanta la munificence. La sympathie générale lui venait à ce point que des gens qui, jusqu'alors ne l'estimaient guère, le recherchèrent, le prônèrent et devinrent de ses plus chauds partisans.

Et maintenant c'était fini, les mémoires soldés. Débarrassé de tous soucis, le négociant allait goûter un peu de quiétude. Certes la saignée avait été rude, mais enfin, après la pluie le beau temps...

V

Il se trompait.

La semaine suivante un officier se présentait chez M. Lepesqueur, avec mission de lui remettre en mains propres, de la part de l'intendant, une missive ouverte dont on le priait de prendre immédiatement connaissance.

Un peu interdit, un plissement inquiet aux lèvres, le four-

nisseur commença par dévisager l'officier. C'était un petit gros de bonne mine, à peau grasse et blanche, la raie au milieu, les cheveux en bandeaux, — de ces garçons qui semblent heureux d'être au monde... Lepesqueur se rassura. Celui-là n'avait rien qui annonçât un messager de mauvaise nouvelle.

— Je vois ce que c'est! pensa le fournisseur... Un remercîment, tout simplement. Il me doit bien ça, car vraiment je n'ai pas lésiné. — Tout à coup, dès les premières lignes, son front se rembrunit : — Qu'est-ce... que... qu'il me chante encore : *la nécessité d'améliorer l'eau du quartier de cavalerie... à peine deux cent cinquante mille francs*... Ah ça! mais... fou, il est fou! fou à lier. Deux cent cinquante mille francs *à nouveau*... Ah ça! mais... Sacrebleu!... Est-ce qu'il croit que j'en sue, que j'en ponds de l'argent!... se fiche-t-il de moi? »

Lepesqueur, très irrité, se démenait sa lettre à la main. Il arpentait son bureau. — Non!... Mais a-t-on jamais vu un... un aplomb pareil? — Il était à ce point outré qu'il en oubliait la présence de l'officier.

A la fin celui-ci :

— Quelle réponse dois-je transmettre, monsieur? Peut-on espérer que votre générosité... si bien... connue?...

Cette question glaça Lepesqueur. Il revit brusquement la terrible scène chez l'intendant, le jour où il lui semblait que les gendarmes montaient l'escalier, allaient le saisir au collet. Oh! ce phonographe où *tout* se trouvait reproduit, tout, jusqu'au son de sa voix. Quelle menace! C'était comme un revolver chargé, sans cesse braqué contre sa tempe.

Alors les jambes lui manquèrent. Il s'affaissa sur une chaise, balbutiant qu'il se trouvait un peu indisposé. Il répondrait dans la journée... certainement!

— Mes ordres exprès, monsieur, sont de ne pas revenir sans votre réponse... Mais je puis attendre... autant qu'il vous plaira.

Lepesqueur, abruti du coup, s'épongeait le front. Ah! il comprenait le châtiment! *C'était ça*. Quelle perspective d'avenir!... Sa fortune prise de force, lambeau par lambeau, arrachée comme avec des tenailles... Tout y passerait, tout... Et après... quoi?

— Mais c'est abominable, avait-il envie de crier, il ne sait donc pas que j'ai une fille! Et puis... On me croit riche... ce n'est pas vrai. Que je fasse encore la dépense qu'il réclame, et *après* je n'aurai plus rien ou presque rien. Mais c'est du vol, du brigandage! C'est affreux!

— Quelle réponse, monsieur? articula encore une fois l'officier de son ton le plus tranquille.

Lepesqueur tressaillit et tout blême :

— Je... je... Dites... que je me conformerai.

Est-ce qu'il pouvait refuser !

Seulement, quand ensuite il se trouva tout seul, il se prit les cheveux à poignée et pleura. Il n'avait donc pas été assez châtié comme ça? Son argent, mais de tous les côtés il fuyait comme par les fentes d'un vieux tonneau. Tenez ! Rien que cette malheureuse fourniture de cuirs pour l'artillerie que Reinviller avait refusée... il avait fallu la repasser à la Turquie à quarante pour cent de perte, sans compter des pots-de-vin à un tas de pachas!... Un désastre!

Pas d'illusion, il était désormais à deux doigts de la ruine. La ruine!... Et à son âge est-ce qu'on refait une fortune?...

— Au moins... pourtant!... finit-il par dire, si c'était le dernier sacrifice!

Alors il supputait ce qui lui resterait d'argent. Bien peu de chose!... Enfin... on pourrait peut-être encore vivre... Mais comment s'assurer que ce serait au moins la fin?

Lepesqueur était un homme ingénieux, plein de ressources; une idée lui vint pendant la nuit : *il traînerait les travaux indéfiniment en longueur!* Du reste, capter des sources, creuser des tranchées, installer des conduites, c'est très compliqué... Il y a des masses d'études préparatoires; et en fait de terrassement, il faut être du métier pour s'y reconnaître. L'entrepreneur, en pareil cas, peut espacer son travail, surtout quand il y a plusieurs chantiers, sans qu'un profane y voie goutte...

— Et puis, sapristi, à la fin des fins, tout le monde est mortel! Il n'est pas de fer, ce b...-là! Ah! murmurait le bonhomme, qui faisait le bon apôtre et s'attendrissait sur soi-même, en voilà une canaille! Il me vole comme dans un bois; c'est un maître-chanteur numéro un. Moi, je n'ai rien de pareil sur la conscience. Et pourtant si j'avais voulu! J'en connaissais, moi, des gens que j'aurais pu exploiter... Et Lepesqueur sentait de grosses larmes d'indignation lui gonfler les yeux : — Je suis sûrement plus honnête que lui! — concluait-il avec un accent pénétré, en frappant violemment du poing sur son bureau.

Grâce à son stratagème, Lepesqueur eut du répit. Son ciel se dégageait peu à peu de ces nuages menaçans qui encombraient l'horizon. Le pauvre homme entrevoyait la fin de sa peine. Déjà il formait vaguement des projets d'avenir. Donc il allait pouvoir faire revenir de Paris Valentine, sa grande fille, de qui les études tiraient à leur fin. Depuis longtemps il ne voulait pas la voir,

redoutant par-dessus tout, qu'indiscrète et bavarde comme elle l'était, elle ne le tracassât de questions sur ses fastueuses libéralités. Il se connaissait aussi, il se savait enclin à trop jaser le soir après dîner entre deux petits verres de chartreuse. Souvent il lâchait des confidences que le lendemain il déplorait. Non, bouche close, pas de Valentine, tant que son affaire ne serait pas terminée !...

Sur ces entrefaites, à l'improviste, car il ne l'avait pas le moins du monde sollicitée, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Le ministre de la guerre pensait devoir cela au généreux bienfaiteur de l'armée.

Deux jours plus tard, sans s'être annoncée, Valentine arrivait de Paris, en vrai coup de vent, se jeter dans les bras de son père.

La supérieure du Roule, une religieuse fort adroite et toujours bien renseignée, apprenant que ce Lepesqueur, — dont elle ne se faisait jusqu'alors qu'une assez piètre idée, — semblait tourner au personnage d'importance, qu'il serait peut-être député demain, comptait par cette aimable prévenance se ménager ses bonnes grâces.

Valentine, forte fille à la voix masculine, pleine de santé, rose comme pivoine, apportait à son père une joie très démonstrative, Elle adorait les émotions, et, afin de ne pas trop engraisser, se dépensait beaucoup, se démenait en toute occasion, exagérait ses gestes, multipliait ses paroles. Aussi, ravie de partir, s'amusa-t-elle d'abord, comme d'une escapade garçonnière, de ce voyage à l'autre bout de la France, en la seule compagnie d'une petite sous-maîtresse qui n'avait jamais rien vu et s'ébahissait de tout.

A peine débarquée, la jeune fille harcelait son père de questions. Comment, pourquoi cette décoration? Jamais dans ses lettres il ne lui avait laissé pressentir qu'on y songeât pour lui. Et cependant, d'ordinaire, cela ne tombe pas du ciel! Mais le bonhomme, sentant le terrain dangereux, se montra très réservé. Il ne parlait que par monosyllabes, en pesant tous ses mots.

Ce n'était vraiment pas très folâtre, en tous cas fort peu du goût de Valentine; son père lui parut déplorablement taciturne, et plus ours qu'elle ne l'avait jamais connu. Vraiment la province méritait bien sa réputation. Comme la vie devait y être assommante!

Elle voulut du moins s'en aller par la ville, faire des achats, se montrer dans les magasins, produire son petit effet sur les naturels de l'endroit; mais quand elle demanda de l'argent à son père, celui-ci fit la grimace et déclara que ces allures-là poseraient très

mal Valentine. A X... on était économe et l'on n'aimait guère le genre parisien.

Alors elle regretta d'être venue. Quoi! elle se claquemurerait plus longtemps, dans cette vieille maison humide, sentant le moisi, meublée en acajou, style empire, où les pendules dorées étaient bêtement enfermées sous des globes!... Ah! combien cette longue séparation les avait faits étrangers l'un à l'autre, son père et elle!

Deux jours plus tard, en déjeunant, elle déclarait nettement d'un petit ton rêche (à propos des prochaines grandes vacances), qu'à moins que son père ne lui promît un cheval de selle, elle préférait rester aux environs de Paris chez sa grande amie, Thérèse Bernheim, d'une famille de banquiers où elle était très bien accueillie.

Le fournisseur n'était pas content, et, tout en se curant les dents avec la pointe de son couteau, il répondit à sa fille, de son petit ton nasillard, qu'elle avait décidément des idées au-dessus de sa condition. Puisqu'elle n'était pas plus raisonnable, il croyait bon de la prévenir dès maintenant qu'elle n'aurait point, à *beaucoup près*, la dot qu'elle supposait. Il était temps de dissiper des illusions absurdes.

— Combien alors?

— Ceci, c'est mon affaire. Une fille ne doit pas demander ce que tu demandes. Ce n'est pas convenable.

Valentine, aussitôt :

— J'ai pourtant besoin de savoir à quoi m'en tenir... Et puis... alors, si tu n'es pas riche, pourquoi jettes-tu tant d'argent à ces soldats? Ta fille ne compte donc pas? Alors... faut le dire?

Que répondre?

Il balbutia, maugréant d'un ton bourru que charbonnier est maître chez lui.

Trois jours après, Valentine qui, depuis lors, n'avait plus voulu dire un mot, repartait pour Paris. Elle s'en allait exaspérée, résolue à ne revenir dans ce trou que le jour où il lui serait impossible de faire autrement. D'ailleurs comment trouverait-elle à X... le mari très riche qu'elle voulait, qu'il lui fallait, sans lequel elle ne concevait pas l'existence? Oh! non, on ne la reverrait pas de sitôt. Autant courir le monde comme demoiselle de compagnie, si elle ne trouvait pas à se caser à Paris.

Ce départ fut très sensible à Lepesqueur. Certes il n'y avait jamais eu beaucoup d'intimité entre eux, mais, à tout prendre, sa fille était la seule personne qui dût ne pas l'abandonner, quoi qu'il eût fait, — la seule personne sur qui il fût en droit de

compter au cas, malheureusement possible, où sa détresse s'aggraverait encore.

VI

Allait-il du moins réussir à sauver quelques miettes de sa belle fortune d'autrefois? Il y comptait toujours bien. Les travaux d'eau semblaient devoir être bientôt achevés.

Lorsqu'ils seraient terminés, dans cinq à six mois, il liquiderait toutes ses affaires, s'en irait en Algérie, dans quelqu'une de ces tranquilles petites villes de la côte où la vie est pour rien. Il raconterait avant de partir que sa santé précaire exigeait un climat plus doux.

Là-bas, on passe pour opulent avec dix mille francs de rente, et l'argent y est si rare que la moindre dot suffit à procurer à une fille un mari passable. Valentine épouserait sans doute quelque petit fonctionnaire, et alors, lui, auprès de ses enfans, dans quelque riant cottage, sous un ciel plus clément, il s'éteindrait en paix.

Hélas! hélas! il y eut bientôt une *troisième*, puis une *quatrième* lettre de l'intendant. Comme s'il eût deviné que sa victime méditait de lui échapper, il l'empoignait, la serrait plus étroitement encore. Le ton des lettres devenait comminatoire, impérieux, hautain.

Pas d'erreur, c'était une ruine *complète* que le bourreau impitoyable avait résolue.

Alors le bonhomme s'abandonna. La vie lui devint à charge. Il sentait peser sur ses épaules un fardeau insupportable, écrasant. A quoi bon se débattre, à quoi bon tenter de fuir, puisqu'il serait repris à coup sûr!

Sa santé s'altéra très rapidement. Son mal, une affection du cœur qu'il n'avait point songé à soigner tant ses autres soucis l'absorbaient, et que, d'ailleurs, ces mêmes soucis aggravaient chaque jour, fit de dangereux progrès. Maintenant c'était pour lui une simple question de mois...

La fin de sa vie se passa dans les affres d'un perpétuel, d'un horrible cauchemar. A la dernière sommation de l'intendant, réclamant dix mille francs pour l'Œuvre des enfans de troupe, il n'avait rien répondu, mais alors il en était réduit à un tel degré de misère morale que chaque coup de sonnette lui coupait la respiration et le laissait ensuite tout tremblant, ses maigres mains crispées serrant désespérément les bras du fauteuil.

Maintenant il était ruiné, oh! complètement ruiné. Depuis

des mois il avait dû fermer sa maison de commerce, ce qui ne lui donnait même plus un prétexte honnête pour rester à découvert chez son banquier. Il est vrai que Lepesqueur prétendait que ses recouvremens étaient en retard et qu'on lui devait encore des sommes considérables.

Du jour où le négociant, — dont, en somme, la probité commerciale n'avait jamais été suspectée par personne, — comprit qu'il ne pourrait jamais restituer l'argent qu'il empruntait, de ce jour-là, à toutes ses souffrances s'ajouta encore la conscience intime de sa vilenie. Il volait donc, il volait ses meilleurs amis! Ah! quand cela finirait-il?

Une nuit il se sentit beaucoup plus mal. La mort sans doute s'avançait à grands pas. Elle serait la bienvenue... Le lendemain matin il faisait appeler Mᵉ Bouxel, son conseil autrefois, presque son ami et le parrain de sa fille. Il lui confessait tout. En pleurant il le suppliait de tenter l'impossible pour que Valentine, si mal préparée aux rudes labeurs, aux humiliations d'une existence de fille pauvre, trouvât quelque part un abri : « A tout prix, procurez-lui un mari... fût-il vieux, fût-il infirme... Elle n'a pas de ressort, elle serait incapable de gagner sa vie. Surtout qu'elle ignore toujours le... le coup qui m'a frappé... Propagez partout que des spéculations malheureuses m'ont ruiné tout à coup. Le public le croira et Valentine aussi... Mon Dieu!... »

— Je vous le promets, mon ami, fit Mᵉ Bouxel, serrant avec émotion la main du moribond.

L'enterrement de l'ancien fournisseur des armées fut imposant. Nombre de discours officiels célébrèrent les vertus de l'homme privé et du philanthrope. On blâma généralement M. Reinviller d'avoir obstinément gardé le silence devant le cercueil. Cette abstention, qui resta inexpliquée, parut de fort mauvais goût, un vrai manque de tact et une injustice. Et il fallut que cette impression fût bien générale, car le préfet lui-même, homme mesuré et circonspect, ne se gêna pas pour dire combien il déplorait, en la circonstance, l'attitude de l'intendant du 22 corps d'armée.

VII

Mais bientôt d'étranges rumeurs se mirent à courir la ville : le père Lepesqueur, qu'on avait dit si riche, ne laissait, disait-on, presque rien. Les gens de bon sens haussèrent d'abord les épaules. C'était invraisemblable. Pourtant, quand la chose devint

avérée, qu'on cita même certains de ses créanciers, qu'on sut que tous ses immeubles étaient hypothéqués, ce fut une stupeur. Quelle histoire! On n'y comprenait rien. « Alors il était fou! » disait-on.

Le plus surpris de tous, à la nouvelle de ce sinistre financier, eût assurément été Reinviller, s'il avait consenti à croire ce qu'on disait, mais il s'y refusa carrément.

— Allons donc, fit-il en secouant la tête, ce n'est pas à moi qu'ils feront avaler de pareilles bourdes.

Avec la naïve, l'enfantine candeur de beaucoup d'officiers, honnêtes gens à l'esprit absolu, qui ignorent de la vie tout ce qui ne se rapporte pas directement à leur métier, Reinviller avait la tête farcie de préjugés. Il gratifiait régulièrement de fortunes immenses tous les commerçans qui traitaient avec l'armée. Donc Lepesqueur était richissime. Cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. Alors qu'est-ce qu'on essayait de lui corner aux oreilles!

Et il reprit sa belle quiétude de conscience.

— Au surplus, comme il le disait, inutile de me mettre martel en tête avant la visite que m'a annoncée cet avocat; si, par hasard, il y a quelque feu sous toute cette fumée, il me le dira bien! Et puis... quand il serait complètement décavé, Lepesqueur?... qu'est-ce que ça peut me faire?

N'importe, cette visite, il commençait, depuis quelques jours, à la désirer avec plus d'impatience qu'il ne voulait se l'avouer.

. . . .

—... Veuillez donc prendre la peine de vous asseoir, maître Bouxel. J'espérais bien en effet vous voir aujourd'hui. Oui, c'est curieux, mais j'ai souvent pensé à vous, depuis... depuis cet enterrement. Virginie, tenez, ma fille, posez la lampe sur mon bureau... Là! c'est bien, laissez-nous. Et je n'y suis pour personne!

Me Bouxel semblait soucieux, peu pressé surtout d'entrer en matière. Une fois assis, il demanda :

— Sommes-nous bien seuls ici, monsieur l'intendant?

— Certainement. Du reste, regardez! La pièce est trop grande pour que des oreilles indiscrètes, fussent-elles même collées contre les boiseries...

— Mais... dans... ce tiroir?... rien de caché? fit l'autre, le regard aiguisé.

M. Reinviller ne répondit d'abord pas. Il paraissait tout interloqué.

— Pas de phonographe? précisa l'avocat.

— De phonographe? Vous plaisantez! Ah çà? est-ce qu'un

homme comme vous, un homme intelligent, qui n'a la conscience obérée d'aucun crime... croirait à de pareilles balivernes?

— *Balivernes*, mais...? *balivernes*, dites-vous?

— Voyons, monsieur, c'était bon pour Lepesqueur, un fripon pris sur le fait et affolé. Mais — Reinviller eut un sourire dédaigneux — vous pensez bien que je n'ai jamais eu le moindre phonographe entre les mains... Je vous assure que cela ne fait point partie de notre matériel.

— Quoi! il n'y avait pas ici, dans votre tiroir, un?...

— Non certes! Rien.

— Grand Dieu! mais alors... s'exclama Me Bouxel, alors Lepesqueur s'est laissé... rouler comme un... comme un imbécile!

— Comme un homme qui a peur de la Cour d'assises, rectifia quelque peu sèchement l'intendant. Eh oui! cher monsieur, la peur ne raisonne pas, et ce coquin avait ce jour-là une frousse terrible, une frousse comme je n'en ai jamais vu. Il est vrai que, ma foi, en la circonstance, j'ai dû, sans doute, jouer la comédie avec un sérieux superbe. Il s'y est trompé.

Me Bouxel ne semblait pas encore remis de son étonnement.

— Oh! voilà qui est inouï, murmurait-il, la tête un peu de côté. Je n'ai jamais observé rien d'aussi extraordinaire... je...

— Mais si, monsieur l'avocat, mais si! Je suis beaucoup plus jeune que vous, j'ai moins d'expérience, pourtant il me semble qu'on voit de ces situations-là. Tenez, un de mes camarades de promotion — et il n'est nullement bâti en hercule — se voit assailli, un soir, le long du canal Saint-Martin, par deux rôdeurs qui surgissent de derrière le parapet. Sans hésiter, loin de fuir, il met vivement la main à la poche, y prend quelque chose, et alors, courant vers celui des deux bandits qui est le plus près, il crie: « Je suis capitaine de cuirassiers! suis-moi au poste ou je te brûle! » L'individu recule, s'arrête, se laisse prendre, et les voilà partis à la recherche d'un agent. Mon ami n'avait pris dans sa poche que... son trousseau de clefs. L'audace d'un drôle, voyez-vous, est toute factice. Elle est autrement facile à démonter qu'on ne croit; ce qu'on nomme *courage* n'est, chez l'homme, que le sentiment réfléchi de sa force, — force morale ou force physique. Lepesqueur, ce jour-là, devait éprouver déjà une émotion de tous les diables au moment où il montait chez moi, sa fameuse enveloppe dans la main. Dès lors, j'avais barre sur lui, j'étais le plus fort des deux; et, du moment que j'osais...

— Enfin, fit l'avocat, ce que vous m'apprenez me stupéfie, mais ne change rien à ce que j'ai à vous dire.

« En venant causer avec vous, je voulais vous montrer quelle

responsabilité vous avez assumée en vous constituant justicier. Mais d'abord, monsieur, une simple question : ne craignez-vous rien?... Êtes-vous bien à l'abri de toute suspicion?... Croyez-vous qu'il n'y ait pas contre vous des armes... dangereuses, et dont je pourrais user si je voulais venger Lepesqueur? Lisez donc ceci.

Alors s'approchant de la lampe :

— Lisez-moi cette pièce, monsieur, et méditez-la.

Qu'est-ce que cela peut bien être, semblait se demander l'intendant, qui déroulait une copie de compte en forme commerciale. Il lut d'abord le titre : *Grand-livre de M. Lepesqueur, folio n° 237, POTS-DE-VIN espèces réclamés par l'intendant Reinviller.*

— Tiens, fit l'officier en ricanant, elle est roide! Voyons le détail : « *20 000 francs le 2 février.* » Il parut fouiller rapidement dans ses souvenirs, « c'est sans doute pour l'œuvre des soldats coloniaux réformés », « *13 000 francs en mars*, c'était pour... ma foi, je suppose qu'il s'agit de diverses petites œuvres dont je lui avais indiqué le détail. Eh bien, monsieur, tout cela je ne saisis pas pourquoi il l'a inscrit à mon nom, car il n'en est pas entré un sou dans ma poche, ou du moins je n'ai été qu'un intermédiaire.

— Qu'est-ce qui le prouve? demanda Me Bouxel.

L'intendant resta un moment sans répondre. Puis il eut un « Oh! » de stupeur : — Mais, monsieur, je serais un voleur alors?

Il y eut un silence.

—... Monsieur, reprit Reinviller avec tristesse, si vous supposiez, si un homme comme vous supposait un seul instant que j'ai pu détourner un centime... j'en serais bien malheureux.

— Soyez certain, monsieur, que je n'ai pas l'ombre d'un soupçon contre votre honneur, mais je vous fais observer simplement ceci : l'homme que vous avez tué a voulu se venger. C'est sans doute une perfidie, seulement avouez que, si ce grand livre de Lepesqueur est lu par des yeux... hostiles, vous serez certainement compromis. On clabaudera.

— C'est vrai!

— ... Et que de très bonne foi quelqu'un pourrait à son tour s'improviser justicier *contre vous!* La peine du talion.

Reinviller se taisait.

— Passons... monsieur, assez sur ce sujet, reprit l'avocat. Je vous ai posé une question, vous avez répondu bravement, sans équivoque, je vous sais un homme loyal. Passons... Ce n'est pas pour cela que je viens ici... Maintenant, écoutez, apprenez ce que vous avez fait en ruinant Lepesqueur.

— J'écoute, monsieur, fit Reinviller très attentif.

— D'abord, savez-vous exactement à quelle détresse vous l'avez réduit?

L'intendant fait un signe disant son ignorance complète, puis :

— On a dit... bien des choses, mais j'ai grand'peine à croire...

— Eh bien, voici des faits positifs. Non seulement il est mort ruiné, *mais il doit encore près de 30 000 francs* à l'un de ses amis.

— Est-ce possible ?... Vraiment?... Vous ne vous trompez pas?... Il n'était donc pas deux fois, trois fois millionnaire, comme j'en étais convaincu?

— *Pas même une fois.*

— Mais on disait...

— Qui donc vous avait renseigné?

— ... Les on-dit... ce qu'on appelle le bruit public.

— Pas suffisant, monsieur!... Vous eussiez autrement pris vos renseignemens, n'est-ce pas, s'il s'était agi d'épouser sa fille?

— Quoi! interrompt Reinviller, ce malheu... il laisse une fille?

Me Bouxel ne répond pas.

Il s'est fait un morne silence. Reinviller est trop droit pour essayer de nier qu'il a agi bien légèrement dans cette circonstance. Pourtant il tente d'expliquer sa conduite :

— Il fallait bien que personne ne soupçonnât le crime de cet homme. Puisque je lui imposais une *rançon*, je lui devais au moins le secret. Alors j'ai de mon mieux supputé sa fortune... j'avais cru que mes exigences ne la dépassaient pas, loin de là.

Le ton de Me Bouxel se fait soudain très âpre :

— Et où donc, monsieur, aviez-vous pris que cette fortune, quel qu'en fût le chiffre, était *née du vol?* Lepesqueur fut jadis un rude travailleur. Parti de rien, il a été cinq ans contre maître, a amassé sou à sou quelques milliers de francs et s'est établi avec cela. Il était déjà mon client et, je puis dire, mon ami à cette époque. Mes souvenirs sont très précis. Lepesqueur se tuait à la peine. Pendant dix ans, il n'a vendu ses cuirs qu'au petit commerce; c'est ainsi que lentement il a commencé à s'enrichir. Puis il s'est marié et, comme sa femme lui apportait quelque chose, il a fait le gros et l'exportation. Plus tard seulement il s'est mis à fournir l'armée, mais toutes ses fournitures bout à bout n'ont pas dépassé trois millions. Il en est sur lesquelles à coup sûr il a perdu de l'argent. Supposez un bénéfice moyen de quinze pour cent... Cela ne fait pas des sommes énormes.

— Vraiment? murmure l'intendant, vous m'étonnez.

— Eh quoi? pas un instant il ne vous a passé par l'esprit que vous pouviez vous méprendre !

Reinviller s'efforce de faire bonne contenance. Mais c'est en vain. Visiblement, il est désarçonné, confondu. De vagues et confuses protestations lui sortent de la gorge.

— Voulez-vous me laisser aller jusqu'au bout, monsieur l'intendant?

— Faites, monsieur, je vous en prie... Je ne vous cache pas que tout cela m'est bien pénible à entendre. Mais, Dieu merci, je ne suis pas de ceux qui se dérobent à leur devoir... Parlez, dites-moi le montant de la créance, le nom du créancier de Lepesqueur : dans huit jours il sera remboursé. J'ai commis une faute... je la répare.

L'avocat fixant Reinviller :

— Non, monsieur, je refuse !...

— Et de quel droit?

— Le créancier... c'est moi, et je n'entends pas être remboursé !

Les deux hommes s'observent longuement.

— Votre refus, monsieur, est... incompréhensible !

— Vous croyez?... — L'avocat a un regard étrange. Accoudé sur son fauteuil, il laisse lentement tomber ces mots : Il me faut *davantage*.

— Quoi donc? demande Reinviller, tout pâle.

— Lepesqueur avait une fille... elle n'a plus rien, elle est sur le pavé. Il faut l'épouser.

— Par exemple!... Vous n'y songez pas!...

— Il le faut !

— Jamais! Je suis prêt à ce que vous voudrez,.. même à lui faire... une rente... J'ai quelque fortune, cent cinquante mille francs peut-être... des maisons... là-bas... en Alsace. Je lui déléguerai une part du revenu... mais quant à...

— Ce n'est pas assez, monsieur.

Reinviller secoue la tête :

— Quoi? lui donner tout, alors? toute ma fortune?

L'avocat n'a plus son ton agressif de tout à l'heure. Il se rapproche de l'intendant; il lui parle doucement, tristement :

— Si vous donnez de but en blanc votre fortune à cette jeune fille, monsieur, on supposera *certaines raisons* à cette libéralité d'un célibataire. Valentine sera atteinte dans son honneur, *ce n'est pas possible.*

— Vous avez peut-être raison.

— Donc, ceci n'est pas un moyen.

— Mais alors personne ici ne s'intéresse à elle? Car enfin... c'est inconcevable que...

— Non, *personne* que moi. Et moi, mes ressources sont limitées. Je ne puis conserver un fardeau pareil... Enfin j'aurai bientôt soixante-dix ans. Mais je réponds à votre question et je vous dis : il n'y aura *personne* pour secourir Valentine.

— Pourquoi ?

— Parce que, soyez-en persuadé, ici, tous sont ravis de voir plongée dans la misère la fille du riche qui, en apparence, gâchait le métier de riche. Ils veilleront soigneusement à ce que la déchéance de la fille *subsiste* à titre d'exemple mémorable. « Ah! Lepesqueur, tu nous as humiliés de ta générosité, ah! tu es cause qu'on nous a montrés du doigt, qu'on nous a appelés *mauvais riches*, nous qui gardions notre argent pour nous, eh bien! voilà où ça mène de jeter l'or par les fenêtres! Regarde-la, ta fille. Elle tend la main dans la rue, devant les monumens que tu as superbement offerts à l'armée. Imbécile! » Oh! oui, la misère de Valentine est précieuse. *On l'entretiendra... cette misère!*

Après une longue pause Mᵉ Bouxel reprend :

— J'ai fini, monsieur, j'ai été dur, je vous ai fait beaucoup de peine. Rendez-moi cette justice que je ne pouvais faire autrement. Vous êtes un grand cœur, un trop grand cœur. Le malheur qui est arrivé vient de là. Vous vous êtes, un jour, laissé emporter par un excès d'indignation. Vous avez tout brisé en aveugle. Aujourd'hui je vous montre le désastre en même temps qu'un moyen... de réparer... ce qui est encore réparable. C'est un moyen héroïque, assurément, mais c'est le seul.

Reinviller pousse un profond soupir. Il secoue la tête d'un air désespéré.

— Vous avez donc bien horreur du mariage, monsieur l'intendant?

— ... De grâce, ne me parlez pas, gémit Reinviller qui, affaissé sur lui-même, semble souffrir cruellement. Laissez-moi me ressaisir un peu... Ma pauvre tête bat la campagne... Ah! vous en parlez à l'aise, pour vous c'est bien simple, tandis que pour moi... Et pensez-vous donc que j'oserais rester soldat après un mariage pareil! Avoir eu l'existence que j'ai eue, être si fier de son passé pour... Oh!... quelle lutte!... Réparer, oui, je *le dois*, et je ne demande qu'à réparer, mais pas par un... suicide... et c'est se suicider que...

Un moment après, plus calme, et comme s'il se sentait honteux de s'être livré ainsi, il reprend tout en marchant :

— Mais non, mais non, monsieur, je n'ai aucune hostilité contre le mariage... On se marie peu maintenant, parce que la bourgeoisie s'appauvrit et... alors...

Reinviller essaie de changer le ton de la conversation, de prendre un air dégagé, mais il ne peut pas.

Alors il se rassoit et, tout haletant, la tête dans la main, dit à voix basse, comme par saccades : « Si je ne suis pas marié, c'est surtout... que je n'ai pas eu le temps d'y penser,... autant qu'on doit... à... choisir la mère de ses enfans. Et puis... quand on se donne à son pays comme je l'ai fait, on a si peu de place dans le cœur pour autre chose... Cependant, à plusieurs reprises, j'ai vaguement... songé au mariage... Il y a deux mois même, j'apprenais qu'une amie d'enfance... charmante, une jeune femme qui jadis... et je songeais...

— Maintenant votre devoir n'est-il pas ailleurs?

— Peut-être... qui sait? — Reinviller resta un moment sans parler. — En supposant, reprit-il, que je me résigne... oh! ce qui me choque, c'est qu'un mariage puisse se traiter ainsi et que ce soit *moi* qui... Ah! on parle des mariages d'agences, mais ils sont propres auprès d'un comme celui-ci. Dire que je ne l'ai même *jamais vue*, cette jeune fille!

— A quoi bon, si vous devez l'épouser *quand même?*

— Mais alors ce n'est plus un mariage... c'est... c'est... Au moins, est-elle bien?

— Une blonde presque rousse, figure large, gros nez,... la bouche un peu grande. Le teint pas mal... En somme, une de ces physionomies dont on ne dit trop rien. Je me ferais un scrupule de vous présenter Valentine comme jolie. Non, à vrai dire, il s'en faut!...

— Mais au moins de la distinction? une expression aimable?

— ... Peuh!... Du chic, certainement!

— Intelligente?

— Assez... Pourtant je dois vous avouer qu'elle ne paraît guère se rendre compte de sa situation, Ainsi, en ce moment, elle porte un deuil trop élégant. Et puis Valentine se fait encore des illusions sur les partis qu'elle pourrait espérer... Cependant elle n'hésitera pas une minute si vous demandez sa main. Il y a certes une forte différence d'âge, mais votre rang social, votre fortune...

— Grand Dieu, mais j'y pense, fit Reinviller qui n'avait guère écouté l'avocat, c'est impossible... Et les enfans! c'est... c'est le sang de ce misérable! Ma femme... *une Lepesqueur*, oh!... oh!... c'est monstrueux! Non... Je ne veux pas. Je ne le dois pas. J'entends rester propre. Si mon père me voyait. Oh!... » Et de sa voix chaude, vibrante, il profère : « Déchoir en face

de moi-même. Non, vous ne le feriez pas, *vous*, ce mariage!

— Si, je le ferais, oh! l'âme brisée de chagrin, mais je le ferais. C'est le devoir!

— Le devoir... le devoir... un mot dont on abuse... Le devoir, est-ce qu'on sait où il est, quand il y en a deux en conflit?

— Oh! c'est toujours le plus rude qui est le vrai!

— Et d'ailleurs, fait-il après un silence, si, abordant d'autres considérations, j'osais fouiller vos pensées jusque dans leurs replis secrets, il me semble bien que je trouverais que la ruine, je pourrais dire le meurtre de Lepesqueur, ont été pour vous... *autre chose* que l'accomplissement d'une froide sentence de justicier.

— Expliquez-vous... je... je ne comprends pas.

— Lorsque vous ne cessiez de couver des yeux votre victime, lorsque chaque jour vous serriez plus fort le lien qui l'étranglait, n'avez-vous point, à de certaines heures, senti en vous de vrais bondissemens de *joie?* Avez-vous joui de cette torture?

Reinviller réfléchit :

— Et... quand cela serait?

— Ah! c'est qu'alors je me demanderais si vous n'avez pas cherché, de ce côté, une consolation, tout au moins une diversion à vos... déboires?

— Quels déboires?

— Voulez-vous me permettre d'être très net, très franc? Oui?... Eh bien... On dit ici qu'entier, exclusif dans vos idées, passionné et violent de caractère, vous vous révoltez contre certaines choses... On dit que, tout en feignant d'avoir conservé dans l'avenir la même confiance qu'il y a vingt ans, au fond de vous-même, vous, Alsacien, vous êtes consterné de l'orientation nouvelle de notre politique; que ce que vous appelez la *folie coloniale* vous déchire l'âme... Il est exact, n'est-ce pas, qu'un jour, au moment de signer un ordre de mise en route pour le Sénégal d'un groupe de volontaires de votre beau corps d'armée, vous avez brisé votre plume en murmurant avec l'accent du désespoir : « Oh!... ce n'est pas pour cela que je les préparais!... » Est-ce vrai?

D'une voix sourde, mais sans hésiter, Reinviller répond : « C'est vrai! »

—... Alors... il vous fallait un dérivatif à vos colères, et, puisque vous aviez Lepesqueur dans la main, vous vous êtes vengé sur lui... C'était humain! Qui souffre est injuste, qui souffre trop veut à tout prix être soulagé. Et quoi donc soulage mieux qu'une belle haine?

Reinviller est déconcerté. Les bras lui tombent :

— Mais, en vérité, c'est effrayant! Quel homme êtes-vous donc, monsieur, pour lire si clairement en moi-même? C'est pourtant vrai. Cette lutte contre Lepesqueur m'a procuré, tant qu'elle a duré, une sorte de haineuse volupté. Je m'en suis repu... si bien qu'il m'a laissé comme un vide, cet homme, le jour où il est mort... Mais, je vous le jure, je ne m'en rendais pas compte!... oh! du tout.

Il reste longtemps absorbé; puis, tristement :

— Vous avez raison, je le dois... Il le faut... Mais c'est plus qu'une *réparation* ce mariage, c'est... c'est...

— Une *expiation!*

. . . .

L'intendant, de plus en plus sombre, est visiblement à bout. Lui qui d'ordinaire se tient si droit, les épaules effacées, la tête haute, il reste comme plié en deux. A la fin il balbutie d'une voix éteinte :

— Je vous demande vingt-quatre heures pour me décider, Mᵉ Bouxel. Demain, à cette heure-ci, vous aurez un mot...

L'avocat salue lentement et se retire, sans que Reinviller ait pu prendre sur soi de lui tendre la main, sans même qu'il ait bougé du fauteuil.

VIII

Le mariage vient d'être annoncé en ville.

Il a prodigieusement surpris. Mais ce qui a surpris davantage encore, c'est le bruit d'après lequel Reinviller démissionne, demande sa retraite. Sa retraite à quarante-quatre ans!

— Alors quoi? disent les gens (car on ne parle que de ça à X...), il va s'en aller planter ses choux, dans quelque coin retiré, en Bretagne, paraît-il? Eh bien, en voilà un qui fait une boulette! Il s'imagine alors que la femme qu'il épouse va être malléable au point de renoncer au monde avant même d'en avoir tâté; il se flatte de la transformer en une ménagère modeste, économe!... Mais il ne l'a donc pas regardée... ou alors il est aveugle. Valentine n'a pas grand cœur, Valentine est fantasque et n'en fera qu'à sa tête. Avec cela qu'elle se gêne! L'autre jour, comme pour se moquer du monde, ne s'est-elle pas avisée de se faire envoyer du Jardin d'acclimatation ces deux énormes dogues gris souris avec lesquels elle se promène en ville au grand effroi des entans, au grand scandale de la police, — car elle refuse obstinément

de les tenir en laisse ni de les museler. Ce qu'elle rabrouait hier les agens qui lui faisaient des observations !...

Et parce qu'il a vingt-cinq ans de plus qu'elle, son mari s'imagine la mieux garder à soi en la cachant très loin, en la mettant sous clef. Eh bien, il en verra de drôles !

— N'importe, reprend un autre, cette passion subite est incompréhensible. Dites-moi un peu, qu'est-ce que cette grosse ébouriffée a donc pour emballer un homme? Et le plus étourdissant de tout ce qu'on raconte, c'est que cet amoureux si flambant ne rend visite à sa fiancée qu'une fois par semaine !

— Pour moi — dit un connaisseur, le galant général de Sizecourt, qui, l'autre jour, à la soirée du directeur des contributions, causait au fumoir devant quelques intimes, — pour moi, mes amis, Reinviller est victime de ce qu'on appelle *la crise;* vous savez, la crise des hommes trop sages, de ceux qui arrivent à quarante-cinq ans sans avoir assez pratiqué la femme. C'est alors chez eux une sorte de folie, de frénésie des sens. Reinviller ne se possède plus, mais comme il en éprouve au fond quelque honte, qu'il redoute les plaisanteries, il se compose des dehors gourmés d'homme froid. Voilà pourquoi on le voit à peine chez sa future. Demain il se dédommagera...

« Oh! la jupe, quelle puissance! Hein! comme tout d'un coup les plus énergiques, les plus sages d'entre nous s'y laissent prendre! Qu'en dites-vous, colonel?

— Moi, mon général... j'hésite à me prononcer... j'hésite beaucoup. Je n'y vois pas bien clair, dans tout ça. C'était à mes yeux un type de paladin d'autrefois, que ce Reinviller... Je l'admirais!... C'est taquinant d'en rabattre! Et puis je suis agacé de voir cette Valentine se dandiner comme une dinde huppée depuis qu'on raconte qu'elle a fait tourner la tête à ce malheureux!

— Eh oui, il faut payer tribut à l'amour!... Tous y passent, tôt ou tard! que voulez-vous, c'est la vie!... reprend le général. C'est la vie!... N'importe, messieurs, je ne me console pas non plus de voir Reinviller nous quitter. Une perte pour l'armée!... une vraie perte!

MASSON-FORESTIER.

LE COSMOPOLITISME

ET

LA LITTÉRATURE NATIONALE

Lorsqu'il y a de cela plus de cent cinquante ans, — c'était en 1726, — Voltaire, le premier des Français, pénétrait, pour ainsi parler, dans l'horreur sacrée de la forêt shakspearienne, il y faisait bonne contenance, étant brave de sa nature, mais on s'apercevait bien qu'il entrait dans un monde inconnu; et il en devait rapporter *Zaïre*, mais si nous ignorions combien l'admiration est voisine de l'étonnement, ou quelquefois de l'effarement même, nous n'aurions pour l'apprendre qu'à relire les *Lettres anglaises*. Quatre-vingts ans plus tard, en 1810, dans son livre de l'*Allemagne*, ce n'était plus seulement Shakspeare, c'était Ossian, c'était Gœthe et Schiller que Mme de Staël ne craignait pas d'opposer ou de préférer à Voltaire lui-même, à Corneille, à Racine; et, sincèrement effrayée de la « stérilité dont notre littérature lui paraissait menacée », elle déclarait n'y voir de remède que dans la fréquentation des « littératures du Nord ». Mais de nos jours enfin, nous entrons vraiment de plain-pied, comme chez nous, dans un roman de Tolstoï ou de Dostoïevsky : *Anna Karénine* ou *Crime et Châtiment;* si les drames d'Ibsen, *Solness le constructeur* ou *le Canard sauvage*, nous surprennent encore d'abord, nous nous faisons promptement l'âme qu'il faut pour les entendre; et, Norvégiens ou Russes, ni les uns ni les autres ne nous paraissent être d'une autre race que la nôtre.

C'est toute l'histoire en raccourci de ce que l'on appelle aujourd'hui le « cosmopolitisme littéraire ».

Une question s'est élevée là-dessus, qui est de savoir si nous devons nous féliciter de cet élargissement de notre horizon intellectuel, ou s'il ne conviendrait pas plutôt d'en faire des plaintes

patriotiques. Dirai-je que ceux qui en font ne savent en général ni l'anglais, ni l'allemand, ni le russe, ni le norvégien? Évidemment il n'y a là qu'une rencontre, un « pur hasard », une coïncidence. J'aime donc mieux répondre que les adversaires du cosmopolitisme n'ont suffisamment considéré ni les causes de ce cosmopolitisme même; — ni le caractère essentiel de la littérature française; — ni les services qu'en tout temps nous avons tirés du commerce des littératures étrangères.

I

Tout le monde sait quel abus la critique et l'histoire, dans le siècle où nous sommes, ont fait de la notion ou de l'idée de race, et je n'ai garde à mon tour, par un contraire abus, de nier qu'une littérature donnée soit, en un certain sens, l'expression fidèle et caractéristique du génie d'une race. Il n'y a donc rien de plus anglais, j'en conviens, que les comédies de Shakspeare : *les Joyeuses Commères de Windsor* ou *le Songe d'une nuit d'été*; rien de plus espagnol que les *autos* de Calderon, ou les *Visions* de Quevedo. *Le Prince* de Machiavel est sans doute encore un livre bien « italien »; les *Affinités électives* sont un roman bien « allemand ». Et il se pourrait, à la vérité, qu'un autre mot n'expliquât pas moins heureusement ce que ces œuvres célèbres ont de plus original. Il se pourrait, en y songeant, que *le Prince* fût moins italien que « machiavélique », et *les Joyeuses Commères de Windsor*, après tout, moins anglaises, que « shakspeariennes ». Nous ne connaissons en effet qu'un Shakspeare et qu'un Machiavel. C'est ce qui donne à penser que leurs qualités ne leur appartiennent pas moins, leur appartiennent plutôt à titre individuel qu'à titre national. Combien de Gaulois, et même de Champenois, ne sont pas La Fontaine! Combien de Bourguignons, et de Français, par conséquent, ne sont pas Lamartine ou Bossuet, mais Piron, par exemple! Mais encore une fois, je ne veux pas nier qu'il y ait eu des « littératures nationales »; j'admets qu'elles soient l'expression du génie des races; et je demande seulement ce que c'est qu'une race.

Anatomiste, physiologiste ou ethnographe, vous remarquerez qu'aucun savant n'a qualité pour me le dire. Un savant me dira que les Chinois ne sont pas des Anglais et que les Maoris ne sont pas des Germains! Je m'en doutais; mais précisément ce n'est pas la question. La question est de savoir si les aptitudes innées ou héréditaires de l'Anglais et du Chinois sont ou ne sont pas, comme qui dirait « interchangeables » entre elles. Car, la doctrine évolutive a renversé ou anéanti les frontières que l'ancienne

histoire naturelle avait élevées entre les espèces. Il serait donc plaisant que d'un cynocéphale ou d'un macaque le temps, l'occasion, les circonstances, — et tout ce que l'on enveloppe de causes inconnues sous le nom de sélection naturelle, — eussent pu faire un homme; et que d'un Chinois ou d'un Japonais elles ne pussent pas faire un Allemand ou un Français! Aussi bien, et sous nos yeux, d'un mélange d'Anglais, d'Irlandais et d'Allemands, c'est-à-dire de Saxons, de Celtes et de Germains, cinquante années n'ont-elles pas suffi pour dégager une race américaine? Il y a une « race américaine » : tous les observateurs s'accordent en ce point. N'est-ce pas comme si l'on disait que ce n'est pas le sang qui fait les races? qu'elles ne sont en réalité que des « formations historiques, » dont l'étude ne peut relever que de l'historien? des « composés » instables par définition? un je ne sais quoi de mobile, d'éternellement ondoyant, de fluide, qui participe du mouvement perpétuel de l'histoire elle-même? — et c'est précisément où j'en voulais venir.

« Grâce à la solidarité croissante qui unifie le monde, — écrivait-on ici même il y a quelques années, — il se crée de nos jours un esprit européen, un fonds de culture, d'idées et d'inclinations communes à toutes les sociétés intelligentes ; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin. On le retrouve même beaucoup plus loin, sur le paquebot qui sillonne le Pacifique, dans la prairie qu'un émigrant défriche, dans le comptoir qu'un négociant installe aux antipodes. » Aveugle qui le nierait! Londres ou Paris sont aujourd'hui plus près de Rome qu'il y a cent ans Berlin ne l'était de Vienne. Les frontières ne sont pas tombées! et au contraire, nous les voyons tous les jours, dans l'Europe entière, se hérisser de nouvelles défenses ou de nouvelles menaces; on n'a pas non plus construit de tunnel sous la Manche. Mais il n'en est pas moins vrai que les idées s'échangent ou se communiquent plus rapidement d'un bout à l'autre de l'Europe qu'il y a cent ans de province à province, et là est la grande raison du cosmopolitisme littéraire. Auteurs dramatiques ou romanciers, dans la mesure où leur art s'efforce d'imiter la vie commune, le modèle qu'ils essaient de reproduire est le même, à Paris ou à Londres, à Berlin ou Saint-Pétersbourg, à Boston ou à Philadelphie. Il s'est de plus établi, presque sur tous les sujets, une façon de penser commune. Et, de cette manière de penser commune, jointe à cette manière de vivre identique, résulte une manière analogue de sentir qui, de génération en génération, efface en chacun de nous l'empreinte héréditaire ou première de la race.

L'internationalisme industriel et commercial a d'abord opéré cet effet. Sans doute, ils mangent encore de la « bouillabaisse » à Marseille, et peut-être qu'en Calabre ils portent encore des chapeaux pointus! Mais, au grand regret des amateurs de « pittoresque » et de couleur locale, ce sont déjà d'un bout du monde à l'autre les mêmes produits qui se fabriquent, qui s'exportent, et qui s'importent. C'est que ce sont les mêmes besoins qu'il s'agit de satisfaire. A vrai dire, on ne construit pas d'une façon à Cologne et d'une autre à Florence, mais ce sont partout aujourd'hui les mêmes maisons que l'on habite, — ou si peu différentes! — et distribuées, ornées, décorées, parquetées, lambrissées, tapissées, meublées de la même manière. Ne sont-ce pas aussi les mêmes « viandes » que l'on mange? Il n'y aura bientôt plus de mets nationaux qu'en Afrique! Mais ce sont assurément les mêmes vêtemens dont on s'habille, les mêmes chapeaux dont on se coiffe, les mêmes chaussures dont on se chausse; et, pour se les procurer, ce sont les mêmes moyens que l'on emploie, je veux dire que ce sont les mêmes métiers que l'on pratique. Ajoutons qu'on les pratique de la même manière. Tout compte fait, il n'y a pas deux manières d'extraire le charbon de la mine; l'industrie de la soie n'a pas d'autres procédés à Lyon qu'à Milan; quelque perfectionnement qu'un ingénieur ou un chimiste invente, il ne demeure jamais longtemps ni son secret ni la propriété de la compagnie qui l'exploite. Et, en deux mots, pour le faire court, d'un bout du monde à l'autre bout, les hommes d'aujourd'hui, par centaines de millions, n'occupent le temps de leur vie qu'à poursuivre, par les mêmes moyens, les mêmes objets, dont ils attendent les mêmes services, les mêmes avantages, ou les mêmes plaisirs.

En même temps que l'internationalisme industriel et commercial créait ainsi une manière commune ou presque identique de vivre, l'internationalisme scientifique, de son côté, créait, lui, une manière de penser presque plus uniforme ou identique encore. A-t-il peut-être existé jadis une physique française et une physique anglaise? une chimie latine et une chimie germanique? Je crois, si l'on le voulait, que l'on pourrait presque le soutenir. La médecine chinoise ou indoue n'est assurément pas la médecine européenne; et ceux qui font tant d'état du pouvoir mystérieux de la race ne sont-ils pas comme obligés de distinguer l'une de l'autre la physiologie néo-latine et la physiologie anglo-saxonne? Mais, très certainement, c'était hier encore qu'il fallait distinguer une critique anglaise et une critique française, une philosophie allemande et une philosophie anglaise. Ce que Voltaire ne pouvait supporter de Shakspeare, on montrerait sans

beaucoup de peine que c'était justement ce qu'y admirait de préférence la critique anglaise; et si jamais philosophes ont différé les uns des autres, c'est Schelling de Thomas Reid ou Schopenhauer de Dugald Stewart. Nous aurons vu changer tout cela. Les Anglais continueront-ils seulement d'être plus curieux de physique expérimentale et les Allemands de métaphysique transcendante? Croiront-ils devoir cet hommage au passé de leur race? Mais, en attendant, c'est à Iéna ou à Berlin que la philosophie tout entière se voit réduite à la « physio-psychologie » et c'est à Oxford, je pense, qu'il faut aller aujourd'hui chercher les derniers des métaphysiciens. Voilà qui est nouveau! Les aptitudes anglaises sont devenues les aptitudes allemandes! Mais ce qui est encore plus nouveau, c'est que tous ensemble, Anglais ou Allemands, Français ou Italiens, Norvégiens ou Russes, ils ont la conscience de travailler à une œuvre commune. La science, — et je prends ici le mot dans son acception la plus générale, — est devenue pour eux non seulement la maîtresse de la vie commune, mais, et de même qu'autrefois la religion, une règle impersonnelle et souveraine de penser. On discute et on se dispute, sans doute! C'est qu'il y a savans et savans; et puis la science ne dit pas toujours tout ce qu'elle semble dire, tout ce qu'on lui fait dire. Il y a des questions qui lui échappent et que l'on peut affirmer qui lui échapperont toujours. On ne trouvera jamais l'absolu dans le col d'un matras. Mais, divisions ou contradictions, discussions ou disputes, rien ne saurait empêcher que, sous la discipline de la science, une unité intellectuelle soit en train de se refaire, et déjà nous pouvons affirmer qu'il y a des siècles que le monde n'avait pensé d'une manière plus uniforme. Aux mêmes problèmes, si ce ne sont pas les mêmes réponses que l'on fait, ce sont du moins les mêmes méthodes que l'on applique; et c'est pourquoi, comme on voit, dans les mêmes régions du globe, les mêmes vents régner dans les mêmes saisons, ce sont aussi, dans le monde intellectuel, les mêmes courans d'idées qui se forment, qui grossissent, qui dominent, qui s'interrompent, et qui rentrent sous terre à la fois.

Comment se pourrait-il, qu'en de semblables conditions, une transformation de la manière de sentir ne suivît pas la transformation de la manière de penser et de la manière de vivre? Nos sensations, nos sentimens varient avec leurs causes; et comment à la longue la répétition des mêmes idées ou la continuité des mêmes habitudes s'empêcheraient-elles de produire les mêmes effets? Ce serait le renversement des lois de la nature et de celles de la logique même. Qui niera qu'il y ait un rapport, encore mal connu, si l'on veut, et indéterminé, mais certain, entre la multi-

plication du nombre des suicides, et les progrès de l'alcoolisme? ou, pour éveiller quelque image moins attristante, qui niera que, dans le monde entier, la conception de la « vie heureuse » et par conséquent la nature du rêve ne soit devenue sensiblement la même? *Trahit sua quemque voluptas*, disait un vieux proverbe! On aurait promptement fait le compte des « voluptés » que les hommes d'aujourd'hui poursuivent; et dans toutes les races, comme sous toutes les latitudes, on serait étonné de l'entière analogie des désirs! Mêmes cafés-concerts et mêmes brasseries! mêmes plaisirs champêtres et mêmes « bateaux de fleurs »! Il n'est pas jusqu'aux « sports » qui ne soient devenus internationaux, les courses de taureaux après les courses de chevaux, et le *foot ball*, et le *lawn tennis*, et la bicyclette. On s'y entraîne de la même manière, par le même exercice, en observant le même régime. Et quelle en est manifestement la première des conséquences? En nous fabriquant à tous les mêmes corps, et en les marquant au besoin des mêmes tares, c'est toujours d'effacer en chacun de nous les traits caractéristiques, et pour ainsi parler « signalétiques » de la race.

« Il n'y a point d'*hommes* dans le monde — disait Joseph de Maistre; — j'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'*on peut être Persan;* mais quant à l'*homme*, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie; s'il existe, c'est bien à mon insu. » Et, pour le plaisir de faire un paradoxe, Joseph de Maistre oubliait ce jour-là que le grand honneur du catholicisme, dont le nom même le dit assez éloquemment, était de n'avoir vu dans l'humanité que des hommes. Italiens ou Français, Chinois ou Annamites, Rome ne connaît que des chrétiens. Mais si le paradoxe, en des temps plus anciens, a pu contenir et a contenu sa part de vérité, c'en est le contrepied qu'il faut prendre aujourd'hui. Pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer, les noms d'Anglais et de Français, d'Allemands et d'Italiens ne désigneront bientôt plus que des groupemens politiques. On ne se ressemblera pas tous! mais les différences n'auront plus rien ou presque rien d'ethnique : elles seront individuelles. Il y aura une « race européenne »; et les rivalités ou les haines ne désarmeront pas dans le monde; mais s'il éclatait demain une guerre européenne, ce serait, comme disait le poète, une guerre déjà « plus que civile. » Elle n'en serait pas pour cela moins atroce!

C'est donc en vain que l'on essaierait de s'opposer aux progrès du cosmopolitisme ou de l'européanisme littéraire, s'ils ne sont, — comme, dans un autre ordre d'idées, les progrès de la démocratie, — qu'un effet entre beaucoup d'autres, un cas particu-

lier, une conséquence inéluctable de l'universelle transformation qui s'opère dans le monde contemporain. C'est pourquoi ceux-là seuls peuvent le regretter dont le désœuvrement ne demande à la littérature que des « secousses » pour diversifier leur ennui ; ou encore, et aux antipodes du monde intellectuel, ces esprits paresseux qui n'aiment pas à être dérangés dans leurs habitudes. Les romans de George Eliot ou ceux de Tolstoï, *Adam Bede* ou *Anna Karénine*, étaient certes faits pour troubler les lecteurs de Paul de Kock ou de Pigault-Lebrun, ces représentans attitrés du « vieil esprit gaulois ; » et les *Revenans* ou *Maison de Poupée*, — qui n'ont pas autrement étonné les spectateurs de l'*Étrangère* ou de la *Femme de Claude*, — avaient de quoi scandaliser les admirateurs de Labiche ou de Duvert et Lauzanne. Mais, de se porter après cela pour les champions de « l'esprit français » ou les défenseurs de « la tradition nationale », c'est ce qu'on ne saurait leur permettre ! Et la raison en est que si nous éprouvions la crainte, en admirant le talent, quelle que soit sa patrie d'origine, de voir s'évanouir dans « les brouillards du Nord, » ou se flétrir « aux feux du Midi » les qualités que nous croyons être celles de notre littérature, c'est précisément alors que nous nous méprendrions sur la nature de ces qualités mêmes. De toutes les littératures de l'Europe moderne, il n'y en a qu'une qui n'ait rien à perdre, mais au contraire tout à gagner au développement de l'esprit « cosmopolite » ou « européen, » — et tout justement c'est la nôtre.

II

Nous sommes fiers, et à bon droit, du pacifique empire que notre littérature a longtemps exercé dans le monde. Mais qu'est-ce que nous croyons donc que les étrangers en aient admiré ou goûté ? Quels motifs pensons-nous qu'ils aient eus de s'y intéresser ? Il y en a d'historiques et il y en a de géographiques. Mais s'il y en a probablement aussi de littéraires, nous ne pouvons pas être assez sots ou assez impertinens pour nous flatter que les Anglais aient trouvé nos grands écrivains supérieurs aux leurs, Descartes à Bacon ou Molière à Shakspeare. Nous ne pouvons pas supposer davantage que Racine même ou La Fontaine, que Pascal ou Bossuet, — les plus grands artistes de notre langue, — aient procuré aux Italiens des « sensations d'art » plus vives, ou d'une qualité de volupté plus rare, que les grands virtuoses de leur littérature, un Pétrarque, un Arioste, un Tasse ? Et nous imaginerons-nous, par hasard, que les compatriotes de Cervantes et de Calderon aient pu demander des leçons de « chevalerie », de

grandeur d'âme, d'héroïsme à l'auteur du *Cid* et d'*Horace*? Non, sans doute, rien de tout cela! Mais, de très bonne heure, notre littérature a été de toutes les littératures de l'Europe moderne « la plus civile », ou la plus soucieuse non seulement de célébrer, mais de promouvoir, en quelque sorte, et de perfectionner, comme on l'a si bien dit, « les arts utiles à la vie humaine ». Ou, en d'autres termes, les chefs-d'œuvre de la littérature française ont été, pendant trois cents ans, des œuvres où la nature et l'histoire ne sont généralement exprimées qu' « en fonction de l'homme » ; l'homme à son tour qu' « en fonction de la société »; et la société enfin qu' « en fonction de l'universelle humanité ». Hâtons-nous d'expliquer ce que ces formules ont d'un peu... mathématique et, je le reconnais tout le premier, de plus pédantesque encore que de mathématique.

Exprimer la nature ou l'histoire « en fonction de l'homme » c'est ne jamais perdre de vue que l'estime qu'il faut faire des civilisations ou des individus se mesure exactement par les services qu'ils ont rendus à l'humanité, et c'est se souvenir que si « l'homme n'est pas dans la nature comme un empire dans un empire », cependant l'humanité ne dure, ne se développe et ne se perfectionne qu'à la condition de s'opposer à la nature. L'homme est un animal qui a le pouvoir de résister à la nature; il en a même le devoir; et par exemple, c'est ce que l'on oublie quand on admire l'énergie d'un César Borgia, comme l'on pourrait faire la férocité d'un tigre, ou que l'on pardonne à un Néron pour la beauté des phrases qu'on en peut faire. Ç'a été, comme on le sait, la grande erreur du romantisme, de l'auteur d'*Hernani* comme de celui d'*Antony*, pour ne rien dire ici des moindres; et voilà des écrivains qui ne se sont guère inquiétés d'exprimer la nature et l'histoire « en fonction de l'homme! » Un ou deux au moins de nos classiques ne s'en étaient pas inquiétés davantage : Corneille, par exemple, quand il écrivait sa *Théodore* ou son *Attila*! Mais les autres, tous les autres, n'ont employé leur talent ou fait servir leur génie qu'à « célébrer, comme nous disions, les arts utiles à la vie humaine. » Qu'est-ce qu'un Rabelais ou un Montaigne ont essayé d'écarter de leur œuvre? Tout ce qui n'est pas « humain », tout ce qui n'entre pas de soi dans le commerce de la vie civile, tout ce qui n'intéresse que la pure curiosité, toutes les questions dont celle de la chimère est demeurée le type : *Utrum Chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones*. Rappellerai-je encore, dans son style un peu cru, la conclusion des *Essais?* « Nous avons beau nous monter sur des échasses, encore faut-il marcher de nos jambes, et au plus élevé trône du monde ne sommes-nous assis que sur notre...

derrière. » C'est pourquoi toute la sagesse, comme le dit l'auteur, n'est que de devenir homme, et le rôle de l'écrivain n'est que d'y aider son semblable. Car ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'art ou pour la littérature, ou pour la politique, ou pour la religion même, mais au contraire, c'est la religion, c'est la politique, c'est la littérature, c'est l'art qui sont faits pour l'homme. Le sophiste avait raison : Πάντων ἄνθρωπος μέτρον, et il ne suffit que de le bien entendre. Quelles que soient les forces étrangères à nous qui agissent dans la nature ou dans l'histoire, nous ne connaissons d'elles que les rapports qu'elles ont avec nous. Si, pour essayer de les mieux définir, la science ou la philosophie les distinguent de nous, les en isolent, ou nous les opposent, ce ne sont jamais là que des abstractions. Il appartient précisément à la littérature de nous en faire souvenir. Elle y réussit en les ramenant à la mesure de l'homme, et c'est ce que j'appelle exprimer la nature ou l'histoire en « fonction de l'homme ».

Je dis de plus que nos grands écrivains n'ont jamais exprimé l'homme qu' « en fonction de la société », et peut-être aucun autre caractère ne met-il plus de différence entre eux et les grands écrivains étrangers. Il semble du moins qu'en Angleterre comme en Espagne, et en Allemagne comme en Italie, le génie ou le talent même n'aient trop souvent été considérés que comme un titre à se distinguer ou à « s'excepter ». On y affecte volontiers l'horreur des idées communes. « La grande supériorité des Allemands, a dit quelque part Mme de Staël, est dans l'indépendance de l'esprit, dans l'originalité individuelle... En Allemagne tout est indépendant, tout est individuel... il n'y a de goût fixé sur rien ». Mais au contraire nos classiques n'ont considéré comme une véritable « supériorité » que celle qui se terminait à quelque utilité commune, et là, précisément, est la raison de l'accueil qu'ils ont reçu même des étrangers. Voyez la « fable » de La Fontaine, la « comédie » de Molière, la « satire » de Boileau. L'objet de la satire de Boileau est d'ailleurs trop évident pour que j'y insiste. Mais qu'est-ce que l'*École des maris* ou l'*École des femmes*, si ce ne sont des opinions, et des opinions raisonnées, sur l'éducation qu'il convient de donner aux femmes en vue du mariage, et par conséquent *dans l'intérêt de la société?* Qu'est-ce que *Tartufe*, si ce n'est une opinion, et une opinion très artificieusement motivée, sur la part qu'on doit faire à la religion *dans l'intérêt de la société?* Ou bien encore qu'est-ce que le *Misanthrope*, si ce n'est une opinion sur les sacrifices qu'exige de nous *l'usage de la société?* C'est ainsi que perce et qu'apparaît partout dans la comédie de Molière la préoccupation sociale. Qui ne sait encore qu'elle fait le fond de la fable de

La Fontaine? et que, pour cette raison seule, — car j'en donnerais plusieurs autres, — La Fontaine n'est pas du tout, dans la littérature du XVIIe siècle, l'exception que l'on se plaît quelquefois à en faire. Jamais grands écrivains, dans aucune langue, ou depuis les Grecs, ne nous ont moins parlé d'eux que nos classiques français. Non seulement de leur personne, ou de leurs sentimens, mais de leurs idées même, ils ne nous livrent dans leurs écrits que ce qu'ils croient qui peut entrer dans la communauté. Si leurs œuvres ne respirent pas toujours une morale très pure ni très noble, elles sont toujours comme une école de vie sociale, de « bonnes manières », de sagesse mondaine. Ils nous enseignent l'art de vivre. Nous apprenons d'eux à être « honnêtes gens ». C'est ce que j'appelle exprimer l'homme en « fonction de la société »; et l'on voit comment cela conduit insensiblement à exprimer la société en « fonction de l'humanité ».

Qui nous dira précisément ce qu'un Dante a voulu faire, j'entends « de dessein principal et formé », en écrivant sa *Divine Comédie?* un Shakspeare sa *Tempête?* un Cervantes son *Don Quichotte?* On est tenté de se demander s'ils s'en rendaient compte eux-mêmes, dans quelle mesure? si plutôt leur génie n'a pas agi peut-être en eux comme « une force de la nature »? et, en un certain sens, s'ils ne sont pas grands, et originaux surtout, de leur inconscience même? Au contraire les raisons qu'un Corneille ou un Molière ont eues d'écrire, l'un son *Horace* et l'autre son *Tartufe*, un Pascal ses *Provinciales*, un Bossuet son *Discours sur l'histoire universelle*, sont plus claires que le jour, et le moindre écolier les saisit. On ne connaît pas un écrit de Bossuet, je l'ai dit bien souvent, qui ne soit en même temps un acte; et nous avons de lui plus de quarante volumes! Évidemment, dans son esprit, l'idée d'un service à rendre à la cause de l'humanité, — qu'il confondait d'ailleurs avec la cause de l'ordre, — ne se séparait pas de la définition ou de la notion même de l'art d'écrire. Mais c'est surtout au XVIIIe siècle que ce caractère de notre littérature se déclare, et que, ni Voltaire n'improvise une tragédie ou un conte, *Mahomet* ou *Candide*, ni Montesquieu ne distille un chapitre de son *Esprit des Lois*, ni Rousseau ne rumine un de ses *Discours*, ni Diderot ne compile un article ou ne fait graver une planche de l'*Encyclopédie*, sans une intention d'opérer quelque effet pratique, et, par là, de conformer à un idéal plus « humain » ou prétendu tel, la figure de la société de l'avenir. Ils sont hommes avant tout, avant même d'être Français, et quand ils écrivent contre la société, c'est pour l'humanité. Ce qu'ils attaquent sous le nom de préjugés, pensent-ils

toujours que ce soit l'erreur? Je ne voudrais pas en répondre! mais, en tout cas, c'est la tradition, c'est la coutume, je dirais volontiers, c'est le costume, si c'est tout ce qui contribue à faire de chacun de nous le produit de la race et de son milieu, le fils de son père, l'enfant de sa province, l'homme de sa condition, le citoyen de son pays. C'est encore, et partant, tout ce qu'ils croient qui s'oppose aux progrès de la raison abstraite, impersonnelle et universelle. Mais n'est-ce pas aussi pour cela qu'ils sont lus et compris, admirés et suivis, loués, imités, copiés à Berlin comme à Naples, et à Madrid comme à Saint-Pétersbourg? Allemands ou Russes, ils ne leur parlent à tous que de ce qu'ils ont de commun avec eux! et puisqu'il n'y a pas d'oreille humaine qui ne se dresse et qui ne s'ouvre avidement quand elle entend sonner les mots de « Justice » et de « Liberté », c'est ce que je veux dire quand je dis qu'ils expriment leur idéal « en fonction de l'humanité ».

Toutes les autres explications se ramènent à celle-ci. On a vanté la « clarté », la « logique », la « netteté » de la langue française, et on a eu raison. Mais ce n'est pas la langue française qui est de soi plus logique ou plus claire qu'une autre, c'est la pensée française; et elle ne l'est devenue que pour avoir travaillé cinq ou six siècles durant à se faire comprendre. Et, pour se faire comprendre, nos grands écrivains n'en ont pas imaginé de moyen plus sûr, plus naturel d'ailleurs, — ni plus « civil », c'est le cas de le dire, — que de parler aux hommes de ce qui pouvait ou de ce qui devait en tout temps intéresser le plus grand nombre d'entre eux. Vous ne voyez pas l'importance ou l'intérêt pour vous, femme du monde ou petit bourgeois, de cette question de jurisprudence ou de théologie, sont-ils venus nous dire, et vous la laissez à résoudre aux hommes de loi et aux théologiens! Nous allons vous montrer qu'il y va de votre repos, ou de votre fortune, ou de votre liberté, et pour vous le montrer, nous allons la transcrire dans le langage courant de vos habitudes ou de vos occupations. C'est ainsi que, bien loin de s'enfermer dans une contemplation égoïste d'eux-mêmes, et de n'écrire que pour quelques initiés, leur ambition a toujours été d'étendre davantage leur public. « Il faut écrire pour tout le monde, répétait George Sand à Flaubert, pour tout ce qui a besoin d'être initié. » Telle est bien la leçon que nos classiques nous donnent. N'est-ce pas déjà comme si l'on disait que, sans en être moins nationale, notre littérature a donc été toujours cosmopolite. Ce qui n'est pas « français » ce n'est pas « ce qui n'est pas clair », c'est ce qui n'est pas immédiatement entendu; et qu'est-ce qui n'est pas immédiatement entendu? C'est ce qui est trop « personnel »... Et par un détour

imprévu, c'est ce qui me ramène à parler de la récente influence des littératures étrangères.

III

Avez-vous connu Jérôme Paturot? Cet ancien romantique, devenu garde national, distinguait deux écoles en économie politique : l'une, qu'il appelait française, et l'autre que, « pour la mieux flétrir, » disait-il, il qualifiait d'humanitaire. Mais comme il était marchand de flanelle, c'était sur les laines qu'il fallait l'entendre parler. « Nous avons les laines du Derbyshire, — s'écriait-il, — nous avons les laines de Ségovie, nous avons les laines « électorales » de Saxe, qui toutes ont placé leur résidence à l'étranger. *C'est dommage, car elles ont du bon;* mais je ne leur pardonne pas pour cela d'avoir poussé hors du beau pays de France. » Oserai-je dire qu'ainsi raisonnent quelques-uns de ceux qui se sont institués les gardiens de notre tradition? Eux non plus, ils ne nient pas que Tolstoï et qu'Ibsen « aient du bon », mais ils ne leur pardonnent pas d'avoir écrit « hors de France »; et c'est d'ailleurs avec regret, mais c'est avec courage, que d'une question de littérature ils font une question de patriotisme. Si cependant notre mission littéraire n'a consisté qu'à nous rendre en quelque manière les médiateurs de la circulation des idées, ou encore à leur donner, — quelle qu'en fût l'origine, anglaise, italienne, allemande, espagnole, orientale, arabe ou chinoise au besoin, — le titre, la forme et le coin qu'il fallait pour en faire la valeur universelle d'échange, je viens de montrer qu'au point de vue même du patriotisme, ils se trompaient étrangement sur les moyens d'étendre le domaine, l'action et l'influence de la littérature française. Latins nous-mêmes, évidemment nous avons mieux à faire que de protester en ricanant quand nous entendons parler de « Renaissance latine. » Et pour les « littératures du Nord », si les temps sont changés de Gœthe et de Byron, c'est quand nous invoquons le secours de l'esprit français contre elles que nous sommes infidèles à notre vraie tradition. Si nous pouvons nous flatter de la ressaisir quelque jour, les « littératures du Nord » auront fait ce miracle; — et c'est ce qu'il me reste à faire voir maintenant.

Qu'y avait-il donc de moins conforme à notre tradition, — je veux dire aux leçons de Corneille et de Pascal, ou de Voltaire et même de Rousseau, — que la religion de l'art pour l'art? que cette superstition de l'écriture artiste, comme on l'appelait encore il y a quelque dix ans? que cette idolâtrie perverse de la forme, dont l'auteur de *Madame Bovary* a été le grand prêtre ou le Schaha-

barim? « Honneur et respect à la perfection divine de la forme! » c'est George Eliot qui l'a dit, et on ne saurait trop le redire! Mais de qui se moquait ce mystificateur de Baudelaire quand il prétendait découvrir dans un mot « des scintillations égales à celles des crinières inextricables des comètes? » et Flaubert s'entendait-il quand il se demandait si « un livre, *indépendamment de ce qu'il dit,* » ne peut pas posséder une beauté souveraine? Ce qu'en tout cas les « littératures du Nord » ont appris de nos jours à toute une jeunesse qui l'avait oublié, c'est qu'on n'écrit pas pour écrire, ou pour décrire, mais pour agir, ni pour soi seul ou pour quelques initiés, mais pour tout le monde. Comment sont écrits les romans de Tolstoï et les drames d'Ibsen? Je l'ignore. Mais, au travers d'une traduction, quand on les a vus produire autant ou plus d'effet, soulever autant d'émotion, exercer autant d'influence que dans leur langue originale, il a bien fallu convenir que le secret du style n'était pas où l'avait cru voir et où l'avait mis la rhétorique romantique. Il a fallu convenir aussi que l'art n'avait pas son objet ou sa fin en lui-même, et qu'au moins dans la mesure où le roman et le drame sont une imitation de la vie, les séparer de la vie c'était leur enlever à eux-mêmes leur raison d'être. Mais si c'était bien ce qu'avaient enseigné nos classiques, au nom de quel patriotisme étroit, ou plutôt à rebours, repousserions-nous encore une fois la leçon? Les idées vont et viennent, elles évoluent, elles se transforment; tandis que nous méconnaissons nous-mêmes nos propres traditions, d'autres littératures s'en emparent, les développent, les font leurs à leur tour; ont-elles cessé pour cela d'être nôtres? Non, sans doute; mais une expérience de plus en a une fois de plus confirmé l'éternelle vérité.

Si la superstition de l'art pour l'art n'est pas conforme à notre tradition littéraire, ce qui l'est sans doute encore moins, c'est l'étalage orgueilleux et naïf de soi-même dans son œuvre. Et, je l'ai dit plus d'une fois, je n'en veux pas autrement à l'auteur des *Feuilles d'Automne* et de *Ruy Blas* ou d'*Indiana* et de *Valentine* de ne s'être généralement inspirés que d'eux seuls. Étant ce qu'ils étaient, ils ne pouvaient rien faire de mieux. Il est d'ailleurs permis d'admirer ce que l'on n'approuve pas, et je serais fâché que George Sand et Victor Hugo ne fussent pas ce qu'ils sont. Ils n'en ont pas moins donné le plus fâcheux exemple. Mais, au contraire, ce qui caractérise éminemment les chefs-d'œuvre récens des « littératures du Nord », c'est justement le peu de place que l'auteur y occupe dans son œuvre. George Eliot ne s'est point confessée dans le *Moulin sur la Floss*. Ce n'est pas sur lui-même que Tolstoï, dans *Anna Karénine*, a essayé de nous apitoyer. On ne

voit point passer la personne d'Ibsen dans *Maison de poupée*. Et qui dira que ce ne soit pas là l'une des raisons de leur succès? On était fatigué des « confessions » des enfans du siècle. Ils avaient abusé du droit de nous conter leurs expériences amoureuses. Nous savions bien qu'il y avait de pires infortunes que celle d'Olympio. Mais nos classiques aussi le savaient, et qu'il y a plus que de l'impolitesse, qu'il y a, comme ils disaient, de l' « incivilité » à ne toujours parler que de soi! Si les étrangers s'en sont aperçus à leur tour, et, jusque dans les littératures qui passaient à bon droit pour les plus « individualistes », si l'on a vu le Moi perdre de son importance, est-ce à nous de nous en plaindre? Et encore ici quel danger veut-on que coure l' « esprit français » à redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être?

Mais lorsque l'on donne à l'art un autre objet, plus généreux, moins égoïste, que de manifester la virtuosité de l'artiste ou la personnalité de l'individu, s'il faut nécessairement alors qu'on en arrive à se préoccuper des questions sociales, qu'y a-t-il, encore et toujours, de plus classique et de plus français? Rien, à la vérité, ne paraissait plus ridicule aux Flaubert et aux Baudelaire, que je suis bien obligé de nommer encore, puisque c'est eux que l'on réclame ou que l'on avoue pour maîtres. Le triomphe de l'art consistait à leurs yeux dans la revendication de son inutilité même. Indifférens et comme étrangers au reste de l'humanité, les questions qui nous intéressent et qui font pour ainsi dire la trame de la vie quotidienne, n'existaient pas pour eux. Ils marchaient dans une ivresse d'orgueil qu'ils prenaient pour un rêve de beauté. Mais, précisément, dans les « littératures du Nord » le talent et le génie ne se sont employés depuis tantôt un demi-siècle qu'à soutenir des « thèses ». Oui, c'est une « thèse » qu'*Adam Bede*. Si jamais pièce eut l'intention déclarée de prouver quelque chose, c'est le *Canard sauvage*. Et quelle « thèse » encore plus évidente que celle de la *Sonate à Kreutzer?* Autre raison du succès des « littératures du Nord ». Tolstoï a si peu méprisé ses lecteurs qu'il a voulu les rendre juges, même de ses idées les plus particulières. Autant qu'un dramaturge Ibsen est un moraliste. Et ferai-je tort à George Eliot en disant que tel de ses romans n'est qu'une prédication positiviste? Toute cette littérature est « sociale » et au besoin « socialiste ». Mais en prenant ce dernier mot comme il est toujours permis de le prendre, — pour l'opposer au mot d' « individualiste » ou d' « égoïste, » — n'a-t-on pas vu, n'avons-nous pas vu que l'on n'en saurait appliquer de plus juste à notre littérature? Ne sont-ce pas des « thèses » que les tragédies de Corneille, son *Horace* ou son *Polyeucte?* et les comédies de Molière, son *Tartufe* ou ses *Femmes savantes?* Mettrai-je ici les *Pro-*

vinciales de Pascal ou les *Sermons* de Bossuet? Je nommerai du moins les contes de Voltaire, qui sont encore des « thèses », son *Zadig* ou son *Candide*, et les romans de Rousseau, son *Émile* ou sa *Nouvelle Héloïse*. Ceux-ci non plus n'ont jamais cru qu'il fût possible de représenter la vie sans la juger elle-même, sans essayer de l'améliorer ou, si l'on veut encore, d'y introduire plus de justice ou de charité. Reprocherons-nous aux « littératures du Nord » d'avoir préféré cette conception de la littérature et de l'art? Ce serait leur reprocher d'avoir préféré notre « tradition » à une autre, et témoigner de l'ardeur de notre patriotisme en regrettant qu'on nous ait imités.

Est-ce à dire maintenant que nous devions *tout* imiter des « littératures du Nord »? nous faire une « âme scandinave » ou « russe »? écrire des *Salammbô* slaves, ou mettre à la scène des *Ruy Blas* norvégiens? Ce serait retomber dans l'erreur romantique; et, puisque l'on veut mêler le patriotisme au débat, ce qui est français, quand on est Français, c'est donc de faire des drames ou des romans français, et non étrusques ou carthaginois. Comme d'ailleurs les Ibsen et les Tolstoï, ainsi que les Balzac et les Dumas, ont assurément leurs défauts, nous ne les prendrons pas pour des qualités; et surtout nous n'imputerons pas aux « littératures du Nord » en tant que telles, des vices de composition, par exemple, ou un défaut de clarté qui ne sont que les défaillances personnelles du dramaturge ou du romancier. Ce n'est point son obscurité, quoi que l'on en puisse dire, qui fait la beauté de la *Tempête;* et pour être parfaitement clair, *Otello* n'en est pas, je pense, moins anglais. Nos jeunes gens se trompent donc, et ils ne sont pas très polis, quand ils se croient très « septentrionaux » dès qu'ils sont inintelligibles. Mais, du Nord ou du Midi, romanciers, auteurs dramatiques ou poètes, quand ils nous apportent sur nous-mêmes, sur notre « humanité » des renseignemens qui sont nouveaux de la nouveauté de leur observation personnelle ou de celle des mœurs qu'ils ont peintes, si nous refusions d'en tirer profit, de nous en enrichir nous-mêmes, nous, et le trésor commun de la littérature européenne, parce que la psychologie n'en est pas conforme à celle de l'auteur d'*Un Chapeau de paille d'Italie* ou même de *Gabrielle* et de la *Jeunesse*, c'est vraiment alors, je le répète en terminant, que nous serions infidèles à notre propre exemple. Ce n'est pas ce que nous devons à tant de traducteurs, de commentateurs, de critiques, et de créateurs, — tels qu'un Corneille, quand il enlevait, pour ainsi parler, la gloire du *Cid* à l'Espagne, ou tels qu'un Rousseau, quand sa *Nouvelle Héloïse* donnait l'essor à la réputation européenne de Samuel Richardson.

Il faudrait peut-être insister sur ce point. C'est devenu presque un lieu commun, dans nos histoires de la littérature, que de railler plus ou moins agréablement notre longue indifférence aux littératures étrangères ; et, naturellement, les étrangers, à cet égard, se sont empressés de nous en croire. Comme si cependant, — depuis l'auteur de l'*Heptaméron*, la Marguerite des Marguerites, jusqu'à l'auteur de *Gil Blas*, l'ancien commis de la Ferme devenu romancier — nous n'avions pas essayé de faire passer dans notre langue, en l'appropriant à nos exigences nationales, pour ne rien dire du théâtre, la substance du conte italien et celle du roman picaresque espagnol! Ou, comme si ce même Voltaire, à qui l'on fait un si grand crime, si souvent reproché! d'avoir quelque part traité Shakspeare de « sauvage ivre », n'avait pas commencé par en être le véritable introducteur en France et en Allemagne même? Or, en ce temps-là, les étrangers étaient curieux de nous, — parce que nous étions la France de Louis XIV, nous l'étions encore, nous étions toujours de toutes les nations de l'Europe la plus populaire, la plus riche, et la mieux gouvernée ; — ils n'étaient pas curieux les uns des autres. Qui donc, à Florence ou à Rome, se souciait alors de Pope ou d'Addison ? et qui donc, à Berlin ou à Leipsig, de Calderon ou de Lope de Vega ? Mais aujourd'hui même, est-ce que je ne pourrais pas citer des Allemands qui admirent dans Massillon le prédicateur de la *Mi-Carême*, ou — dans des publications officielles ! — qui s'étonnent de rencontrer le *Lazarille de Tormes*, et qui se demandent quel monstre est cela ? Rappelons-le donc aux autres; et rappelons-le-nous. C'est nous, Français, qui avons compris les premiers la nécessité pour une grande littérature de porter son regard au delà de ses frontières. Nous avons fait mieux encore. C'est nous qui, dans le même temps que l'Académie de Berlin s'enquérait des causes de « l'universalité de la langue française » et couronnait le discours de Rivarol sur ce sujet, c'est nous qui les premiers avons dissuadé l'Europe de « considérer le siècle de Louis XIV comme un modèle de perfection... au delà duquel on ne pourrait s'élever. » C'est nous enfin qui avons inauguré, dans l'histoire du monde moderne, le cosmopolitisme littéraire ; — et je ne crois pas qu'il y ait lieu de nous en repentir.

Car nous pouvons nous rassurer : il y aura toujours des Français pour lire *le Roi des Montagnes;* et il y en aura toujours pour applaudir *la Cagnotte*. Que si quelque jour l'heureuse gaîté qui brille dans ce genre de vaudeville s'assombrissait peut-être au contact de la mélancolie habituelle du Nord, ou du Midi — car le Midi a aussi sa mélancolie, pour ne pas dire sa tristesse, et Leopardi, que je sache, n'est pas un auteur gai, — je n'y verrais

pour ma part aucun inconvénient. Et après cela, sous l'influence des causes que j'ai tâché d'indiquer, si le cosmopolitisme littéraire gagnait encore, et qu'il réussît à éteindre ce que les différences de race ont allumé de haines de sang parmi les hommes, j'y verrais un grand gain pour la civilisation et pour l'humanité tout entière. On ne triomphera jamais de tant de sortes de haines que le conflit de leurs intérêts, de leurs passions, ou de leurs idées entretiennent et ravivent quotidiennement entre les hommes; et faut-il souhaiter seulement que l'on en triomphât? C'est une grande question! Il y a de « justes » guerres, s'il n'y a pas de « justes » haines. Mais les haines de races, plus terribles que toutes les autres, ont quelque chose d'animal, si je puis ainsi dire, et quelque chose, à ce titre, de particulièrement « inhumain ». Elles ont un peu perdu de leur antique violence, dans le siècle où nous sommes, et il semble qu'elles ne se réveillent plus qu'à de rares et lointains intervalles. On ne saurait travailler trop activement, ni surtout trop continûment, à les assoupir, à les endormir, à les anéantir, et, quand l'extension du cosmopolitisme littéraire n'aboutirait quelque jour qu'à cet unique résultat, nous l'estimons dès à présent assez considérable. Ai-je besoin d'ajouter qu'aucun rôle ne saurait mieux convenir à la littérature que de se consacrer à cette tâche? et, dans un monde qui ne valait pas le nôtre, n'était-ce pas déjà ce que voulaient dire les anciens quand ils disaient que beaucoup d'autres choses assurément sont humaines, mais que la littérature est plus humaine encore : *humaniores litteræ?*

FERDINAND BRUNETIÈRE.

DEUX RÉVOLUTIONS AU JAPON

Les récens succès militaires du Japon ont étonné ceux mêmes qui croyaient le mieux le connaître. On s'est demandé s'il ne ménageait pas à l'Europe des surprises nouvelles. Les Japonais ont prouvé qu'ils avaient su tout au moins réformer leur méthode de guerre et réorganiser leur armée. Mais l'histoire témoigne suffisamment de leurs vertus guerrières pour qu'on puisse imputer ces rapides progrès dans la science militaire à des aptitudes spéciales. Ont-ils également bien profité de toutes les leçons qui leur ont été données ? Qu'ont-ils exactement emprunté à l'Europe et que lui emprunteront-ils encore ? Voilà ce qu'il serait curieux de savoir.

Parmi les épisodes de l'histoire encore si peu connue du Japon, il en est un qui peut jeter quelque lumière sur ces questions.

Les Japonais des VIe et VIIe siècles de l'ère chrétienne voulurent s'assimiler la civilisation chinoise. Ils apportèrent à cette entreprise la fougue, la ténacité et l'unanimité qu'on peut constater chez leurs descendans. Ce fut une révolution complète et dont l'histoire n'offre guère d'exemples. Sans transition, et sans arrière-pensée, ils rejetèrent alors ce qui constituait leur individualité nationale, et les différenciait du peuple qu'ils prenaient pour modèle. Ils dépouillèrent en bloc leurs coutumes, leurs traditions, leurs croyances propres, comme on fait un vêtement démodé, pour y substituer des coutumes, des traditions et des croyances étrangères qu'ils jugeaient préférables. Ils se firent Chinois, comme ceux d'aujourd'hui veulent se faire Occidentaux.

Il nous a paru curieux de rapprocher les faits passés des événemens présens, de rechercher le profit que les Japonais avaient,

au moyen âge, tiré de cette tentative, dans quelle mesure elle avait réussi et comment ils avaient su adapter la civilisation chinoise aux qualités propres de leur génie national. Il n'est personne qui ne se soit en effet demandé s'ils ne faisaient pas fausse route, s'il était possible à un peuple de se transformer comme ils le veulent faire, s'ils n'allaient pas perdre leur originalité et leurs qualités propres, sans acquérir des qualités équivalentes.

Une vérité semble clairement ressortir de l'histoire : c'est l'impossibilité des transformations soudaines. La nature n'opère que par gradations insensibles. C'est là un axiome aussi exact dans l'ordre moral que dans l'ordre des choses physiques. L'Europe a mis des siècles pour passer du régime féodal et des institutions du moyen âge au régime et à la civilisation que nous avons sous les yeux. Volontiers on engagerait les Japonais à s'imposer les mêmes transitions. Or ils n'entendent pas procéder ainsi.

De quel côté est l'erreur? Peut-être l'expérience tentée au moyen âge fournira-t-elle à cet égard quelque lumière.

Ce n'est pas qu'il y ait identité complète entre le phénomène ancien et le nouveau. En histoire, les événemens sont trop complexes pour qu'on trouve jamais autre chose que des analogies, et telle condition semblait tout d'abord secondaire qui prend ensuite une importance décisive et change le dénouement du tout au tout. Il n'en est pas moins nécessaire toutefois d'étudier le passé d'un peuple pour connaître ses ressources et ses défauts. La race japonaise a, dans les événemens que nous allons raconter, fait preuve de qualités remarquables. Ces qualités ont-elles disparu et, si elles subsistent, suffiront-elles au succès espéré? L'effort à faire n'est-il pas trop grand?

Cette question n'est d'ailleurs pas la seule que provoque la révolution pacifique du Japon. Il nous importerait, par exemple, beaucoup de savoir si les Chinois ne suivront pas le mouvement imprimé par leurs voisins; si, par l'effet même des progrès accomplis, ces marchés de l'Extrême-Orient, aujourd'hui ouverts à nos produits, ne se fermeront point un jour, comme s'est fermé le marché américain, et si ces peuples ne viendront pas alors nous faire sur nos propres places une redoutable concurrence; enfin si leur influence s'exercera sur notre idéal moral et religieux, comme elle s'est exercée déjà sur notre esthétique. Nous posons ces questions sans prétendre à les résoudre. Nous voudrions surtout faire ressortir les analogies et les différences du mouvement actuel et de la révolution des VI[e] et VII[e] siècles, et du même coup indiquer par quelques traits le degré de culture auquel est parvenu le Japon moderne.

I

Il convient, pour faire comprendre les événemens que nous allons exposer, d'en bien marquer le point de départ, c'est-à-dire de déterminer l'état de civilisation atteint par les Japonais quand ces événemens commencèrent.

A lire leurs annales, il semblerait que le Japon n'a jamais connu la barbarie. Elles nous parlent des premiers souverains du pays comme Anquetil parlait du roi Pharamond, de son palais et de sa cour. Il ne faut pas s'en étonner. Ces annales, dont les premières remontent à 720, c'est-à-dire à une époque où les Japonais étaient depuis longtemps en contact avec la Chine, furent rédigées sur le modèle des annales chinoises, copiées trop servilement. Aussi n'ont-elles, pour le sujet qui nous occupe, qu'une valeur minime. Heureusement des renseignemens plus sûrs nous sont fournis sur le Japon primitif par un auteur chinois, Ma-touan-lin, qui, dans une sorte d'encyclopédie, a littéralement transcrit des documens d'une authenticité incontestable. Ces documens contiennent notamment des descriptions de l'ancien Japon fournies soit par des voyageurs chinois, soit par des ambassadeurs japonais à la cour de Chine.

Les premiers rapports des Japonais avec la Chine et la Corée paraissent remonter au premier siècle avant Jésus-Christ. Ils ne tardèrent pas à devenir fréquens. Mais comme ils se résumaient dans un échange d'ambassades avec la Chine et dans une suite d'incursions plus ou moins heureuses en Corée, la civilisation japonaise n'y pouvait beaucoup gagner. Les Chinois avaient alors sur les Japonais, à tous égards, une supériorité comparable à la supériorité des Romains sur les Germains, ou des Français du XVII[e] siècle sur les Moscovites.

La Chine était certainement à cette époque un pays extrêmement policé. Elle connaissait l'écriture depuis plus de dix siècles. Ses grands philosophes avaient dégagé les principes sur lesquels repose encore maintenant la société chinoise; ses artistes avaient découvert la plupart des procédés et des formes esthétiques propres à l'Extrême-Orient. Elle avait ses historiographes, ses poètes, des législateurs pleins de sagesse, un système administratif presque trop savant. Tous ces élémens lui composaient une civilisation déjà vieille et très accentuée. La Corée subissait entièrement l'influence politique et l'ascendant moral de ses puissans voisins. Les Japonais, au contraire, n'étaient pas encore sortis de l'état barbare. On voit, par les descriptions que nous transmet Ma-touan-lin, qu'ils vivaient de chasse et de pêche, soup-

connant à peine l'agriculture : « Ils n'avaient ni bœufs, ni chevaux, ni moutons, ni poules. Ils marchaient nu-pieds, mangeaient avec leurs doigts et portaient sur eux, grâce au tatouage, leurs quartiers de noblesse. Les hommes se vêtaient de lés d'étoffes, placés en travers et retenus ensemble au moyen de nœuds; la robe des femmes était une simple pièce de toile avec un trou pour passer la tête. » Des voyageurs chinois du IIIe siècle signalent dans l'archipel japonais un peu d'agriculture, mais encore à l'état rudimentaire et exceptionnel. Marins hardis, les Japonais préféraient aller piller les villages coréens ou échanger au loin leur poisson contre du riz.

Selon les annales japonaises, cet état de choses aurait cessé, comme par miracle, en l'an 285. Un Coréen nommé Wani aurait alors importé au Japon l'écriture et toutes les sciences chinoises. L'assertion est à tous égards inacceptable. D'une part, l'étude des caractères idéographiques, seule écriture pratiquée en Chine, devait alors présenter, vu la pénurie des livres et des professeurs, d'incroyables difficultés. Elle ne pouvait donc se propager au Japon que très lentement. D'autre part, il paraît établi, par les annales coréennes, que le Coréen en question ne passa au Japon qu'en l'an 405. D'ailleurs les Japonais étaient alors dans un état bien primitif pour accepter brusquement une civilisation aussi raffinée qu'était la civilisation chinoise. La perfection des produits matériels de la Chine pouvait les frapper; mais sa supériorité intellectuelle et morale devait leur demeurer inintelligible. Pour qu'ils la pussent goûter, une sorte d'initiation graduelle était nécessaire.

L'histoire nous enseigne que ce sont presque toujours et partout les religions qui ont rempli ces fonctions d'éducatrices et d'initiatrices. Or, parmi les religions de la Chine, il en est une qui convenait merveilleusement à ce rôle : le bouddhisme. Depuis sa diffusion en Chine au Ier siècle et en Corée au IVe, le bouddhisme s'était comme matérialisé et humanisé, pour s'adapter au génie positif des races de l'Extrême-Orient. Ses prêtres offraient au peuple le spectacle de cérémonies magnifiques et lui imposaient une foule de petites pratiques, à l'observation minutieuse desquelles les esprits simples sont trop heureux de s'astreindre. Les gracieuses légendes enfantées par l'imagination hindoue éveillaient la poésie latente qui sommeille dans toute âme humaine. Enfin Çakya-Mouni en exaltant par-dessus toutes choses la charité et la pureté, sans plus s'attacher aux distinctions de caste et de race, ne pouvait manquer d'attirer à sa religion les humbles et les déshérités du monde.

C'est au milieu du VIe siècle que le bouddhisme commença à

se répandre dans l'archipel japonais. Qu'étaient donc alors ses habitans? Il importe de le savoir puisque c'est alors que débute la révolution que nous avons entrepris d'exposer. Ma-touan-lin transcrit dans son encyclopédie la relation d'une visite faite en l'an 600 par des ambassadeurs japonais à la cour de Chine, et tout spécialement la description qu'ils donnèrent de leur pays. Or cette peinture met en relief un trait particulièrement significatif. Les envoyés assurent qu'avant de connaître l'écriture chinoise *par les livres bouddhiques* venus de Corée, leurs compatriotes n'avaient pas d'écriture, mais qu'ils gravaient certaines marques sur du bois et comptaient au moyen de nœuds faits à des cordes. Voilà qui en dit long sur l'état social des Japonais avant l'introduction du bouddhisme. Quelques marques gravées sur du bois et quelques nœuds faits sur des cordes ne constituent ni une écriture ni un système de numération. On se demande si les germes de civilisation déposés au Japon vers 405 n'avaient pas été complètement étouffés. Quoi qu'il en soit, et même en supposant quelques exceptions, on peut considérer comme établi que les Japonais, pris en masse, n'étaient guère plus civilisés au milieu du VIe siècle que les Francs de Clovis.

Le bouddhisme recruta ses premiers adhérens dans les hautes classes. Aujourd'hui encore ce sont les plus ardentes aux nouveautés. D'abord persécutée, la nouvelle religion ne tarda pas à triompher et sous le titre de régent, le chef du mouvement devint maître absolu du pouvoir. Ce prince connu sous le nom de *Shotokou Taishi* a laissé, en 17 articles, une sorte de testament politique dont le texte a été fidèlement conservé. Or un seul de ces articles parle du bouddhisme. Presque tous les autres semblent inspirés de Confucius. Ainsi déjà le bouddhisme et le confucéisme, qui, en Chine, divisaient les esprits en fractions ennemies, étaient, au Japon, concurremment acceptés par les lettrés.

A aucune époque d'ailleurs les Japonais n'ont fait preuve d'intolérance religieuse. Plus curieux que fanatiques, ils répugnent aux fortes croyances et n'aiment rien tant qu'examiner, comparer et comprendre. La difficulté de concilier les deux doctrines en ce qu'elles avaient de contraire les inquiétait médiocrement.

Cet éclectisme des savans allait pénétrer dans la nation tout entière. Les bonzes avaient prêché la bonne nouvelle; on avait fait venir les livres sacrés. Mais, pour les comprendre, il avait fallu préalablement étudier l'écriture chinoise. Une fois en possession de celle-ci, les Japonais s'étaient bien vite attachés à lire les grands classiques, les ouvrages de science, de morale et de législation. D'autre part, il fallait aux prêtres de riches étoffes, des idoles dorées et des vases en terre ou en bronze. C'est ainsi

que la nouvelle religion faisait naître le goût des sciences, des arts, et propageait les procédés industriels de la Chine. Quand *Shotokou* mourut (622), les luttes religieuses avaient pris fin. Toutefois la révolution n'était qu'ébauchée ; le soin de lui donner une application pratique devait appartenir à trois princes éminens qui se succédèrent à peu d'intervalle : Tenchi-Tenno, Temmou-Tenno et Mommou-Tenno.

Le premier, *Tenchi-Tenno*, gouverna de 642 à 670, d'abord comme prince impérial, puis comme empereur. C'était une façon de poète et de savant ; mais son plus beau titre de gloire est dans son œuvre politique et législative. Il créa toute une organisation administrative sur un plan dont nous ne possédons que quelques traits, mais qui suffisent à donner la plus haute idée de son intelligence. Il constitua à ses sujets un état civil régulier, ordonna que chacun prît un nom distinct et fit procéder à un recensement général. La population fut répartie par groupes de cinquante familles : le chef de chaque groupe était chargé de maintenir l'ordre et de tenir à jour les registres d'état civil. Puis il institua un système unique de poids et mesures. De tels règlemens s'imposaient comme la base d'une administration bien ordonnée et la condition nécessaire des réformes militaires et financières. Le seul fait d'en avoir compris l'opportunité mériterait à leur auteur une place dans l'histoire.

Le même prince fit rédiger un code en vingt-deux volumes. Ce code a complètement péri, mais peut-être cette perte n'est-elle pas trop à regretter. La tentative en effet devait être prématurée, et la plus grande partie de l'ouvrage dut passer dans les lois de 701, qu'on possède et que nous analyserons plus loin. Nous glisserons sur les mesures de détail qui accompagnent ces grandes réformes. Certaines d'entre elles cependant ne laissent pas que d'ajouter à la gloire de ce prince. C'est ainsi qu'on le voit renouveler l'interdiction d'enterrer vifs les esclaves sur la tombe des nobles. C'est encore lui qui s'occupa de distribuer, entre les agriculteurs, l'eau nécessaire aux irrigations.

Bien qu'inférieur au précédent, l'empereur *Temmou* (673-685) sut continuer son œuvre. Il institua une commission législative en lui recommandant de ne pas se montrer trop radicale en matière d'innovations, centralisa les services administratifs de l'armée, encouragea l'enseignement des sciences, notamment par la fondation d'un observatoire astronomique, et donna aux bonzes l'appui du pouvoir civil. Peut-être à cet égard alla-t-il un peu trop loin ; car on le voit s'immiscer dans les questions de dogme et, par exemple, interdire à ses sujets de manger la chair des animaux domestiques.

Quant à l'empereur *Mommou* (697-708), il eut la gloire de laisser après lui deux codes qui ont traversé les siècles et qui étaient encore, il y a vingt ans, étudiés dans les écoles japonaises, sinon en vue d'une application pratique, du moins comme le monument le plus remarquable de la sagesse antique. Si apparentes que soient à nos yeux leurs imperfections, ce n'est pas un mince mérite, ni très commun, d'avoir pendant dix siècles inspiré ce respect à une nation cultivée et formé la base de son état social. L'un d'eux contient ce qu'on pourrait appeler le droit administratif de l'époque et une partie du droit civil, l'autre la législation criminelle.

A ce moment, la révolution peut être considérée comme achevée. Grâce aux documens qui subsistent, il est possible de se faire une idée assez précise des résultats qu'elle avait produits.

II

Voyons d'abord comment fonctionnaient les organes essentiels de toute société : la famille, la propriété et l'État.

La famille se recrutait par le mariage légitime, par le concubinat et par l'adoption. L'analogie de cette organisation avec celle de la famille romaine ne peut manquer de frapper les historiens.

Le mariage était, semble-t-il, un contrat privé, c'est-à-dire à la formation duquel les pouvoirs publics ne présidaient pas. La loi n'y intervenait que pour exiger certaines conditions, comme l'âge de quinze ans pour l'homme, de treize pour la femme, et l'autorisation des ascendans ; pour prohiber la bigamie ; enfin pour punir sévèrement l'adultère et n'autoriser la répudiation que sous certaines réserves. Le concubinat était, comme à Rome, une union reconnue par la loi, mais inférieure au mariage légitime. L'épouse en titre, maîtresse de la maison, avec l'autorité et la dignité naturellement attachées à cette fonction, primait les concubines, qui n'étaient que ses servantes ; et la loi veillait à ce que le mari n'intervertît pas les rôles. L'adoption, sans avoir alors l'importance qu'elle prit plus tard, intervenait pour donner à la famille un chef lorsqu'il le fallait.

A la mort du père, ses biens se répartissaient également entre ses enfans légitimes mâles ; les filles et les enfans de concubines prenaient une part moindre. Le droit d'aînesse (qui, à partir du XIIIe siècle, devait se généraliser) n'existait alors que pour les maisons nobles.

Dans un pays qui semble n'avoir guère connu le régime pastoral, la propriété mobilière devait compter pour bien peu de chose. Quant à la propriété foncière perpétuelle, elle n'existait qu'à l'état d'exception. Tous les six ans avaient lieu des partages de terres entre les familles. La part de chacune variait avec le nombre, l'âge et le sexe de ses membres. On retrouve là les traits essentiels du *mir* russe et des institutions qui ont persisté dans la race slave. Ces analogies sont d'ailleurs assez naturelles chez des peuples qui semblent avoir eu pour berceau les mêmes régions.

L'autorité du monarque était sans limite : sa seule volonté faisait et défaisait la loi. Il subissait toutefois, comme tous les souverains absolus, l'influence de son entourage et devait compter avec les intrigues de palais. Tout le Japon central et méridional reconnaissait son pouvoir : le Nord était encore indépendant.

Les huit ministres qui se partageaient l'administration avaient au-dessus d'eux un conseil politique, composé de cinq à six personnes. Tandis que la guerre, la marine et les affaires étrangères se trouvaient groupées dans un seul ministère, dit des relations extérieures, les rites, cérémonies, traditions, généalogies et fêtes civiles ou religieuses, prenant une importance capitale, occupaient quatre ou cinq ministres.

Depuis 710, le gouvernement, jusque-là nomade, avait dû adopter un siège fixe.

Les ressources indispensables à une cour déjà luxueuse et au fonctionnement déjà compliqué des divers services provenaient : 1° du domaine territorial de l'empereur; 2° des impôts; 3° des corvées et de quelques privilèges, dont le plus important était le droit de battre monnaie. L'empereur, outre ses droits sur toutes ou presque toutes les terres du pays, avait un domaine propre, qu'il faisait cultiver, pour en tirer des revenus, sans doute modiques.

Les impôts formaient l'aliment principal du trésor. L'impôt foncier seul fournissait plus des trois quarts du revenu total. Le cultivateur payait de 3 à 4 pour 100 du produit présumé de sa terre. Pour la plus grande part, l'impôt était perçu en riz. Le fisc n'avait pas l'âpreté qu'il montre dans nos sociétés modernes. Les exemptions sont fréquentes : tantôt on dégrève toute une région pour mauvaise récolte, tantôt tel ou tel cultivateur, pour récompenser ses services ou encourager des défrichemens. Plus souvent encore le fisc accorde des délais. Cependant les charges, si légères en apparence, devaient, en certaines années, paraître trop lourdes aux imposés (n'oublions pas qu'elles étaient calculées sur le produit *présumé* de la terre) : car nous voyons les paysans,

comme ceux du Bas-Empire romain, fuir pour y échapper. Les corvées étaient collectives. Les villages fournissaient et nourrissaient les hommes chargés de porter le riz dans les greniers de l'État. De même chaque province devait envoyer un certain nombre d'ouvriers employés soit à la construction ou à l'entretien du palais, soit à la culture des rizières impériales, des chevaux, des hommes d'armes et des servantes, — que les règlemens recommandent de choisir jeunes et jolies.

Les monnaies métalliques étaient encore peu employées. Les premières étaient venues du continent. En 708, le gouvernement japonais en fit frapper d'autres dans le pays. Mais il ne réussit pas à en répandre l'usage : les paiemens continuèrent à se faire en riz. Lui-même payait ses fonctionnaires avec cette denrée.

Les textes font mention d'une noblesse; mais ils négligent de nous éclairer sur son origine, son organisation et ses privilèges. Probablement elle se composait de toutes les personnes issues de la famille impériale, des grands fonctionnaires et des hommes les plus riches.

Le clergé bouddhiste formait un corps assez puissant pour que le gouvernement craignît d'appliquer à un bonze les peines de droit commun. Ses chefs étaient tous des savans. Beaucoup approchaient le trône de trop près pour ne pas empiéter quelque peu sur les pouvoirs politiques. On voit poindre, dans les décrets du VIIIe siècle, la crainte de cette influence et le désir de la diminuer.

La majorité de la population se composait d'agriculteurs. C'est à peine si, dans les textes, il est parlé des industriels et des commerçans. Les empereurs encourageaient les défrichemens par des distinctions honorifiques, des exemptions de taxes ou des concessions de terres. De plus, ils défendaient aux nobles de consacrer à la chasse au delà d'une étendue déterminée de territoire. Les gouverneurs avaient ordre de s'enquérir des besoins de l'agriculture et de dresser des rapports périodiques sur les inondations et la destruction des insectes nuisibles. Cette sollicitude se conçoit d'autant mieux que c'était l'agriculture qui, dans la somme des contributions, formait les gros chiffres. Par suite de l'importance capitale des rizières, la distribution de l'eau provoquait de sérieuses difficultés et de fréquens règlemens. Aussi la construction d'un canal d'irrigation était-elle récompensée comme un défrichement. Les Japonais inauguraient le système d'irrigations dans lequel ils devaient passer maîtres.

Le gouvernement entassait dans ses greniers d'énormes réserves de riz qu'il prêtait ou donnait dans les années de disette.

Certaines des mesures prescrites nous sembleraient aujourd'hui légèrement entachées de socialisme. C'est ainsi qu'au besoin il ordonnait aux riches de nourrir les pauvres.

Des barrières établies aux cols des montagnes ou sur la frontière des provinces étaient destinées à empêcher les paysans de déserter leur village. Ces désertions d'ailleurs exposaient leurs auteurs à la peine de l'esclavage. Enfin mentionnons une coutume qui devait contribuer à les rendre plus rares : nous voulons parler d'une espèce de solidarité *sui generis* que la loi et les mœurs avaient créée entre les familles. Elles devaient se grouper par quatre ou cinq sous la direction d'un chef qu'elles choisissaient avec l'approbation du gouvernement. Chacun des membres du groupe était civilement et même pénalement responsable des fautes de tous les autres. On conçoit qu'il y avait là un système de surveillance réciproque et de police gratuite fort ingénieux.

L'esclavage était appliqué comme peine et les parens vendaient parfois leurs enfans. Mais pour se faire une idée de la condition des esclaves, il faut chercher des analogies dans les premiers temps de la République romaine. De même race que son maître, l'esclave japonais était une sorte de domestique, vivant dans la maison avec la femme et les enfans, presque un membre de la famille.

Les infractions à la loi sont, dans le code criminel de Mommou-Tenno, l'objet d'une longue et minutieuse énumération. Il classe à part sous le nom de crimes *atroces* un certain nombre d'entre elles qui semblent avoir pour caractère commun d'impliquer une sorte de sacrilège : la destruction des temples, le vol d'objets sacrés, les complots contre l'empereur ou sa famille, le meurtre d'un ascendant ou d'un professeur par son élève, etc. — Il institue cinq peines : les verges, la bastonnade, les travaux forcés, la déportation et la mort. Chacune d'elles comporte d'ailleurs un certain nombre de degrés. Il permet, sauf dans quelques cas, la conversion des peines corporelles en peines pécuniaires, d'après un tarif rigoureusement fixé. Mais ce n'est pas la *composition* des lois barbares. Loin que la famille de la victime reçoive le prix du sang, il lui est sévèrement interdit de pactiser avec le coupable. A l'administration seule appartient le droit d'accorder ou de refuser la conversion.

Les mesures d'instruction prescrites par ce code marquent un progrès sensible sur ce qu'on connaît de la législation antérieure. Les épreuves par l'eau et le feu ont disparu. La torture subsiste, mais sans tous les raffinemens de cruauté qui avaient été imaginés auparavant. La dénonciation est déclarée obligatoire; mais les

proches parens et les serviteurs des coupables sont dispensés de cette obligation. La dénonciation d'un ascendant ou d'un frère aîné est même prohibée et punie. L'aveu du coupable entraîne son absolution, s'il est intervenu avant la découverte du crime. Le juge s'éclaire surtout par l'interrogatoire de l'accusé et la déclaration des témoins. Sur ce point encore, la loi manifeste une mansuétude et un souci de la justice remarquables : elle dispense de l'obligation de porter témoignage les enfans, les malades, les vieillards de plus de 70 ans, les proches parens de l'accusé et ses esclaves.

III

Ce n'est pas sans surprise que, jetant un coup d'œil en arrière, nous mesurons le chemin parcouru en moins de deux siècles, c'est-à-dire depuis l'introduction du bouddhisme jusqu'à la rédaction des codes de Mommou-Tenno. La transformation n'était pas seulement apparente et superficielle. Partis de l'état sauvage ou peu s'en faut, les Japonais s'étaient approprié le meilleur de la civilisation chinoise. Si leurs progrès sentaient l'imitation, faut-il s'en étonner? Comme les Gaulois, les Germains et les Russes, les Japonais devaient commencer par imiter. Mais les institutions nouvelles n'allaient pas tarder à se développer et se modifier pour donner lieu à une civilisation originale.

Insistons sur ce point de vue. A bien des égards, le Japon n'est pas resté à la remorque de la Chine. Il a gardé quelque chose de son ancienne physionomie, de ses coutumes et de ses croyances. La transplantation d'une plante étrangère sur le sol japonais devait produire des fruits d'une saveur particulière.

Les Japonais possédaient-ils, avant de connaître les Chinois, une écriture propre? C'est fort peu probable et tout à fait inconciliable avec les documens de Ma-touan-lin. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au VIIIe siècle les caractères idéographiques des Chinois régnaient sans partage.

On sait sans doute que cette écriture offre, entre autres inconvéniens, ceux de développer la mémoire au détriment de la raison, de manquer de souplesse pour traduire les nuances de la pensée, et surtout de mettre obstacle à la diffusion des connaissances. Aristocratique entre toutes, elle crée entre les lettrés et le peuple un fossé infranchissable. C'est pourquoi, dès le IXe siècle, les Japonais furent amenés à imaginer une écriture syllabique composée de 47 signes, c'est-à-dire relativement très simple. Si celle-ci n'a pas détrôné chez eux l'écriture chinoise, elle permet du

moins de donner à la masse de la population une instruction élémentaire. Il y a là, en somme, un très réel progrès, que les Chinois n'ont pas fait.

En Extrême-Orient l'écriture et la littérature se tiennent de si près que le Japon devait être conduit à s'inspirer de la littérature chinoise. Toutefois le génie propre de la nation s'est donné carrière dans les genres populaires, les romans, les contes, les légendes, les pièces de théâtre et les chansons, qui rappellent un peu nos fabliaux, nos chansons de gestes, nos mystères et nos vieilles chroniques.

En matière religieuse non plus l'imitation ne fut pas servile. La Chine, au VIII[e] siècle, se partageait entre le bouddhisme et le taosséisme, sans parler des doctrines de Confucius. Les Japonais firent preuve d'un heureux discernement, en laissant à leurs voisins le taosséisme. De plus, ils donnèrent aux dieux nationaux une place dans le nouveau Panthéon. Enfin le bouddhisme lui-même se développa et se transforma. En quelques siècles, huit ou dix sectes se fondèrent, les unes s'inspirant de la philosophie la plus élevée de Çakya-Mouni, les autres mieux adaptées peut-être aux besoins intellectuels des classes inférieures.

Enfin l'art fournit un dernier témoignage de l'originalité que les Japonais ont su allier à leur goût pour l'imitation. L'art chinois semble plus puissant, plus grandiose et plus fortement créateur. Mais l'art japonais est plus souple, plus fin et plus près de la nature. Si le céramiste chinois l'emporte quelquefois par la science de ses procédés, son confrère japonais lui est supérieur par le goût et le talent d'harmoniser les couleurs. En peinture, à côté des écoles japonaises qui se réclament de la Chine, il en est qui lui doivent bien peu. Elle n'offre rien d'analogue, par exemple, aux œuvres popularisées par la gravure, comme celles d'*Hokousai* ou de *Hiroshige*, de *Tosa*, de *Toba* ou de *Kiosai*. En architecture, l'analogie n'existe même plus, sauf dans les monumens sacrés : les maisons japonaises sont des modèles d'élégance et de gaîté; les rues des villes, largement aérées, sont saines et riantes dès que paraît un rayon de soleil; en Chine, la maison est triste et sombre; les rues étroites respirent la puanteur et l'humidité. Bref, l'art japonais procède de l'art chinois, mais sans en être une copie, et sur bien des points l'élève a dépassé le maître.

IV

Quand, en 1542, des Portugais furent conduits par les hasards de la navigation sur les côtes du Japon, ils y trouvèrent, au lieu

de l'empire que nous venons de décrire, un régime féodal vieux déjà de plusieurs siècles. On sait comment, de ce contact avec les Européens, sortit, trois siècles plus tard, une révolution politique et sociale qui dure encore. Nous n'entreprendrons ni de peindre la féodalité japonaise, ni de raconter l'accueil fait aux Européens et l'histoire du Japon de 1542 à 1854. Ces faits ont été racontés ici même dans des articles auxquels on peut aisément se référer.

Les supposant connus, nous comparerons brièvement, ainsi que nous l'avons annoncé, la révolution du VIe siècle à celle d'aujourd'hui.

On peut remarquer tout d'abord qu'aux deux époques les Japonais ne sont venus ni immédiatement, ni directement à la civilisation étrangère. Lorsque le prince *Shotokou-Taishi* triompha, comme on a vu plus haut, leurs rapports avec le continent asiatique duraient depuis six siècles, sans que la supériorité de la civilisation chinoise les eût séduits. Et ce ne fut pas, au VIe siècle, cette supériorité qui les lança dans l'étude des livres chinois : ce fut le désir tout religieux de mieux connaître l'enseignement du Bouddha. De même, après avoir, au XVIe siècle, largement ouvert leurs portes aux hommes de l'Occident, ils les fermèrent brusquement, et, durant près de deux cents ans, les progrès de la civilisation occidentale au Japon furent à peine sensibles. Il fallut les événemens de 1854 à 1868 pour les pousser dans la voie nouvelle. On sait qu'en 1854 leur gouvernement ne négligea rien pour empêcher les Occidentaux de pénétrer sur son territoire. Il ne fut pas le plus fort et dut signer des traités qui ôtaient aux Japonais deux des prérogatives les plus importantes de la souveraineté : la liberté douanière et la juridiction sur les étrangers. Comment rompre ces traités ? On essaya d'abord de la ruse et de la violence, mais vainement. Il parut aux Japonais que le seul moyen de recouvrer leur indépendance était de reconstituer leurs forces de guerre pour être en mesure de saisir un jour la première occasion favorable. Tel fut le premier moteur de la révolution moderne. L'occasion rêvée tardant à se présenter, ils négocièrent. Mais on leur opposa toujours l'infériorité de leur justice. Pour lever l'objection, ils modifièrent leurs lois et réorganisèrent leurs tribunaux. Par cette porte ouverte toutes nos institutions ont fini par pénétrer dans la place. Aujourd'hui les classes dirigeantes reconnaissent la valeur propre de la civilisation occidentale. Beaucoup l'admirent, sinon en totalité, du moins dans telle ou telle de ses manifestations. Mais il est certain qu'il y a quarante ans le sentiment général du pays à l'égard

de cette même civilisation était tout autre que l'admiration.

A côté de ces analogies, on doit marquer bien des différences entre les deux révolutions. Celle du VIe siècle s'opérait chez un peuple enfant, tout prêt à s'ouvrir aux premières impressions du dehors : aujourd'hui le Japon possède tout un passé illustre, une masse énorme de traditions, de croyances, de préjugés difficilement conciliables avec les nôtres, un idéal différent de l'idéal européen. En revanche, il est vrai, le Japonais contemporain a des besoins moraux et un développement intellectuel qui manquaient à ses ancêtres. D'autre part, ceux-ci furent emportés jadis par le moteur le plus puissant peut-être des actions humaines, l'enthousiasme religieux. Qui pourrait dire de combien de siècles eût été reculé l'avènement de la civilisation japonaise sans l'impulsion qu'il leur donna? Or ce mobile semble bien faire défaut aujourd'hui. Au XVIe siècle, le christianisme parut quelque temps appelé aux plus brillantes destinées sur la terre japonaise. Les missionnaires virent accourir à eux par milliers les indigènes de toutes classes : paysans, *samouraï* et *daïmios*. Pour faire pièce au clergé bouddhiste, le chef du pouvoir lui-même les favorisa. Mais ces premiers succès ne durèrent pas. Par suite d'un revirement encore mal expliqué, le gouvernement donna ordre aux missionnaires de cesser leurs prédications. Ils résistèrent et provoquèrent ainsi une affreuse persécution. Leurs néophytes furent exilés ou massacrés. On put croire que tous les germes de la foi nouvelle étaient étouffés.

Lorque les missionnaires, après les événemens de 1854, reparurent au Japon, ils y retrouvèrent les traces des conversions anciennes et conçurent les plus hautes espérances. Depuis lors il a fallu bien en rabattre. Ce n'est pas que le gouvernement continue à les persécuter : bien au contraire, il les encourage et leur accorde des facilités d'établissement qu'il refuse aux négocians. Mais la prédication glisse sur la population indigène comme l'eau sur le marbre, sans la pénétrer. Les classes supérieures ne voient dans le missionnaire catholique ou protestant qu'un professeur de langue anglaise ou française, de sciences ou de lettres. Si on écoute son enseignement religieux, c'est comme une superfluité qu'il faut subir par surcroît. Quant aux classes inférieures, elles restent bouddhistes. On compte au Japon moins de cent mille chrétiens. Qu'est-ce sur une population de quarante millions d'habitans?

Enfin, au VIe siècle, la civilisation qu'empruntait le Japon était celle d'un peuple de même race. Or cette communauté d'origine implique une certaine analogie de tempérament, de be-

soins, de goûts et d'idéal. Il est impossible de n'en pas tenir compte.

Nous aurons à voir si, à ces différences dans les origines et les conditions des deux révolutions, ne correspondent pas d'autres différences dans leurs effets et leur portée. Pour l'instant, toute discussion à ce sujet serait prématurée. Mieux vaut étudier en lui-même le mouvement contemporain.

V

Dans l'ordre matériel, les progrès sont indiscutables. Ce pays, qui en 1870 n'avait que des chemins médiocres, voit aujourd'hui ses provinces les plus reculées, et Yezo même, son Algérie, sillonnées de bonnes et larges routes, que parcourent les voitures publiques. Une grande ligne de chemins de fer traverse l'île principale dans toute sa longueur. Des embranchemens s'y rattachent dont les trois principaux relient les deux mers. A Yezo et à Kiou-Siou, d'autres lignes unissent entre eux les principaux centres. En douze ans, le parcours exploité a décuplé : il atteignait 1900 milles anglais à la fin de 1893. Et ce ne sont pas, comme l'ont cru des touristes trop spirituels, de dangereux joujoux créés pour la joie et l'ébahissement des populations. Les bénéfices réalisés sont la meilleure preuve du contraire : ils feraient envie à bien des sociétés européennes. Ce succès des chemins de fer n'a d'ailleurs pas empêché le nombre des voitures et chariots de tripler depuis dix ans.

Le réseau télégraphique s'est développé dans les mêmes conditions, et on est surpris de voir que les habitans en aient si vite apprécié l'usage. Les services postaux fonctionnent d'une façon très satisfaisante même pour des Occidentaux et prennent d'année en année un accroissement analogue. La progression est d'ailleurs aussi constante pour les lettres que pour les journaux et imprimés, pour les relations intérieures que pour les relations internationales. Une centaine de chaloupes à vapeur et plus d'un millier de grands voiliers de forme japonaise sillonnent constamment les fleuves, les canaux et les lacs. Les radeaux sont plus nombreux encore. Les principaux ports voient se succéder sans interruption les navires étrangers ou indigènes. Aussi les importations sont-elles montées de 53 millions de francs en 1868 à 174 millions en 1880, 260 millions en 1888, et 300 en 1893. Les exportations ont suivi le même mouvement ascensionnel, avec des chiffres un peu plus élevés.

Est-ce là, comme on a donné à l'entendre, une prospérité

toute en façade, un progrès plus apparent que réel, un trompe-l'œil habilement ménagé par le gouvernement? De pareilles assertions sont puériles. Tout indique, au contraire, que les Japonais, du haut en bas de l'échelle sociale, ont su profiter pour améliorer leur état matériel, seul en cause jusqu'à présent, de nos procédés, de nos méthodes et de nos instrumens. De 1879 à 1893, la surface des terres cultivées en céréales s'est accrue d'un dixième et le rendement moyen d'un huitième. La production du thé a augmenté d'un cinquième et celle de la soie a doublé dans la même période. Mêmes résultats dans l'industrie. Les mines de charbon, d'or, d'étain et de cuivre ont triplé leur rendement depuis 1882; celui du soufre a sextuplé, celui du pétrole a décuplé.

Les industries d'exportation se sont singulièrement développées; c'est ainsi que le Japon expédie aujourd'hui au dehors vingt fois plus de papier et presque cent fois plus d'étoffes de soie ou de coton qu'en 1877. Assurément les produits japonais commencent à faire concurrence aux produits similaires étrangers même en Europe. On a vu dans les expositions récentes, à Tokio par exemple, les fabricans japonais apporter quantité de marchandises à l'instar de Paris. Les touristes s'en plaignent ironiquement. Leur désillusion se conçoit : quarante-cinq jours de mer pour retrouver les contrefaçons imparfaites du Bon-Marché ou de la Belle-Jardinière ne sont pas pour mettre en belle humeur. Mais l'ironie est-elle de mise? Ces imitations manquent d'élégance, d'accord; mais elles suffisent aux gens du pays et, sans nous fermer absolument le marché indigène, elles en alimentent les trois quarts. Pour certains articles, comme la cristallerie, la parfumerie, les parapluies, la chaussure, les allumettes, l'importation étrangère a presque cessé, quoique la consommation s'accroisse. Pour d'autres, elle demeure stationnaire. Enfin le Japon exportait encore hier, en Corée, pour six à huit millions de savons, de couteaux, de parapluies, etc., c'est-à-dire de ces objets de nouvelle fabrication. C'est peu, sans doute, en soi; mais comme pronostic ces chiffres méritent l'attention.

Qu'il se rencontre un industriel européen assez osé et assez habile pour faire fabriquer au Japon, sous sa direction et à destination de l'Europe, quantité de ces objets que nous payons si cher; la place qu'il occuperait sur nos marchés pourrait causer plus d'une surprise. Les forêts du pays sont riches d'essences propres à l'industrie. L'ébéniste japonais n'a pas d'égal hors l'ouvrier français. Or, tandis que ce dernier gagne de 6 à 10 francs par jour, le Japonais se contente de 1 à 2 francs. Les charpen-

tiers et les tailleurs gagnent de 2 francs à 2 fr. 50. Les manufactures paient leurs ouvriers de 1 à 2 francs dans la capitale et beaucoup moins en province. Quant aux femmes, elles touchent rarement plus d'un franc. Sans doute ces gens sont encore inexpérimentés dans la confection de nos produits, mais ce n'est là qu'affaire d'éducation. Sans doute aussi les marchandises ainsi fabriquées ne pourraient parvenir sur nos marchés que grevées des frais de transport, mais ces frais sont presque insignifians. Il est vrai enfin que l'ouvrier japonais n'a ni la vigueur ni la force de résistance des ouvriers français ou anglais. Mais l'entraînement atténuerait cette différence, qui d'ailleurs n'est pas du tout en proportion de la différence des salaires. En somme, pour le même prix, le Japonais ferait deux ou trois fois plus d'ouvrage : c'est le point essentiel.

Ajoutons que les embarras que soulèvent chez nous les questions ouvrières n'ont pas encore troublé l'Extrême-Orient. On n'y connaît encore ni les grèves, ni la Bourse du travail, ni le problème des trois-huit. Or, si légitimes que puissent paraître les revendications du quatrième état, elles n'en créent pas moins, dans la lutte internationale, une infériorité notable pour le pays où elles se manifestent.

En somme, le Japon devance déjà bien des pays qui, depuis des siècles, sont en contact avec l'Europe, comme l'Égypte, la Turquie ou le Maroc. A moins de supposer les rapports du gouvernement systématiquement faussés chaque année, ce que rien n'autorise à croire, il faut bien se rendre à l'évidence et convenir que toutes les indications fournies jusqu'ici s'accordent à établir une activité et une prospérité peu ordinaires. Les chiffres de la population prouvent d'ailleurs que cette croissance rapide n'a pas affaibli les forces vives du pays. De 1883 à 1893, la population s'est élevée de 37452000 âmes à 41090000, soit presque d'un dixième en dix ans.

VI

Les modifications dans l'organisation sociale et politique du pays prêtent davantage à la discussion : en cette matière, la vérité absolue est plus difficile à démêler. Les chiffres, à cet égard, ne sauraient fournir des argumens péremptoires. Encore donnent-ils cependant des indications précieuses. Ils établissent surtout la persévérance du gouvernement et de la nation.

L'organisation de la famille n'a pas sensiblement changé depuis 1854 ; elle est restée, dans ses traits essentiels, telle que la

peignait M. Bousquet. Le mariage, le concubinat et l'adoption en forment la base. Le pouvoir de son chef est limité en fait par la nécessité de consulter les parens dans les circonstances graves. Il a sous son autorité une femme de premier rang et quelquefois une ou plusieurs épouses de second rang, des enfans et des frères ou sœurs cadets. Le chef mort est remplacé, sauf indignité ou incapacité, par l'aîné des enfans. Cet état dure depuis des siècles, mais des signes précurseurs permettent de prévoir quelques changemens. Sans jouir encore du droit de contrôle qu'elle s'attribue chez nous, l'autorité publique intervient, dans les relations familiales, beaucoup plus souvent qu'autrefois et sous une forme nouvelle. Tout doucement les tribunaux font passer dans leur jurisprudence nos principes juridiques. L'état civil prend une précision qui lui manquait. Le mariage n'est pas encore, comme chez nous, l'œuvre d'un officier public; mais il doit être déclaré à la mairie dans les trois jours. La tutelle s'organise. En un mot la famille n'est plus un groupe fermé aux regards de l'État : la porte s'entr'ouvre.

La femme japonaise aspire à prendre chez elle et dans la société une place qui lui avait été refusée jusqu'ici. Longtemps elle s'est montrée réfractaire aux idées nouvelles, mais, depuis dix ans, les choses ont bien changé. Les réformes des programmes d'enseignement ont insensiblement produit leur effet. Voici que les jeunes filles apprennent le français ou l'anglais, lisent nos écrivains et envient la situation que font nos mœurs à leurs sœurs d'Europe. Des revues se sont fondées, qui tiennent à la fois du *Journal des demoiselles* et du *Droit des femmes*, c'est-à-dire mêlent les modes aux revendications féminines. S'il est d'ailleurs difficile de savoir jusqu'à quel point ces revendications trouvent de l'écho, on peut aisément en revanche constater le succès des toilettes étrangères. Dans les bals, par exemple, le costume national avait, en 1888, presque entièrement disparu. L'impératrice y figurait avec des ajustemens venus de Paris ou de Berlin. La réaction qui s'est, paraît-il, manifestée vers 1890, sera fatalement éphémère. Ce sont, il faut bien le dire, les hommes qui ont donné l'exemple. Non qu'ils préfèrent nos vêtemens aux leurs; mais ils savent qu'en dépit du proverbe on juge le moine sur l'habit, et que la robe japonaise, si elle ne crée pas la différence entre eux et les Européens, la souligne du moins aux regards. La crainte du pittoresque est, à leurs yeux, le commencement de la sagesse.

Le régime des biens a subi, depuis 1868, une subversion totale. Le domaine éminent qui appartenait au souverain ou aux seigneurs sur les terres est supprimé. La propriété libre, telle

que nous la connaissons, forme la règle. Des lois spéciales ont commencé l'organisation du régime hypothécaire et rendu publiques les transmissions immobilières. En 1880 un nouveau code pénal a été promulgué. Ce code, préparé par les soins d'un savant professeur de la Faculté de Paris, s'inspire de la loi française, dont il corrige les imperfections. Depuis le 1er janvier 1881 il est appliqué par les tribunaux, et jamais cette application n'a donné lieu à d'autres difficultés que les controverses juridiques que soulèvent toutes les lois.

La féodalité territoriale semblait, il y a quarante ans, inébranlable, avec, à sa tête, un chef plus absolu que le tsar. Depuis 1868, le gouvernement s'est efforcé de préparer l'application du régime nouveau par un ensemble de mesures mieux graduées qu'on ne le croit en général. Successivement on l'a vu créer, pour discuter les lois, un Sénat et un Conseil d'État analogues à ceux que créait en France la constitution de l'an VIII, puis des conseils généraux pour administrer les affaires locales. Chaque année, les ministres appelaient près d'eux les chefs des services provinciaux (préfets, présidens de tribunaux et de cours, etc.) pour étudier les besoins des populations et rédiger les ordonnances de réformation. En 1889, enfin, l'empereur a octroyé une constitution au pays et convoqué un Parlement. Cette constitution, assez analogue à notre charte de 1814, n'a rien de très caractéristique. Le pouvoir législatif y est confié à deux Chambres : une Chambre haute, composée des princes du sang, des délégués de la noblesse et de membres nommés par l'empereur; une Chambre basse, formée par les députés élus au suffrage direct restreint. L'empereur se réserve : 1° la sanction des lois; 2° le droit d'émettre des décrets complémentaires; 3° la proclamation de l'état de siège, avec des pouvoirs extraordinaires, au cas de péril public; 4° le privilège de déclarer la guerre et le commandement des troupes de terre et de mer. Il reconnaît à ses sujets la liberté de conscience, de circulation et de pétition, avec le droit de ne payer d'impôts que ceux votés par les Chambres.

Quand le Parlement se réunit pour la première fois en novembre 1890, le gouvernement choisit pour président de la Chambre des pairs un ex-premier ministre qui avait présidé aux réformes, pour *leader* de la Chambre des députés un des chefs de l'opposition constitutionnelle. Depuis lors, le Parlement ou plutôt la Chambre des députés et le pouvoir exécutif ont fait assez mauvais ménage. Les novateurs se sont donné carrière, comme on pouvait s'y attendre : le gouvernement a résisté. Le dissentiment

a surtout porté sur deux points particulièrement délicats : la réduction des dépenses et la revision des traités avec les États étrangers. D'une part, la Chambre vote des dégrèvemens et des réductions de dépenses que le gouvernement estime incompatibles avec le bon fonctionnement des services publics. D'autre part, les députés expriment le sentiment général du pays en exigeant la dénonciation immédiate des traités. Mais les ministres, instruits par l'expérience, jugent qu'ils ne gagneraient rien à user de violence. Cette seconde difficulté semble devoir bientôt disparaître. Mais le gouvernement impérial a dû trois fois déjà dissoudre la Chambre et en appeler au pays. C'est beaucoup en cinq ans. Toutefois y a-t-il lieu de s'en étonner outre mesure et de conclure à l'impossibilité d'acclimater jamais le régime parlementaire au Japon ?

Le régime parlementaire est un instrument bien délicat pour un peuple si neuf à la vie politique. Ce n'est ni l'intelligence, ni l'habileté, ni même la patience qui manquent aux Japonais. Leurs hommes d'État comprennent fort bien le fonctionnement des institutions empruntées à l'Europe, et plus d'une fois le pays a fait preuve de sagesse. Ajoutons qu'il a toujours compté d'excellens administrateurs. Mais il faut avouer que l'existence antérieure du Japon l'a mal préparé à la liberté moderne. Les nations européennes puisent dans une longue tradition historique le sentiment du *droit* qui leur donne plus ou moins le courage de résister au pouvoir. C'est ce sentiment qui crée des citoyens, c'est-à-dire des membres du corps social, participant, pour leur quote-part, à la gestion des affaires publiques. Or, durant de longs siècles, les Japonais ont été pliés à obéir non à des lois, mais à des volontés. Le peuple était soumis au bon plaisir des *samouraï*, qui eux-mêmes obéissaient aveuglément aux grands seigneurs (*daïmio*), tandis que ceux-ci tremblaient devant le souverain (*shogun*). L'histoire mentionne bien les résistances courageuses qui se sont produites à tous les degrés de cette échelle sociale. Mais les hommes d'élite qui se sacrifiaient ainsi sentaient eux-mêmes qu'ils n'étaient que des révoltés, et la masse, tout en les admirant, trouvait naturel qu'ils fussent mis à mort. Rien dans le passé n'a donc préparé les Japonais au régime démocratique et parlementaire qui est devenu le leur. Les comptes rendus des Chambres témoignent d'une grande inexpérience, mais on peut compter que cette inexpérience disparaîtra, et l'éducation politique du pays marchera vite. Depuis plusieurs années la presse jouit d'une liberté que nous aurions enviée il y a trente ans seulement. Si les résultats en sont encore minces, c'est que les journalistes

avaient eux-mêmes à faire leur apprentissage. Ignorant les motifs des actes du gouvernement et parfois l'existence même de ces actes, ils en étaient réduits à disserter dans le vide, c'est-à-dire qu'ils se lançaient dans des discussions académiques sur les grandes questions constitutionnelles ou se bornaient à critiquer au hasard les intentions présupposées des ministres. La publicité des Chambres leur fournit maintenant un aliment plus substantiel.

D'autre part, le gouvernement n'a rien négligé pour contribuer à l'éducation des classes supérieures. Les écoles de droit se sont multipliées. Des professeurs, dont plusieurs Français, ont vulgarisé les principes du droit public et privé européen. Une section de l'Université impériale correspond assez bien à notre École des sciences politiques. L'initiative privée a créé dans les principaux centres d'autres écoles de droit. Celles de Tokio comptent à elles seules près de 3 000 étudians. Loin de les redouter, l'État les encourage, les subventionne, leur fournit indirectement des professeurs et contrôle les examens de leurs élèves. De tels efforts donneront assurément la science à la génération nouvelle. Lui donneront-ils ce sentiment des droits et des devoirs civiques sans lequel on ne saurait concevoir la liberté politique? Pourquoi non? A cet égard, la transformation du droit positif a beaucoup fait et fera plus encore. Les lois, il y a trente ans, n'étaient guère connues que des juges; on ne les publiait pas. L'idée que les pouvoirs du gouvernement eussent des bornes ne s'était pas fait jour, au moins chez les gens du peuple. Aujourd'hui chacun connaît ou peut connaître exactement la limite de ses droits. La constitution et les codes sont publiés; les lois paraissent au journal officiel. Le nombre des actions intentées à l'État ou à ses fonctionnaires va croissant. Ainsi pénètre peu à peu, des couches supérieures dans les couches inférieures, l'idée de droit et de justice, c'est-à-dire l'idée la plus propre à élever le niveau moral d'une nation.

Avec elle s'est propagé le sentiment de l'égalité. L'empereur, qui, avant 1868, ne se montrait jamais aux populations et que celles-ci tenaient pour le représentant de la divinité, a donné l'exemple. Il reçoit maintenant les étrangers et ses propres sujets, sinon avec la simplicité d'un roi constitutionnel, du moins avec infiniment de bonne grâce et de courtoisie. L'ancienne aristocratie foncière n'a pas tout à fait perdu le prestige que lui assuraient ses richesses et sa haute situation; mais son seul privilège sérieux est maintenant le droit qu'elle possède de former la majorité dans la Chambre des pairs. Tout au plus peut-on compter, parmi les grands fonctionnaires et les officiers supérieurs de l'armée, quatre

ou cinq descendans des anciennes familles de *daïmio*. Quant aux anciens *eta*, qui constituaient avant la révolution une véritable classe de parias, ils ont conquis l'égalité devant l'opinion comme devant la loi.

La nouvelle organisation administrative se complète et se perfectionne. Le Japon a maintenant ses préfets et ses sous-préfets, un Conseil d'État, et une Cour des comptes qui applique en général nos règlemens sur la comptabilité publique. Depuis quinze ans, ces rouages fonctionnent régulièrement. On ne soutient plus guère maintenant que les finances japonaises soient dans un état déplorable. On pouvait le croire vers 1880, quand les importations dépassaient de beaucoup les exportations et que le papier-monnaie baissait à mesure que se multipliaient les émissions. Mais aujourd'hui le papier, remboursable à caisse ouverte, comme nos billets de Banque, est au pair; l'argent a reparu dans la circulation; les exportations, depuis plus de dix ans déjà, excèdent les importations ; le gouvernement, qui empruntait à 10 pour 100, trouve depuis dix ans des capitaux à 5 pour 100 et au-dessous; la dette publique est modeste, et tous les budgets se soldent par des excédens. Enfin l'indemnité chinoise va remplir le trésor.

Avant 1890, c'est-à-dire avant la création des deux Chambres, l'administration financière se contrôlait elle-même. On l'accusait d'avoir en réserve des quantités formidables de papier et de les répandre secrètement (accusation d'ailleurs contraire aux données de la science économique). On déclarait faux les états de recettes et de dépenses qu'elle publiait. Ne discutons pas le passé. La confiance naît de la publicité. Le Japon recueillera les bénéfices de son nouveau régime.

VII

Ces réformes dans la législation et dans l'organisation politique du Japon ont-elles entraîné une transformation morale? Si les lois, notamment les lois civiles et pénales d'un pays, peuvent influer sur l'état moral de ses habitans, ce qu'il est difficile de nier, il faut convenir que le Japon a fait, depuis 1880 surtout, plusieurs pas dans la voie du progrès.

Les statistiques ne permettent pas d'affirmer qu'il y ait amélioration de la moralité des populations. Le nombre des grands crimes est en décroissance. Mais celui des délits a augmenté. Toutefois il faut tenir compte des perfectionnemens apportés aux moyens de répression. Aussi ne saurions-nous accepter sans ré-

serves les appréciations formulées dans un ouvrage, d'ailleurs fort remarquable, qu'a publié M. de Villaret sur le Japon : « La religion n'existe plus, dit-il ; les idées d'honneur, de dévouement, de désintéressement qui caractérisaient les classes supérieures, qui faisaient des *samouraï* une caste à sentimens élevés, héroïques, surhumains parfois, ont fait place trop généralement aux aspirations les plus vulgaires. » Si nous ne trouvions dans cette phrase un mot exotique, nous pourrions croire que l'auteur fait le procès au monde moderne tout entier.

Les vertus propres à l'âge féodal se sont en effet partout éclipsées, parce qu'elles étaient peu compatibles avec les luttes actuelles. En revanche, les Japonais ne reverront plus ni ces brigands célèbres, chevaliers errans du crime, dont les aventures peu édifiantes ont défrayé les romanciers et les artistes, ni les seigneurs cruels et efféminés qui terrorisaient leurs vassaux. Le moyen âge est clos pour le Japon. Des vertus nouvelles sont nées chez ses habitans dont il n'est que juste de leur tenir compte : l'amour du droit et le respect de la parole donnée, le patriotisme, le sentiment de la discipline, le goût de la science.

Les Japonais aiment leur patrie avec une passion qui peut n'être pas toujours parfaitement éclairée, mais à laquelle il faut rendre hommage, même lorsqu'elle se traduit en actes d'hostilité vis-à-vis des étrangers. En 1886, quelques Japonais périrent dans le naufrage d'un navire anglais par la faute du commandant. Du nord au sud, et jusque dans les campagnes, le mouvement d'indignation fut général, et la pression de l'opinion publique força la cour anglaise à punir les coupables. En 1887, le gouvernement ouvre une souscription gratuite pour l'achat de navires de guerre, et encaisse six millions de francs, somme considérable pour le pays. Nous nous abstiendrons de citer les traits d'héroïsme individuel qu'ont relatés les journaux au cours de la dernière guerre. Bornons-nous à rappeler que, du jour où les hostilités ont été ouvertes, le gouvernement a trouvé non seulement dans la masse de la population, mais même dans la presse indépendante et dans la fraction hostile du Parlement, le concours le plus dévoué.

Le patriotisme des Japonais devait les conduire de bonne heure à réorganiser leur armée et leur flotte. Aussi les premiers efforts du gouvernement impérial se portèrent-ils de ce côté après la restauration de 1868. Toutefois nous nous abstiendrons d'insister sur cette réorganisation. Après les nombreux articles publiés sur ce sujet, deux mots suffisent. M. de Villaret, qui fut l'un des officiers français engagés pour l'instruction des troupes japonaises,

écrivait en 1889 : « Les officiers sont, par éducation et par tradition, d'un courage indiscutable; les soldats sont extrêmement durs à la fatigue, patiens, sobres, courageux, naturellement gais et insoucians ; bien dirigés, ils pourraient égaler les meilleurs soldats connus. » Il faisait toutefois ses réserves sur la discipline, qu'il jugeait médiocre, sur les services auxiliaires, insuffisamment agencés, et sur le commandement supérieur, pour lequel aucun chef n'avait alors fait ses preuves. Mais les espérances que concevait alors le distingué professeur ont été largement dépassées.

On devine aisément que la création d'une armée et d'une flotte modernes n'a pas été sans coûter gros aux Japonais. Mais du moins les sacrifices ainsi consentis ne l'ont pas été en pure perte. Et nous n'entendons pas parler ici des bénéfices encore problématiques qu'ils espèrent tirer de leur campagne contre la Chine. Ceux que nous avons en vue sont d'autre nature.

Tout d'abord l'idée de patrie s'est épurée en eux. Ils avaient été jusque-là les hommes d'un clan et d'un seigneur, comme au XIVe siècle on était Armagnac ou Bourguignon. Il a fallu au Japon la crainte de la domination étrangère pour qu'ils se sentissent Japonais. De jour en jour l'idée de clan, cette dernière trace du moyen âge, tend à disparaître. Au contact des officiers européens, ils sont en voie d'acquérir une autre qualité, l'esprit de discipline. Nous venons de dire qu'il y a encore à désirer de ce côté; mais on le conçoit en se reportant aux traditions militaires du pays et aux origines de son armée et de sa marine. Les troupes des anciens *daïmio* ressemblaient fort à des bandes de routiers ou francs-tireurs. Quant à la marine, elle n'existait pas : pour s'attaquer les uns les autres, ils s'adressaient aux pirates qui tenaient en maîtres absolus la mer intérieure, et que les vaisseaux européens ne connaissaient que trop. Il a fallu infuser aux troupes de terre et de mer un esprit tout nouveau. Le progrès, de ce côté encore, est indéniable.

Les Japonais ont à un haut degré l'amour, ou plutôt la curiosité de la science. Cette curiosité, superficielle chez les gens du peuple, devient pour les jeunes gens de la bourgeoisie un mobile puissant qui les pousse à entreprendre par goût les plus hautes études. En tous cas elle est sincère chez tous et permet de déraciner des préjugés d'ailleurs peu tenaces pour y substituer assez facilement les idées occidentales.

A vrai dire, aucune littérature étrangère ne nous a paru les séduire (à l'exception de la littérature chinoise, bien entendu). Ceux-là seulement qui sont venus en Europe goûtent notre

théâtre et nos romans. Le nombre des ouvrages purement littéraires qui ont été traduits en japonais est insignifiant. En revanche, la supériorité scientifique des Occidentaux est admise sans réserve. La science chinoise est convaincue d'erreur. Le premier ouvrage traduit du français fut un traité de chimie du baron Thénard. Depuis lors, le mouvement ne s'est plus arrêté. Le système métrique est officiellement adopté dans le pays. La physique, la chimie, les mathématiques, l'histoire naturelle figurent sur les programmes de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Des revues propagent ces connaissances et publient des travaux originaux. Tokio possède de remarquables observatoires (l'observatoire sismologique a été détruit par un incendie), plusieurs musées d'histoire naturelle et un jardin botanique bien aménagé. Cette diffusion des sciences initiera les Japonais à la méthode d'analyse et d'observation et devra donner à leur esprit la rigueur scientifique qui lui manque encore.

La curiosité des Japonais s'est étendue aux arts de l'Europe. L'art national gagnera-t-il à ce contact? On peut en douter. D'une part, son originalité propre tend à disparaître et la perfection des œuvres est en baisse. L'artiste, qui produit surtout pour l'exportation et qui est payé à la tâche, économise sur les matières qu'il emploie, sur sa peine et sur ses années d'apprentissage. Il se borne à copier les anciens et n'invente plus guère. L'exportateur, plus marchand qu'artiste, demande surtout la quantité : c'est le triomphe du trompe-l'œil. Pourtant quelques jeunes gens ont étudié dans nos écoles et s'approprient nos procédés. Les résultats, jusqu'à présent, ont été médiocres. Mais en sera-t-il toujours ainsi? L'application des principes de la perspective et de l'anatomie, par exemple, leur fera-t-elle perdre leurs qualités natives : le goût, la fantaisie, la finesse d'observation, le don d'harmoniser les couleurs et le sentiment de la nature? Nous laissons à de plus compétens le soin de décider.

Nous ne dirons rien de la musique. Il ne semble pas, jusqu'à présent, que, sur ce point, les peuples de l'Europe aient rien de commun avec ceux de l'Extrême-Orient. Le gouvernement japonais a engagé d'excellens professeurs étrangers, qui ont, à force de patience, réussi à former des fanfares très acceptables. L'habileté acquise des exécutans peut faire illusion, mais le sentiment musical n'y est pas. La foule d'ailleurs continue à préférer la musique nationale.

VIII

En somme, les progrès économiques du Japon sont de nature à satisfaire les plus difficiles. Il est sorti du moyen âge pour entrer sans transition dans l'âge des chemins de fer et de l'électricité.

Sa métamorphose politique, pour être moins avancée, n'est guère moins digne d'attention. Il faut reconnaître que ses hommes d'État ont fait preuve de sagesse et de dextérité. On les a vus doter leur pays du régime parlementaire, faire face sans s'endetter aux multiples dépenses qu'entraînaient leurs réformes; enfin ils sont en voie d'amener les principales puissances à renoncer aux avantages stipulés en 1858 et de les forcer à compter désormais avec lui. Cependant la révolution moderne nous paraît être jusqu'à présent moins profonde que celle du moyen âge. A cette époque, les Japonais avaient tout accepté de la Chine : ses industries, ses arts, sa littérature, ses institutions, sa morale et sa philosophie. En notre siècle, au contraire, tandis que le Japon extérieur et tangible s'est modifié, les Japonais sont sensiblement restés les mêmes. Nous en avons fait prévoir les raisons : dissemblance de race entre eux et les Européens, nécessité d'effacer des traditions de plusieurs siècles, absence enfin de tout élément religieux dans la révolution moderne.

Faut-il en conclure que les Japonais sont et demeureront toujours réfractaires à la civilisation occidentale? D'aucuns l'ont déclaré. Pour nous, il nous semble que de pareilles affirmations sont bien risquées. L'étude de l'histoire ne peut qu'inspirer une extrême réserve. Les contemporains de César pouvaient-ils prévoir l'avenir de la Gaule ou de la Germanie? ceux de Louis XIV, les destinées réservées aux Moscovites? Qui marquera les différences irréductibles entre les races et les voies que doit suivre un peuple pour aller de la barbarie à la civilisation?

D'ailleurs, il ne s'agit pas, pour les Japonais, d'abdiquer toute originalité nationale et de se faire Européens. Ils peuvent, tout en restant Japonais, tout en conservant leurs coutumes, leur idéal artistique, voire leur religion et leur conception de la vie, profiter de leur contact avec la race blanche. Ils peuvent, tout en se développant dans la voie tracée par leur histoire, emprunter à notre culture ce qu'elle a de meilleur. Il y aurait là pour eux l'occasion d'une *renaissance*. Ainsi fit l'Europe au XVIe siècle, quand elle retrouva l'antiquité classique. Pour ne citer qu'un exemple, le Japon, qui possède une suite incomparable d'annales, quantité de chroniques et d'œuvres très érudites, le Japon n'a pas d'his-

toire au vrai sens du mot. Or le jour où quelques travailleurs formés à nos méthodes voudront soumettre à une critique sérieuse les matériaux dont ils disposent et les mettre en œuvre en s'inspirant de nos grands historiens, ils pourront reconstituer le passé de leur pays. Certains Japonais comprennent ainsi le problème; ils entendent utiliser, non copier. Il paraît assez juste de leur faire crédit de quelques lustres encore et de ne pas exiger de changemens à vue.

Se produira-t-il un revirement vers le passé? Rien ne le fait prévoir. Il semble que, depuis vingt-cinq ans, le parti progressiste ait englobé toute la nation. Quelques sages, sans doute, ou peut-être des ambitieux, réclament plus de maturité dans les projets de réformes. D'autres vont jusqu'à souhaiter qu'une heureuse combinaison concilie les institutions européennes avec les traditions nationales. Mais il n'y a pas là ce qu'on peut appeler un parti vieux japonais.

Depuis l'ouverture des Chambres, une sorte de réaction s'est dessinée. Mais, il ne faut pas s'y méprendre, les manifestations populaires ont été dirigées contre les procédés et contre les hommes du gouvernement bien plus que contre les réformes.

On parle volontiers de l'inconstance du peuple japonais. Le reproche est-il fondé? Voilà deux mille ans, sinon plus, que la même famille conserve la dignité impériale. De 1600 à 1868, l'organisation sociale n'a pas bougé. De 1868 à 1890, c'est-à-dire jusqu'à l'inauguration du nouveau régime, les mêmes ministres sont restés au pouvoir, passant d'un ministère à un autre. Combien de peuples en Europe en pourraient dire autant? On trouve les Japonais mobiles dans leurs affections. C'est possible; mais, pour les juger, il serait bon de se placer à leur point de vue et non au nôtre. Ce qui change, ce sont les circonstances : leur but n'a pas varié. Ils veulent, aujourd'hui comme il y a trente ans, obtenir l'abolition du privilège d'exterritorialité conféré aux étrangers et recouvrer leur indépendance douanière. Supprimez cet objectif, leur conduite paraîtra bizarre et décousue. Admettez-le, tout s'explique. Ajoutons que, dans l'œuvre colossale qu'ils ont entreprise, leurs hommes d'État ont quelquefois hésité et tâtonné : que les politiques infaillibles leur jettent donc la première pierre !

De nos relations avec les Japonais, notre civilisation sortira-t-elle modifiée? Jusqu'à présent, leur influence ne s'est guère exercée en dehors de l'art. A leur contact, nos arts décoratifs se sont renouvelés et nos peintres ont pris plus de liberté d'allure et plus de fantaisie. L'évolution n'est peut-être pas encore ache-

vée. Les artistes de l'Orient ne nous ont pas, tant s'en faut, révélé tous leurs secrets. Sans parler de leurs procédés industriels, nous ignorons, par exemple, les règles qui, pour eux, remplacent notre symétrie. On nous permettra de ne pas insister sur les manifestations du néo-bouddhisme : elles sont, jusqu'à présent, pure affaire de dilettantisme. Si cette religion d'ailleurs devait continuer chez nous ses progrès, c'est à l'Inde et non au Japon que nous irions demander des enseignemens.

En matière économique, l'action de l'Extrême-Orient peut avoir des conséquences bien plus graves. Nous avons dit comment les ouvriers japonais ou chinois pouvaient, en travaillant chez eux pour l'Europe, faire concurrence aux nôtres. Japon et Chine pourraient bien aussi nous envoyer un jour le trop-plein de leur population. Ces émigrations ont causé et causent encore de sérieux embarras à certains peuples. Les Chinois, travaillant à bas prix, étaient parvenus, en quelques années, à accaparer tous les petits métiers en Amérique et en Australie. Ces États, abdiquant, pour la circonstance, leurs théories humanitaires et libérales, leur ont brutalement fermé les portes. Que ferait l'Europe en face de cette invasion? Ces questions que nous nous bornons à indiquer se posent plus pressantes de jour en jour. En leur qualité de néophytes, les Japonais ont une ardeur de prosélytisme qu'on soupçonne à peine. Ils n'aspirent à rien moins qu'à guider la Corée et peut-être même la Chine dans la voie qu'eux-mêmes ont suivie. Ce sentiment, qui n'a pas été étranger aux derniers événemens, se fera jour encore. Chaque siècle se présente ainsi avec son stock de problèmes inquiétans. Heureusement la nature humaine est assez souple et ses besoins assez multiples pour faire surgir presque toujours des solutions tout à fait inattendues.

G. APPERT.

LE LIVRE ANGLAIS

ROBINSON CRUSOÉ

Les dernières élections aux Communes d'Angleterre ont été pour toutes les personnes attentives un grand sujet de réflexions. Ce peuple, nous disait-on depuis longtemps, subit comme les autres le mal du siècle; sous des apparences de stabilité, il est désagrégé par la crise de transformation sociale qui travaille les nations européennes; il nous réserve des surprises, il nous apparaîtra, lui aussi, en rupture de tradition. — Les événemens ne se hâtent pas de justifier ces pronostics. Le peuple anglais a manifesté une fois de plus son esprit de conséquence et de conservation. Au milieu de nos flottes portées à la dérive sur des mers inconnues, ce vieux vaisseau gouverne, tient sa route, lutte contre le vent. D'autres louvoient et se maintiennent, uniquement parce que le coup de barre du pilote contrarie à temps la manœuvre d'une partie de l'équipage; celui-là avance par l'effort calculé de l'équipage, prompt à tous les changemens de manœuvre que commande la boussole. Cette boussole est la volonté accumulée des morts. Rare spectacle, le gouvernement d'une audace vivante subordonnée à la volonté des morts.

On voudrait avoir un bon traité de psychologie historique sur un peuple si intéressant; et l'on souhaiterait que ce ne fût pas un ouvrage de philosophie didactique, monstre toujours redoutable. Ce traité existe, nous l'avons tous lu dès le premier âge: c'est le *Robinson Crusoé*.

Dans le temps que les élections anglaises occupaient notre attention, et comme je me demandais auquel de ses grands livres cette race a le mieux confié son secret de force, le hasard mit sous ma main une traduction du chef-d'œuvre de Daniel de Foë par Petrus Borel le Lycanthrope. C'est une nouvelle aventure de

Robinson, et non la moins singulière, que le plus truculent des romantiques se soit attaché à ce simple récit et l'ait traduit avec une exactitude consciencieuse. Encore un calomnié, ce gilet rouge! Son travail le montre homme d'application et de bon sens. Après avoir prévenu le public, comme il est d'usage, contre les traductions concurrentes, contre « le délayage blafard, sans caractère et sans onction, » de son devancier Saint-Hyacinthe, contre la version « androgyne » de Mme Amable Tastu, Petrus Borel affirme qu'il a entrepris sa tâche par choix et par amour, pour un petit nombre d'esprits d'élite; parce que, dit-il, « le traducteur de ce livre ne croit pas à l'injustice. » — Qui refuserait d'écouter cet appel ingénu?

On ne résiste pas à des volumes imprimés par Terzuolo sur le papier à chandelles de ces temps héroïques; signés par le Lycanthrope, ornés de vignettes par les frères Devéria, Boulanger, Célestin Nanteuil; enrichis de notices sur le matelot Selkirk, prototype de Robinson; complétés par une *Dissertation religieuse* où l'abbé La Bouderie, vicaire général d'Avignon, fait intervenir Silvio Pellico et les arrêts de la Sorbonne pour réfuter les erreurs doctrinales du dissident anglais. — J'ai relu l'inoubliable histoire qui amusait l'enfant et qui fait penser l'homme. Elle m'a affermi dans ma persuasion; mieux que Shakspeare ou Macaulay, mieux que les grandes fleurs récentes de l'âme anglaise, *Adam Bede* ou *Aurora Leigh*, le *Robinson Crusoé* nous donne la claire intelligence de cette race et la raison de ses progrès dans le monde.

I

Il y a dans la littérature séculière deux récits qui échappent à toute classification, à toute comparaison, parce que leur universalité les place hors de pair : le *Don Quichotte* et le *Robinson Crusoé*. D'autres chefs-d'œuvre montent plus haut par la perfection de l'art ou par la sublimité de la pensée; mais ils ne s'adressent pas à tous les âges, à toutes les conditions; ils veulent pour être goûtés un esprit déjà formé et une culture intellectuelle qui n'est pas donnée à tous. Cervantès et Daniel de Foë ont seuls résolu le problème d'intéresser, par les attraits différens d'une même pensée, le petit enfant et le vieillard réfléchi, la servante et le philosophe. Leurs créations, organismes vraiment vivans, croissent et se développent avec notre individu, acquérant comme lui des facultés nouvelles au cours des années, manifestant comme lui un pouvoir de transformation, d'adaptation aux divers âges et aux divers milieux. La même phrase tient en

réserve plusieurs sens, qui se découvrent successivement au regard; sur la page où nous avions ri ou tremblé, quand nous l'épelions pour la première fois, notre cœur d'homme se serre douloureusement, si c'est le *Don Quichotte*, notre esprit médite profondément, si c'est le *Robinson*. Lisons-nous ces volumes à nos enfans, les effets divergens et souvent contraires se produisent simultanément, faisant mesurer la distance qui nous sépare de ces petits êtres.

Les deux œuvres ne sont comparables qu'entre elles; la même définition s'appliquerait à l'une et à l'autre : roman d'analyse dans un roman d'aventures, tournant autour d'un personnage principal doublé d'un satellite. Elles se ressemblent par les procédés de composition, par le réalisme minutieux auquel ces idéalistes demeurent appliqués dans tous leurs rêves. Mais la ressemblance s'arrête là. Sous son apparence de badinage enjoué, le *Don Quichotte* est le plus pessimiste de tous les livres; le *Robinson* en est le plus optimiste. L'un raconte la défaite d'un idéal démesuré, l'autre le triomphe d'un idéal raisonnable. Les impressions différentes qu'ils nous laissent s'expliquent trop bien : le héros de Cervantès est aux prises avec les hommes, avec des hommes civilisés; celui de Daniel de Foë n'a pour adversaires que la nature, la fatalité des choses et les sauvages: il est le mieux loti. Quoi qu'il en soit, l'œuvre du premier contient toute l'histoire de la pauvre Espagne, du peuple chevaleresque qui défend l'Europe contre l'invasion musulmane, découvre et conquiert les nouveaux mondes, se fait le champion universel de l'Église, et succombe toujours sous le poids de ses entreprises, sous les sévérités de la fortune ironique. Il s'est rencontré un génie moqueur dans cette nation grave; sa gaîté amère et sa philosophie cruelle sont le résidu de toutes les expériences, de toutes les déceptions de sa noble et chimérique patrie. Il semble, au contraire, que l'Anglais ait voulu écrire le *livre de raison* de son pays, et qu'il en ait fait un hymne de reconnaissance au dieu soigneux qui assure les succès pratiques de ce pays.

Il faut bien croire que l'optimisme religieux du bon Daniel est le sentiment collectif d'une race, car il eut peu de motifs personnels de remercier le Ciel. Si le *Robinson* vient tout naturellement en parallèle avec le *Don Quichotte*, c'est surtout parce qu'il y a des rapprochemens frappans entre les destinées de leurs auteurs. Misérable et agitée fut la vie du dissident anglais, comme celle du soldat espagnol. Tous deux étaient des réfractaires; tous deux, malchanceux de génie, pouvaient s'appliquer le dire du premier : « Le talent ne sert pas aux usages ordinaires de la vie.

Le vif-argent ne peut se transformer en monnaie courante; excellent pour séparer l'or de l'alliage, il devient inutile dès que vous voulez le changer en quelque chose de compact et de solide. » Banqueroutier décrété de prise de corps, ruiné, attaché au pilori, traqué par ses ennemis politiques et abandonné par ses enfans, de Foë composa peut-être quelques parties de son récit dans la prison de Newgate, comme Cervantès dans la geôle de Medrano. L'un et l'autre a répandu beaucoup d'encre, pour ne gagner à ce métier que très peu de pain et ne laisser qu'un seul livre, enfant de la vieillesse, conçu dans le découragement des besognes infructueuses, et qui devait faire oublier tous les aînés obscurs.

Poète, philosophe, théologien, économiste, pamphlétaire d'une rare vigueur et d'une intarissable fécondité, grand remueur d'idées sur tous les sujets, journaliste enfin, — il fonda la première revue anglaise du temps qu'il était à Newgate, et nous naquîmes ainsi de l'ennui d'une prison, — Daniel de Foë eût pu remplir une bibliothèque de ses œuvres. Il en vivait mal et rien n'en survécut, sauf le livre immortel, payé par grâce dix guinées, qu'il entreprit à 58 ans, après avoir rencontré dans une taverne l'homme vêtu de peaux de chèvres : ce Selkirk ou Selcraig dont il fit sa société, tant l'aventure du matelot déserteur l'avait frappé, et qui devint dans l'esprit méditatif de Daniel le type national et historique par excellence : l'Anglais dissident, rebelle ou mauvaise tête, fondant des empires lointains par nécessité, converti au bien par les difficultés de sa tâche, à l'optimisme par la réussite, finissant dans une sainteté confortable et lucrative.

Robinson, — gardons à Selkirk le nom sous lequel il a fait sa prodigieuse fortune, — Robinson est d'abord et avant tout l'incoercible échappé des fiords scandinaves, l'amant de la mer appelé par la tempête, qui lance sa petite barque sur l'Océan aux premiers jours de l'histoire européenne; qui ne peut se résigner à jeter l'ancre aussi longtemps que le vaste monde, tentation et proie désignée de sa race, dérobe un lopin de terre à sa curiosité de l'inconnu, à son instinct de migration et de domination. A lui, à ses frères dépaysés et reconnaissables, on peut appliquer ce que le poète a dit de la conque ensablée :

> Longue et désespérée
> En toi gémit toujours la grande voix des mers.

C'est ce nostalgique d'infini et de liberté périlleuse que leur Ibsen symbolise dans cette dame de la mer, hantée et attirée par l'élément maternel : « Jour et nuit, l'hiver comme l'été, je sens en moi cette attraction de la mer... Je crois que, si nous étions

accoutumés, dès notre naissance, à vivre sur mer, dans la mer même, nous serions peut-être beaucoup plus parfaits que nous ne le sommes. Voilà pourquoi nous souffrons tous d'une peine secrète. Croyez-moi, la mélancolie de l'humanité vient de là... Il me semblait à la fin que j'appartenais aussi à l'Océan. » —Voyez les débuts de Robinson : en dépit des remontrances de son père, en dépit des raisonnemens qu'il se fait à lui-même, une force invincible le pousse sur les vaisseaux. Il y souffre mort et passion, chacun de ses voyages a une fin ruineuse et tragique; il recommence toujours. Après la formidable épreuve où il s'est cru guéri à jamais, alors qu'il vieillit dans le repos et l'opulence, la moindre suggestion d'un négociant ou d'un capitaine suffit pour réveiller le marin primordial qui sommeille en lui; à l'extrême limite de l'âge, il repart sur les mers d'Asie, sans motifs plausibles, pour le plaisir. C'est là le fond de son âme et ce qui fait de ce simple matelot un héros mythique; il est l'Anglais, qui fut le *northman*, qui reste le juif-errant des grandes eaux.

Il est encore l'Anglais par son imagination indomptable, par cette révolte obstinée de l'individu contre laquelle ni le raisonnement ni la sévérité des hommes ne peuvent rien, et qui ne se laissera discipliner que par la leçon des choses librement acceptée. « J'étais né pour être mon propre destructeur, » dit-il. Il pense, agit et part comme faisaient les personnages de Shakspeare, comme feront un Byron et un Shelley. Ceux-ci périront avant de s'être amendés, dans l'agitation du cœur et l'impénitence finale, parce qu'ils ne se soumettront jamais à la réalité. Robinson a commencé comme eux, il fut pétri, comme ils le sont tous, avec ce même ferment de Prométhée; mais il représente plus exactement la moyenne de sa nation, il se soumet à la réalité : elle l'assagit et lui rend le gouvernement de lui-même, avec beaucoup de livres sterling par surcroît.

On se demande parfois si de Foë savait bien qu'il écrivait le poème de la volonté anglaise et de l'orgueil anglais, quand il amenait progressivement ce naufragé solitaire à la condition d'un seigneur suzerain, quand il le montrait tirant de sa seule industrie les élémens de la civilisation, dominant à son tour la nature qui l'avait écrasé et les hommes qui l'avaient menacé. L'intention de l'écrivain n'est pas douteuse. C'est bien le triomphe de la volonté qu'il entendait peindre, je n'en retiens d'autre preuve que cette réflexion de son héros : « Sans l'appréhension des sauvages, j'aurais entrepris ce travail, et peut-être en serais-je venu à bout, car j'abandonnais rarement une chose avant de l'avoir accomplie, quand une fois elle m'était entrée dans la tête assez obstinément

pour m'y faire mettre la main. » Et c'est bien la conscience d'une supériorité de race qui a dicté le curieux entretien de Robinson avec les Espagnols recueillis dans l'île : « Señor, reprit l'Espagnol, si nous pauvres Castillans eussions été à votre place, nous n'eussions pas tiré du vaisseau la moitié de ces choses que vous sûtes en tirer; jamais nous n'aurions trouvé le moyen de nous procurer un radeau pour les transporter, ni de le conduire à terre sans l'aide d'une chaloupe ou d'une voile; et à plus forte raison pas un de nous ne l'eût fait s'il eût été seul. » — Sentez-vous la confiance inébranlable de l'auteur dans la suprématie du génie saxon?

Robinson n'est pas seulement de son pays, il est de son temps; mais il en est avec des nuances nationales indélébiles. La reconstruction de la société par l'homme naturel, la connaissance et la réforme de l'esprit humain par l'étude du sauvage, ce furent les grandes marottes du XVIII[e] siècle. Ce siècle avait remis en question toutes les traditions sur lesquelles vivait l'humanité; il pressentait qu'un monde allait mourir avec lui, qu'un autre s'efforçait de naître; il se rejetait d'instinct vers les origines, pour y trouver le secret de cette palingénésie sociale qui tournait toutes les têtes. Conduite par la pensée française, l'enquête universelle lui empruntait un caractère d'idéalisme rationnel et de contradiction frondeuse à tout ce qui existait; il ne s'agissait pas de chercher comment les idées et les sociétés s'étaient formées, mais de décider comment elles *avaient dû* se former suivant un idéal de justice absolue et de perfection abstraite, comment elles devraient désormais se régler sur une chimère antérieure, pour répondre aux espérances du siècle. Consultez Rousseau ou Diderot, le *Contrat Social* ou le *Supplément au voyage de Bougainville;* consultez le sage Montesquieu lui-même ou le sceptique Voltaire, les philosophes de cabinet et les navigateurs frottés de philosophie : chez tous, alors même qu'ils croient observer sincèrement les réalités lointaines dans le temps ou dans l'espace, vous trouverez le très noble préjugé qu'elles doivent être meilleures que les réalités présentes; la conviction innée que le mal, ou ce qui leur paraît le mal, a été introduit par quelques méchans fourbes et peut être éliminé par une raison éclairée.

Supposez le *Robinson* naissant en France, si par impossible l'histoire de ce solitaire eût tenté quelqu'un chez le plus sociable des peuples. Notre Robinson serait sensible et réformateur. Une aventure d'amour viendrait vite égayer la monotonie de l'existence dans l'île, et je gage que Vendredi changerait de sexe. Les sauvages, trop honnêtes gens pour le dévorer, l'instrui-

raient à penser, à se dégager de la superstition, à retrouver les lois naturelles. La petite colonie aussitôt formée, ce fondateur d'empire se hâterait de lui donner une constitution, des règlemens minutieux et compliqués, suffisamment tyranniques pour lui assurer le bonheur selon la formule rationnelle du législateur. Si nous avions affaire à Rousseau ou à Bernardin, le *Robinson* deviendrait une idylle, quelque chose comme *Paul et Virginie* colonisateurs; et si l'humeur critique de Voltaire s'en emparait, les habitans de l'île auraient vite fait de se déchirer, par la faute des prêtres et des magistrats; le Robinson de France, c'est Candide, un naïf qui a trop d'esprit pour jamais se soumettre à la réalité et se laisser corriger par elle. Ne le croyez pas quand il fait vœu de cultiver son jardin : il y cherchera toujours des fleurs extraordinaires et saccagera ce jardin qui se refuse à les donner.

Daniel de Foë partageait toutes les préoccupations de son siècle; il les a devancées sur plus d'un point, elles se font jour dans ses écrits antérieurs. Son *Robinson*, c'est aussi une reconstruction de l'histoire de l'homme; non pas comme elle *devrait* être, mais telle qu'elle est d'après les données de l'expérience. L'Anglais Crusoé ne souffre pas d'un excès de sensibilité. Il y a quelque chose de sec et de froid dans ses désespoirs les plus tragiques : on sent qu'il a trop de confiance en soi-même pour s'y abandonner complètement. Quand il perd son vieux chien, quand son fidèle Vendredi meurt à ses pieds sur le pont du vaisseau, Robinson leur accorde quelques regrets, avec mesure : ce sont des accidens malheureux dont il faut prendre son parti. La femme n'apparaît que très tard dans ce sévère récit, avec les vaches et les poules nécessaires au peuplement de l'île, pour le même motif et comme un objet de première utilité. Robinson ne cherche pas le bonheur, mais le *confortable ;* c'est vers l'acquisition de ce confortable que doit tendre le progrès : le mot et le besoin dominant qu'il exprime reviennent sans cesse dans la narration. Et cet homme raisonnable, qui est tout le contraire de notre homme rationnel, fait volontiers la leçon « à ces gens mécontens qui ne peuvent jouir confortablement des biens que Dieu leur a donnés, parce qu'ils tournent leurs regards et leurs convoitises vers des choses qu'il ne leur a point départies. »

Surtout, et c'est là son trait distinctif, national, Robinson n'a pas un instant l'idée d'instituer dans son île une Salente, un essai d'humanité meilleure. Il y organise d'abord sa propre existence, son *home*, autant que cela lui est possible, sur le type qui satisferait le mieux un bon fermier du Yorkshire. Disposant d'une table rase pour y construire au gré de son imagination, ce

qui fut le rêve de tous les idéologues du xviiie siècle, il se contente de refaire pas à pas les étapes de l'industrie humaine, telle que la tradition des gens de métiers l'a développée. L'« île du Désespoir » n'est pas un champ d'expériences philosophiques, mais bien un domaine anglais à exploiter. L'île se peuple, ce prince a des sujets : il s'inquiète alors de les faire vivre, et non de les transformer en argumens démonstratifs d'un meilleur état social. Espagnols, Anglais, Caraïbes, tous naufragés ou sauvages, livrés par l'extrême misère ou par l'ignorance à sa puissance illimitée : quelle tentation, Français mes frères ! travailler sur cette matière humaine, la ployer aux conceptions de notre raison ! Robinson jouit secrètement de sa puissance ; il se considère comme l'unique et légitime possesseur de la terre qu'une ténacité anglaise pouvait seule rendre habitable, et où les autres hommes sont recueillis par grâce ; mais il ne lui entre pas dans le cerveau que cette puissance s'étende jusque sur le for intérieur de ces autres hommes, qu'il soit le maître de ces âmes et de ces volontés étrangères. D'ailleurs, cette façon d'user de son bien ne serait pas pratique. Il laisse chaque tribu s'organiser à sa guise, suivant ses mœurs particulières. Et il va ramasser au Brésil, où ses plantations prospèrent sans lui depuis vingt-sept ans, les cruzades qui sont la vraie récompense d'un grand effort anglais.

Au lendemain de son naufrage, alors qu'il extrayait du vaisseau les choses indispensables à sa subsistance, Robinson avait trouvé dans le tiroir du capitaine un rouleau d'or. Il s'était abandonné à un premier mouvement d'une belle et saisissante philosophie sur la relativité des richesses : — « O drogue ! à quoi es-tu bonne ? Un seul de ces couteaux est plus pour moi que cette somme. Demeure donc où tu es et va au fond de la mer, comme une créature qui ne mérite pas qu'on la sauve. » Puis, le prudent Anglais eut un second mouvement, le bon, qui fut d'envelopper les espèces dans un lambeau de toile et de les mettre à l'abri. Elles fructifièrent plus tard. Il ne faut rien laisser perdre, alors même qu'on est à demi noyé et condamné selon toute apparence à la prison perpétuelle. Il faut organiser sa vie dès le premier instant comme si l'on devait retourner le soir à son club de Londres. Ainsi pensent ces gens sensés.

Il semble, à première vue, qu'une œuvre alourdie par cet esprit terre à terre doive avoir une moindre valeur d'art et une moindre valeur morale que les fictions de nos écrivains, inspirées par l'ardent souci d'embellir et de réformer le monde. *Robinson* fait la preuve du contraire. Il faut bien que la vie réelle, nettement discernée et acceptée, soit une source puissante d'émotions artis-

tiques: sans un artifice de style, avec l'exactitude monotone et les répétitions d'un livre de loch, par le seul effet de la vérité ou de la vraisemblance dans chaque détail, Daniel de Foë nous touche et nous passionne mieux que les magiciens de la plume; le drame qu'il raconte devient nôtre, nous découvrons dans ce microcosme notre histoire individuelle et celle du genre humain. L'humble matelot jeté par la vague contre le rocher où il se cramponne, contre ce rocher dont son industrie le fera roi, prend à nos yeux la figure symbolique de l'Adam de la Sixtine, du premier homme abandonné dans sa faiblesse, dans sa nudité, au pied de la dure montagne qu'il doit gravir et asservir. Ses luttes et ses triomphes sur la nature, ce sont nos luttes et celles de nos plus lointains ancêtres, nos souffrances, nos justes sujets d'orgueil. Si l'auteur eût coloré ses procès-verbaux d'un rayon de merveilleux, notre imagination s'y laisserait séduire par instans; nous ne serions pas pris sans relâche, et au plus profond de nos fibres, comme chacun ne l'est que par sa propre histoire, par les douleurs qu'il peut éprouver, par les espérances qu'il peut raisonnablement concevoir.

L'efficacité morale du livre est si grande qu'on n'a pas encore trouvé de plus sûr instructeur pour l'esprit et le caractère de l'enfant. Quel sermon vaudrait cet exemple continu de rédemption par l'énergie, ce juste choix entre les soumissions nécessaires et les combats qu'il faut livrer? L'auteur du *Robinson* aurait pu s'en tenir à la leçon vivante qui se dégage d'un pareil triomphe de la raison et de la volonté; mais il eût menti au sang des soldats de Cromwell qui coulait dans ses veines, et son livre ne serait pas le bréviaire complet de l'âme anglaise, si le dieu anglais n'intervenait pas à chaque page de ce livre avec sa physionomie tranchée, son accent caractéristique. Dans la pensée du puritain qui le composa, le *Robinson* était avant tout un ouvrage d'édification, un chapitre ajouté à la Bible; un second livre de Job, épuré des doutes et des murmures qui déparent le premier.

II

Jusqu'à la catastrophe qui le précipite dans l'île du Désespoir, et quelque temps encore après cette catastrophe, Robinson a vécu comme un parfait païen, « plongé dans une sorte de stupidité d'âme. » Un jour, à la place où il avait secoué sur le talus de son rempart un vieux sac à grains emporté du navire, vidé par les rats, et où il ne restait qu'un peu de bale et de poussière, le solitaire voit croître des tiges vertes : il reconnaît de l'orge et du

riz. Dans sa joie, il croit d'abord à un miracle, à une assistance surnaturelle du ciel. Puis il se rappelle le sac secoué. Le miracle n'en subsiste pas moins, pense-t-il, mais un miracle raisonnable, acceptable pour un esprit anglais; une marque de la protection divine s'exerçant par l'intermédiaire d'une cause naturelle. Ce fut le premier coup de foudre de la conversion, tout d'attendrissement et de reconnaissance. Le second lui vint peu après d'un songe effrayant, durant une nuit de tremblement de terre et d'ouragan : un personnage resplendissant s'avançait sur lui, une pique à la main, et criait d'une voix terrible : « Puisque toutes ces choses ne t'ont point porté au repentir, tu mourras! »

A partir de ce moment, Robinson réfléchit sur son endurcissement, il fait l'examen de ses fautes et le compte des grâces qu'il a reçues. Comme un exact négociant de la Cité, il dresse sur deux colonnes, par doit et avoir, le bilan des maux auxquels il a échappé, des biens qui lui ont été impartis. Entré dans cette voie, l'ingénieux insulaire devient promptement un *cause-finalier* qui rendrait des points au bon Bernardin. Le moindre événement, la découverte d'un nouveau fruit ou d'un animal inconnu, lui sont des signes évidens qu'un ordre d'en-haut a disposé toutes choses dans la nature pour le service particulier de Robinson. Mais il y a des événemens contraires? Sans doute : toutefois ils auraient pu être plus fâcheux; avec ce simple correctif, on les reporte à la colonne des bienfaits, on s'affermit dans cet optimisme fortifiant où notre héros ne bronche plus. Une fois encore il fut tenté, un jour qu'une forte fièvre le tenait. Le problème de l'existence du mal, ce redoutable écueil de l'optimisme, assiégeait son esprit : il ne savait comment le résoudre. De cette épreuve aussi devait sortir un grand bien. Comme la fièvre redoublait, il lui revint à la pensée que les Brésiliens, dans toutes leurs maladies, ne prenaient d'autres remèdes que leur tabac, et qu'il restait un rouleau de tabac dans un des coffres sauvés du bâtiment. Robinson alla au coffre, il y trouva de quoi fumer, ce qui lui procura un soulagement immédiat et une agréable distraction par la suite; mais ce tabac cachait un remède bien autrement salutaire : une Bible, rangée là sous les hardes. Ainsi, le ciel lui accordait miraculeusement le pain de l'esprit après le pain du corps.

Qu'importe désormais s'il lui manque quelques outils indispensables au charpentier, quelques denrées de première nécessité? Le pionnier d'Angleterre a sa Bible, l'instrument divin qui peut remplacer tous les autres et donne toutes les forces; avec sa Bible, son installation est complète, il est tout à fait *confortable*. Je répète à dessein le mot qu'il emploie lui-même, pour montrer

la nuance particulière de cette religion, le lien étroit entre le besoin de piété et le besoin de bien-être. Lisez, à quelques lignes de distance et dans le même élan de reconnaissance, ces deux phrases qui résument l'idéal de l'Anglais Robinson : « Le chagrin glissait plus légèrement sur moi ; mon habitation devenait excessivement confortable... Nous avions la parole de Dieu à lire et son Esprit pour nous diriger, tout comme si nous eussions été en Angleterre. » — Un chrétien oriental ou latin, soumis au genre de vie de Robinson avec d'aussi ardentes dispositions religieuses, n'eût pas manqué de penser aux Pères du Désert; il eût consolé sa détresse en se conformant sur quelques points aux pratiques et à l'esprit des anachorètes. Robinson n'a rien de ces ascètes, sauf l'extérieur; ses plus vives effusions de piété ne lui font jamais perdre de vue l'agrandissement et l'amélioration de son domaine.

Sa religion veut de l'aisance et aussi des convenances sociales. Quand il revient visiter dans son île les naufragés espagnols et anglais qu'il y a installés, il trouve ces colons emménagés avec quelques femmes sauvages. Les pauvres diables ont abandonné l'Europe sans esprit de retour; ils vivront et mourront là; on conçoit qu'ils se soient procuré sans plus de formalités des objets si nécessaires. Sur l'observation que lui fait le bénédictin, Robinson s'épouvante d'avoir tant tardé à « lever le scandale. » Il s'avoue à lui-même que la chose n'est pas facile, qu'il peut se rencontrer dans le nombre des bigames assez excusables, et que d'ailleurs il n'y avait dans l'île aucun ecclésiastique pour marier ces gens de rites différens, devenus eux-mêmes des demi-sauvages, étrangers à toute pratique religieuse. N'importe! il eût fallu plus tôt, il faut au plus vite « un contrat formel des deux parties, fait par-devant témoins, confirmé au moyen de quelque signe par lequel ils se seraient reconnus engagés, n'eût-il consisté que dans la rupture d'un fétu... Et c'était une grande faute de ne l'avoir pas fait. » — Bref, une formalité *convenable*, un acte plus social encore que religieux.

Les conférences de Robinson avec le bénédictin peuvent compter parmi les plus curieuses et les plus belles pages du livre. A cet endroit, le puritain de Foë se relâche, il s'amollit quelque peu au souffle de tolérance et de concorde que lui envoie son siècle. Robinson a recueilli ce prêtre parmi les passagers du bâtiment en détresse; il le tient en forte suspicion, « d'abord comme papiste, secondement comme prêtre papiste, et troisièmement comme prêtre papiste français. » Voilà bien des tares; mais notre navigateur s'aperçoit que ce suppôt de Bélial est un très honnête

homme, d'esprit fort large. Chose prodigieuse, les deux théologiens s'entendent sur les points qui les réunissent et ils écartent les points qui les divisent; ils conviennent d'enseigner dans l'île aux sauvages, aux Anglais et aux Espagnols ensauvagés, un christianisme à la portée de tous, où les gens de toute communion se mouvront à l'aise. De Foë esquisse avec une parfaite bonne foi le type d'apôtre de ce missionnaire français, auquel il donne toutes les générosités du cœur, toutes les illuminations de l'esprit. A telles enseignes que Robinson finit par dire à son interlocuteur, en lui prenant la main : « Mon ami, je souhaiterais que tout le clergé de l'Église romaine fût doué d'une telle modération, et d'une charité égale à la vôtre. Je suis entièrement de votre opinion ; mais je dois vous dire que, si vous prêchiez une pareille doctrine en Espagne ou en Italie, on vous livrerait à l'Inquisition. — Cela se peut, répondit le bénédictin. J'ignore ce que feraient les Espagnols ou les Italiens; mais je ne dirai pas qu'ils en soient meilleurs chrétiens pour cette rigueur : car ma conviction est qu'il n'y a point d'hérésie dans un excès de charité. »

Non moins curieux est le catéchisme que Robinson fait à Vendredi d'abord, et plus tard aux autres Caraïbes. Ces gens adorent le grand vieillard Bénamuckée : quand ils veulent se le rendre favorable, ils vont sur la montagne et lui disent « O! », car ils supposent que ce dieu devine leur pensée. C'est tout leur culte. Robinson les amène à un christianisme latitudinaire, très simplifié pour leur usage. Cependant il a de la peine à réfuter quelques-unes de leurs objections, celles des femmes surtout, qui se montrent plus subtiles disputeuses.

C'est toujours l'existence du mal qui est la pierre d'achoppement, et aussi l'incarnation du mal dans le diable. Pourquoi le grand Bénamuckée des blancs tolère-t-il le diable? Or, Robinson tient beaucoup au diable. Qui ne se rappelle l'instant dramatique où le solitaire aperçoit pour la première fois l'empreinte d'un pied humain sur le sable de son île? Cet homme souffre pardessus tout de la privation de société; il n'avait la veille encore qu'un désir, retrouver des semblables; et la découverte de ce vestige l'emplit d'une indicible épouvante! Serait-ce un tour du Malin? « Je me demandais pourquoi Satan se serait incarné en un semblable lieu, sans autre but que celui de laisser une empreinte de son pied, ce qui n'était même pas un but, car il ne pouvait avoir l'assurance que je le rencontrerais. Je considérai d'ailleurs que le diable aurait eu pour m'épouvanter bien d'autres moyens que la simple marque de son pied, et qu'il n'aurait pas été assez

simple pour laisser un vestige dans un lieu où il y avait dix mille à parier contre un que je ne le verrais pas... Tout cela me semblait contradictoire en soi, et avec les idées communément admises sur la subtilité du démon... Je conclus que ce devaient être de plus dangereuses créatures, c'est-à-dire des sauvages de la terre ferme. » — Néanmoins, en plus d'une rencontre, Robinson soupçonne encore que Satan rôde autour de lui. Il y croit trop fermement pour laisser Vendredi dans l'ignorance sur ce point capital. « J'entrai en un long discours touchant le diable... Je trouvai qu'il n'était pas aussi facile d'imprimer dans son esprit de justes notions sur le diable qu'il l'avait été de lui en donner sur l'existence d'un Dieu. »

Comme il apparaît dans tous ces passages, l'abîme qui sépare de Foë de ses contemporains français ! Pour eux aussi, la controverse entre chrétiens et sauvages est un thème favori ; Diderot a donné le modèle du genre dans le *Supplément au voyage de Bougainville :* c'est toujours le sauvage, soufflé par nos philosophes, qui embarrasse et démonte le chrétien. Ils prennent à ce jeu leur meilleur plaisir, Le prédicant anglais n'y entendrait rien. Sûr de la vérité qu'il possède, il néglige les objections ; il les balayerait au besoin avec ce suprême argument, qui est au fond de son esprit : Le Dieu anglais est le vrai Dieu, puisqu'il m'a donné votre terre, pauvres sauvages, et vous a mis en ma puissance.

Argument biblique : il a servi à l'ancien peuple élu, il pourrait servir au nouveau, à ces puritains qui ont hérité de la religion d'Israël. Le Jéhovah des compagnons de David suffit si bien aux compagnons de Cromwell, l'Ancien Testament correspond si exactement à leur tour d'esprit, qu'on se demande parfois ce qu'ils ont retenu du Nouveau. Peu de choses, assurément. Exception faite pour les quelques chapitres où le bénédictin intervient et provoque dans l'âme de Robinson la détente que j'ai dite, tout ce livre d'édification eût pu être écrit par un homme qui n'aurait jamais ouï parler de l'Évangile. Le nom du Christ est prononcé, mais son esprit est absent. La Bible, voilà le seul régulateur de ces consciences. Ils en sont si pénétrés qu'elle transparaît sous chaque page, sous chaque phrase de leur écriture. On dirait presque un pastiche des livres hébreux. Cependant Robinson, ou Daniel de Foë, si l'on préfère, est de complexion humaine et douce, il a horreur de verser le sang, son optimisme ne voit partout que de bonnes et honnêtes créatures. Que serait-ce si nous avions affaire à un de ces âpres dissidens chez qui l'humeur naturelle exaspérait encore la sévérité de la doctrine ?

Doctrine étroite et audacieuse à la fois. Il semble que cette

catégorie de réformés n'ait demandé au libre examen d'émanciper sa raison que pour la réincarcérer aussitôt dans une geôle. Ce n'est pas eux qui abuseraient du principe. Étrangers à notre rage de logique, ils ne comprendraient même pas la forte argumentation d'un Bossuet sur les variations, si saisissante pour nous; ils lui répondraient : « Une barrière nous gênait dans notre champ : nous l'avons repoussée à la limite de notre terre; elle est aussi solide à cette nouvelle place, et nul d'entre nous ne songe à la franchir. » — En effet, on peut être certain que le scrupuleux Robinson s'en tiendra sa vie durant aux articles du Covenant et au sens littéral de sa Bible. Son formalisme nous fait parfois sourire; il a sa grandeur, et c'est une force. Ne dirait-on pas une scène du camp des Têtes-Rondes, cette mutinerie à bord dans le golfe Persique? Robinson menace les matelots de la juste rétribution du ciel : le maître d'équipage lui répond qu'il ne saurait appuyer ses censures d'aucun passage des Écritures et lui oppose le verset où il est dit que ceux sur lesquels la tour de Siloé tomba n'étaient pas plus coupables que les autres Galiléens. — La réception dans l'île des trois malheureux Anglais, arrachés aux mains des cannibales, est véritablement imposante par son caractère de gravité religieuse et patriarcale; ces quelques hommes, jetés par des infortunes différentes dans ce désert, se reconnaissent compatriotes aux formules bibliques de salutation qu'ils échangent. Abraham ne reçoit pas autrement les envoyés célestes sur le seuil de sa tente.

La signification religieuse du *Robinson* est moins familière à notre public que les aventures du héros populaire; nos éditions courantes, allégées de ses effusions et de ses dissertations, ne donnent pas la vraie physionomie du livre. C'est surtout par ce côté qu'il est le livre anglais, le fidèle miroir des millions d'hommes qui le lisent dans l'original, sur tous les rivages où des vaisseaux britanniques portent des gens de mer, des colons et des Bibles. Je n'ai garde d'étendre tout ce que j'en ai dit aux nombreuses variétés individuelles d'une race; mais quand on aura fait, aussi larges que l'on voudra, les réserves nécessaires dans les généralisations de cet ordre, on m'accordera que le type modelé en pleine réalité par Daniel de Foë représente les caractères essentiels et spécifiques de sa nation; qu'il en représente au moins les parties vivaces, pullulantes, celles qui ont entrepris et qui continuent sur toute la planète l'œuvre de conquête dont Robinson pourrait être le patron. Car il y a eu, il y a encore des myriades de Robinsons, poursuivant la même tâche avec les mêmes procédés, les mêmes sentimens. Il y a un Robinson partout où un

pionnier isolé de la famille anglo-saxonne, parti avec sa hache et sa Bible, s'enfonce dans la forêt ou dans la savane d'Amérique, d'Afrique, d'Australie. Je ne prétends pas que M. Cecil Rhodes ou sir Henry Parkes aient exactement l'âme volontaire et mystique, les conceptions particulières, les étrangetés réjouissantes du *gentleman* vêtu de peaux de chèvres; mais je serais fort surpris qu'ils n'en eussent pas quelque chose; et l'on peut affirmer qu'il y avait beaucoup de cette âme chez Franklin et chez Washington.

Les fils, les émules de Robinson savent d'ailleurs ce qu'ils lui doivent et se reconnaissent complaisamment en lui. Philarète Chasles rapporte, dans son étude sur Daniel de Foë, le témoignage d'un colon qui défrichait les bords de l'Ohio; et, bien que Philarète Chasles soit sujet à caution, il n'y a pas de raison pour le soupçonner ici d'une mystification. « Souvent, disait cet homme, après avoir été vingt mois sans apercevoir figure humaine, n'ayant pour pain que de mauvaise orge bouillie, harcelé par les Indiens et par les animaux des bois, forcé de lutter pied à pied contre une nature sauvage, je rentrais, épuisé; à la lueur de ma bougie de jonc trempée dans de la graisse de castor, je parcourais ce divin volume : ce fut, avec ma Bible, ma consolation et mon soutien. *Je sentais que tout ce qu'avait fait Crusoé, je pouvais le faire*. La simplicité de son récit portait la conviction dans ma pensée et le courage dans mon âme. Je m'endormais paisible, ayant à côté de moi mon chien que j'avais appelé Vendredi; et le lendemain, dès quatre heures, après avoir serré ce volume plus précieux que l'or, je reprenais ma cognée, je me remettais à l'ouvrage, et je bénissais Dieu d'avoir donné à un homme tant de puissance sur ses semblables, tant de force consolatrice. »

Oui, l'île du Désespoir s'est agrandie jusqu'aux confins de la Terre, puisque son souverain règne sur tant de cœurs qui pensent ainsi de lui et obéissent à ses exemples; sans compter les enfans de tout pays qui l'éliraient roi, si on leur permettait ce jouet dangereux, le suffrage universel. Il avait commencé de régner sur un chien, un chat et un perroquet. Voilà un bel encouragement pour toutes les ambitions, un beau lot pour un être de fiction et pour le misérable écrivain qui créa cet être dans l'angoisse. Quand les shérifs de la reine Anne conduisaient Daniel de Foë au pilori, ils ne prévoyaient pas que ce banqueroutier paierait si généreusement sa dette à l'Angleterre. Qui fera le compte des voiles, des vocations, des richesses que la pensée inspirée de cet homme a poussées sur les océans?

Une des vignettes romantiques dont j'ai parlé représente l'ar-

rivée de Vendredi au « Château » : le sauvage se prosterne devant son maître avec le geste humble et tendre qui affirme son vasselage. « Il s'approcha de moi; puis, s'agenouillant encore, baisa la terre, mit sa tête sur la terre, prit mon pied, mit mon pied sur sa tête : ce fut, il me semble, un serment juré d'être à jamais mon esclave. »

On contemple cette scène, et l'on ne peut s'empêcher de penser que de Foë y enferma d'avance, comme en un tableau symbolique, le rêve obstiné de son pays, de toute sa race : une domination illimitée sur l'univers, une prise en tutelle de tous les peuples trop faibles pour résister à Robinson. — Le dessein que poursuit ce dur matelot et la façon dont il le réalise n'éveillent pas toujours la sympathie, loin de là. Son souci du droit d'autrui est parfois trop sommaire. Il faut veiller sur Robinson, surtout après ce dernier *poll*, où je crois bien qu'il a voté avec enthousiasme, parce qu'il attendait du résultat beaucoup de satisfactions pour son humeur expansive. Et afin de veiller utilement sur lui, il faut le bien connaître, ce qui est difficile ; il faut aller chercher sa pensée historique et les raisons de sa force dans les livres où il se raconte ingénument, en premier lieu dans celui qui porte son nom. Ces précautions prises, on serait très injuste et par trop désintéressé de ce qui glorifie l'homme de tous les temps et de tous les lieux, si l'on ne proclamait pas que Robinson mérite sa fortune par de rares vertus, et qu'il y a beaucoup à admirer, beaucoup à apprendre, chez ce magnifique exemplaire de l'humanité.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

L'EMPEREUR GUILLAUME II

ET SA MANIÈRE

D'ENTENDRE LE GOUVERNEMENT PERSONNEL

On a beaucoup parlé, à Berlin et ailleurs, du baron de Hammerstein, de ses malversations et de sa fuite; on ne voit pas pourtant que cet incident puisse avoir des conséquences politiques. Sans doute ce fut une joie pour les libéraux prussiens de toute nuance de découvrir qu'un des membres les plus influens du parti conservateur, l'homme de grande autorité qui dirigea longtemps la *Gazette de la Croix*, et qui, se posant en champion zélé du trône et de l'autel, fulminait sans cesse contre les corruptions du siècle, était un viveur sans scrupule, qu'on l'accusait d'avoir commis des faux en écriture accompagnés d'escroquerie et d'abus de confiance. Après tout, ce sont là des mésaventures assez communes dans l'histoire des partis. Ils ont tous leurs brebis galeuses, il n'en est pas un qui n'ait de temps à autre des exclusions à prononcer et des lessives à faire. On tâche de les couler en famille; mais aujourd'hui tout s'ébruite, et jamais le linge sale n'a été plus difficile à cacher.

Quand le journal socialiste le *Vorwärts* eut publié la lettre qu'en 1888, au lendemain de l'avènement de Guillaume II, M. Stœcker adressait à son ami le baron de Hammerstein, et dans laquelle il s'expliquait savamment sur la conduite que devait tenir le parti conservateur pour s'emparer de la confiance du jeune souverain et le brouiller avec M. de Bismarck, les libéraux se flattèrent que cette publication discréditerait à jamais l'ex-prédicateur de cour. Mais les hommes d'église se tirent toujours des mauvais pas. En vain pressait-on les conservateurs de rompre avec M. Stœcker, comme s'il eût été complice des faux du baron: le comité du parti a déclaré que sa lettre ne l'avait

nullement entaché en son honneur, que ses intentions avaient été louables, qu'il avait rendu service à la bonne cause en s'appliquant à dégoûter l'empereur de la funeste politique intérieure du prince de Bismarck. Cette fameuse lettre ne nous a rien appris sur le caractère de M. Stœcker; nous savions depuis longtemps qu'il a un égal talent pour la prédication et pour l'intrigue. Cet onctueux cabaleur mourra sans avoir compris qu'il n'est pas dans ce monde de figure plus déplaisante que celle d'un renard qui prêche le royaume de Dieu. Mais, en bonne justice, pouvait-on l'impliquer dans les accusations portées contre M. de Hammerstein? On peut être un faux saint et n'être pas un faussaire, et il arrive aux plus honnêtes gens d'avoir des amis compromettans : c'est un malheur, ce n'est pas un crime.

Tandis que les libéraux exhortaient les conservateurs à descendre dans leur conscience, à se repentir de s'être laissé conduire si longtemps par des chefs indignes et qu'ils les engageaient éloquemment à épurer leur parti, les bismarckiens, les adversaires irréconciliables du « nouveau cours », qui, fidèles à l'illustre exilé, ne se lassent pas de répéter que depuis qu'il n'est plus là tout va de mal en pis, tentaient eux aussi d'exploiter l'incident au profit de leur cause. Ils reprochent sans cesse à leur souverain d'avoir sacrifié le prince de Bismarck à des intrigues de cour, d'avoir souffert que des conseillers occultes pervertissent son bon sens naturel. « Vous savez aujourd'hui, disent-ils à Guillaume II, dans quelles tristes mains vous aviez mis vos intérêts : vous savez par quels tripotages de coulisse on a surpris votre bonne foi, et ce que valaient les courtisans néfastes dont les conseils vous ont égaré ! »

Je ne pense pas que l'empereur Guillaume II soit fort sensible à ces reproches peu fondés. Dans cette occasion, M. Stœcker et le baron de Hammerstein furent des ouvriers très inutiles, des enfonceurs de portes ouvertes. Les deux compères employaient l'influence qu'ils se flattaient d'avoir sur leur jeune souverain non à vaincre les résistances qu'il opposait à leurs projets, mais à lui persuader de faire une chose qu'il avait depuis longtemps résolue. La mouche du coche se glorifiait d'avoir aidé la voiture à monter la côte : ces bourdons ou ces frelons de cour l'avaient aidée à la descendre. Le bel exploit ! Avait-elle besoin d'eux pour suivre sa pente naturelle ? Le passage le plus curieux de la fameuse lettre de M. Stœcker est un mot du jeune empereur qu'il rapportait à son ami : « — Je veux laisser le vieux Bismarck souffler pendant six mois, avait dit Guillaume II, puis je régnerai seul. » Tout prouve que ce fut là la première pensée de son règne, qu'elle lui était venue en montant sur le trône. Il a patienté ; il a accordé un sursis à son illustre victime, il l'a laissée souffler un an et demi. Il a considéré que ce délai était nécessaire à sa propre instruction, qu'il lui fallait

plus de six mois pour achever son apprentissage, s'orienter, se mettre au courant des affaires. Quand il a su tout ce qu'il voulait savoir, il a frappé le grand coup.

On assure qu'à la veille de l'avènement, l'impératrice Augusta-Victoria disait avec un soupir : « Je tremble en songeant à demain : nous étions si libres et si heureux! Mon mari assumera de lourdes responsabilités, et il ne sera plus à moi. » Elle le connaissait, elle était certaine qu'il ne croirait régner que le jour où il gouvernerait et répondrait de tout. « Je finis par un des plus importans avis que je puisse vous donner, disait Louis XIV à son petit-fils Philippe V partant pour l'Espagne. Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. » L'empereur Guillaume II s'était dit tout cela à lui-même. Quoiqu'un jour il ait prononcé un jugement très dur sur les rois de France, sa manière de procéder, ne lui en déplaise, fait penser quelquefois au roi-soleil. Il en a usé à l'égard du prince de Bismarck comme Louis XIV avec le surintendant Fouquet; il a prouvé qu'il savait dissimuler. Le 1er janvier 1890, il lui adressait une lettre de félicitations, où il était dit : « Je prie Dieu qu'il me conserve pendant de longues années encore vos éprouvés et fidèles conseils dans ma pesante tâche de souverain. » Quatre semaines plus tard, le 1er février, il faisait venir M. de Caprivi, et lui disait : « Le poste de chancelier de l'empire sera prochainement vacant : je vous le destine, tenez-vous prêt. »

Quoi qu'on en dise, l'empereur-roi Guillaume II a une façon d'entendre le gouvernement personnel qui lui est tout à fait particulière, et il n'a pris pour modèle aucun de ses prédécesseurs. La Prusse a eu des rois gouvernés par des favoris, par des coteries de palais, par une camarilla, témoin Frédéric-Guillaume II, ce très médiocre neveu et successeur très indigne du grand Frédéric, qui avait dit de lui : « A ma mort, on mènera joyeuse vie à la cour; mon neveu gaspillera le trésor, négligera l'armée; les femmes gouverneront, et l'État périra. » L'État n'a pas péri, mais il s'en est fallu de peu. L'influence prépondérante était celle de la trop séduisante comtesse Lichtenau, et le conseiller omnipotent était le général de Bischofswerder, dont la politique était d'être tout en ayant l'air de n'être rien. « Frédéric-Guillaume II était-il hésitant, embarrassé, le général décidait pour lui; avait-il au milieu d'une partie de plaisir quelque affaire d'État à régler, il appelait Bischofswerder, lui commandait d'arranger les choses pour le mieux : Bischofswerder prenait la plume, le roi signait sans avoir lu (1). » Dans

(1) *Die Camarilla am preussischen Hofe*, eine geschichtliche Studie herausgegeben von Dr Erich Bischoff, Leipzig.

les cas de peu de conséquence, il s'en remettait à son chambellan Rietz, qui lui avait rendu le service d'épouser sa maîtresse; il le traitait sans façons, lui administrait dans ses colères des soufflets, des coups de pied ou de bâton : Rietz se consolait en bâtonnant à son tour quelque subalterne et en amassant dans l'ombre des écus pour ses vieux jours.

La Prusse a connu une autre forme de gouvernement personnel infiniment plus respectable, et qui fait meilleure figure dans le monde; elle a eu des souverains d'un esprit supérieur et d'une prodigieuse activité, qui se chargeaient de tout décider et de tout faire. Ils n'avaient point de favoris, et leurs ministres n'étaient que les obéissans exécuteurs de leurs volontés : tel l'homme incomparable dont Voltaire a dit « qu'il vivait sans cour, sans conseil et sans culte, et qu'il n'entrait dans son palais de Potsdam ni femmes ni prêtres. » Chaque matin, son premier ministre, qui n'était qu'un commis à qui les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches, arrivait par un escalier dérobé avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Le roi faisait mettre les réponses en marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume étaient expédiées ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les conseillers en charge l'abordaient; il y en avait même à qui il n'avait jamais parlé. « Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye. » Quand un souverain a du génie et qu'il est capable de régler lui-même toutes ses affaires, d'administrer ses finances et de gagner ses batailles, il peut réduire ses ministres aux fonctions de simples commis et se passer de confidens : il ne dit le plus souvent ses secrets qu'à son bonnet.

Si, à défaut de génie, il a ces qualités royales qui le remplacent parfois avec avantage, le bon sens, l'application, l'amour du travail, la rectitude de l'esprit, la sûreté du jugement, le discernement des hommes, et si par une faveur du ciel il rencontre parmi ses conseillers un homme d'État de premier ordre, à qui les événemens fournissent l'occasion de donner toute sa mesure, du jour où il l'aura honoré de sa confiance, il se croira tenu de le soutenir, de le défendre contre les intrigues de cour, de lui garder jusqu'au bout une inviolable fidélité. Cette sorte de gouvernement personnel suppose chez le monarque une vertu rare sur les trônes, une dose peu commune d'abnégation, et une absence totale de toutes les petites vanités. Ajoutez que les ministres omnipotens ne sont pas toujours commodes à vivre : ils ont des caprices et des hauteurs, ils aiment à faire sentir à leur maître qu'ils lui sont nécessaires, ils se font payer très cher leurs services, ils traitent avec lui de couronne à couronne.

Guillaume Ier a été le type de ces souverains qui donnent carte

blanche à leur ministre, en font le dépositaire de leur volonté et se résignent à gouverner par procuration. Il a eu souvent à se plaindre de son chancelier, dont la politique contrariait ses inclinations, faisait bon marché de ses scrupules, froissait ses préjugés et sa conscience. Souvent les chefs du parti féodal, ses amis naturels, ont tenté de le détacher de M. de Bismarck, de l'aigrir, de lui peindre des plus noires couleurs des projets et des manœuvres qu'ils tenaient pour funestes. Il écoutait leurs doléances, il y mêlait les siennes; mais, si pesant que fût le joug, il n'a jamais essayé de le secouer; sa conclusion était toujours : « Puisqu'il le veut, laissons-le faire. » Et quand son ombrageux ministre affectait d'être mécontent et offrait sa démission, il répondait : « Jamais! » Il pensait qu'un vrai souverain se fait un devoir et même une gloire de sacrifier à l'intérêt de l'État ses goûts et ses dégoûts, ses aversions, ses sympathies, ses opinions particulières et jusqu'à sa conscience. Je ne sais si ces durs sacrifices assurent à un roi une meilleure place dans le ciel; mais ils lui valent sans contredit un bon renom dans l'histoire. La patience est une belle vertu, et les rôles passifs ne sont pas les plus faciles à soutenir. Les prodigieux événemens qui se sont accomplis sous le règne de Guillaume Ier lui ont procuré de grandes joies; il les avait méritées, il avait collaboré par le renoncement et la souffrance.

L'empereur Guillaume II professe pour son grand-père une vive et respectueuse admiration, qu'il ne perd aucune occasion d'exprimer publiquement et avec éclat. Cette grande mémoire lui est chère et sacrée, et toute atteinte qu'on y porte est à ses yeux un sacrilège, dont il demande compte à l'offenseur. C'est de tous les outrages celui qu'il pardonne le moins, c'est le péché contre le Saint-Esprit. « Dans ce jour plus que jamais, s'écriait-il le soir du vingt-cinquième anniversaire de Sedan, nous devons témoigner la reconnaissance et l'enthousiasme que nous inspire Guillaume Ier. Pourquoi faut-il que de vils insulteurs troublent l'allégresse de cette fête? Une horde d'hommes indignes de se dire Allemands osent injurier la nation en traînant dans la boue la personne vénérée par nous, honorée par tous, de l'empereur qui est entré dans l'éternité. » Mais s'il admire sincèrement son aïeul, il n'a eu garde de l'imiter, de se régler sur son exemple; quand il le loue, il rend hommage à des vertus qu'il n'a pas, qu'il se soucie peu d'avoir et qu'il se sent incapable de pratiquer. Il ne se pique point d'abnégation, de renoncement à sa propre gloire. « Vous verrez, avait dit mélancoliquement M. de Bismarck, qu'il voudra devenir son propre chancelier et son président du conseil. » Il lui serait insupportable de se sentir en puissance de tuteur; dès son avènement à la couronne, il était résolu à se mettre bientôt hors de page. Il ne se croirait ni empereur ni roi s'il ne gouvernait pas, et il ne lui suffit point d'être tout

dans l'État : n'ayant pas le mépris des apparences, il veut être et il veut paraître.

Mais croirons-nous que, comme le prétendent les journaux bismarckiens, il n'a secoué la tutelle d'un grand homme d'État que pour tomber sous le joug des conseillers occultes, et qu'une camarilla gouverne secrètement celui qui se flatte de tout gouverner? Les souverains qui se laissent conduire par leurs chambellans ou par des coteries sont en général des hommes de plaisir, qui, comme Frédéric-Guillaume II, pensent qu'on est mieux sur un trône que partout ailleurs pour s'amuser, et qui se déchargent sur leurs créatures du poids incommode des affaires. Guillaume II est aussi diligent qu'appliqué; il aime passionnément son métier, il a le goût des fardeaux, il les porte avec aisance, il regarderait comme son plus mortel ennemi l'homme qui lui proposerait de les porter à sa place.

Si les rois fainéans chargent leurs favoris de travailler pour eux, les rois irrésolus, indécis, hésitans, s'en remettent à la camarilla du soin de leur dicter leur thème et leur conduite. Frédéric-Guillaume IV passait sa vie à agiter les questions sans les résoudre, à discuter sans conclure; cherchant sans cesse sa volonté, il avait besoin que d'obligeans amis l'aidassent à la trouver et qu'on lui épargnât la fatigue de se décider. Assurément son petit-neveu n'est pas une âme timide et irrésolue, et je ne crois pas qu'il lui arrive souvent de chercher sa volonté. Diplomatie, guerre, marine, administration intérieure, cultes, enseignement public ou privé, il a ses idées personnelles sur tout. Il en a même sur une foule de sujets que les rois peuvent se dispenser d'approfondir et abandonner aux simples mortels. Littérature, théâtre, peinture, architecture, de quoi qu'il retourne, il juge, il décide, il tranche. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas les airs que chante ce brillant oiseau, on ne le soupçonnera pas de répéter une leçon apprise : il les compose lui-même ou, pour mieux dire, c'est la nature qui les lui enseigne. Il n'est aucun des souverains d'aujourd'hui qui ait un caractère plus nettement tracé et qui le mette davantage dans ce qu'il fait et ce qu'il dit. Il est du nombre des hommes chez lesquels les qualités innées l'emportent toujours sur les qualités acquises, et on ne lui reprochera jamais de manquer de naturel; il en a tant qu'on lui reprocherait plutôt d'en avoir trop.

Parmi ses glorieux ancêtres, ceux dont, selon toute apparence, il envie le plus le sort sont les hommes de génie qui purent se passer de ministres et de conseillers secrets, et qui pratiquèrent le gouvernement personnel sans ménagement, sans artifice et sans mystère, à la face du soleil. Comme eux, il a dit plus d'une fois : « La loi, c'est ma volonté : *Sit pro lege voluntas! Sic volo, sic jubeo.* » Mais il sent bien lui-même que cela n'est qu'à moitié vrai. Il est possible que le grand Fré-

déric gouvernât comme une abbaye quatre cents lieues de territoire; mais l'abbaye après lui s'est prodigieusement agrandie, et un empereur-roi qui a cinquante millions de sujets doit renoncer aux méthodes simples et abrégées. Le moyen désormais qu'il suffise à tout, qu'il gère son empire comme un domaine? Dans le retentissant discours que prononça Guillaume II à Kœnigsberg, il avait dit : « Ma porte est ouverte en tout temps à chacun de mes sujets, et je leur prête volontiers l'oreille. » On a remarqué à ce propos que son intention était fort louable, mais qu'avec la meilleure volonté du monde il lui serait bien difficile de donner audience à tous les hobereaux, à tous les bourgeois, à tous les ouvriers de campagne ou de manufactures, qui seraient charmés de s'entretenir avec lui de leurs intérêts particuliers. Faute de mieux, ils élisent des députés, qu'ils chargent de lui faire connaître leurs besoins, leurs vœux, leurs désirs et leurs griefs. C'est une grave complication que n'a point connue le grand Frédéric; il n'a jamais eu la peine de s'aboucher avec des assemblées législatives, de leur exposer ses projets et d'en obtenir les crédits nécessaires à leur exécution. Quoi qu'il entreprenne, Guillaume II ne saurait se passer du concours de ses Chambres, qu'il a quelquefois maudites, mais dont il a jusqu'ici reconnu les droits. Renonçant à l'exercice direct du pouvoir personnel, il a accommodé au temps son goût et son humeur, il a recouru aux expédiens, et c'est là l'originalité de sa situation, qui ne ressemble à rien de ce que la Prusse avait vu jusqu'à ce jour.

Un souverain condamné à s'entendre avec ses Chambres ne peut leur exposer en personne ses projets ni les discuter avec elles ; quand il le pourrait, il ne le voudrait pas: il craindrait d'attenter à la majesté du trône. Partant il est obligé d'avoir de vrais ministres, qui lui servent de négociateurs auprès du Parlement, et pour réussir dans leur délicate et laborieuse mission, ces ministres doivent avoir quelque surface et quelque autorité, être autre chose que des commis. Mais, d'autre part, sous un régime de gouvernement personnel, il leur est défendu d'avoir aucune opinion particulière, aucune volonté propre : ils ne sont que les fidèles interprètes, les truchemens de la volonté et de la pensée du souverain, et voilà le nœud de la difficulté. On exige qu'ils soient très souples, très dociles, très obéissans; mais il faut aussi qu'ils aient assez de caractère, de mérite, de compétence, pour se faire respecter, pour imposer à une assemblée, pour avoir raison des tribuns et des ergoteurs, et il est infiniment difficile de trouver des hommes distingués qui consentent à n'être que des automates. Un jour ou l'autre, ils se redressent, ils ont des velléités d'indépendance, ils trouvent à redire aux ordres qu'on leur donne, ils font des représentations; on discute, on s'échauffe, on se raccommode quelquefois, on finit toujours par se brouiller. Aussi faut-il s'attendre à ce que l'instabilité ministérielle

soit un des caractères du règne de Guillaume II. Il n'y voit pas d'inconvénient : cette instabilité révèle au grand public le véritable état des choses. Les ministres passent, le souverain reste ; s'ils ne passaient pas, on pourrait les croire nécessaires, et il n'y a qu'un homme nécessaire, qui est le souverain.

En les choisissant, Guillaume II s'inspire des circonstances, de l'opportunité des conjonctures et des temps. Il est fertile en projets, mais il y en a toujours un qui a le pas sur les autres. Il appelle dans ses conseils les hommes qui lui semblent le plus capables de comprendre sa pensée du moment, de la goûter et de la faire approuver par les Chambres. Il leur demande d'entrer dans ses vues, il les dispense d'être des hommes d'État. Un homme d'État a des idées, et il vaut mieux qu'ils n'en aient pas : s'ils en avaient, il pourrait arriver qu'elles ne s'accordassent pas avec les siennes. L'une des conditions de la vraie, de la parfaite royauté, est que le souverain jouisse seul de la prérogative de penser, et que ses ministres soient d'excellens instrumens de transmission. « — Vous êtes mon homme, » dit un jour Guillaume II à M. Miquel, qui lui avait été recommandé peu auparavant par le comte Waldersee. Cela signifiait : « Vous êtes l'homme le plus propre à exécuter la tâche dont je désire présentement vous charger. Si la situation ou ma pensée venaient à changer, je trouverais facilement à vous remplacer. » Je suis désolé de le comparer une fois encore à Louis XIV, dont il fait peu de cas ; mais il y a des rapprochemens qui s'imposent. Lorsque le grand roi choisit Barbezieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre, il lui dit : « J'ai formé votre père, je vous formerai de même. » Il en dit à peu près autant à Chamillard. Quand l'empereur Guillaume II annonça au général de Caprivi, le 1er février 1890, qu'il l'avait désigné pour successeur du prince de Bismarck, le général s'effara, allégua son insuffisance : il ne s'était guère occupé de politique ; les connaissances, la préparation, tout lui manquait. — « Eh ! qu'importe ? lui fut-il répondu : vous recevrez mes instructions. »

Il ne suffit pas que le souverain ait des ministres aussi dociles qu'intelligens, dont le principal office est de défendre ses idées dans le Parlement : il leur laisse ce soin, mais il se réserve celui de parler à son peuple, d'entrer fréquemment en communication directe avec lui, de lui donner des conseils et des avis. Gouvernés longtemps par un empereur qui, économe de ses discours, abandonnait à son chancelier l'honneur et la fatigue de leur enseigner le bon chemin, les Allemands s'étonnèrent que son successeur parlât tant ; et quand ils eurent épuisé le plaisir que leur procurait cette nouveauté, ils se plaignirent qu'il parlât trop. On s'imagina que, doué comme son grand-oncle Frédéric-Guillaume IV d'une éloquence naturelle, il profitait de toutes les occasions d'exercer son talent, que le son de sa voix lui plaisait, que ce

virtuose aimait à se faire admirer. Il n'en est rien, et quand on étudie de près les discours de Guillaume II, on se convainc qu'en pratiquant avec succès l'art oratoire, il s'acquitte d'une obligation que lui a imposée sa conscience. Nous vivons dans un temps où les gouvernans ne peuvent se dispenser de parler; mais, pour que le gouvernement par la parole soit conforme aux règles d'une saine politique, il faut que ce soit le souverain qui parle : le droit d'être écouté n'est pas la moins précieuse de ses prérogatives. Ce commerce incessant qu'il entretient avec la nation est le seul contrepoids efficace au parlementarisme. Un empereur qui néglige de haranguer la nation, de lui faire connaître ses idées sur les événemens, sur la situation, sur les cabales des partis, de l'admonester, de l'exhorter, de la mettre en garde contre les mauvais conseils, oublie qu'il a charge d'âmes, que le premier de ses devoirs est de faire l'éducation de ses sujets, et ce qui est plus grave, il laisse croire qu'il tient à s'effacer devant ses ministres, tandis que le principe d'autorité veut qu'il les contraigne à s'effacer sans cesse devant lui. Quand le gros bourdon se met en branle et sonne à la volée, on n'entend plus tinter les petites cloches.

Il faut convenir toutefois que cette méthode royale a ses inconvéniens. Un roi qui parle beaucoup s'expose à ce que ses sujets commentent, épiloguent, épluchent ses harangues, ses homélies et ses réquisitoires, et dans un pays où la presse est libre, il doit s'attendre à être traité parfois avec un peu d'irrévérence. Au mois de juin 1891, le comte Hohenthal signalait à la Chambre des seigneurs de Prusse comme un fait insolite et fâcheux la liberté que prenaient les journaux de mêler l'empereur à leurs débats et de le prendre à partie : « C'est un phénomène tout nouveau, disait-il, que de voir la personne du souverain mêlée aux discussions publiques. » Un journal de Berlin répondit avec quelque raison qu'un monarque qui désire demeurer en dehors et au-dessus de tous les débats ne doit jamais parler que par la bouche ou avec l'assentiment de ses ministres responsables. Dans presque toutes les monarchies du monde, le principe que le souverain règne et ne gouverne pas n'est qu'une fiction; mais cette fiction tutélaire est respectée des souverains : ils ont la main dans beaucoup d'affaires, ils n'ont garde de la laisser voir. Guillaume II, tout au contraire, affecte en toute rencontre de se découvrir et de déclarer que c'est lui qui couvre ses ministres. Il devrait être tolérant pour les étourdis qui s'attribuent le droit de réplique ; il se montre cependant fort sensible à leurs attaques, et dernièrement des journalistes ont été arrêtés pour s'être permis de critiquer l'un de ses toasts. Comme le disait Voltaire, tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions.

Beaucoup d'Allemands se plaignent aussi que, quoique leur empereur aime à parler, il se soucie peu de satisfaire leurs curiosités, qu'ils ne

trouvent dans ses discours aucun éclaircissement sur tel incident étrange qui fait travailler leur imagination, sur tel point obscur de sa conduite, sur telle crise ministérielle qui leur paraît une énigme. Ces Allemands candides prouvent par leurs plaintes qu'ils comprennent bien mal le système de gouvernement par la parole qu'a inauguré Guillaume II. Le souverain parle pour instruire son peuple et quelquefois aussi pour lui ouvrir le fond de son cœur ; mais il ne lui doit point l'explication de ses actes, il n'a pas de comptes à lui rendre. Les nombreux discours de Guillaume II nous donnent une idée exacte de son caractère, de ses goûts et de ses dégoûts, de ce qu'il aime ou n'aime pas, de ce qu'il approuve ou désapprouve ; mais nous n'apprenons pas, en les lisant, pour quel motif il a remplacé M. de Bismarck par le général de Caprivi et M. de Caprivi par le prince Hohenlohe : ceci ne regarde que lui, c'est son affaire, c'est son secret. Chose bizarre, ce souverain qui parle est de tous les princes régnans celui que nous croyons le mieux connaître, et il est aussi le plus mystérieux. Il sait tout le prix d'un mot bien placé, il sait aussi le prix du silence, et il pratique avec une égale supériorité l'art de parler et l'art de se taire.

Un Anglais, qui a le goût des paradoxes hasardés, qui prend plaisir à avancer et à soutenir d'insoutenables propositions, était revenu récemment de Berlin : je lui demandai quelles impressions il en rapportait. « L'empereur, me dit-il, est un homme unique, et je l'admire beaucoup ; mais il faut se défier de lui, c'est un sauvage. » Je me récriai : comparer à l'homme des bois un souverain d'un esprit si cultivé, d'une instruction si variée ! — « Eh ! oui, reprit-il, c'est le plus cultivé, le plus civilisé de tous les sauvages, mais c'est un sauvage. » Et refusant de s'expliquer, il me laissa le soin de déchiffrer son rébus.

Il voulait dire peut-être que plus l'homme se civilise, plus il a de respect pour les conventions, pour les fictions ; que Guillaume II les méprise, qu'il est ce qu'il est, et qu'il ne faut pas lui demander de forcer son indomptable naturel. Pour la plupart des rois et des empereurs la parfaite correction est la première des vertus, et leur principale étude est de bien soutenir leur personnage, de se montrer en toute rencontre tels qu'ils désirent qu'on les voie : ce n'est pas à l'homme que vous avez affaire, mais au souverain ; l'homme ne sort pas de chez lui et n'est connu que de lui-même et de son entourage. Supposez un prince qui ait l'horreur du convenu, qui se montre toujours tel qu'il est, qui dise tout haut ce qu'il pense, qui ne se compose jamais selon les circonstances et les lieux, qui fasse part à ses sujets de toutes ses impressions, qui leur déclare sans détours ses sentimens et l'idée qu'il se fait de ses droits et de leurs devoirs : un Anglais qui n'aime pas les masques pensera faire son éloge en disant qu'il y a en lui un fond

d'indélébile sauvagerie. « C'est un homme unique, et je l'admire beaucoup. » Il est si rare de ne ressembler à rien ! Les cours sont le dernier endroit du monde où l'on aille chercher l'homme des bois, et quand on l'y trouve, c'est un enchantement.

« — Mais il faut se défier de lui, » ajoutait-il. Pourquoi? Parce qu'on est tenté de se fier aveuglément aux hommes qui se donnent toujours pour ce qu'ils sont, et qui ne se croient point tenus de vous dire toujours ce qu'ils feront. Les civilisés posent en principe que la politique est un art, une science; que l'habileté savante et méthodique est seule digne de présider à la direction des affaires humaines. Supposez un prince qui se gouverne par pur instinct, qu'un mouvement intérieur et tout naturel fait agir sans le secours de la réflexion, dont les volontés indélibérées ressemblent à des impulsions du cœur : quoiqu'il ne se chausse jamais de mocassins et qu'il n'ait jamais eu la fantaisie de scalper ses ennemis, il sera permis d'avancer qu'il est plus rapproché qu'un autre de l'état de nature, et il sera permis de croire que son habileté, qui n'est point une méthode apprise, mais qui tient à son tempérament, est souvent fort redoutable. Elle ne nous prévient pas, elle ne nous avertit pas de nous mettre en défense; elle a le caractère d'une inspiration subite, elle déconcerte, elle déroute par la promptitude de ses manœuvres, par la rapidité de ses coups. — « J'admire prodigieusement, disait mon Anglais, la façon dont il s'est défait de son vieux chancelier, et j'admire encore plus comment il l'a obligé à se rapatrier ostensiblement avec lui. Pour échapper à la plus fausse des situations, il entendait que le jour où mourrait ce grand homme, si populaire dans toute l'Allemagne, son empereur pût conduire son deuil, présider en personne à ces funérailles nationales. Il fallait à cet effet conclure une paix plâtrée avec cet homme terrible. Bismarck s'y est prêté, dans le vain espoir que son jeune maître allait le reprendre à son service, et assurément il n'a pas été le bon marchand de cette affaire. » Cet Anglais, qui aime les sauvages, était ravi de penser que le plus grand diplomate de ce siècle, celui qui a trompé les plus fins, s'était laissé prendre à une ruse de Huron.

Ce qui paraît certain, c'est que de tous les métiers qu'on peut faire dans ce monde, l'un des plus durs à la fois, et des moins assurés, des plus précaires, est celui de ministre de l'empereur-roi Guillaume II. Il faut avoir beaucoup de mérite et encore plus de modestie, rendre des services et ne s'en point prévaloir, être un homme utile et n'être pas un homme d'importance. On prétend que M. de Bismarck se pèse chaque matin, au saut du lit : Guillaume II pèse tous les jours ses ministres à la balance du bien public, et quand ils ont acquis trop de poids, il les congédie ; ainsi le veut le système. Le prince Hohenlohe

s'est appliqué, en remplissant ses hautes fonctions, à avoir une contenance modeste. Sera-t-il encore chancelier dans un mois? Un passage du toast que l'empereur portait l'autre jour à sa garde, a fait croire qu'il méditait une campagne à fond contre les socialistes, et on affirme que le prince Hohenlohe est contraire aux lois d'exception. Ce qui doit le rendre pensif, c'est que la question sociale a été l'occasion de la chute de son prédécesseur, lequel est tombé au moment où il se croyait sûr que son souverain lui sacrifierait son dangereux rival, le comte Eulenburg, président du ministère prussien.

Voici comment une brochure allemande, qui semble avoir été écrite par un homme bien informé, résume les péripéties de cette pièce (1) :

Le 19 octobre, le ministère tient une séance où le comte Eulenburg cherche à s'entendre avec ses collègues au sujet des mesures à prendre contre les partis subversifs. Le 23, M. de Caprivi, qui désapprouve les projets du comte Eulenburg, offre sa démission. Le même jour, l'empereur va le trouver, lui déclare qu'il peut compter sur lui, qu'il a toute sa confiance. Cependant le comte Philippe Eulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, qui passe pour être fort agréable à son souverain, l'a invité à une partie de chasse dans son domaine de Liebenberg. L'empereur y trouve tous les Eulenburg, sauf le président du conseil, qu il mande par dépêche. Sur ces entrefaites paraît un article de la *Gazette de Cologne*, où il est dit que l'empereur a donné raison à M. de Caprivi, « qu'il est derrière lui. » Cet article déplaît au souverain : il n'admet pas qu'on dise qu'il est derrière quelqu'un, ni qu'on puisse croire qu'il a engagé l'avenir, qu'il n'autorisera jamais des mesures contre le socialisme plus radicales que celles qui agréent au général de Caprivi. Le 26, il lui fait porter par le chef de son cabinet civil, M. de Lucanus, l'ordre de désavouer l'article. Le chancelier répond qu'il ne l'a point inspiré, mais qu'il y souscrit. Guillaume II lui fait donner sa démission et du même coup accepte celle du comte Eulenburg. Le 29, le journal officiel annonce que le prince Hohenlohe a recueilli l'héritage des deux morts.

Que se passera-t-il demain? Personne ne saurait le dire, et probablement Guillaume II lui-même ne le sait pas encore ; mais au moment opportun, il le saura, l'instinct aura parlé. Les Allemands doivent s'attendre à ce que leur empereur les étonne souvent, et ils seraient en vérité aussi exigeans que présomptueux s'ils se flattaient que les surprises qu'il leur ménage leur seront toutes agréables.

G. VALBERT.

(1) *Die Politik am Berliner Hofe*. Leipzig, 1895.

LA MUSIQUE GRECQUE

ET

LES CHANTS DE L'ÉGLISE LATINE

« Il n'est pas possible, a dit Wagner, de réfléchir tant soit peu profondément sur notre art sans découvrir ses rapports de solidarité avec celui des Grecs. L'art moderne n'est en vérité qu'un anneau dans la chaîne du développement esthétique de l'Europe entière, développement qui a son point de départ chez les Hellènes. » Dans tous les arts, en effet, et à toutes les époques, l'influence de l'art grec s'est fait sentir de quelque façon; et l'on peut affirmer que la musique en particulier n'a jamais cessé d'en porter la trace. Mais pour découvrir cette trace aux diverses phases de son évolution, encore faut-il prendre la peine de la chercher et, suivant l'expression de Wagner, « réfléchir tant soit peu profondément » sur les destinées de la musique. » Or c'est ce que, trop longtemps, on a négligé de faire. Nous ne saurions admettre, avec M. Gevaert, que « la période de la réflexion commence à peine pour la musique »; car il y a plus de soixante ans qu'elle a commencé, et personne peut-être n'a autant contribué que M. Gevaert lui-même à lui faire produire des résultats décisifs. Mais, incontestablement, elle est venue plus tard pour la musique que pour les autres arts. Qui s'inquiétait au temps de Bach des origines de cette langue nouvelle, dont le maître immortel achevait, pour plusieurs siècles, de régler la syntaxe? Qui se préoccupait de son histoire, de ses premiers bégaiemens, de ses lentes transformations, des nombreux écrits théoriques que lui avaient consacrés l'antiquité et le moyen âge?

En revanche, depuis soixante ans, depuis que s'est ouverte cette

période de la réflexion, combien d'efforts, combien d'intelligentes recherches, combien de découvertes imprévues! En 1840 paraît à Berlin l'étude de Bellermann, *Die Hymnen des Dionysios und Mesomedes;* en 1847, à Paris, une notice très remarquée d'un savant français, Vincent, sur *Trois manuscrits grecs relatifs à la musique;* en 1865, à Leipzig, le considérable et superbe travail de Westphal, *Geschichte der älteren und mittelalterlichen Musik*, suivi bientôt de sa *Metrik der Griechen;* vers la même époque, l'*Histoire de la Musique*, d'Ambros, plus tard corrigée et développée dans une seconde édition. Enfin, en 1875, ce sont les deux gros volumes de M. F.-A. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité*, ouvrage sans précédent, véritable monument de science et de divination historique, complété encore tout récemment par un troisième livre non moins précieux : *La Mélopée antique dans les chants de l'Église latine* (Gand, 1895).

L'homme éminent à qui nous devons cette admirable reconstitution de plus de quinze siècles d'histoire artistique, M. Fr.-Aug. Gevaert, est un Belge des provinces flamandes. Fils de paysans, n'ayant guère jusqu'à l'adolescence quitté son village natal, servant de messe, enfant de chœur, sans doute son âme s'est à jamais imprégnée d'une atmosphère toute spéciale, faite d'encens et de musique pieuse. C'est par un morceau religieux, une messe à trois voix, qu'il a débuté dans la carrière de la composition musicale. Et lorsque plus tard, en 1871, l'auteur de tant d'opéras applaudis, du *Diable au Moulin*, du *Capitaine Henriot*, de *Quentin Durward*, fut nommé directeur du Conservatoire de Bruxelles, en remplacement de Fétis, grande fut la surprise de ses amis de le voir brusquement renoncer à tout succès de composition pour s'occuper tout entier d'histoire et de théorie musicale. Il apprend toutes les langues, recherche, rassemble, classe, compare tous les documens du passé. Et un jour enfin, la chanson des souvenirs résonnant en lui plus nette et plus pressante, il se demande s'il n'est pas possible de retrouver dans les chants de l'antiquité grecque l'origine de ces mélodies dont s'est nourrie son enfance, et que les fils de paysans, comme il le dit lui-même, sentent bien plus vivement que les citadins. Il se met au travail, consacre dix années à préparer et à mettre au point les deux premiers volumes de la *Musique dans l'antiquité*, ouvrage de poète et de penseur en même temps que de sévère historien; et durant dix années ensuite il amasse les élémens de son troisième volume, cette *Mélopée antique* qui forme la conclusion et comme le couronnement de son œuvre. Et voici que, grâce à lui, la brume se dissipe; voici que le monde musical ancien surgit devant nous dans sa pleine lumière; et que là-bas, tout au fond de l'immense plaine, se laissent entrevoir les sources mêmes du fleuve sacré.

I

Jusqu'à la guerre du Péloponnèse, la musique n'est en Grèce qu'un assaisonnement de la poésie. Elle a mission d'éveiller dans l'âme de l'auditeur le sentiment et les idées propres à faciliter l'intelligence parfaite de l'œuvre poétique, celle-ci restant l'objet principal autour duquel viennent se grouper tous les élémens d'exécution. Pendant la période classique, tout est toujours disposé pour donner le plus de relief, le plus d'intensité possible à la parole. Et jusqu'à la fin de cette période, le poète composera toujours lui-même la musique de ses drames : il ne viendra jamais à l'esprit d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide, de confier à autrui le soin de traduire dans le langage des sons les battemens de cœur de leurs personnages.

La même phrase parlée, qui serait à peine perceptible dans une vaste enceinte, devient parfaitement intelligible au spectateur même le plus éloigné, dès qu'elle est musicalement déclamée. Nous pouvons nous en rendre compte par le simple répons d'un enfant de chœur sous les voûtes de nos grandes cathédrales, ou mieux encore par les commandemens militaires de nos officiers de cavalerie au champ de manœuvre. Mais il ne faut pas traiter polyphoniquement les voix si l'on veut laisser en évidence le texte du poète. Aussi le chœur antique ne procédait-il jamais qu'à l'unisson ou à l'octave. Seuls, les instrumens qui l'accompagnaient se permettaient de timides commentaires, soit au-dessus, soit au-dessous du chant, sorte de contrepoint fort rudimentaire et souvent improvisé. Et encore le public protestait-il parfois. Platon demande que cet accompagnement polyphonique soit laissé aux musiciens de profession, et qu'on en supprime l'étude dans le plan d'éducation des citoyens, ceux-ci ne devant s'accompagner sur la cithare qu'en redoublant le texte vocal.

Mais bientôt, avec Euripide, la conception générale de l'œuvre dramatique se transforme : le chœur perd de son omnipotence et fait place aux solistes. La musique tend à prendre une situation indépendante. Les héroïnes d'Euripide chantent beaucoup : désormais l'acteur qui jouait cette sorte de rôle sera doublé d'un bon chanteur, — car c'était un homme qui représentait tour à tour Hélène ou Iphigénie, Phèdre ou Alceste. Chez Euripide, chaque fois qu'il y a une émotion violente à exprimer, un cri du cœur à noter, l'ïambe fait place à des vers mélodiques. De là ces récits déclamés, ces duos précurseurs de nos morceaux d'opéra, élémens caractéristiques de la tragédie nouvelle.

L'orchestre d'alors se composait de deux familles instrumentales : les cordes et les vents.

Les instrumens à cordes, lyres et cithares, n'étaient que des harpes de dimensions restreintes, variant de la septième à la onzième, n'ayant jamais en tout cas dépassé les limites d'une double octave. L'archet était inconnu : lyres et cithares vibraient soit au moyen d'un crochet en os, en métal ou en bois, le plectre, soit directement sous l'action du doigt. Les instrumens à vent, αὐλοί, se rapprochaient de la flûte à bec, du hautbois, voire même de nos clarinettes, les uns à embouchure simple, les autres à anches. Seuls ces instrumens de bois figuraient au théâtre grec : en étaient rigoureusement exclus les instrumens à percussion, lesquels ne servaient guère qu'à seconder des rythmes de danses, certains jours de fêtes plus ou moins licencieuses, celles du culte de Cybèle par exemple. Quant aux instrumens de métal, trompettes droites et cors recourbés, on ne les utilisait en Grèce que dans certains actes et cérémonies de la vie publique et religieuse : appels de guerre, proclamations de hérauts, sacrifices, funérailles.

Les αὐλοί destinés à se faire entendre sur la scène étaient d'une espèce particulière et portaient un nom spécial : *chalumeaux tragiques*. L'αὐλοϐ marchait ordinairement en avant du chœur auquel il donnait le ton dans une courte ritournelle : telle l'antienne avant le psaume dans le chant de l'Église latine.

A mesure que le rôle de la musique devient plus important au théâtre, ses moyens linguistiques d'expression se perfectionnent. Les sept tons diatoniques de l'époque primitive ne lui suffisent plus, — ces sept tons que le moyen âge nous a approximativement conservés dans son plain-chant. — Le chromatisme apparaît, d'abord avec les treize modes aristoxéniens, ensuite avec les quinze tons néo-aristoxéniens. « Combien Philoxène l'emporte sur tous les compositeurs, et que ses cantilènes sont admirablement variées par les modulations, par les passages chromatiques !... » (Athénée, 4-XIV.)

Mais si la langue s'enrichit, les moyens matériels, les ressources instrumentales de l'orchestre ne s'accroissent nullement. « Un phénomène caractéristique de l'histoire musicale, dit M. Gevaert, c'est la lenteur avec laquelle se développe l'étendue des lyres et des cithares, et la vive résistance que l'esprit conservateur des Grecs européens opposa toujours au perfectionnement des instrumens nationaux. Longtemps on se contenta de sept ou huit cordes, et ce nombre ne fut dépassé qu'à une époque où la décadence de l'art classique se faisait déjà sentir. » Chose très étonnante quand on songe que, depuis une date fort reculée, la plupart des instrumens asiatiques, infiniment plus étendus et plus riches, avaient pénétré en Grèce et y étaient cultivés avec succès. Mais ceux-ci semblent avoir été toujours exclus des compositions destinées aux exécutions publiques. Ils servaient dans les fêtes privées : on en usait, par exemple, pour accompagner les

chants bachiques des esclaves, pendant le souper des riches citoyens d'Athènes.

Vers ces temps lointains, le diapason était d'une *tierce mineure* au-dessous du nôtre. Étant donné que la moyenne de la voix humaine gravite entre deux *ré*, celui du médium de la clef de *fa* et son octave supérieure, les documens anciens : *Invocations à la Muse*, *à Hélios*, *à Némésis*, etc., les découvertes récentes (depuis 1880) : *chanson* gravée sur le monument funéraire de Tralles, *chœurs* d'Euripide retrouvés à Vienne sur un papyrus appartenant à l'archiduc Regnier, *hymne* de Delphes, etc., nous indiquent un parti pris de notation de près de deux tons trop élevée.

Chaque printemps, à Athènes, à l'occasion des fêtes dionysiaques, se donnaient des représentations théâtrales solennelles, pendant lesquelles trois poètes-musiciens dramatiques étaient admis à concourir. L'archonte fournissait à chacun d'eux un chœur de quarante-huit hommes, personnel que l'auteur était tenu d'instruire, de même qu'il avait à faire répéter les acteurs : ceux-ci lui étaient désignés par la voie du sort, à moins qu'il n'eût déjà engagé lui-même les interprètes de son œuvre. Tous les frais de la représentation restaient à la charge d'un riche citoyen qui recevait en compensation le titre de « chorège ». Les quarante-huit choristes constituant le personnel chantant et dansant mis à la disposition de l'auteur, ne formaient pas une masse unique appelée à participer simultanément à l'exécution de l'œuvre entière : le poète-musicien les divisait en quatre chœurs de douze personnes, ayant chacun son chef ou coryphée, chacun d'un caractère vocal et « orchestique » bien défini. Lorsque le chœur simple faisait face au spectateur, il y avait quatre personnes de front, trois dans le sens de la profondeur, les meilleurs choristes ainsi que le coryphée ayant place au premier rang, le plus près du public.

Ce n'est qu'à dater de la conquête macédonienne que les théâtres restent ouverts toute l'année. Philippe, ayant pu constater l'enthousiasme des Hellènes pour les spectacles lyriques, se dit fort judicieusement qu'un peuple qu'on amuserait beaucoup songerait moins à se plaindre. Alexandre suit l'exemple paternel et inaugure un système de fêtes sans pareilles jusqu'alors. Aux jeux funèbres en l'honneur d'Éphestion, trois mille artistes sont convoqués à Ecbatane. A Suse, à l'occasion de son mariage avec la fille de l'infortuné Darius, trois grands jours de musique et de spectacles : d'abord concours de virtuoses, ensuite concours de sociétés chorales, enfin grande lutte dramatique entre trois troupes de tragédiens, trois troupes de comédiens, chacune ayant son maëstro, ses chœurs et son orchestre.

Mais ce n'était déjà plus l'art sévère et pur d'autrefois : on commençait à oublier Eschyle ; Sophocle et Euripide ne se maintiennent dans la

faveur publique que grâce aux changemens, aux coupures qu'on leur fait subir. Dès lors, poètes et musiciens forment deux castes distinctes : le nombre des virtuoses s'accroît démesurément. Il se fonde des conservatoires, le collège de Théos par exemple, où l'on donnait à l'enfant une éducation suffisante pour que, ses études terminées, il pût embrasser la carrière d'acteur ou celle de musicien. Il se crée des agences théâtrales comme les nôtres, organisant des compagnies qui courent la province et jouent les pièces nouvelles.

Après Philippe et Alexandre, Rome exagère encore. Malgré la dépopulation graduelle de l'Hellade et l'émigration des artistes et des savans vers des contrées plus prospères, les fêtes musicales deviennent de plus en plus fréquentes. Il y a des concours solennels dans des bourgades comme Tanagra, Thespies, Thèbes même, alors à peu près déserte. Ainsi que le constate M. Gevaert, la musique fut le dernier art de la société païenne. Rien ne manifeste avec plus d'éclat la persistance des traditions artistiques chez les Hellènes que le programme des luttes musicales, resté sans changemens essentiels depuis Périclès : chant citharodique, solo pour instrument à vent, solo de cithare, jeu de l'*aulos* combiné avec un chœur chantant et dansant. Même l'antique danse pyrrhique restera en honneur à Rome, quoique ayant dépouillé son caractère guerrier pour tomber à l'état de simple pantomime...

Excepté Nævius, qui essaya de créer une scène vraiment nationale, tous les tragiques latins se sont contentés d'adapter les drames de Sophocle et d'Euripide à la mesure du théâtre romain. La partie musicale de leurs ouvrages se compose aussi de chœurs et d'airs (*cantica*), mais avec des mélodies toujours écrites par un musicien de profession. Les premières apparitions à Rome des compagnies dionysiaques, musiciens, danseurs et déclamateurs, datent de la destruction de Corinthe : renouvelées de plus en plus fréquemment, elles exercèrent peu à peu sur les rives du Tibre « une influence aussi décisive que le séjour des bouffons italiens sur celles de la Seine en 1752. » Toute la vie du monde élégant fut bientôt organisée d'après la mode grecque. Chrysogone, le riche affranchi de Sylla, comptait tant de musiciens parmi ses esclaves, qu'autour de sa maison ce n'étaient, du matin au soir, que concerts d'instrumens et chansons. Mécène se faisait bercer dans son sommeil par les doux accens de symphonies exécutées à distance. Horace se propose joyeusement d'aller ouïr chez le favori d'Auguste et les nobles mélodies de la lyre dorienne et les cantilènes asiatiques des chalumeaux phrygiens :

Sonante mixtum tibiis carmen lyra,
Hac Dorium, illis barbarum !

Vers le milieu du Ier siècle de notre ère, l'intérêt du public pour la musique d'ensemble s'accroît au point que l'on organise des fêtes sans aucun mélange de représentation théâtrale. « Dans nos concerts, écrit Sénèque, il y a plus d'exécutans qu'il n'y avait jadis de spectateurs dans les théâtres. » Les plus hautes classes de la société ne se contentent plus de jouir oisivement de la musique, elles la pratiquent elles-mêmes. Norbacus Flaccus, consul en l'an 19, est un zélé trompettiste ; Calpurnius Pison, un cithariste remarquable ; Caligula chante et danse ; Titus joue des instrumens à cordes avec une rare distinction. On sait que la belle voix et le talent de Britannicus excitèrent tout d'abord la jalousie de Néron. Quant à celui-ci, ce n'est qu'à force de volonté et d'efforts qu'il parvint à tirer parti d'une voix de baryton naturellement caverneuse et gutturale : « Sur la fin de sa vie, nous dit Suétone, il fit vœu, dans le cas où l'empire lui resterait, de paraître aux jeux qui seraient célébrés pour fêter sa victoire, d'y jouer de l'*orgue*, du *chalumeau chorique*, de la *cornemuse*, et d'y représenter en pantomime le *Turnus* de Virgile... »

Au siècle suivant, Trajan interdit la pantomime à Rome, mais en Grèce il fonde des concours de solistes. Une réaction se produit alors : Adrien envoie des troupes d'artistes dionysiaques courir l'immense territoire de l'empire jusque par delà les Alpes, dans l'extrême Nord. Outre les scènes de tragédie chantées et jouées par un seul artiste, le répertoire scénique avait alors repris pour base les drames d'Euripide, exécutés en partie avec leur musique primitive : au moins est-on fondé à tenir cette dernière circonstance pour très probable, quand on considère que Denys d'Halicarnasse (le Jeune) et Lucien de Samosate parlent de certaines mélodies du grand tragique comme étant parfaitement connues de leurs lecteurs. » Au IIIe siècle, nous voyons Caracalla élever un tombeau à Mésomède pour les progrès par lui apportés à la technique des instrumens à cordes ; Héliogabale chanter, sonner de la trompette, toucher de l'orgue ; Alexandre Sévère jouer de la lyre, du chalumeau, et aussi de la trompette et de l'orgue, à l'exemple de son prédécesseur. Sous le règne éphémère de Carin et de Numérien, on donne un concert où sont réunis cent trompettes, cent joueurs de chalumeaux courbes, cent choraules, cent aulètes solistes et mille acteurs de pantomime.

Voilà maintenant la capitale de l'empire transférée à Constantinople (330). Les Césars sont devenus chrétiens, mais il se gardent de supprimer ou de restreindre les spectacles traditionnels, auxquels la grande majorité des adhérens de la nouvelle religion ne se montre pas moins passionnément attachée que la population païenne. Il est assez curieux de constater que, justement vers le milieu du IVe siècle, les femmes, exclues jusque-là de toute participation à l'art dramatique,

sauf dans les farces populaires, commencent à se montrer sur la scène, Les évêques multiplient leurs objurgations contre l'abus du théâtre. mais en vain. Les plaintes ne sont pas moins vives de la part des philosophes polythéistes : l'empereur Julien déplore les tendances efféminées de la musique de son temps et s'occupe de créer des écoles pour relever l'art du chœur et le diriger dans des voies plus saines. C'est en 395 que le paganisme est officiellement aboli à Rome : les théâtres y restent en faveur; de même le chant et le jeu de la cithare, les concerts et la musique d'orgue : « Que l'on entende les tambours et, en même temps, les cordes, la symphonie, le chalumeau, le bois, la cymbale, le flageolet, la flûte, le sistre, et que l'instrument dont le gosier d'airain inspire les chants, l'*orgue humide*, émette bruyamment des sons engendrés par un soufflet! »

Les incursions répétées des Barbares en Italie et dans tous les pays d'Occident pendant le ve siècle, incursions partout accompagnées de ruines, de pillages effroyables, réduisirent les peuples à la misère et portèrent un coup mortel à l'art musical et dramatique. Dans la plupart des grandes villes les théâtres furent détruits ou tombèrent en ruines. Salvien, évêque de Marseille, reproche à ses ouailles leur ardeur pour les divertissemens de la scène, que ni guerres ni dévastations n'ont pu parvenir à éteindre. « Lorsque, au cours du VIe siècle, conclut M. Gevaert dans son dernier chapitre de l'*Histoire de la musique dans l'antiquité*, la dernière institution artistique de la civilisation païenne vint à sombrer en Occident, la société chrétienne, qui se développait à l'ombre de l'Église de Rome, possédait déjà une poésie et une musique adaptées à son culte. Les premiers monumens de cet art naissant — hymnes de saint Ambroise — remontent à la fin du IVe siècle, époque où la technique gréco-romaine était encore très vivante, et où Ammien Marcellin nous montre Rome possédée d'une véritable manie de dilettantisme. Naturellement les cantilènes primitives du christianisme occidental naquirent dans l'atmosphère musicale de leur temps et s'inspirèrent des formes mélodiques en vigueur; toutefois elles ne prirent pour modèles ni les airs efféminés du théâtre ni les prétentieuses compositions de concert, mais de vieux *nomes* (1) consacrés par une tradition séculaire, et les modestes refrains dont se contentait l'humble population dans laquelle se recrutèrent les adhérents de la nouvelle foi. » Dès les premiers jours où le chant catholique apparait hors de la pénombre de ses origines, nous le voyons se ramifier en deux directions opposées, l'une tendant vers la mélodie mesurée unie à des textes en vers; l'autre cherchant un idéal plus étroitement liturgique, se contentant de textes en prose et du rythme

(1) Νόμος, loi, règle, manière d'être, caractère particulier d'une certaine musique.

naturel de la phrase parlée. D'un côté, *hymnes*, *séquences* ou *proses*; de l'autre, les *psaumes*, *répons* et *antiennes*, c'est-à-dire le « plain-chant » dans le sens strict du mot.

II

« En réalité, dit M. Gevaert le chant rythmé associé au jeu d'un instrument, et souvent accompagné de danse, continua d'être cultivé sans interruption par des *musiciens de profession* dans les pays d'Occident autrefois soumis à la domination romaine. Bien que vivant sur un fonds immuable, très restreint apparemment, de motifs poétiques et de thèmes musicaux, cet art séculier ne put demeurer stationnaire au milieu d'une société en voie de transformation constante. Tandis que le chant liturgique arrive dès la fin du VII[e] siècle à son état définitif et s'y *maintient* pour toute la suite des âges, le chant mondain se modifie peu à peu, en même temps que la société occidentale, délaissant d'abord la langue littéraire avec sa métrique savante, pour le langage populaire et les vers accentués, plus tard abandonnant complètement le latin, devenu inintelligible aux masses, et adaptant aux idiomes romans et germaniques ce qui lui restait de rythmes antiques. A partir du X[e] siècle, son action sur l'art ecclésiastique se manifeste par des inventions de grande portée. L'*Organum* d'Hucbald et de Guy d'Arezzo, cet embryon de la polyphonie moderne, est une imitation du grossier accompagnement qu'exécutaient sur leurs instrumens à cordes les chanteurs de l'époque carlovingienne. Les mélodies et les rythmes des *séquences* ou *proses*, comme les ariettes des drames liturgiques, proviennent de la même source. »

Parmi les divers genres de morceaux dont se forma plus tard l'antiphonaire romain, aucun ne nous est connu par des documens littéraires aussi anciens que l'*hymnodie strophique*. Ce fut le grand défenseur de la foi catholique en Occident, l'évêque de Poitiers, saint Hilaire (367), qui composa les premiers chants de cette espèce. Trois de ses hymnes ont été retrouvées de nos jours : la première, en strophes alphabétiques (*Ante secula*), combat les doctrines ariennes; la seconde (*Fefellit sacrum verbum*) est mise dans la bouche d'une païenne récemment convertie; la dernière (*Adæ cernis gloriam*) porte la suscription *in Satanam*. Mais le véritable fondateur de l'hymnodie, et du chant de l'Église latine en général, fut saint Ambroise : « D'aucuns prétendent que j'ai fasciné le peuple par le charme mélodique de mes hymnes, écrit l'illustre évêque de Milan : assurément je ne m'en défendrai pas. Il y a là, je l'avoue, un charme de grande puissance. Quoi de plus entraînant que la confession de la Trinité renouvelée chaque jour par la bouche du peuple entier? » *Deus creator omnium*, *Jam surgit hora*

tertia, Æterne rerum Conditor, Veni Redemptor gentium, Illuxit orbi jam dies, Bis ternas horas explicans, telles sont les hymnes attribuées à saint Ambroise par d'irrécusables témoignages. Quant aux quatre autres : *O lux beata Trinitas, Hic est dies verus Dei, Splendor paternæ gloriæ, Æterna Christi munera*, leur authenticité, quoique moins prouvée, ne nous paraît pas non plus sérieusement contestable.

Le vers employé par saint Ambroise, et devenu typique en Occident pour l'hymnodie liturgique, est le *dimètre ïambique*.

Il se rencontre déjà en série continue chez le plus ancien lyrique latin, Lœvius; chez Horace, il apparaît seulement comme second vers d'un couplet épodique. Le rythme du motif principal de l'*Hymne à la Muse* n'en est qu'une légère variante. C'était apparemment, au IVe siècle, un modèle rythmique très familier à l'oreille : son extrême facilité le rendait propre à être chanté par les masses.

Après nous avoir fait observer, à ce propos, que toutes les cantilènes hymnétiques présentant quelque ancienneté appartiennent à l'un des trois modes principaux de la musique grecque classique, le *Dorien*, l'*Iastien*, l'*Eolien*, et après avoir examiné les soixante pièces de ce genre parvenues jusqu'à nous, M. Gevaert en arrive à conclure qu'une vingtaine seulement de ces pièces présentent au musicien un très sérieux intérêt, les autres n'étant guère qu'imitées des premières, et qu'en somme l'hymnographie latine a atteint dès son origine son point de culture le plus élevé, la seconde génération ayant versé déjà dans l'art très relatif de la contrefaçon.

« Enfin nous arrivons à l'objet spécial de notre examen, dit-il : les antiennes de l'office *des Heures*. Les cantilènes dont nous nous occuperons désormais ont généralement pour texte les paroles mêmes de l'Écriture sainte : elles ne connaissent d'autre rythme que le parallélisme de la poésie des Hébreux, et n'ont retenu de la musique de l'antiquité profane que l'élément imposé par le milieu historique et social; les modes sous leur forme concrète, c'est-à-dire les motifs mélodiques généralement répandus dans le monde romain. Le domaine exclusif du chant antiphonique est le service divin. »

Et ce chant antiphonique, répétons-le ici, c'est le vrai plain-chant. On appelle *antiphone* ou *antienne* la cantilène entonnée par le préchantre avant le psaume ou le cantique biblique. Musicalement elle forme l'introduction et le finale du chant psalmique, auquel elle se relie par la communauté de mode. Nous avons vu que chez les anciens tout morceau de chant était précédé d'un prélude instrumental dont le but était d'inculquer à l'auditoire, et à l'exécutant lui-même, le ton et le mode de la mélodie vocale. Lorsque l'Église adopta la psalmodie collective, une formule musicale de même genre devint indispensable pour indiquer au chœur des fidèles l'air et le diapason du psaume à chanter. Or,

les instrumens n'ayant pas accès au sanctuaire, leur rôle passa à la voie du préchantre, et le prélude se transforma en une antienne, tantôt vocalisée sans autre texte que les syllabes du mot hébraïque *Alleluia*, tantôt chantée sur un verset tiré de la Bible.

Instituée par l'Église d'Antioche au milieu du IV[e] siècle, la psalmodie antiphonique se propagea rapidement. Rome l'adopta au temps du pape saint Célestin (422-432). Saint Léon, second successeur de Célestin, lui donna une organisation durable en instituant à côté de la basilique de Saint-Pierre un monastère chargé du service des *Heures canoniques:* telle est l'origine de la *Schola pontificalis*, sorte de conseil supérieur du chant liturgique. A cette époque, l'art antique n'avait pas cessé d'être cultivé activement, et les dénominations des modes grecs se maintenaient dans l'usage général; au commencement du siècle suivant, Cassiodore se sert encore des termes *dorien, éolien, iastien;* mais « après la catastrophe où sombra toute l'ancienne société romaine (574) ce dernier reste de connaissances musicales disparut... A l'époque de saint Grégoire le Grand (600), l'érudit Isidore de Séville ne sait plus ce que c'est qu'un mode, ce que c'est qu'un ton. »

Après une période de deux siècles, période vide de documens musicaux, vers 850 apparaît le premier ouvrage didactique consacré aux chants de l'Église, *Musica disciplina*, du moine Aurélien de Réomé, dans lequel les quatre modes *authentiques* et les quatre *plagaux*, définitivement adoptés par la liturgie catholique, sont pour la première fois désignés par leur numéro d'ordre. A quelle époque le nouveau système modal s'implanta à Rome, on ne saurait le dire : Aurélien, le seul écrivain qui donne quelques renseignemens spéciaux à ce sujet, sait qu'il était pratiqué en Occident du temps de Charlemagne. « Mais si les documens littéraires nous laissent dans une profonde obscurité, les monumens musicaux, les chants eux-mêmes de l'Église latine nous envoient quelques rayons de lumière. En examinant les répons de la messe (particulièrement les *Graduels*), on s'aperçoit que les auteurs des mélodies ont mis sciemment en pratique la théorie des huit sons. Or, comme les parties les plus récentes de l'*Antiphonale missarum* étaient terminées avant 715, nous sommes forcés d'admettre que la tonalité aujourd'hui dite « grégorienne » avait déjà pris racine à Rome pendant le dernier tiers du VII[e] siècle. »

Les nomes que le chant chrétien a puisés au fonds commun de la musique gréco-romaine sont assez peu nombreux : quarante-sept thèmes seulement, à ce que nous apprend le chercheur infatigable qui a eu la patience d'étudier, d'analyser, de comparer toutes les antiennes de l'office romain contenues dans les documens musicaux du IX[e] et du X[e] siècle; et encore est-il à remarquer que beaucoup de ces thèmes ne se différencient que par leurs premières notes ou par leur cadence finale.

Après avoir étudié la coupe, la mélopée et la valeur musicale des antiennes, M. Gevaert étudie les trois époques du chant antiphonique :

1° *Antiennes vocalisées sur le mot Alleluia et antiennes psalmiques*, les plus anciennes remontant à la première organisation du chant des *Heures ;* — cette première catégorie existait seule encore au temps où saint Benoît rédigeait la règle de son ordre, vers 530 ;

2° *Antiennes tirées d'écrits publics autres que les psaumes* (Évangiles, livres prophétiques, historiques), datant du premier tiers du VIe siècle, au début des guerres gothiques ;

3° *Antiennes empruntées aux actes des martyrs ou à la vie des saints honorés à Rome d'un culte particulier*, ne faisant pas encore partie de l'office sous le pontificat de saint Grégoire (590-604).

« L'*Alleluia*, dit M. Gevaert, fut, au IVe siècle, le cri de victoire du christianisme sorti de deux siècles et demi de persécutions et d'avanies, l'interjection hébraïque, modulée sous toutes les formes, devint un refrain d'allégresse qui accompagnait les occupations quotidiennes des paisibles populations converties à la nouvelle foi...

« Mais les véritables joyaux de l'Antiphonaire de l'office se trouvent parmi les cantilènes composées sur les textes de la seconde espèce, et particulièrement sur des extraits des livres prophétiques.

« C'est donc pendant l'intervalle compris entre 540 et 600 que cette branche du chant liturgique est parvenue à son plein développement et a donné ses fruits les plus savoureux : les offices de l'Avent et du cycle de Noël, modèles inimitables de mélodie tour à tour grandiose et suave, où tout respire la paix, l'espoir dans la venue prochaine d'une ère de félicité et de salut.

« Comment de pareils chants ont-ils pu se produire à une époque que notre imagination se représente comme une suite interminable et ininterrompue de guerres, de pillages, de massacres, de destructions, de bouleversemens et de cataclysmes tels, que saint Grégoire y voit les symptômes effrayans de la décrépitude du monde et les signes avant-coureurs de l'imminente catastrophe finale ? Il semblerait que, pendant la durée entière de ces soixante années, l'Église n'ait eu de voix que pour gémir et pour se répandre en accens d'angoisse et de suprême désolation... En réalité, la série des désastres ne fut pas continue. Après l'anéantissement de la puissance gothique par Narsès et la reprise définitive de Rome par les Byzantins (552), l'Église jouit d'une assez longue période de tranquillité et les peuples italiques purent croire à un meilleur avenir... Les pires calamités ne devaient commencer que sous le pape Benoît Ier (575-579) : d'abord les incursions incessantes des sauvages Lombards, puis une famine épouvantable ; plus tard des pluies diluviennes, et par suite une inondation qui amena l'écroulement d'une grande partie des anciens monumens de Rome ;

enfin l'horrible peste par laquelle s'inaugura le pontificat de saint Grégoire (590). C'est pendant les années d'accalmie (560-575), à ce moment extraordinaire de l'histoire où, l'esprit antique mort, l'idée catholique prend la direction de la société occidentale, que nous inclinons à placer la composition des plus beaux chants de l'office divin, seuls témoins parlant encore de l'état d'âme de ceux qui vécurent au milieu de tant de formidables événemens. »

Il est impossible de mentionner les diverses causes d'altération du plain-chant, depuis le IXe siècle jusqu'à nous, sans entrer dans un ordre d'explications trop techniques. Je ne parlerai donc point du fameux *diabolus in musica*, cet intervalle de « quinte moindre » que ne redoutaient ni les Grecs ni les chantres habiles de la liturgie nouvelle, et qu'on retrouve à chaque page des manuscrits antérieurs au Xe siècle, époque où le peuple, admis dans le sanctuaire, a naïvement détérioré tout ce qui le gênait : fait dont témoignent non seulement les textes, mais les tons eux-mêmes ! Nous laisserons aussi de côté les divergences des manuscrits, les erreurs d'interprétation dans la figuration des nomes, les transpositions incomplètes, les fautes de tout genre reproduites par les premiers livres imprimés. Encore bien moins prendrons-nous part aux controverses historiques et à la discussion célèbre sur le véritable auteur de la réforme grégorienne. Faut-il l'attribuer à Grégoire Ier, ou bien à ses successeurs Léon II, Benoît II, Serge Ier, tous trois expressément désignés par les contemporains comme ayant possédé des connaissances spéciales en matière de chant...?

Aujourd'hui les torts sont réparés. Dans la seconde partie de son colossal travail, M. Gevaert nous donne la collection complète, soigneusement revisée et justifiée, des antiennes de l'office romain, comparaison faite entre chacune d'elles et son type originel, les « modes » pris pour base de la classification générale. La lumière est donc faite. Grâce à cette admirable *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, nous pouvons enfin suivre, pour ainsi dire heure par heure, les progrès de ce lent, mais irrésistible courant, issu du pays d'Homère, venant peu à peu envahir et féconder le monde occidental. Ils se déroulent maintenant sous nos yeux, de Pindare à Guy d'Arezzo, les anneaux de « cette chaîne sans fin du développement esthétique de l'Europe », suivant l'expression de Wagner — les quinze premiers siècles de notre art.

CH.-M. WIDOR.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

La principale préoccupation de l'esprit public depuis quelques jours est venue de Madagascar. Les journaux ne parlent guère que de notre expédition, et il n'est pas un lointain village où elle ne soit l'objet de toutes les conversations. Nous vivons dans un temps où la perméabilité des masses populaires les plus profondes fait des progrès prodigieux. Les nouvelles de l'autre bout du monde se répandent partout avec une rapidité dont on ne pouvait, il y a quelques années encore, se faire aucune idée. Il est vrai qu'elles y arrivent assez souvent déformées par les milieux divers qu'elles ont si rapidement traversés, et par les miroirs plus ou moins fidèles qui en ont renvoyé l'image. L'importance relative des objets change quelquefois du tout au tout. On n'imaginerait pas combien les détails qu'on nous donne, avec une singulière abondance, sur l'agonie et la mort d'un pauvre petit soldat, ou même d'un malheureux porteur somali, émeuvent la sensibilité des lecteurs. Et cela est triste, assurément. Mais enfin, lorsqu'on entreprend une expédition militaire, ne faut-il pas s'attendre à des accidens de ce genre; et les récits trop appuyés dans lesquels se complaisent les correspondans des agences et des journaux constituent-ils une littérature bien saine? On sent un peu trop chez eux, soit dit sans les offenser, l'habitude des romans-feuilletons. Les petites choses finissent par couvrir complètement les grandes. Et malheureusement, dans un pays où tout le monde lit, mais non pas depuis bien longtemps, et où les impressions littéraires sont d'autant plus vives qu'elles sont neuves et qu'elles restent confuses, il s'établit une corrélation intime entre le chroniqueur et le lecteur. Ce dernier est légion; il se confond avec le suffrage universel tout entier. On croirait vraiment, à voir le degré d'excitation, puis d'énervement, où est arrivée l'opinion publique, qu'une campagne à Madagascar avait été considérée à l'origine comme un simple jeu. Évidemment, il y a de la déception, de la désillusion, autant que de l'irritation, dans le sentiment qui se manifeste aujourd'hui partout. Eh quoi! nous

ne sommes pas encore à Tananarive? Nous avons perdu par suite de maladies quelques centaines d'hommes, un millier peut-être? Une incertitude pleine d'angoisse plane encore sur le résultat final? Qui aurait pu croire à de pareilles choses? Des fautes très graves ont été accumulées, oui sans doute, et cela est déplorable; mais il semble, à l'impression produite, qu'on s'attendait à n'en voir commettre aucune au cours d'une pareille campagne, et n'était-ce pas trop exiger?

Le 14 novembre de l'année dernière, nous rendions compte de la séance de la Chambre où M. le ministre des Affaires étrangères avait fait part au Parlement et au pays de la situation à Madagascar. La tentative de conciliation faite par M. Le Myre de Vilers avait été repoussée. Une sorte de panique s'était emparée de nos nationaux : ils avaient évacué l'intérieur de l'île pour gagner la côte et chercher quelque sécurité dans les villes du littoral, ou sur nos navires. Que faire? Fallait-il baisser la tête et accepter le fait accompli? Pouvions-nous renoncer, en un jour de défaillance, à une politique poursuivie pendant de longues années? Ni le gouvernement, ni la Chambre, ni le pays ne l'ont pensé. Il y avait, en ce moment, dans tous les organes de l'opinion, unanimité patriotique, et, malgré les inquiétudes que nous éprouvions dès cette époque, nous n'avons pas voulu la troubler. A la suite d'une longue série d'imprudences, la guerre était devenue inévitable. Il n'était plus temps de récriminer sur le passé; il fallait envisager avec sang-froid les obligations du moment présent. « L'attitude de la Chambre pendant le discours de M. le ministre des Affaires étrangères a été, disions-nous, très significative : elle a été silencieuse, recueillie, presque impassible. Le temps est passé où il suffisait de parler de Madagascar pour provoquer sur tous les bancs, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, un entraînement auquel personne n'échappait. Depuis lors, on a pris des renseignemens, on s'est éclairé; on a su qu'un tiers à peine de la grande île était utilement cultivable, que tout d'ailleurs y était à faire, qu'il n'y avait pas la moindre route, pas même de sentiers, et que la fièvre s'étendait comme un mur de défense sur presque toutes les côtes. Ceux qui croient et qui disent que Madagascar serait une colonie supérieure au Tonkin n'ont certainement consulté aucun de ceux qui en sont revenus. La vérité, et la Chambre en a le sentiment, est qu'il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, sérieuse, coûteuse, qui demandera des efforts considérables, lesquels seront peut-être médiocrement rémunérés dans l'avenir. Des fautes nombreuses, commises depuis 1885, nous ont amenés peu à peu à la situation où nous sommes. Cette situation est d'autant plus grave que notre liberté de détermination est plus apparente que réelle... » Et nous concluions comme il suit : « Ce n'est rien moins qu'une simple promenade militaire que nous allons faire à Madagascar. Nous espérons que 15 000 hommes y suffiront; nous sou-

haitons qu'on ne dépasse pas 65 millions. Mais il serait moins grave assurément de s'être trompé sur le nombre des millions que sur celui des hommes indispensables. »

Que l'on se soit trompé sur le nombre des millions, c'est maintenant hors de doute : dès le premier jour, nous en avions le sentiment. Si, en fin de compte, le chiffre des crédits demandés primitivement à la Chambre n'est que doublé, il faudra se tenir pour très satisfait. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, ni de nos sacrifices. Peut-être, au moment où ces lignes seront publiées, et nous l'espérons autant que nous le souhaitons, la nouvelle de notre entrée à Tananarive nous sera-t-elle parvenue; mais ce serait une grande erreur de croire tout terminé par là. Que le gouvernement malgache se soumette, ou qu'il résiste au dernier moment, ou encore qu'il prenne la fuite et nous oblige à le poursuivre à travers la grande île, les conséquences, dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, seront pour nous très différentes et inégales, mais elles seront toujours très lourdes. Voilà ce qu'il importe de savoir pour éviter toute surprise nouvelle, car l'extrême impressionnabilité de l'opinion est un danger ajouté aux autres. Peut-être même est-il le plus grave de tous, parce qu'il est en nous-même, ce qui rend encore plus difficile d'y pourvoir. Ce qui se passe en France et à Paris, depuis quelques jours, n'est pas plus rassurant que ce qui s'est passé entre Majunga et Tananarive. On tremble à la pensée de ce qui arriverait le jour où nous aurions à traverser des épreuves plus redoutables encore que celles de Madagascar. Quelque dramatiques qu'aient été les récits des journaux, les incidens de la récente campagne ne sont pas de ceux dont on ne revient pas : il suffit d'y apporter un peu de sang-froid et de fermeté. Mais ce qui est inquiétant comme symptôme, c'est l'état nerveux de l'esprit public. Loin de nous la pensée d'établir une comparaison qui serait excessive, et par conséquent inexacte : il y a eu pourtant, dans l'affolement des imaginations, quelque chose des sentimens, ou plutôt des sensations, que nous avons vus se produire à une autre époque, où la patrie se trouvait en présence de malheurs autrement graves. Ces critiques du plan de campagne, faites le plus souvent par des amateurs de stratégie ; ces injonctions adressées au gouvernement; ces bruits de disgrâce contre tel général; cette faveur subite témoignée, bien malgré lui, à tel autre ; cette intervention continuelle de l'ignorance publique dans les détails d'une campagne en cours d'exécution ; ce soupçon que l'on faisait planer sur tous; ces polémiques inconvenantes entre deux ministères, pour se renvoyer mutuellement la responsabilité de fautes qu'ils ne veulent d'ailleurs pas reconnaître; ces dénonciations venant d'on ne sait où et visant au hasard l'incapacité d'on ne sait qui; — pourquoi ne pas avouer que tout cela a eu mauvais air et n'est pas très digne d'une grande et forte nation comme la nôtre?

Nous ne méconnaissons pas les fautes qui ont été commises. Qu'elles l'aient été par la Guerre ou par la Marine, cela peut intéresser ces deux ministères, et ils paraissent, en effet, attacher le plus grand prix à se blanchir l'un au détriment de l'autre; mais nous restons médiocrement soucieux de ce côté de la question. Il nous importe peu que les fautes principales viennent de celui-ci ou de celui-là, car nous n'en souffrons pas moins dans un cas que dans l'autre. A nos yeux, la faute originelle, et la plus lourde, est dans la composition même du corps expéditionnaire. On sait avec quelle imprudente légèreté il a été formé de pièces et de morceaux par le ministre de la Guerre de cette époque, M. le général Mercier. L'erreur a été reconnue lorsqu'il était déjà trop tard pour la réparer, et elle a pesé cruellement sur la suite de la campagne. La plupart des soldats qui ont été prélevés sur l'armée métropolitaine étaient trop jeunes et n'offraient pas assez de résistance pour supporter les fatigues d'une campagne à travers un pays aussi malsain que Madagascar. Si l'on avait eu besoin d'une démonstration nouvelle de la nécessité d'une armée coloniale pour faire de la politique et des expéditions coloniales, on l'aurait eue dans tout ce qui vient de se passer. L'armée métropolitaine, formée sur le principe du service obligatoire pour tous, et du service à courte durée, n'est faite, ni matériellement ni politiquement, pour les entreprises de ce genre. Cette vérité a été niée par M. le général Mercier, mais elle a été confirmée par les faits. On n'a pas oublié qu'au moment de la discussion du budget de la Guerre, un député, M. de Montebello, a repris la question, et a demandé au nouveau gouvernement et au nouveau ministre quelles étaient leurs intentions au sujet de l'armée coloniale. Il a énuméré avec beaucoup de précision et de vigueur les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors à la constitution de cette armée, et il a prié M. le président du Conseil de dire nettement à la Chambre ce qu'il en pensait. M. Ribot a donné pleinement raison à M. de Montebello. Il a promis de déposer à très brève échéance un projet d'organisation de l'armée coloniale. Depuis lors nous n'avons rien vu venir. On annonce toujours que le projet est à l'étude, et il l'est, en effet, depuis une douzaine d'années, sinon davantage, sans avoir jamais pu aboutir. Ici encore, les meilleures volontés sont venues se briser contre les prétentions opposées et les divisions du ministère de la Guerre et du ministère de la Marine, et il ne s'est pas trouvé un gouvernement assez fort pour subordonner ces intérêts contraires à l'intérêt supérieur du pays. On annonce que, sur l'initiative de M. Cavaignac, rapporteur du budget de la Guerre, la commission du budget s'est emparée de la question. Ce n'est pas à cette commission qu'il appartient de la trancher, et au surplus la solution proposée par M. Cavaignac est bien loin de nous paraître la meilleure. Mais, de manière ou d'autre, il faut une solution, et nous savons gré à tous ceux qui le rappellent, — même mal à pro-

pos, dirions-nous, si on pouvait le rappeler mal à propos. Nous espérons bien qu'après l'expédition de Madagascar on attendra longtemps avant d'en entamer une autre; toutefois, avec un empire colonial aussi étendu que le nôtre, des conflits peuvent toujours se produire, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et il importe que nous ayons pour les vaincre l'outil approprié. N'y a-t-il pas quelque chose d'illogique et de contraire au bon sens à suivre la politique que nous suivons, sans en avoir créé au préalable les organes indispensables? Si l'on a cru tout faire en instituant un ministère des Colonies, on s'est bien trompé; on n'a rien fait du tout; il n'y a eu rien de changé en France, il n'y a eu qu'un ministre de plus. On a augmenté l'énergie des tentations qui s'exerçaient déjà avec trop de force sur une administration très peu maîtresse d'elle-même. Le jour même où le ministère a été créé, nous avons prévu Madagascar, — *hoc erat in votis!* — et c'est peut-être pour cela que M. Chautemps, rapporteur du projet de loi sur l'expédition, est devenu presque aussitôt ministre des Colonies. Mais quant à l'armée coloniale, elle est restée plus profondément enfouie que jamais dans des limbes impénétrables. On aura plus tard beaucoup de peine à comprendre que, ayant donné une si grande et si rapide extension à notre politique au delà des mers, nous ayons négligé de la pourvoir des deux instrumens qui, seuls, pouvaient en assurer le succès, à savoir une armée coloniale et une loi sur les compagnies de colonisation. Le ministère des Colonies n'est qu'une façade derrière laquelle il n'y a rien, et qui a le tort de faire croire qu'il y a quelque chose.

Ceci n'est pas une digression. Il est certain à nos yeux que, si tous les soldats que nous avons envoyés à Madagascar avaient été des hommes faits, rompus à la fatigue et habitués à de rudes climats, il y aurait aujourd'hui moins de malades dans les hôpitaux, moins de morts sous la terre ou au fond des mers, et que la colonne qui est sur le point d'arriver à Tananarive serait plus résistante et plus imposante. Qui aurait pu croire, lorsque nous sommes partis quinze mille, — et il faut ajouter à ce nombre environ dix mille porteurs, — que quatre mille et quelques centaines d'hommes à peine seraient capables de partir d'Andriba pour marcher sur la capitale? Et combien seront-ils au moment d'y toucher? Oui, certes, les fautes ont été multipliées, sans quoi ce résultat serait inexplicable. On a parlé beaucoup du désordre qui a présidé au débarquement, et qui paraît, en effet, avoir été extrême. L'histoire du wharf qu'on a été obligé de couper en deux, parce que les sondages faits pour l'établir en une seule jetée avaient été mal exécutés, est passée à l'état de légende. Quelques optimistes quand même assurent aujourd'hui qu'il a mieux valu avoir deux wharfs plus courts que d'en avoir eu un seul plus long. Mais ce qu'on ne peut nier, c'est que les chalans faisaient défaut pour le

débarquement, que les canonnières manquaient pour remonter le Betsiboka jusqu'à Suberbieville, et que la flotille sur laquelle on avait compté s'est trouvée insuffisante. De là des retards qui ont influé sur toute l'expédition. La marche de Majunga à Suberbieville, et de Suberbieville jusqu'à Andriba, a été extrêmement laborieuse. Pas un seul moment nos soldats n'ont été arrêtés par l'ennemi. Toutes les fois que nous les avons rencontrés, les Hovas ont pris la fuite, soit qu'ils aient été démoralisés par la supériorité de nos armes, soit qu'ils aient voulu réserver toutes leurs forces pour un combat désespéré sous les murs mêmes de Tananarive. On a pu dire, presque sans exagération, que s'il n'y avait pas eu des Hovas dans l'île, les difficultés auraient été pour nous exactement les mêmes, car elles ont consisté presque exclusivement dans le climat qu'il a fallu subir et dans la nature des régions qu'il a fallu traverser. Mais ne savait-on pas d'avance que le climat était meurtrier? Ignorait-on qu'il n'y avait pas, sur tout le territoire de Madagascar, une seule route? On le croirait, en vérité, lorsqu'on songe au fâcheux *impedimentum* dont on a encombré notre marche par le fait des voitures Lefebvre. Ces voitures avaient pourtant été essayées déjà dans la brousse du Dahomey, et elles y avaient donné de très médiocres résultats : mais enfin la distance de Kotonou à Abomey n'est pas comparable à celle qui sépare Majunga de Tananarive, ou même d'Andriba, puisque c'est là qu'on s'est décidé à se séparer de ce poids mort. Étant données les conditions générales de l'expédition, le problème était des plus simples à poser, sinon à résoudre. Il s'agissait de traverser le plus rapidement possible les parties vraiment insalubres de l'île, pour arriver jusqu'aux plateaux. Par suite de quelle aberration d'esprit a-t-on compliqué l'opération par la nécessité de faire une route, non pas seulement pour nos soldats, mais encore pour plusieurs milliers de véhicules qui ne pouvaient rouler que sur un chemin carrossable? On a perdu ainsi un temps précieux, et, ce qui est pire, on a laissé nos hommes exposés pendant de longues semaines à un climat qui, au su de tout le monde, devait produire chez eux des effets funestes. Ce sont là les plus lourdes fautes commises dans la conduite même de la campagne. Nous ne parlons pas du rapatriement des malades par la mer Rouge; il a été presque universellement blâmé; mais il n'a pas eu d'effet immédiat sur l'expédition elle-même, puisque les malades qu'on renvoyait en Europe étaient évidemment considérés comme incapables de reprendre jamais leur place dans le corps expéditionnaire : de toute manière, ils étaient perdus pour la suite des opérations.

Maintenant, le sort en est jeté. Nous n'avons plus qu'à attendre des nouvelles de la colonne qui a quitté Andriba et qui est peut-être arrivée en ce moment même à Tananarive. L'esprit de critique a été poussé si loin, — et sans doute l'esprit de parti s'y est mêlé quelquefois, — qu'on a reproché au général Duchesne la témérité de sa marche finale sur la capi-

tale. On a même assuré qu'il n'avait agi que sur l'ordre formel du gouvernement, lequel aurait besoin d'un succès pour la prochaine rentrée des Chambres, et qui jouerait ainsi le tout pour le tout. Avons-nous besoin de dire que ces accusations tiennent de la fantaisie? Le général Duchesne, une fois parvenu à Andriba, n'avait plus qu'un parti à prendre, et nous aurions préféré qu'il le prît plus tôt. Le moindre retard nouveau nous aurait exposés à ne pas atteindre le but avant la saison des pluies : dès lors l'opération tout entière était manquée, au moins pour cette année, et nous étions exposés à toutes les rigueurs de l'hivernage dans les conditions les plus déplorables. Les lenteurs même qui ont caractérisé la première phase de l'opération ont eu du moins pour résultat d'assurer au général Duchesne une base d'opération aussi solide que possible. Puisque les voitures Lefebvre ont pu arriver jusque là, grâce à la route qu'on leur a faite, espérons qu'elles servent maintenant à quelque chose, et que les transports sont devenus faciles et rapides entre Suberbieville et Andriba. La colonne de marche est partie dans les meilleures conditions : le sort de la campagne dépend désormais de sa bonne fortune. Rien n'égale l'impatience avec laquelle, au moment où nous écrivons, la France entière attend un télégramme qui lui annonce l'entrée de nos troupes à Tananarive. Certes, tout ne sera pas terminé alors. En mettant les choses au mieux, c'est-à-dire dans l'hypothèse où le gouvernement hova se soumettrait et accepterait tel quel le traité que le général Duchesne apporte avec lui, bien des questions resteraient encore en suspens. Il serait téméraire de croire que le traité de Tananarive produira instantanément les effets que le traité du Bardo a produits autrefois dans la Régence de Tunis. Nous aurons à faire peu à peu la conquête de l'île, et à y établir partout l'autorité de notre protectorat. Mais n'anticipons pas sur un avenir qui n'est pas encore ouvert. Pour le moment, toutes les pensées comme tous les vœux se concentrent sur la colonne de marche, et il y a quelque chose d'émouvant dans cette attente générale : l'émotion toutefois est mêlée de confiance. L'anxiété de ces derniers jours se dissipera vite quand nous serons entrés à Tananarive. Nous aurons atteint, pour cette année, le résultat que nous avions visé, et c'est surtout en matière de politique coloniale qu'il est vrai de dire qu'à chaque année suffit sa peine.

A l'étranger, la quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par un seul événement de quelque importance, à savoir la célébration à Rome de l'anniversaire du 20 septembre. Les Allemands fêtent ce qu'ils appellent leurs noces d'argent avec la victoire : il y a vingt-cinq ans, en effet, qu'ils nous ont battus dans les conditions que l'on sait. Ces souvenirs sont trop douloureux pour que nous rendions compte des commémorations allemandes : cependant, il faut reconnaître qu'elles sont

légitimes, et qu'en somme, dans l'éclat qui leur est donné, il ne s'est produit aucun incident dont nous ayons eu particulièrement à nous plaindre. On s'est appliqué à leur enlever tout caractère agressif. Il semble que les Italiens aient été un peu jaloux des réjouissances de leurs alliés et qu'ils aient voulu, eux aussi, célébrer leurs noces d'argent avec quelque chose : il est difficile de trouver une autre explication à la solennité inaccoutumée qu'ils ont donnée, cette année, à la célébration du 20 septembre. On ne peut vraiment pas, au point de vue purement militaire, comparer les fêtes italiennes à celles qui ont lieu en Allemagne, car enfin, si la poudre a parlé bruyamment, en 1870, autour de la Porta Pia, ce n'était évidemment que pour la forme : le malheureux Pie IX était sans défense. Mais, au point de vue moral et politique, la date du 20 septembre n'en est pas moins très importante dans l'histoire de l'Italie. Elle marque la fin d'une période et le commencement d'une autre. Tous les ans, on la célébrait dans les différentes villes de la péninsule, et on le faisait de manières très différentes suivant le plus ou moins d'enthousiasme qu'elle excitait ici ou là. Ces manifestations avaient conservé un caractère tout local et municipal. Cette année, on a décidé de faire du 20 septembre une fête nationale, ce qui était peut-être grandir les choses, car il y a dans l'histoire de l'Italie contemporaine des souvenirs plus glorieux que celui-là : il est vrai qu'ils ne reportent pas la pensée juste à vingt-cinq ans en arrière, et qu'ils ne peuvent pas se combiner et s'allier avec les anniversaires allemands. Quoi qu'il en soit, la résolution une fois prise, M. Crispi l'a exécutée avec sa décision ordinaire. Non pas que cela lui ait été de prime abord bien agréable, mais il est habitué à passer hardiment sur toutes les difficultés. Lorsque la proposition a été faite à la Chambre d'ériger le 20 septembre en fête nationale, il semble bien que le gouvernement ait été pris un peu au dépourvu. L'initiative venait d'on ne sait plus quel député obscur : M. Crispi est trop fin pour n'avoir pas senti tout de suite qu'elle avait de grands inconvéniens, et, dans la franchise du premier moment, il n'a pas caché qu'elle lui semblait peu opportune. Il y a des calices qu'il faut avaler vite, en fermant les yeux; celui-là était du nombre. Combattre la motion présentée aurait semblé une sorte de désavœu des événemens de 1870, ou, dans tous les cas, aurait été interprété de la sorte. M. Crispi a donc demandé à la Chambre de voter la proposition à l'unanimité, et c'est ce qu'elle a fait. A partir de ce moment, toutes les autres questions sont passées au second plan. On ne s'est plus occupé que des fêtes du 20 septembre; mais elles provoquaient les sentimens les plus divers.

Sans doute, une grande partie de l'opinion approuvait : toutefois, quelques-uns de ceux qui le faisaient le plus haut se demandaient plus bas s'il était de bonne politique de prendre Rome pour théâtre de manifestations qui devaient être considérées comme offensantes pour

le Saint-Père. Au milieu de la ville en fête, parée, illuminée, un point était condamné à demeurer triste et sombre; et là, un vieillard qui n'est rien moins que résigné, le plus auguste des souverains dépossédés, celui de tous assurément qui reste le plus grand dans sa chute temporelle, devait ressentir l'outrage avec amertume et préparer quelque protestation douloureuse et ulcérée. Il y a bien peu d'Italiens qui, au fond de l'âme, ne regrettent la rupture qui s'est faite entre le pape et le roi, entre la tiare et la couronne. Elle était probablement inévitable, mais ils ne la regardent pas moins comme déplorable, et, dans le secret de leurs rêves, tous s'abandonnent à l'espérance de voir cette antinomie se résoudre un jour. Il s'est passé un petit incident qui mérite bien d'être mentionné, parce qu'il révèle sous une forme piquante ce que ce sentiment a de profond. L'homme qui paraissait le plus naturellement désigné pour prendre part aux fêtes de Rome est le général Cadorna : c'est lui qui a enfoncé la Porta Pia en 1870, et fait à coups de canon la fameuse brèche par où est passée la révolution triomphante. Le général Cadorna a reçu une invitation particulière d'avoir à se rendre à Rome; il a répondu au Syndicat en s'excusant pour des raisons d'âge et de santé. Il se réjouissait volontiers du pèlerinage patriotique qui allait faire accourir tant de citoyens italiens, mais il avait soin de marquer sa satisfaction de voir « à toutes les époques de l'année accourir à Rome des pèlerins de toutes les parties du monde pour rendre l'hommage dû à l'Église et à son vénérable chef. » Qui se serait attendu à cette réponse de la part du bombardeur de 1870? Elle est pourtant bien italienne. Les journaux avancés ont jeté feu et flammes contre le général Cadorna : qui sait ce que leurs rédacteurs écriront à leur tour dans vingt-cinq ans? Sur tous les points de l'Italie des manifestations de respect et de sympathie se sont produites en faveur du Saint-Père, et des télégrammes de condoléance lui sont venus par monceaux du monde entier. En Belgique en particulier et en Autriche, de la part soit du clergé, soit des fidèles, de vives protestations se sont élevées contre ce que la célébration du 20 septembre avait de blessant pour le Saint-Siège et pour le pontife qui l'occupe avec tant de dignité.

En outre, M. Crispi ne pouvait pas se dissimuler que les fêtes de Rome causeraient quelque embarras à plus d'un gouvernement étranger, et surtout à ceux avec lesquels il a noué les liens les plus intimes. Tous ont accepté les faits accomplis il y a vingt-cinq ans, mais il en est qui n'aiment pas beaucoup qu'on les leur rappelle. Ne parlons pas de nous, à qui on ne peut vraiment pas demander de prendre goût aux anniversaires de 1870, quels qu'ils soient, et celui du 20 septembre n'a rien qui doive particulièrement nous agréer. Mais nous ne sommes pas seuls à éprouver, à l'égard de cette date, un sentiment de réserve. L'Allemagne elle-même, dont le gouvernement est pro-

testant, compte un très grand nombre de catholiques, organisés comme on le sait en parti puissant, et avec lequel il faut compter. Dans chaque pays, les catholiques ont leurs préoccupations dominantes. Chez nous, il ne semble pas que, depuis d'assez longues années, la situation temporelle du Saint-Père y occupe la première place : il n'en est pas tout à fait de même en Allemagne. L'irritation y aurait été extrêmement vive si le gouvernement avait pris une part quelconque aux fêtes de Rome, et il a bien fallu ménager cette susceptibilité.

Avons-nous besoin de dire qu'en Autriche l'embarras a dû être encore plus grand. Si le gouvernement de l'Allemagne est protestant, celui de l'Autriche est catholique. L'empereur Guillaume aime à aller à Rome. Avant lui, son père, lorsqu'il était prince impérial, faisait aussi de fréquens voyages en Italie, et il a passé à San-Remo les derniers jours qui ont précédé sa fin. Il n'en est pas de même de l'empereur François-Joseph. Celui-ci a bien voulu oublier que l'Italie actuelle s'est faite en grande partie à ses propres dépens; mais il n'a pas oublié aussi aisément qu'elle s'est faite aux dépens du pape, et, plus encore par inclination de conscience que par raison politique, il n'a jamais remis les pieds dans la péninsule depuis 1870. Lorsqu'il vient dans le midi de la France, il a soin d'éviter le territoire italien. En 1881, le roi Humbert, accompagné de la reine Marguerite, est allé à Vienne, où il a été reçu officiellement, en très grande pompe. L'empereur François-Joseph ne faisait aucune difficulté à accueillir chez lui son allié, son ami; mais lorsqu'il s'est agi pour lui de rendre la visite, la difficulté a commencé. Il l'aurait rendue volontiers, on le dit du moins, à Venise, à Milan, dans des provinces qui lui avaient autrefois appartenu à lui-même et qui lui avaient été arrachées par le sort de la guerre; mais, à Rome, il n'y pouvait consentir. S'il avait renoncé pour son compte à la Vénétie et à la Lombardie, le pape n'avait pas renoncé à ses États. Il y avait là une situation devant laquelle on pouvait s'incliner, mais qu'on ne pouvait pas consacrer par une démonstration personnelle. Ce qui est sûr, c'est que, depuis quatorze ans, la visite faite à Vienne par le roi Humbert et la reine Marguerite ne leur a jamais été rendue, parce qu'il aurait fallu pour cela que François-Joseph allât à Rome. La politique a conseillé de part et d'autre de jeter un voile sur cette situation fausse; malheureusement, la fête du 20 septembre a quelque peu soulevé ou même déchiré ce voile. L'abstention de l'Autriche, abstention qui d'avance était certaine, a déterminé celle des autres puissances. Tous les ambassadeurs, sauf l'ambassadeur d'Angleterre, ont fermé leurs fenêtres le 20 septembre et se sont gardés de les pavoiser. Nous ne pouvions pas faire plus que les autres, qui ne faisaient rien. La fête du 20 septembre a donc gardé un caractère tout italien : elle y a gagné en intimité, mais elle y a un peu perdu en rayonnement. La Triple-Alliance n'y a pas figuré.

Il est vrai que l'attitude de l'Autriche était particulièrement difficile dans cette circonstance, car, si l'Autriche est l'alliée de l'Italie, il s'en faut de beaucoup que la confiance des deux gouvernemens soit entière et porte sur tous les points. L'Autriche, assurément, a fait son deuil de ce qu'elle a perdu; il n'entre pas dans sa pensée de reconquérir la Vénétie et la Lombardie; mais elle a la prétention de garder toujours ce qu'elle a pu conserver jusqu'ici, c'est-à-dire Trente et Trieste, et il n'est pas un seul patriote italien qui n'ait l'espoir de les lui arracher un jour. L'alliance austro-italienne porte sur des intérêts européens très généraux et plus ou moins bien compris : elle s'arrête aux intérêts respectifs des deux pays. La révolution italienne est momentanément suspendue, elle n'est pas achevée : elle ne le sera que lorsque Trieste et Trente auront fait retour à la patrie antique et en auront complété l'unité. Il y a à Trente, et surtout à Trieste, une population italienne très ardente, dont les comités se rattachent à ceux de la péninsule, et, dans les uns pas plus que dans les autres, on ne renonce à rien. Les obligations qui résultent de la politique d'alliance mettent une sourdine à l'expression de ces sentimens, sans que l'intensité en soit diminuée. Des conspirations, des luttes à main armée ont eu lieu autrefois, et ont fait des martyrs dont le nom est resté dans les cœurs patriotes. N'était-il pas évident qu'une fête comme celle du 20 septembre, qui n'était autre chose que l'arrogante glorification de la révolution italienne, devait amener une fermentation violente dans ces élémens plus ou moins troubles, que la raison d'État peut comprimer, mais non pas les étouffer? C'était jouer avec la poudre que de célébrer cette date. L'Autriche s'est abstenue; nous allons voir à quelles manifestations on s'est livré contre elle; mais si, faisant violence à ses sentimens, à ses instincts, elle avait cru devoir les subordonner à un intérêt politique supérieur et prendre part, quand même, aux réjouissances de Rome, il est infiniment probable qu'elle aurait été encore plus maltraitée. La prudence, en un tel jour, conseillait de ne pas montrer le drapeau autrichien.

A Trieste, la commémoration du 20 septembre avait été formellement interdite, et rien n'était plus naturel. En Italie, dès le premier jour, les comités révolutionnaires ont annoncé l'intention de célébrer la mémoire du triestin Venezian et d'installer son buste dans une niche sur la façade du Vascello, le casino qui, en 1849, été vivement disputé entre Français et Italiens. Ce sont des souvenirs bien lointains, et complètement effacés pour nous. La police avait interdit l'inauguration du buste de Venezian et fermé avec des planches la niche où on devait le placer. Il n'a été tenu aucun compte de ses ordres, et les planches qu'elle avait clouées contre la niche ont été violemment arrachées. Le buste de Venezian a été inauguré aux cris de : « A bas l'Autriche ! » pendant que le député Barzilaï, Triestin lui-même, pro-

nonçait un discours très violent. On raconte aussi qu'au moment où la députation des Triestins, — car si on a pu leur interdire de célébrer le 20 septembre chez eux, on n'a pas pu les empêcher d'aller le célébrer à Rome, — au moment donc où la députation des Triestins déposait sur la tombe de Victor-Emmanuel une couronne avec cette inscription : « A leur roi regretté, Trieste et l'Istrie! » M. Villa, président de la Chambre des députés, qui visitait le Panthéon, a demandé qu'on lui présentât les délégués. « Je me réjouis avec vous, leur a-t-il dit, de l'hommage rendu au grand roi. J'ai toujours éprouvé un sentiment chaleureux pour l'italianité de Trieste. C'est mon ardent désir que vos vœux s'accomplissent. » Un tel langage, dans la bouche du président de la Chambre des députés, a une portée qui n'échappera à personne. Au reste, les manifestations du même genre se sont multipliées, et il deviendrait difficile de les raconter toutes. Parfois, elles ont pris un caractère nettement républicain. Mais, de toutes, les plus significatives sont celles qui se sont produites devant le palais Chigi, où siège l'ambassade d'Autriche. Le 21 septembre, lorsque le long cortège qui venait de quitter la Porta Pia a défilé devant l'ambassade, toutes les bannières se sont abaissées en même temps comme si elles obéissaient à un mot d'ordre, en même temps que se faisaient entendre des salves de sifflets. Les fêtes populaires ont cela de précieux, mais aussi de dangereux, qu'elles font jaillir avec force les sentimens que la diplomatie comprime au fond des cœurs. Et c'était bien là le péril du 20 septembre, péril que M. Crispi avait, dès le premier moment, entrevu, mais qu'il se faisait fort de conjurer. On voit qu'il n'y a qu'assez imparfaitement réussi.

Au reste, l'incident le plus curieux a été le discours que M. Crispi lui-même a prononcé au pied de la statue de Garibaldi. L'inauguration de ce monument a été, si on nous permet d'employer ce mot vulgaire, le clou de toutes ces fêtes. Elle a réussi admirablement. Le temps était splendide. L'enthousiasme était à son comble. M. Crispi, qui est un des derniers survivans des grandes luttes et qui a gardé dans son caractère quelque chose de ce qu'elles ont eu d'aventureux, de hardi, de brutal, enfin de très mélangé, M. Crispi était en quelque sorte désigné pour prendre la parole. Il l'a fait, mais, de l'aveu de tous, son discours a causé une grande déception. Un thème admirable s'offrait à lui : qui ne l'aurait applaudi s'il s'était borné à le développer? Pourquoi ne s'est-il pas contenté de glorifier la patrie italienne, de mesurer l'espace parcouru, le progrès accompli depuis vingt-cinq ans? Il aurait fait vibrer tous les cœurs, même au delà des Alpes, s'il avait montré l'Italie ayant pris place désormais au rang des grandes puissances, étendant glorieusement son domaine colonial, participant à toutes les grandes choses qui se font dans le monde, et sûre enfin de son avenir autant qu'elle est fière de son passé. On lui aurait su gré

d'éviter toute allusion à ce que l'œuvre accomplie avait eu quelquefois d'exigences fâcheuses et à ce qu'elle avait laissé de divisions. En un jour pareil, une fanfare purement patriotique aurait été tout à fait à sa place. M. Crispi ne l'a pas compris. Irrité sans doute des manifestations qui s'étaient déjà produites autour du Saint-Père, il a adressé au Vatican une admonestation sévère et menaçante, et dans quels termes! A l'entendre, c'est pour son plus grand bien que le Pape a été privé du pouvoir temporel. Ce pouvoir était pour lui une gêne, une diminution de sa liberté. Il y avait là un problème resté irrésolu à travers les siècles et qui pesait sur la papauté : le génie italien l'a résolu par la loi des garanties. « La catholicité devrait être reconnaissante à l'Italie des services qu'elle a rendus au pontificat romain. Tout cela est notre œuvre : œuvre du parlement et du roi. Je dirai même, a-t-il ajouté, que ce fut l'accomplissement de la volonté du Très-Haut. Les audacieux qui, méconnaissant la loi éternelle, s'opposent à la volonté de Dieu ne manquent pas, et nous devons reconnaître avec regret que ce sont ceux qui se disent ses ministres. Mais ils ne prévaudront pas, et peut-être deviendront-ils plus sages. Les ministres du culte savent qu'on ne les touchera pas tant qu'ils resteront dans les limites de leur droit. Ils savent qu'en prêchant la rébellion contre les lois leur œuvre ne profiterait qu'aux anarchistes, qui nient Dieu et le roi. Cette œuvre alors ne pourrait pas rester impunie. » On croirait entendre Bonaparte, devant la grande Pyramide, parlant aux imans et aux muphtis.

Il serait impossible de comprendre pourquoi M. Crispi, d'ailleurs à l'étonnement général, a cru devoir prononcer de semblables paroles, si sa situation et son intelligence élevées ne lui avaient pas fait sentir par mille symptômes qui échappaient à d'autres, mais dont sa perspicacité était frappée, que cette fête, qu'on le voulût ou non, ne pouvait pas être celle de l'union : tout au plus était-elle celle de l'unité, et encore? Nous ne voulons pas dire par là qu'elle n'ait pas été fort brillante. Elle a jeté pendant plusieurs jours de suite un très vif éclat. Le roi, la reine, le prince royal, ont été l'objet d'ovations enthousiastes et sans cesse renouvelées. Mais on a été un peu surpris de l'absence autour d'eux de quelques personnes de leur famille. Quoi qu'il en soit, leur popularité s'est manifestée de la manière la plus évidente. Les critiques, et elles ont été abondantes, ont porté sur leur gouvernement. On en a voulu à M. Crispi de n'avoir pas accordé amnistie pleine et entière aux condamnés politiques, dont le plus grand nombre ont été frappés par les tribunaux militaires à la suite des troubles de Sicile. Leurs peines ont été diminuées, elles n'ont pas été levées. M. Crispi a craint sans doute de paraître céder à l'opinion publique, qui, dans des élections répétées, a donné une écrasante majorité de suffrages à quelques-uns de ces malheureux. Nous ne sommes pas juge de la question de savoir si

la situation intérieure de l'Italie permettait en ce moment de pousser la clémence jusqu'au bout, et il faut bien croire que non, car jamais occasion n'avait été plus favorable au plein exercice de la générosité royale. En tout cas, la déception a été grande, et les journaux avancés ne manquent pas de l'exprimer en termes acerbes ou même violens. Il en est plusieurs qui blâment les fêtes, et qui opposent à ce décor de théâtre l'état de l'Italie telle qu'ils la voient, ou peut-être qu'ils veulent la faire voir. Nous n'avons aucune intention de nous faire ici l'écho de leurs doléances. L'Italie a jugé bon de choisir le 20 septembre pour sa fête nationale : c'est son affaire. Ne nous a-t-on pas reproché quelquefois à nous-mêmes d'avoir pris pour la nôtre le 14 juillet? Et il est certain que si on regarde froidement le fait en lui-même, au lieu de le considérer comme un symbole, il prête facilement à la critique. Mais le 14 juillet ne regarde que nous, tandis que le 20 septembre touche, comme on l'a vu, à des intérêts internationaux qui n'ont pas encore retrouvé leur équilibre. La loi des garanties elle-même, bien qu'on nous la présente comme une des productions les plus achevées du génie italien, mérite-t-elle tout à fait son nom? On peut en douter, puisqu'il dépend du gouvernement seul de la retirer, et que M. Crispi a semblé menacer le Vatican de ne plus en tenir compte le jour où il jugera que le clergé est sorti des limites de son droit. Mais, encore une fois, nous ne discutons pas ces questions. Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'elles dormaient, et que M. Crispi, soit par la fête du 20 septembre elle-même, soit surtout par le langage qu'il y a tenu, les a brusquement réveillées. Il les a posées à nouveau, agitées, discutées, et non pas peut-être résolues de manière à tranquilliser tout le monde. A quoi bon cette mise en scène? C'est un plus grand principe politique que celui qui recommande *quieta non movere*. Le temps arrange bien des choses, à la condition qu'on le laisse agir patiemment et sans le troubler. Lorsqu'on fait le bilan des avantages et des inconvéniens que la fête du 20 septembre a procurés à l'Italie, il est au moins douteux que la balance penche du côté des premiers.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.